

DOSSIER SPÉCIAL

Algérie 1962-2002

LE 3 JUILLET 1962, après huit ans d'une guerre atroce, le président de la République française reconnaissait l'indépendance de l'Algérie. *Le Monde* consacre son Grand Dossier du week-end à l'histoire sanglante de cette décolonisation.

Des historiens reviennent sur les 130 ans de tutelle féroce de la France sur un pays qui ne s'en est pas relevé. Depuis la conquête, en 1930, jusqu'à la guerre de 1954 à 1962, puis les débuts chaotiques de l'indépendance, les relations entre la France et l'Algérie ont toujours été marquées par une violence extrême, la haine et le mépris. Les plaies de la guerre ne sont pas encore cicatrisées, même si Français et Algériens commencent à affronter le travail de mémoire.

Nos envoyés spéciaux sont allés à la rencontre des héritiers de l'indépendance, des deux côtés de la Méditerranée. Ils ont recueilli les témoignages de jeunes désorientés qui, comme le comédien Fellag, « vivent l'évolution du pays depuis 1962 comme une trahison ». Dans un entretien,



L'historien Benjamin Stora analyse l'amnésie qui a frappé les deux pays depuis 1962.

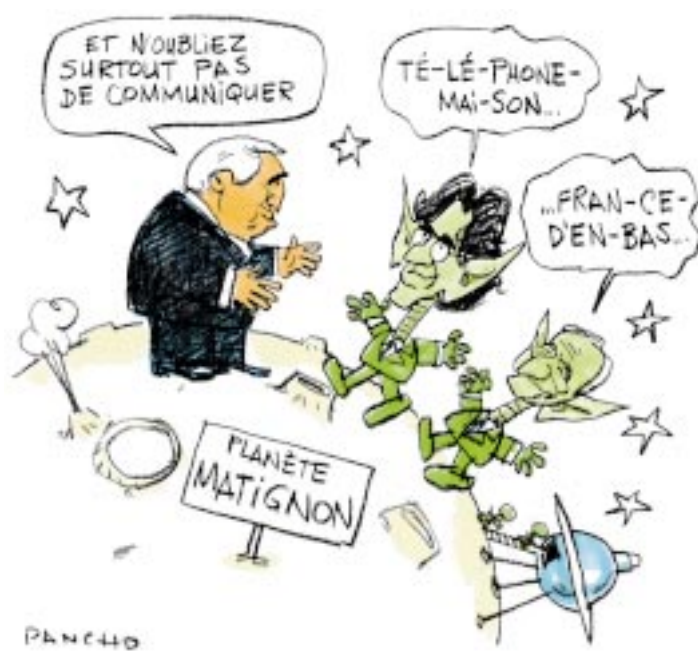
Il salue les récentes révélations sur l'usage de la torture par les Français pendant la guerre, notamment dans nos colonies. Mais il ajoute qu'« il ne suffit pas d'établir des vérités pour que les mémoires cessent de saigner ».

Lire pages 13 à 20 et notre éditorial page 21

Ce qu'attend Raffarin des ministres venus d'ailleurs

Ferry, Mer, Haigneré, Lenoir, Mekachera : ces « inclassables », gages d'un gouvernement « ouvert »

LA NOMINATION de cinq ministres issus de la « société civile » manifeste la volonté du président et de son premier ministre d'un gouvernement « ouvert ». Selon Jean-Pierre Raffarin, ce choix de personnalités « inclassables » permettrait de sortir « des situations et des rapports de force traditionnels ». Luc Ferry, qui a présidé le Conseil national des programmes (CNP), possède, ajoute le premier ministre, non seulement « un savoir-faire politique » mais aussi une bonne connaissance de l'éducation nationale et de son administration. Dans un entretien au *Monde*, l'écrivain Alexandre Jardin explique qu'il espère lever les blocages de la société en créant une « agence des pratiques » valorisant des initiatives originales. Depuis plusieurs années, les patrons du Medef affichent leur volonté d'être « les acteurs essentiels de la société civile ».



► Comment le premier ministre entend utiliser les non-professionnels de son équipe

► Ils permettent « de sortir des rapports de force traditionnels »

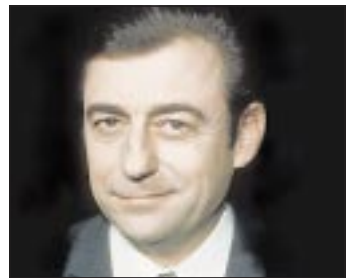
► Luc Ferry, « un regard neuf »

► Le Medef et son « droit d'ingérence »

Lire pages 6 et 7

DISPARITION

François Périer p. 27



JUSTICE

1^{er} juillet : Cour pénale internationale p. 2

SUPPLÉMENT

Le Monde ARGENT
Comment les gays gèrent leur patrimoine

HÉBRON

Le QG palestinien détruit p. 5

TOURISME

Reprise en 2003, selon les voyageurs p. 22

International.....	2	Entreprises.....	22
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	10	Météorologie.....	26
Carnet.....	12	Jeux.....	26
Abonnements.....	12	Culture.....	27
Horizons.....	13	Radio-Télévision.....	31

Gay Pride, la marche de l'égalité

REBAPTISÉE « Marche des fiertés lesbiennes, gaies, bi et trans » pour intégrer les revendications des bisexuels et transsexuels, la Gay Pride devait réunir plusieurs dizaines de milliers de personnes, samedi 29 juin à Paris. Derrière une banderole de tête exigeant l'« égalité ! », les associations de gays et lesbiennes appellent à la vigilance depuis le retour de la droite au pouvoir. Certains militants craignent que les préoccupations sécuritaires du gouverne-



JACQUES BRINON/AP

ment ne débordent sur les minorités sexuelles. Ils veulent aussi rappeler à Jacques Chirac ses engagements de campagne concernant la préservation du pacte.

Comme l'an passé, la marche devait être ouverte par Bertrand Delanoë, maire (PS) de Paris. La droite devrait aussi être présente par le biais de l'association fondée par Jean-Luc Romero, conseiller régional (RPR) d'Ile-de-France.

Lire page 10

Henri d'Orléans, les Poussin du carrosse et la citrouille

LE MOBILIER du prince Henri d'Orléans et nouveau comte de Paris ne sera pas vendu de force par un huissier du Trésor public. Après des semaines de négociations avec l'administration fiscale, l'héritier désargenté du trône, à qui la Mairie de Paris réclamait plus de 150 000 euros de loyers impayés, aurait trouvé une solution. Selon l'un de ses avocats, il s'apprêterait à céder au patrimoine du château de Versailles « deux portières de carrosse peintes par Nicolas Poussin » contre l'effacement de sa dette. S'il existe un musée des carrosses au château, celui-ci « ne manque pas de portières », dit-on à Versailles. Les deux portières seraient bien les panneaux de chaise à porteurs offerts par le roi Louis XVI à Marie-Antoinette qui figurent au patrimoine du prince. Elles suscitent l'intérêt du musée, « qui mène une politique de remeublement très active ».

Longtemps brouillé avec son père fortuné, qui lui reprochait d'avoir divorcé pour se remarier civilement en 1984, l'héritier du trône de France a accumulé les dettes. De 1989 à 1997, il n'a ainsi jamais pu régler le loyer d'un pavillon du hameau Boileau, dans le 16^e arrondissement de Paris, appartenant au domaine privé de la Ville de Paris. La facture s'élevait à plus de 1 million de francs

quand le prince a quitté les lieux. En 1995, une saisie de ses meubles a été prononcée, mais la procédure est restée lettre morte... jusqu'au 14 mai 2002. Ce jour-là, un huissier aurait procédé à la saisie-enlèvement du mobilier s'il avait pu trouver un officier de police disponible. Et le comte avait répliqué : « S'ils croient pouvoir saisir mes meubles, ils rêvent ! » La nouvelle équipe municipale ignorait tout de l'affaire, et le directeur de cabinet du maire, Bertrand Delanoë, a reçu cette semaine le comte pour trouver un arrangement à l'amiable.

Le feuilleton n'est pas terminé. Avocat d'Henri d'Orléans, M^{re} Michel Gaudart de Soulages a déposé plainte, le 9 avril, notamment pour « escroquerie ». Car, longtemps persuadé d'appartenir à l'une des familles les plus riches d'Europe, le prince avait découvert à la mort de son père, en 1999, que le patrimoine familial était inférieur à 80 millions de francs et le parquet de Paris a donc ordonné le 27 juin l'ouverture d'une information judiciaire contre X... afin de faire la lumière sur la fortune disparue de la famille d'Orléans, ce carrosse devenu citrouille.

Alexandre Garcia

MONDIAL 2002

Allemagne-Brésil, une première



JAMAIS l'Allemagne de Miroslav Klose et le Brésil de Roberto Carlos (photo montage) ne s'étaient rencontrés en Coupe du monde. Dimanche 30 juin, les deux géants devaient combler cette lacune en jouant la finale du Mondial 2002.

Lire notre supplément



Alain Juppé, le don d'ubiquité

L'ORDRE CHIRAQUIEN règne sur la démocratie française. Confortablement réélu, doté d'une majorité écrasante à l'Assemblée nationale comme au Sénat, le président de la République est désormais libre de présider à sa guise. Il a, pour cela, choisi un premier ministre bonhomme et habile communicant, qui a visiblement pour mission de mettre en musique - et en images - la politique décidée à l'Elysée. Il a imposé à ses troupes réticentes la constitution d'un grand parti voué à le soutenir. Il a même, ces jours-ci, organisé la désignation, au Palais-Bourbon, d'un président à sa dévotion, consommant au passage sa vengeance contre Edouard Balladur, sept ans après la trahison d'une amitié trentenaire. Cet ordonnancement politique nou-

veau, outre qu'il est plus univoque que ceux que le général de Gaulle lui-même ait jamais connus, recèle aussi une figure inédite : pour la première fois sous la V^e République, le couple qui concentre et exerce le pouvoir n'est pas celui que forment le président et son premier ministre, mais bien le duo Chirac-Juppé.

Ce n'est pas au chef de son gouvernement mais à son plus fidèle lieutenant, de fait, que le président de la République a confié les destinées de sa majorité. Non pour gagner les élections législatives - M. Chirac s'en était déjà, pour l'essentiel, chargé lui-même, avec le concours de Jean-Pierre Raffarin - mais de toute évidence pour préparer l'avenir, c'est-à-dire sa succession. En 1988, après sa seconde défaite présidentielle, M. Chirac

l'avait chargé de garder le RPR. En 1995, après son élection à l'Elysée, il lui avait remis les rênes du gouvernement. Inscrite dans la logique de ces missions de confiance, la prééminence aujourd'hui dévolue à Alain Juppé est pourtant paradoxale à plus d'un égard : homme fort de la République chiraquienne, il dirige une troupe victorieuse qu'il n'a pas conduite à la bataille, joue le rôle d'une éminence grise sans se tenir dans l'ombre, se pose en pilier du nouveau régime sans y détenir la moindre fonction officielle. Il est tout à la fois le shadow-premier ministre de la droite et le supermentor du président.

Hervé Gattegno

Lire la suite page 21

La Bourse dans « The NY Times »



DÉFIANCE des épargnants et crise du modèle américain de gouvernance des entreprises, après les scandales sur les trucages comptables.

INTERNATIONAL

JUSTICE

Alors qu'**ENTRE EN VIGUEUR**, le 1^{er} juillet, le traité créant la Cour pénale internationale, les Etats-Unis entament une guerre ouverte contre l'institution. Ils menacent de s'opposer à toutes les **OPÉRATIONS DE**

MAINTIEN DE LA PAIX de l'ONU et à la prolongation de celles dont le mandat vient à échéance, si le Conseil de sécurité refuse de décréter l'immunité par rapport à la CPI de tous les personnels engagés dans

ces opérations. Bien que totalement isolés au Conseil, les Américains s'entêtaient, à la veille du week-end, alors que le mandat des forces stationnées en Bosnie expire le 1^{er} juillet. Français et Britanniques

cherchaient à résoudre la crise sans porter atteinte au statut de la nouvelle institution internationale, fruit de **LONGUES ANNÉES DE NÉGOCIATIONS** et de l'opiniâtreté des militants des droits de l'homme.

A peine créée, la Cour pénale internationale est contestée

Le traité créant un tribunal permanent pour juger les auteurs des crimes les plus graves entre en vigueur le 1^{er} juillet. Fruit de longues années de diplomatie et de pressions des organisations des droits de l'homme, cette nouvelle institution se heurte à l'hostilité farouche des Etats-Unis

LE 1^{er} JUILLET entre en vigueur le traité qui dote la communauté internationale d'un tribunal pénal permanent compétent pour juger les auteurs des crimes internationaux les plus graves : crime de génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre. C'est une date historique, et un beau motif de satisfaction pour les militants des droits de l'homme qui, pendant des années, ont porté ce projet à bout de bras : cette Cour, qui apparaissait-il y a dix ans encore comme une utopie de doux rêveurs, va exister d'ici quelques mois, lorsque auront été désignés le procureur, les juges et les autres personnels nécessaires à son fonctionnement. La date du 1^{er} juillet marque le début de sa compétence dans le temps : les crimes qui seraient commis à partir de cette date pourront lui être soumis s'ils entrent dans le champ de sa juridiction.

Mais si la date est historique, la bataille est bien loin d'être terminée et les ONG en sont les premières conscientes. La juridiction de la CPI ne peut en effet s'exercer (à l'exception d'une saisine par le Conseil de sécurité) que si le pays où se sont produits les faits criminels a adhéré au traité ou si l'auteur présumé des crimes est le ressortissant d'un pays adhérent. Le but ne sera donc atteint que quand la Cour

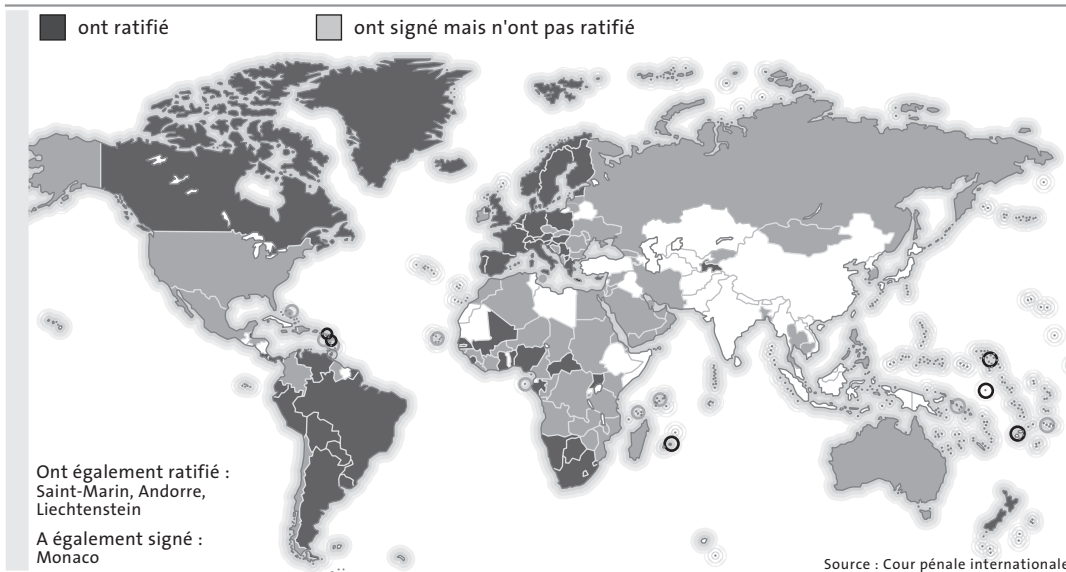
aura accédé à un semblant d'universalité et bien du chemin reste à parcourir, si l'on examine la liste des pays qui ont ratifié le traité, à ce jour au nombre de soixante-treize.

IMPULSION EUROPÉENNE

La géographie de la CPI est pour l'instant à forte dominante européenne (trente-trois pays européens sont parties au traité), parce que l'impulsion pour faire aboutir le traité est, dans une large mesure, venue de l'Europe occidentale. Or ce n'est a priori pas l'Europe qui a le plus besoin de la Cour, sauf à envisager une réédition de déchirements semblables à ceux qu'ont connus les Balkans pendant la dernière décennie. Quant à la Russie, elle a signé le traité mais ne l'a pas ratifié et nul n'espère qu'elle le fera avant que soit réglé le conflit en Tchétchénie.

L'Afrique est honorablement représentée parmi les pays adhérents, ce qui traduit à la fois l'important travail mené par les ONG ces dernières années, en Afrique de l'Ouest notamment, le désir de certains dirigeants africains de s'adapter aux normes internationales les plus avancées, mais aussi le souci de certains de chercher protection auprès de la CPI. Le fait, par exemple, que la République démocratique du Congo (RDC) ait adhéré au

PAYS AYANT SIGNÉ OU RATIFIÉ LE TRAITÉ DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE



traité lui permettrait, le cas échéant, de poursuivre devant la Cour internationale des responsables politiques et militaires étrangers dont les troupes se livreraient à des exactions en RDC. Reste que seize pays adhérents sur quarante-trois Etats africains, c'est encore trop peu.

L'Amérique latine est assez bien représentée, par des pays qui sont sortis des années noires des dictatures, mais qui ne sont pas tous à l'abri du crime à grande échelle. La Colombie - pays dont on imagine qu'il pourrait, malheureusement, alimenter la Cour en dossiers - n'a pas encore déposé ses instruments de ratification, bien que le président Pastrana ait promulgué, début juin, la loi d'adaptation du code pénal qui était le préalable nécessaire.

L'Asie brille par son absence, hormis le Cambodge, la Mongolie et, en Asie centrale, le Tadjikistan. Un seul Etat arabe, la Jordanie, a ratifié le traité, même si plusieurs autres l'ont signé. Israël s'aligne sur les

Etats-Unis ; il avait signé le traité dans la foulée de Bill Clinton, mais refuse de le ratifier aujourd'hui.

Enfin l'administration Bush a non seulement fait savoir que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de ratifier le traité, mais elle a engagé, sous la pression de l'aile dure de la droite parlementaire, une guerre ouverte contre l'institution internationale. Même s'il est peu probable que la Cour, quand elle sera opérationnelle, ait à souffrir de chômage technique, cette hostilité que lui vouent désormais les Etats-Unis risque de ralentir encore le laborieux processus des ratifications : les Etats réticents y puiseront un puissant encouragement à ne pas se hâter.

Cette guerre américaine connaît aujourd'hui un épisode aigu, témoignant que le souci des Etats-Unis n'est pas uniquement de protéger leurs soldats de la justice internationale, mais surtout d'affaiblir d'emblée la CPI, qui semble les gêner pour d'autres raisons. Ils redoutent en fait que la justice internationale

puisse un jour ou l'autre compliquer ou contrarier leur gestion des affaires internationales.

MENACES DES ETATS-UNIS

Une négociation extrêmement dure est en cours au Conseil de sécurité où les Etats-Unis, bien que totalement isolés, menacent de rétorsion à l'ONU si les autres pays membres ne se plient pas à leurs exigences. Ils demandent au Conseil de décréter l'immunité par rapport à la CPI pour tous les personnels des forces de maintien de la paix sous mandat de l'ONU. Une telle décision porterait atteinte au

statut de la CPI, qui ne reconnaît aucune immunité. Si, comme le réclament les Etats-Unis, elle prenait la forme d'une résolution du Conseil de sécurité, elle serait un précédent juridiquement très fort dont la Cour aurait du mal à se remettre. Seuls contre quatorze lors du débat de vendredi, les Américains menacent d'opposer leur veto au renouvellement du mandat des forces internationales déployées en Bosnie, qui arrive à expiration le 1^{er} juillet, le jour même de l'entrée en vigueur de la CPI. Front-ils jusqu'à assumer la responsabilité politique lourde d'un retrait général des forces de Bosnie ? Les autres membres du Conseil front-ils jusqu'à les acculer à ce choix ? La France, vendredi, tenait bon sur « la défense de l'intégrité du statut de la CPI », tout en cherchant une porte de sortie pour les Américains.

Cette bagarre au Conseil de sécurité éclipse quelque peu le rappel de l'énorme travail qui a abouti à la création de la Cour, dû pour une large part aux ONG dont plus de mille se sont regroupées en une coalition pour la CPI et qui ont accompagné de bout en bout les négociations, entraînant les gouvernements, leur fournissant des idées et l'expertise de leurs juristes. Du moins le conflit actuel démontre-t-il, par sa dureté même, qu'on est sorti de l'utopie et que la Cour est bel et bien devenue une très sérieuse affaire.

Claire Tréan

Un barreau d'avocats, « troisième pilier »

A l'issue de plus de deux années de débat, 350 représentants originaires de 48 pays ont créé, le 15 juin 2002 à Montréal, le Barreau pénal international (BPI), association de droit néerlandais, constituée d'une assemblée générale et d'un Conseil de quarante-deux membres (dont des représentants de barreaux de tous les continents et d'ONG). Dans un entretien diffusé sur le site Internet spécialisé *Diplomatie judiciaire*, Elise Groulx, présidente de l'association internationale des avocats de la défense et maître d'œuvre du BPI, a salué la naissance « d'une communauté juridique internationale ».

Le BPI se définit comme « le troisième pilier » de la Cour pénale internationale. Les participants à la conférence de Montréal ont souligné que le besoin d'une telle association a été renforcé par les suites des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. « Qu'il ne soit jamais dit qu'un inculpé s'est présenté devant la Cour pénale internationale sans être représenté par un avocat », a déclaré Nancy Hollander, une avocate américaine, expliquant les buts de l'association.

La « guerre idéologique » des Américains au Conseil de sécurité de l'ONU

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

En menaçant de mettre leur veto à la création, ou à la prolongation, des mandats de toutes les opérations de maintien de la paix des Nations unies, les Etats-Unis ont lancé ce que certains qualifient à New York de véritable « djihad idéologique » contre la Cour pénale internationale.

La première application concrète de cette guerre idéologique est un projet de résolution présenté au Conseil de sécurité de l'ONU par les Etats-Unis, demandant que les ressortissants de « tous les Etats non parties au statut de la Cour » ne puis-

sent pas être traduits devant la justice internationale. Proposition « inacceptable » pour quatorze des quinze pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU qui se sont exprimés « sans ambiguïté », vendredi 28 juin, contre le projet américain.

La première victime de la volonté de l'administration républicaine de saper les pouvoirs de la Cour est le mandat de la mission de l'ONU en Bosnie-Herzégovine qui arrive à échéance dimanche à minuit, heure de New York. Les Américains menaçaient encore, vendredi soir, de mettre leur veto à la prolongation du mandat de cette force si leurs propositions ne sont pas acceptées. Un tel veto signifierait la fin immédiate de la mission en Bosnie (Minubh), essentiellement chargée de la formation de la police et du maintien de l'ordre en Bosnie et qui comprend 3 000 personnes appartenant à une quarantaine de nations, dont 46 ressortissants américains. Elle pourrait signifier aussi, comme le conseiller juridique de l'ONU en a averti le Conseil vendredi, la fin de l'opération menée par l'OTAN dans la région, qui mobilise 17 000 soldats, dont 2 500 Américains.

QUITTER LES BALKANS ?

Parlant sous couvert de l'anonymat, plusieurs diplomates membres du Conseil de sécurité se demandaient si les « véritables motifs » de l'attitude américaine n'étaient pas le désir « de certains au Pentagone de retirer toutes les troupes américaines des Balkans ». En même temps conscients de la position difficile dans laquelle se trouvent les diplomates américains à l'ONU, les Européens ont tenté de « réconcilier l'inconciliable » et de trouver un compromis permettant de gérer les préoccupations américaines sans pour autant placer les soixante-treize pays qui ont ratifié le statut en oppo-

sition avec leurs obligations juridiques et politiques envers la CPI. Sur la base d'une idée russe, la France et la Grande-Bretagne ont présenté leur propre projet de résolution.

Dans la mesure où la problématique américaine est générale, le texte européen est générique et « pour ne pas créer de précédent », il ne fait pas allusion à une mission spécifique. Il évoque en revanche l'article 16 du statut de Rome établissant la CPI, qui permet au Conseil de sécurité de demander à la Cour de suspendre certaines enquêtes ou poursuites pendant une période de douze mois renouvelable. Ce projet de résolution a été rejeté par les Américains, lors des consultations vendredi soir au Conseil de sécurité. Lors du débat, le secrétaire gé-

ral adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix a décrit en termes « forts et apocalyptiques », selon un participant, les conséquences d'un arrêt brutal dès lundi matin du mandat de l'ONU en Bosnie. Sortant de la réunion à huis clos du Conseil, vendredi soir, le représentant adjoint des Etats-Unis à l'ONU a déclaré : « Nous n'avons rien résolu, nos inquiétudes subsistent, elles n'ont pas été entendues. » Le Conseil devrait reprendre ses consultations dimanche soir. Un scénario possible serait, selon certains, un accord sur une « prolongation technique » de dix à quinze jours du mandat des forces en Bosnie, qui permettrait la poursuite des discussions.

Afsané Bassir Pour

Israël s'inquiète et met en cause l'« impartialité » de la CPI

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Israël a signé en décembre 2000, en y faisant figurer des réserves, le traité créant la Cour pénale internationale ; mais la ratification par ce pays n'est pas pour demain. De par son histoire et surtout sa création douloureuse au lendemain du génocide perpétré en Europe, l'Etat juif n'a théoriquement rien à redire à une démarche qui vise à mettre un terme aux impunités constatées par le passé. Dans la pratique, les autorités israéliennes se sont cependant très vite inquiétées d'une disposition qui pourrait les placer dans une situation périlleuse parce qu'elle met en accusation leur politique de colonisation des territoires palestiniens.

Une note du ministère des affaires étrangères stigmatise ainsi l'introduction dans le statut, parmi les crimes de guerre relevant de la

compétence de la Cour, du « transfert, directement ou indirectement, par la puissance occupante d'une partie de sa population civile dans le territoire qu'elle occupe ».

Même si la politique officielle du gouvernement israélien n'est pas de créer de nouvelles colonies en Cisjordanie et à Gaza, mais d'assurer la « croissance naturelle » des implantations existantes, il ne fait aucun doute qu'Israël s'il avait ratifié le traité tomberait immédiatement sous le coup de cette loi.

Les incitations financières, le soutien de l'Etat, assuré par la présence de l'armée ou par le développement constant de coûteuses infrastructures, y compris au profit de points de colonisation jugés « illégaux » par les autorités israéliennes, fournissent en effet d'innombrables angles d'attaque.

La colonisation de territoires occupés a beau ne pas être une

exclusivité israélienne, le ministère des affaires étrangères, qui attribue cette disposition du statut de la CPI « à la pression d'Etats arabes », assure qu'elle a pour cible unique Israël. Il y voit la preuve d'une « politisation » de la Cour qui lui permet de douter a priori de son « impartialité ». Pour le gouvernement israélien, seules d'éventuelles négociations bilatérales avec les Palestiniens doivent en effet permettre de régler cette question.

EFFETS INDIRECTS

Israël se méfie des institutions internationales. Après les combats violents qui s'étaient déroulés dans le camp de réfugiés palestiniens de Jénine au cours de l'opération « Mur de protection », en avril, les autorités israéliennes ont ainsi promptement refusé la venue d'une commission des Nations unies chargée d'établir les faits, après en avoir

dans un premier temps accepté le principe. Elles se sont rangées aux avis alarmistes de conseillers juridiques, de peur de se trouver dans une position d'accusés.

Même si les poursuites engagées devant la justice belge contre le premier ministre israélien, Ariel Sharon, pour les massacres de Sabra et Chatila au Liban ont été abandonnées le 26 juin, Israël redoute que d'autres procédures similaires puissent être intentées à l'avenir contre des responsables militaires ou politiques. Les mesures punitives évoquées aujourd'hui contre les familles de kamikazes palestiniens font ainsi l'objet d'études juridiques approfondies, ce qui est interprété par des spécialistes israéliens du droit comme l'un des effets indirects de la Cour pénale internationale.

Gilles Paris

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans
Et une gamme spéciale de literie pour dos sensibles.

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7/17
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

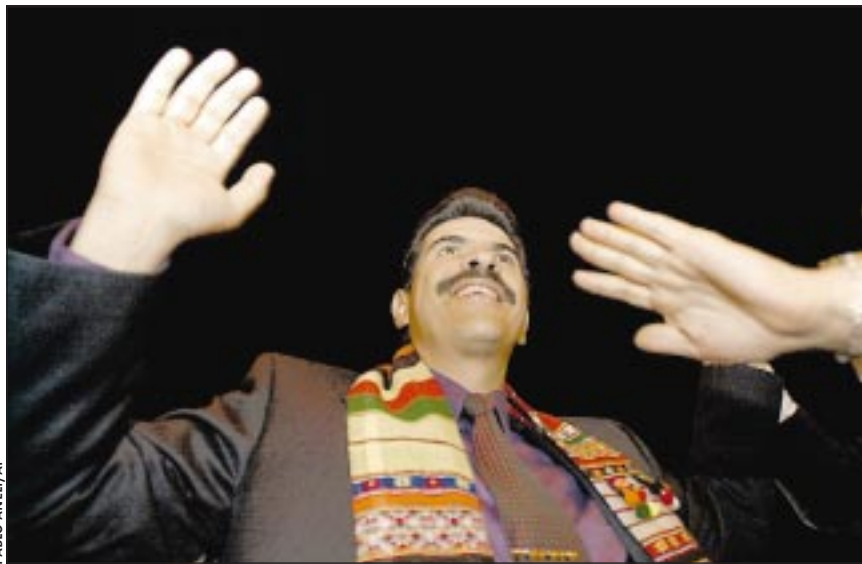
Le populiste Manfred Reyes Villa part favori de l'élection présidentielle en Bolivie

Onze candidats se présentent dimanche. Le « Fujimori bolivien » recueille 29 % des intentions de vote, loin devant les deux anciens présidents, Gonzalo Sanchez de Lozada et Jaime Paz Zamora

ONZE CANDIDATS ambitionnent, dimanche 30 juin, lors des élections générales, d'être élus à la présidence de la République de Bolivie, un pays de huit millions d'habitants et l'un des plus pauvres du continent américain. L'élection précédente, en 1997, présentait un attrait insolite avec la présence d'un candidat de la droite alors favori (puis élu), le général Hugo Banzer, qui avait dirigé le petit pays andin (1971-1978) à la suite d'un coup d'Etat et qui était activement soutenu par le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), fondé en 1971 pour lutter très précisément contre l'ancien dictateur.

L'élection de dimanche n'offre plus cette dimension singulière, mais, au cours de la campagne électorale, un candidat inconnu sur le plan national a émergé. Qualifié d'« imprévisible », par les modérés ou de « Fujimori bolivien », en référence à l'ancien président péruvien, Manfred Reyes Villa s'est imposé avec des discours et des arguments dignes d'un populiste de droite. Agé de 47 ans, ancien militaire (capitaine de l'armée de terre) et ancien maire de la troisième ville du pays, Cochabamba, il a multiplié les promesses et les discours flattant le nationalisme des Boliviens.

Les analystes politiques comme Raul Prada parlent de « *néo-populisme* » pour le caractériser, lui et son parti, la Nouvelle Force républicaine (NFR). Ils expliquent que Manfred Reyes Villa « *n'incarne en rien une alternative de gouvernement ou un quelconque changement de politique* » par rapport à ce qui a précédé en Bolivie, mais représente un recentrage sur une conception nationaliste de l'économie. Ils s'appuient sur le fait que, en tant que maire de Cochabamba, Manfred Reyes Villa a fait « *preuve d'un grand pragmatisme* ».



Manfred Reyes Villa (photo), en campagne dans la capitale, La Paz. Le « Fujimori bolivien », leader populiste de la Nouvelle Force républicaine (NFR), a multiplié les promesses et les discours flattant le nationalisme des Boliviens.

Après avoir quitté la mairie, il a capitalisé politiquement sa bonne image locale en créant le NFR, qui, à la différence des autres grands partis, tient plus du simple rassemblement de membres dissidents de ces mêmes partis, attirés par l'éventualité d'une conquête politique.

En fait, le candidat populiste a prospéré sur les décombres du parti qui avait porté le général Hugo Banzer (décédé en mai) à la présidence, l'Action démocratique nationaliste (ADN). A la différence de ce qui s'est assés lors du scrutin de 1997, le parti de l'ancien général serait balayé, dimanche, et son candidat, Ronald Mac Lean, arriverait en sixième position, avec 4 % des suffrages (contre 22,3 % en 1997).

Cet effondrement, qui s'explique par la situation économique désastreuse d'un pays dont plus de 60 % de la population, comme en 1997, vit dans l'extrême pauvreté, a profité à Manfred Reyes Villa, qui n'a pas annoncé de projet ou de mesures spécifiques, au-delà de généralités et de vagues promesses. En ce sens, les propositions du NFR et de son candidat « *ne constituent pas une transformation à long terme du pays, mais une simple posture électoraliste* », expliquent les analystes.

Manfred Reyes Villa est « *le moins mauvais ou le moindre mal* » pour les Boliviens, qui, depuis 1982, ont mis fin à la succession des coups d'Etat et se sont engagés dans une politique libérale d'ouverture, marquée par des privatisations massives et le déclin progressif des contre-pouvoirs – né de la révolution de 1952 – comme la puissante Confédération des ouvriers de Bolivie (COB), qui a perdu toute son influence, au point de laisser la place à de multiples mouvements de contestation sociale (enseignants, employés municipaux, *cocaleros*, etc.).

DÉCLIN DES CONTRE-POUVOIRS

Raul Padra soutient que, « *comme partout ailleurs, mais encore plus en Bolivie* », le système politique oblige à produire de nouvelles têtes qui, en fait, demeurent parfaitement identiques, dans leurs projets comme dans leurs réalisations, à celles qui ont précédé. Manfred Reyes Villa séduit un peu plus que les autres, avec 29 % des intentions de vote, parce que les Boliviens sont lassés des autres candidats et en particulier des deux anciens présidents qui sollicitent un nouveau mandat : le libéral Gonzalo Sanchez de Lozada (1992-1997), du Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR), en deuxième position dans les sondages (19 %), et la figure historique du MIR, le social-démocrate Jaime Paz Zamora (1987-1992), qui arrive en troisième position (16 %). Ce dernier paie le prix de son soutien à Hugo Banzer et à son vice-président, Jaime Jorge Fernando Quiroga, qui lui a succédé. En plus, il subit le contrecoup de la percée du candidat d'extrême gauche, le leader du Mouvement pour le socialisme (MAS), porte-parole des *cocaleros* (paysans de la coca), Evo Morales, qui obtiendrait 11 % des suffrages.

En fait, selon diverses enquêtes,

Manfred Reyes Villa est « *le moins mauvais ou le moindre mal* » pour les Boliviens, qui, depuis 1982, ont mis fin à la succession des coups d'Etat et se sont engagés dans une politique libérale d'ouverture, marquée par des privatisations massives et le déclin progressif des contre-pouvoirs – né de la révolution de 1952 – comme la puissante Confédération des ouvriers de Bolivie (COB), qui a perdu toute son influence, au point de laisser la place à de multiples mouvements de contestation sociale (enseignants, employés municipaux, *cocaleros*, etc.).

La complexité de la loi électorale bolivienne étant ce qu'elle est, rien n'indique que, si Manfred Reyes Villa arrive en tête au premier tour, il sera élu au second, faute d'obtenir la majorité absolue. Le deuxième tour (indirect), le 6 août, se jouera au Congrès et son issue dépendra du jeu des alliances entre les candidats. Dans cette perspective, Gonzalo Sanchez de Lozada et Jaime Paz Zamora, des ennemis historiques qui, depuis vingt ans, s'entre-déchirent, ont déjà engagé des négociations pour conclure un accord électoral. Leur alliance créerait une dynamique que le populiste Manfred Reyes Villa ne pourrait déjouer qu'en s'alliant impérieusement avec le candidat de l'extrême gauche, Evo Morales. Cette hypothèse est peu plausible : le candidat des *cocaleros* ayant assuré qu'il n'appuierait jamais un candidat « *libéral ou bourgeois* ». Mais elle n'est pas à exclure dans le contexte politique bolivien.

Alain Abellard

La Cour suprême américaine valide un financement public de l'enseignement privé

M. Bush avait plaidé pour cette réforme

WASHINGTON

de notre correspondant

La question de la laïcité n'est pas moins sensible aux Etats-Unis qu'en France. L'Amérique croit en Dieu – la formule correspondant à « *Vive la France* » est « *Que Dieu bénisse l'Amérique !* » –, mais sa Constitution interdit toute religion officielle, et la séparation de l'Eglise et de l'Etat est un principe intangible. Au nom de ce principe, la justice s'est toujours opposée au financement public d'écoles confessionnelles, lequel est admis, en France, à certaines conditions.

Depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis que l'enseignement primaire et secondaire public s'enfoncé dans la crise, les républicains mettent en cause cette règle. Ils font observer que les parents qui en ont les moyens envoient leurs enfants dans des écoles privées, tandis que les familles pauvres n'ont pas le choix. Pendant la campagne électorale 2000, George W. Bush avait pris position en faveur d'un système de bons, allocations qui seraient versées aux parents afin qu'ils paient la scolarité de leurs enfants dans le public ou dans le privé. La réforme scolaire adoptée par le Congrès au début de l'année a évité d'aborder directement le sujet, à cause du doute qui existait alors sur la constitutionnalité d'une telle méthode.

La Cour suprême a tranché le débat, jeudi 27 juin, en déclarant, par cinq voix contre quatre, que les bons de scolarité n'enfreignent pas le premier amendement constitutionnel, bannissant toute législation ayant pour objet ou pour effet « *d'instituer une religion* ». La Cour était saisie d'un différend qui opposait la National Education Association – syndicat des enseignants du public – à la ville de Cleveland (Ohio), qui a mis en place un système de bons.

La Cour a jugé ce système recevable parce qu'il offre, selon le président de la Cour suprême, William Rehnquist, auteur de la décision, « *un vrai choix privé* ». 96 % des enfants de Cleveland bénéficiant de ces bons sont scolarisés dans des établissements confessionnels. Mais la Cour estime que cette situation résulte du choix des parents, et non d'une décision de la puissance publique.

LE SERMENT D'ALLÉGEANCE

Clarence Thomas, le seul Noir siégeant à la Cour, a rédigé un texte dans lequel il explique sa position. « *Aujourd'hui, nombre des écoles de nos centres-villes refusent l'émancipation aux élèves des minorités* », écrit-il. Les quartiers en difficulté, aux Etats-Unis, ne sont pas ceux des périphéries, mais ceux de l'intérieur des villes. Cependant, l'opinion publique reste hostile au système des bons, rejeté chaque fois qu'il a été soumis à référendum, par exemple en Californie. La majorité des Américains pensent que ce procédé ne peut qu'affaiblir l'école publique.

La laïcité est l'enjeu d'un autre débat, provoqué par une décision d'une cour d'appel de Californie. Cette cour a déclaré que le serment d'allégeance, que les enseignants font réciter aux élèves dans de nombreuses écoles, est contraire à la Constitution. Depuis 1954, ce texte comporte les mots « *devant Dieu* », ajoutés au texte d'origine, qui date de 1892, au terme d'une campagne menée par une association catholique. M. Bush a déclaré cet arrêt « *ridicule* », et le chef de l'opposition démocrate, le sénateur Thomas Daschle, l'a qualifié de « *dingue* ». Les magistrats qui ont rendu cet arrêt ont décidé de le suspendre jusqu'à la décision de la Cour suprême.

Patrick Jarreau

Un système électoral aux modalités complexes

● **4,2 millions de Boliviens**, sur une population de 8 millions, sont convoqués, dimanche 30 juin, pour des élections générales aux modalités complexes. Le premier tour de l'élection présidentielle s'effectue au suffrage direct ; si aucun candidat ne recueille la majorité plus une voix des votes, le second tour, le 6 août, est un scrutin indirect auquel participeront les députés (130) et les sénateurs (27), qui seront désignés dimanche.

● **Les députés sont élus** pour une moitié à la proportionnelle

intégrale nationale et pour l'autre au scrutin uninominal à un tour par circonscription. Le nombre de députés élus dans chacun des neuf départements au suffrage uninominal est proportionnel à la population de ces derniers.

● **Chaque département**, quelle que soit sa population, est représenté par trois sénateurs. Le parti qui arrive en tête au scrutin à un tour dans un département obtient deux sièges de sénateurs, et celui qui est deuxième un siège.

Kaboul renaît dans l'anarchie la plus totale

KABOUL

de notre envoyée spéciale

N'étaient les nids-de-poule qui parsèment les rues, les feux de signalisation encore très erratiques,

REPORTAGE

La population s'agrandit, les prix flambent, le luxe côtoie la misère

Kaboul aux heures de pointe ressemblerait à n'importe quelle capitale congestionnée. Les 4x4 flambant neufs des organisations internationales ou des nouvelles autorités, dont la particularité est de n'avoir pas de plaques d'immatriculation mais des vitres noires, disputent le passage aux nombreux taxis jaunes et blancs et aux cyclistes qui zigzaguent entre tous. Depuis la chute des talibans, la population de Kaboul n'a fait que grossir et la ville, qui avait déjà du mal à affronter l'afflux des déplacés de la guerre, s'agrandit dans l'anarchie la plus totale.

Partout, les propriétaires alléchés par une demande de logements très supérieure à l'offre reconstruisent, retapent leurs maisons dans l'espoir d'attirer les nouveaux venus. Dans les quartiers chics du centre, les étrangers sont de loin les plus recherchés. Alors qu'avant le 11 septembre on ne comptait guère plus de deux cents étrangers dans la capitale afghane, leur nombre atteint aujourd'hui plusieurs milliers, dont quatre cents pour les seules Nations unies. Vingt-cinq ambassades ont ouvert à Kaboul et s'étoffent peu à peu. Dans ces conditions, la loi de la jungle règne dans l'immobilier où nul n'est jamais sûr de signer avec le vrai propriétaire.

Alors que l'électricité demeure rare et l'eau encore plus, Kaboul est devenue une ville particulièrement chère. « *Je payais ma maison 600 dollars* », raconte le chef d'une agence humanitaire. « *Le propriétaire est venu m'en réclamer 8 000 et, devant mon refus, une ambassade l'a prise à 12 000* », dit-il. Les prix s'envolent sans retenue. Outre les agences de l'ONU qui se sont transportées d'Islamabad à Kaboul, soixante-quatre nouvelles organisations non gouvernementales (ONG) se sont inscrites auprès du ministère du plan, portant à plus de cent cinquante le nombre d'ONG étrangères à Kaboul.

Même dans les quartiers les plus défavorisés, la hausse des loyers a frappé. A Datche Bachi, un secteur de ruines sans eau et sans électricité, à l'ouest de Kaboul, une maison de trois petites pièces se loue environ 100 dollars par mois, une fortune pour la majorité des gens d'ici. « *Quand les talibans étaient là, les propriétaires nous suppliaient d'habiter leur maison pour la garder* », raconte Nourou, un travailleur journalier. « *Maintenant ils reviennent et nous jettent dehors* », dit-il. « *Aujourd'hui, quatre à cinq familles se partagent une maison et les propriétaires veulent un an de loyer d'avance...* », raconte Mohammad Ali, qui tient une petite agence immobilière dans

ce quartier. Cet afflux de population alimente une animation permanente dans les rues, où des dizaines de magasins se sont ouverts. Ahmad Zia se réjouit d'avoir inauguré son échoppe de matériel sanitaire, il y a trois mois.

50 % DE PAUVRES

« *La paix arrive. Les gens reviennent pour reconstruire leurs maisons, ça marche* », dit-il en montrant ses robinets ou lavabos importés d'Allemagne, d'Italie, du Pakistan, d'Iran. Neuf boutiques ont ouvert dans sa rue pour répondre à la demande. Salah Mohammad fait désormais travailler cinq personnes dans son magasin-atelier de meubles. « *Les étrangers, mais surtout les riches Afghans de retour à Kaboul, achètent* », dit-il. Naim Baralai expose tous les derniers modèles de 4x4 importés du Japon, via Dubaï. « *30 000 dollars pour le bas de gamme, 65 000 pour le luxe* », précise-t-il. Comme d'autres, il aurait presque du mal à faire face à la demande. Du temps des talibans, il prétend avoir vendu une voiture en six mois. Il en vend maintenant entre six et dix par mois.

Chicken Street, la rue des marchands de tapis et prétendues antiquités, ne désemplit pas. Les Jeeps de l'ISAF (Force internationale d'assistance à la sécurité) déversent les soldats casqués et armés qui y achètent leurs cadeaux. Humanitaires et agents de l'ONU font de même à la grande joie des commerçants. « *En vingt-cinq ans, je n'ai jamais fait autant d'affaires* », affirme Haji Samad, en sirotant son énième thé vert. A intervalles réguliers et pour

tenir compte du roulement des troupes, Haji emporte ses tapis et bijoux à l'état-major de l'ISAF ou sur la base de Bagram, siège des troupes de la coalition contre le terrorisme. Les supermarchés de luxe n'ont rien à envier à ce que l'on peut trouver à Dubaï, ce paradis de la consommation, d'où viennent la plupart des produits haut de gamme vendus à Kaboul. Les étrangers se bousculent à Arash Vidéo, qui a une impressionnante collection de films américains. Arash, qui a passé les années des talibans à Karachi, a acheté son stock avec l'argent de ses frères installés à l'étranger.

Cette frénésie ne touche qu'une infime minorité de la population, mais elle a entraîné une hausse du coût de la vie d'environ 20 % et d'au moins 10 % pour la nourriture, une hausse insupportable pour beaucoup. Car la renaissance de Kaboul a pour l'instant peu d'impact sur l'immense majorité de la population, considérée pour 50 % environ par l'ONU comme « *pauvre* », c'est-à-dire incapable de se procurer trois fois par jour l'équivalent d'un pain, d'une tomate et d'un oignon. Selon des statistiques du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui a mis en place un important plan afin d'employer les plus défavorisés à des travaux d'intérêt commun, 800 000 Kaboulois ont un revenu mensuel moyen inférieur à 20 dollars. Aujourd'hui, beaucoup plus que sous les talibans, la disproportion des niveaux de vie s'étale aux yeux de tous.

Françoise Chipaux

SCIENCE & VIE

Nouvelle formule

Enquête sur les dimensions cachées de l'Univers.



Et aussi

Preuve à l'appui : la vérité sur l'effet placebo
Alerte : les maladies infectieuses, un grand défi pour le 21^{ème} siècle
En pratique : l'ampli numérique révolutionne l'écoute musicale

En vente chez tous les marchands de journaux

En Italie, le leader syndical Sergio Cofferati est au centre d'une violente polémique

Des lettres de Marco Biagi, assassiné, sont publiées



Sergio Cofferati, leader de la CGIL – le plus important des syndicats italiens –, vendredi 28 juin, lors d'une conférence de presse au siège de la confédération. Le leader syndical, bête noire de Silvio Berlusconi, est aujourd'hui l'objet de graves accusations à propos de l'assassinat, en mars, du conseiller du gouvernement Marco Biagi.

ROME

de notre correspondante

La publication de lettres écrites par Marco Biagi, le conseiller social du gouvernement assassiné par des inconnus se réclamant des Brigades rouges le 19 mars à Bologne, a relancé en Italie l'affrontement entre la majorité au pouvoir et le plus important des syndicats italiens, la confédération CGIL, proche de l'opposition de centre gauche.

Dans quatre lettres et un e-mail ? dont une copie sur disquette est mystérieusement arrivée à la rédaction d'une feuille locale anti-globalisation et a été rendue publique par le quotidien *La Repubblica*, vendredi 28 juin, le professeur Biagi reprochait peu avant son assassinat au leader de

Heures de grève en hausse de 685 %

L'Italie a connu une véritable explosion des mouvements grèves au cours des cinq premiers mois de l'année, avec une hausse de 685% des heures perdues par rapport à la même période de l'année dernière, a indiqué vendredi 28 juin, l'Institut national des statistiques (Istat). Selon des données provisoires, 22,1 millions d'heures de travail ont été perdues de janvier à mai 2002. L'Istat dit, à mots couverts, que la politique sociale du gouvernement de droite de Silvio Berlusconi, contestée par les syndicats, est à l'origine de cette croissance vertigineuse des mouvements sociaux.

L'Institut souligne en effet que « le nombre élevé d'heures (perdues) est dû à 91,8% à des différends étrangers aux relations de travail » au sein d'une entreprise entre sa direction et les employés.

la CGIL, Sergio Cofferati, de vouloir le « criminaliser ». « Je ne voudrais pas que les menaces de Cofferati à mon encontre soient instrumentalisées par un criminel », écrit l'économiste dans l'un de ces courriers.

POPULARITÉ INDÉNIFIABLE

La confédération a aussitôt dénoncé une « campagne de calomnie en cours » pour la déstabiliser. Elle a annoncé son intention de saisir la justice et exigé des explications devant le Parlement. L'accusation portée par ces lettres revient à faire de M. Cofferati un inspirateur indirect du crime. Ces documents inédits apparaissent après des semaines d'autres attaques virulentes contre le leader syndical, bête noire de Silvio Berlusconi, qui a orchestré la résistance syndicale contre la réforme du droit de licenciement. Critiqué par les leaders des deux autres confédérations, la CSIL et l'UIL, qui négocient avec le gouvernement, jaloux par certains de ses amis politiques de gauche qui voient en lui un rival, Sergio Cofferati, qui quitte ses fonctions à la CGIL le 8 juillet, jouit dans la péninsule d'une indéniable popularité, même dans les rangs de la nouvelle contestation des intellectuels.

Le 23 mars, quelques jours après l'assassinat qui avait soulevé une grande émotion, la CGIL avait réussi à mobiliser trois millions de

manifestants à Rome contre les projets du gouvernement, du jamais vu depuis la Libération. Le 16 avril, ayant réussi à convaincre ses collègues de la CSIL et de l'UIL, il avait en leur compagnie appelé à une grève qui fut massivement suivie. Depuis, il n'a cessé d'être la cible de plusieurs ministres, celui du travail, Roberto Maroni, dont Marco Biagi était l'un des conseillers pour la réforme du marché du travail, ceux de l'intérieur, Claudio Scajola, et des relations avec le Parlement, Carlo Giovanardi. Le fait de lutter contre la réforme du marché du travail fait quasiment figure, pour eux, de délit d'opinion, et dans certains commentaires publiés par la presse, est diabolisé comme une action criminelle, aux frontières du terrorisme.

Après la publication des lettres de M. Biagi, le gouvernement s'est gardé d'en rajouter. « Sergio Cofferati porte la responsabilité d'entretenir un affrontement social dur et injustifié pour des raisons politiques (...) mais cela n'autorise personne à le criminaliser », a déclaré le vice-président du Conseil, Gianfranco Fini, président de l'Alliance nationale (droite nationale). La prudence est en effet de rigueur : trop de questions se posent après ces révélations tardives.

La presse italienne en fait largement état samedi 29 juin. Qui a envoyé ces documents à la rédaction anti-globalisation ? Qui est la personne, jugée « digne de foi » par *la Repubblica*, qui rapporta à Marco Biagi les propos qu'il reproche à Sergio Cofferati, et que ce dernier nie avoir jamais tenus ? Pourquoi le parquet de Bologne dispose-t-il d'une version différente d'une des lettres, où le passage citant Cofferati est absent ? Cette missive-là avait été envoyée le 2 juillet par le professeur à Stefano Parisi, le vice-président de la Confindustria, le Medef italien.

Un mois avant, l'escorte qui protégeait Marco Biagi avait été supprimée, et ce dernier réclamait sa restitution, frappant à toutes les portes amies. Enfin pourquoi le parquet n'a-t-il pas déjà entendu le leader de la CGIL ? Pour la famille Biagi, « c'est une affaire aux contours obscurs ». Pour certains commentateurs, « cela sent les manipulations politiques, hélas coutumières par le passé ».

Danielle Rouard

Le Kremlin achève de reprendre le contrôle du géant gazier russe Gazprom

La nouvelle équipe dirigeante est directement issue de l'entourage de Vladimir Poutine. Mais la nécessaire réforme du conglomérat n'a guère progressé depuis un an

MOSCOU

de notre correspondante

Le Kremlin prend les choses en main. Treize mois après la nomination d'Alexei Miller, un proche de Vladimir Poutine, à la tête de Gazprom, un autre membre de l'entourage du président russe, Dmitri Medvedev, a été élu président du conseil d'administration du géant gazier, vendredi 28 juin, lors de l'assemblée générale des actionnaires. Ce geste consacre l'emprise de l'Etat sur la première entreprise du pays, et l'éviction de l'équipe précédente qui tenait les rênes jusque-là.

En revanche, les projets de réforme du secteur gazier restent pour l'instant en suspens. « Vous ne pouvez pas nettoyer le pays sans nettoyer Gazprom », dit un analyste financier. Vladimir Poutine avait surpris en nommant un quasi-inconnu, le 31 mai 2001, comme patron de l'« entreprise poumon » de l'économie russe, détenue à 38 % par l'Etat.

PRODUCTION EN BAISSÉ

Pendant des mois, personne n'a donné cher de l'avenir d'Alexei Miller, 40 ans. L'ancien directeur du port de Saint-Petersbourg a toutefois tenu bon. Son année de service est saluée plutôt positivement dans les milieux économiques et financiers. Un premier objectif a été atteint : ceux qui, pendant dix ans, ont géré l'empire du gaz comme le leur, créant des filiales dont leurs enfants prenaient la tête puis organisant d'opaques transferts d'actifs, ont été écartés.

L'« empereur » Rem Viakhirev, ancien patron écarté en 2001 mais à qui avait été laissée la fonction de président du conseil d'administration, vient de se voir nommé conseiller du premier adjoint du chef de l'administration présiden-

tielle, Dmitri Medvedev. Et ce dernier s'est fait élire, vendredi, à la tête du conseil d'administration de Gazprom.

Expert juridique, M. Medvedev a connu M. Poutine au début des années 1990, lorsqu'ils travaillaient tous deux pour la mairie de Saint-Petersbourg. Gazprom tombe ainsi sous le contrôle des « Pitérskie » (les « gens de Pétersbourg », sa ville natale) que le président promet peu à peu. « Ils auront les mains libres pour mener la réforme, mais on ne sait pas laquelle », note un expert.

Un marché intérieur non rentable

Quel est le prix de revient d'un mètre cube de gaz russe ? L'opacité du groupe Gazprom est telle qu'il est impossible de répondre à cette question. Une chose est sûre, toutefois, pour Stephen O'Sullivan, analyste de la société d'investissement United Financial Group : « Gazprom ne fait pas d'argent avec le prix de vente actuel [sur le marché intérieur] ». Un actionnaire ironise : « Le gaz, on ne le vend pas, on le distribue. »

Selon les milieux financiers, le groupe ne peut devenir rentable que si les prix, sur le marché intérieur, sont multipliés au moins par deux. Une augmentation de 20 % est intervenue en février, une autre, de 15 %, doit entrer en vigueur lundi. Ce qui est déjà beaucoup, étant donné l'impopularité de ces augmentations dans la population russe. Aller plus loin pourrait susciter d'importants mouvements sociaux. Un risque que le gouvernement ne prendra pas, estiment les milieux financiers : les prochaines échéances électorales – les élections législatives de décembre 2003 – sont trop proches. (Corresp.)

Nul ne doute de cette nécessité, dont il est question depuis novembre 2000. Gazprom, qui détient 25 % des réserves mondiales de gaz et rapporte un quart des recettes fiscales du pays, est un géant mal en point. Depuis 1992, la production russe de gaz ne cesse de baisser (641 milliards de m³ en 1992, 512 milliards de m³ en 2001). Les gisements se tarissent, d'énormes investissements sont nécessaires pour en exploiter de nouveaux. Les investisseurs potentiels ne manquent pas, compagnies pétro-

lières russes ou grosses sociétés étrangères. Mais tous restent dans l'expectative.

Car à quoi bon exploiter si on ne peut transporter, et donc commercialiser ? Le transport du gaz reste en effet le monopole de Gazprom, monopole que les producteurs indépendants voudraient voir abolir. L'ultime étape de la réforme de Gazprom consisterait donc à séparer les activités de production de celles du transport. On n'en est pas là. Selon la presse russe, en janvier, M. Miller affirmait à des parlementaires : « Il n'y aura aucune réorga-

nisation de Gazprom ; ni l'Etat ni le gouvernement n'en ont besoin. » Konstantin Simonov, un analyste, explique : « Alexei Miller ne veut pas diviser la compagnie, parce qu'il perdrait le contrôle d'une partie de celle-ci. »

RÉFORME EN PROFONDEUR

« Pour ce qui est de la première étape de la réforme, remplacer l'ancienne équipe et récupérer les actifs disparus, M. Miller a fait beaucoup mieux que ce qu'on pouvait attendre », admet Steven Dacheski, du centre d'analyse Aton. Reste le plus difficile : transformer Gazprom, qui demeure une sorte de « ministère du gaz », en une entreprise rentable.

Criblé de dettes, confronté à la libéralisation du marché en Europe de l'Ouest, bloqué dans son développement tant que la fixation des prix reste le fait de l'Etat, le groupe ne peut s'en sortir, disent les milieux financiers et les libéraux, que par une réforme en profondeur. Or, ajoutent-ils, la réforme, telle qu'elle est engagée actuellement, se limite à une reprise en main du groupe par l'Etat.

Marie-Pierre Subtil

La bataille perdue d'un Américain de Moscou contre l'empire du gaz

MOSCOU

de notre correspondante

William Browder était candidat, mais il n'a pas été élu au conseil d'administration de Gazprom, lors de l'assemblée générale des actionnaires, vendredi 28 juin. Cet Américain de 37 ans, qui vit depuis sept ans en Russie, où il dirige un fonds d'investissement – Hermitage Capital Management –, avait pris la tête d'une croisade contre la société d'audit américaine PricewaterhouseCoopers, qui épluche les comptes du géant gazier depuis 1996. Non seulement cette croisade n'a pas payé, puisque M. Browder n'a pas été élu, mais le conseil d'administration a décidé que Gazprom garderait PricewaterhouseCoopers comme société d'audit.

Les charges que M. Browder a lancées con-

tre le cabinet américain, déjà mis en cause par ailleurs pour ses audits de la Banque centrale russe, sont lourdes. Il l'accuse notamment « d'avoir omis des transactions s'élevant à plusieurs milliards de dollars » entre Gazprom et des sociétés appartenant à des relations familiales des dirigeants du groupe – il s'agissait alors de la précédente équipe, celle de Rem Viakhirev.

TRANSFERTS ILLÉGAUX

En 2001, le cabinet d'audit a travaillé sur les relations entre Gazprom et la compagnie Itera, suspectée de servir de société-écran pour des transferts d'actifs illégaux. Mais il n'a pas réussi à établir si des membres de la direction de Gazprom avaient profité de l'extraordinaire expansion d'Itera. Après la nomi-

nation d'Alexei Miller à la tête de Gazprom, le gouvernement a enquêté sur le sujet et la nouvelle équipe a envisagé de s'adresser à un autre cabinet d'audit. Le conseil d'administration élu vendredi a décidé que Gazprom ne se séparerait pas de PricewaterhouseCoopers. « Ils sont beaucoup moins chers que les autres ; ils ont utilisé cette arme : c'était la seule qu'ils avaient », explique un analyste financier.

Quant à M. Browder, il a remis ses offres de services, qu'il justifiait ainsi : « Mon intérêt [pour le succès de la Russie] est en partie familial ; mon grand-père, Earl Browder, dirigeait le Parti communiste américain jusqu'à ce qu'il soit expulsé par Staline en 1945. »

M.-P. S.

Zone euro : ce qui change au 1^{er} juillet

Fin du change des anciennes devises et harmonisation des règles sur les opérations par carte bancaire

LES JUILLETTISTES qui passent leurs vacances dans un autre pays que le leur, dans la zone euro, n'ont plus à se tracasser le leader de la CGIL ? Pour la famille Biagi, « c'est une affaire aux contours obscurs ». Pour certains commentateurs, « cela sent les manipulations politiques, hélas coutumières par le passé ».

Danielle Rouard

plus être échangées contre des euros, sauf dans les banques centrales nationales de chaque pays.

► **Retraits et paiements** : au 1^{er} juillet 2002 entre en application le règlement européen interdisant désormais aux banques de pratiquer, pour les sommes inférieures à 12 500 euros, des frais différents si on utilise sa carte dans son pays ou dans un autre. Malgré l'entrée en circulation, au 1^{er} janvier 2002, des pièces et des billets en euros dans douze des quinze pays de l'Union (hors Grande-Bretagne, Suède et Danemark), les banques avaient eu un délai de six mois pour harmoniser leurs pratiques transfrontalières.

► **Chèques bancaires** : ils sont exclus de ce règlement et il est fortement déconseillé de les utiliser d'un pays à l'autre, les frais étant exorbitants.

► **Virements** : il faudra attendre le 1^{er} juillet 2003 pour que les frais prélevés pour des virements (jusqu'à 12 500 euros) entre comptes bancaires soient harmonisés pour les opérations nationales et transfrontalières.

► **A compter du 1^{er} janvier 2006** : les dispositions du règlement sur les retraits, paiement par carte et virements seront applicables jusqu'à 50 000 euros.

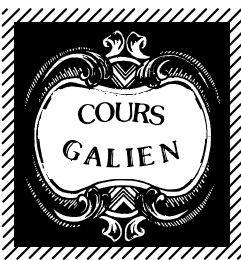
► **Frais bancaires** : le principe de non-discrimination ne veut pas dire gratuité. Les Européens paieront simplement les mêmes frais que ceux exigés par les banques là où ils ont un compte.

Les conditions varient non seulement d'un pays à l'autre, mais d'un établissement à l'autre. En France, certaines banques permettent à leurs clients des retraits gratuits dans certaines conditions. Dans d'autres, comme BNP Paribas ou certains groupes mutualistes, ces opérations sont déjà payantes. Les retraits en France sur des distributeurs concurrents sont ainsi facturés au client au-delà d'un certain nombre d'opérations.

C'est notamment le cas du Crédit agricole du Centre-Est, de caisses du Crédit mutuel situées près des zones frontalières, ou de BNP Paribas. Ce dernier a toutefois conclu des partenariats avec des banques étrangères de la zone euro dans lesquelles les retraits de ses clients seront gratuits, comme Barclays, Bank of America, ou Deutsche Bank. Parallèlement, la banque va rendre payantes, à partir du 1^{er} juillet, certaines opérations effectuées avec la carte « affaires » destinée à sa clientèle de professionnels.

► **Changement à la rentrée** : face à ces nouvelles politiques tarifaires, les banques qui ont opté pour la gratuité pourraient bien s'aligner sur les autres. Car le manque à gagner, pour les établissements financiers, se chiffre en millions d'euros. La Société générale affirme qu'elle maintiendra la gratuité dans la zone euro « au moins cet été », mais précise que « ce ne sera pas éternel ». Même son de cloche au Crédit mutuel, où le problème n'est pas tranché : « On va regarder ce que font les autres et observer ce que le consommateur accepte », explique la banque.

Elsa Conesa



COURS GALIEN

Direction : Docteur JF PONCET

Établissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.

COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr
 Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
 Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
 Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
 St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
 Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
 Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
 Clt Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32
 Strasbourg : Ouverture mi juin 2002 - Tél. 04 78 00 06 20

3^{ème} cycle

MARKETING/COMMERCE

spécialisés en

- E-BUSINESS (MCI)
- B-TO-B (INCI)

Accédez à un réseau relationnel et à des enseignements de haut niveau

Recrutement Bac +4/5, derniers jurys.

Formation d'octobre 2002 à septembre 2003 dont 6 mois de mission en entreprise.
 Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
 laurence.guichard@devinci.fr
 INCI-MCI Pôle Universitaire Léonard de Vinci
 92916 Paris La Défense Cedex

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

Vingt mille opposants manifestent à Belgrade



BELGRADE. Environ 20 000 personnes ont pris part, vendredi 28 juin, à trois manifestations organisées séparément par plusieurs partis d'opposition, dont le Parti socialiste (SPS) de Slobodan Milosevic, pour réclamer des élections anticipées en Serbie. Le SPS a rassemblé, place de la République (photo) – sous le slogan « Contre La Haye, pour des élections » – une dizaine de milliers de personnes venues de toute la Serbie. M. Marjanovic, un ancien premier ministre de Serbie, désigné par M. Milosevic pour exercer en son absence les fonctions de président du SPS, a réclamé la convocation d'élections législatives anticipées « avant le 28 septembre ». Dix mille autres personnes se sont rassemblées devant le Parlement à l'appel de plusieurs partis non-parlementaires, dont le Mouvement serbe du renouveau (SPO) de Vuk Draskovic. Celui-ci a, lui aussi, exigé la convocation d'élections anticipées avant le 15 septembre, faute de quoi, a-t-il ajouté, « nous paralyserons la Serbie ». – (AFP.)

Bataille navale entre les deux Corées : quatre morts, un disparu

SÉOUL. Quatre Sud-Coréens ont été tués, samedi 29 juin, dans un combat naval entre les deux Corées au large de la côte ouest de la péninsule coréenne, selon un porte-parole du ministère sud-coréen de la défense. Un cinquième marin est porté disparu. « Un de nos navires de patrouille a coulé », a-t-il déclaré. Selon la télévision YTN, la bataille navale, sur les lieux de pêche de l'île de Yeonpueong, en mer Jaune, a fait aussi 22 blessés sud-coréens. L'affrontement s'est produit quand deux patrouilleurs nord-coréens, qui escortaient des chalutiers, sont entrés en zone maritime sud-coréenne et ont ouvert le feu. Depuis le début de 2002, les Nord-Coréens ont franchi neuf fois la limite maritime entre les deux pays. Aucun de ces incidents n'avait donné lieu à des tirs. – (AFP.)

Le FMI sur le point de reprendre son aide à l'Argentine

WASHINGTON. Après six mois de blocage, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, vendredi 28 juin, des négociations en vue d'une reprise de l'aide financière à ce pays. Une mission du FMI va se rendre à Buenos Aires et les discussions « se concentreront sur les questions bancaires et financières », selon M. Lavagna, ministre argentin de l'économie, en visite à Washington. Vendredi, le président argentin, Eduardo Duhalde avait exhorté par téléphone Horst Köhler, directeur du FMI, à définir si cet organisme avait « la volonté ou non » d'accorder son aide. Le même jour, M. Duhalde a accusé la police d'avoir mené « une chasse atroce » contre les manifestants lors des protestations du 26 juin dans les faubourgs de Buenos Aires. Deux jeunes manifestants y avaient été tués par balles à bout portant. Vendredi, trois officiers de police de la province de Buenos Aires ont été arrêtés tandis que le chef de la police et son adjoint pour cette province ont démissionné. – (Corresp., AFP.)

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN : l'explosion d'un dépôt d'armes et de munitions à Spin Boldak (Sud)**, dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 juin, a provoqué la mort d'une trentaine de personnes, et en a blessé plus de cinquante autres, selon un bilan provisoire, sans que la cause de l'explosion – accident ou attentat – ait été établie. – (AFP.)

■ **ALGÉRIE : 13 passagers d'un autobus ont été assassinés** et 9 personnes ont été blessées par balles par un groupe armé, vendredi 28 juin, dans la banlieue Est d'Alger, selon l'agence algérienne APS. L'autobus a été mitraillé vers 21 heures par un groupe d'islamistes armés de cinq ou six membres, selon des témoins. Depuis le début de juin, au moins 107 personnes ont été tuées et plus d'une centaine ont été blessées dans des violences en Algérie, d'après un décompte établi à partir de bilans officiels et de la presse. – (AFP.)

■ **CUBA : le Parlement (unicaméral et dont les membres ne sont pas élus) a approuvé à l'unanimité**, mercredi 26 juin, un amendement inscrivant de manière « immuable » le socialisme dans la Constitution. Selon la dissidence, cet amendement n'est en fait qu'une réponse au « Projet Varela », demandant des réformes démocratiques et passé sous silence par le gouvernement. L'ancien président américain Jimmy Carter l'avait évoqué publiquement, lors de son voyage à Cuba, en mai, et avait demandé en vain aux autorités de le publier dans la presse officielle, la seule autorisée.

■ **RUSSIE : une loi attendue sur le service militaire alternatif** a été adoptée, vendredi 28 juin, en troisième lecture par le Parlement russe, mais les conditions imposées aux appelés ont été dénoncées par les libéraux et par l'association des Mères de soldats. La loi prévoit un service alternatif d'une durée de 3 ans et demi alors que le service militaire est d'une durée de 2 ans (3 dans la marine). En outre, celui-ci doit s'effectuer en dehors de la région de résidence de l'appelé. La loi permet également d'envoyer l'appelé souhaitant effectuer un service civil dans un établissement militaire comme un hôpital ou une usine. – (AFP.)

Un projet de référendum controversé au Pakistan

ISLAMABAD. Proposé mercredi 26 juin par le régime militaire, un projet de référendum renforcerait considérablement les pouvoirs du général-président Moucharraf, a réagi, vendredi, la presse pakistanaise. Alors que des élections législatives sont annoncées au Pakistan à l'automne, le gouvernement militaire, en place depuis le coup d'Etat d'octobre 1997, a proposé 28 amendements à la Constitution. Cette révision, si elle est approuvée, « changera énormément le système politique du pays, le pouvoir passant du premier ministre au président », commente la presse. Le général Moucharraf, qui s'était proclamé chef de l'Etat en juin 2001, avait organisé, en avril 2002 un référendum à la régularité contestée qui l'avait reconduit à ce poste pour cinq années supplémentaires. – (AFP.)

A Hébron, l'armée israélienne détruit à l'explosif le quartier général de l'Autorité palestinienne

Quinze Palestiniens, assiégés dans le bâtiment, ont été tués. La plupart des villes de Cisjordanie sont réoccupées et 800 000 personnes vivent sous couvre-feu

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'armée israélienne a fait exploser, dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 juin, le quartier général de la police palestinienne de Hébron. Un nombre indéterminé d'activistes palestiniens s'étaient retranchés dans ce vaste complexe qui domine la plus grande ville palestinienne de Cisjordanie lors de l'entrée de l'armée israélienne dans l'agglomération, mardi matin 25 juin. Quinze d'entre eux ont été tués, a indiqué samedi la radio militaire israélienne. Une vingtaine se seraient rendus. « Des terroristes ont refusé de se constituer prisonniers et c'est alors que l'armée a décidé de détruire de façon contrôlée le bâtiment », a simplement expliqué un porte-parole de l'armée.

Pendant quatre jours, le bâtiment avait été soumis aux tirs ponctuels des blindés et des hélicoptères d'assaut israéliens. Après une tentative de médiation infructueuse menée par un ancien ministre palestinien, vendredi, l'armée israélienne a indiqué avoir disposé deux tonnes d'explosifs à l'intérieur du bâtiment qui a été en partie détruit. Selon des témoins palesti-

niens, des bulldozers géants D-9 ont ensuite rasé les ruines.

La réoccupation de la plupart des villes palestiniennes de Cisjordanie se poursuivait par ailleurs pour le huitième jour consécutif samedi matin. Environ 800 000 Palestiniens vivent désormais au rythme des couvre-feu imposés depuis le début de l'opération « voie fermée » décidée par les autorités israéliennes pour tenter de mettre un terme à une nouvelle vague d'attentats qui ont fait plus de quarante morts israéliens depuis le début du mois de juin.

EN ATTENDANT LE MUR

Selon le ministre israélien de la défense, Benyamin Ben Eliezer, cette opération durera « aussi longtemps que nécessaire ». Recevant lundi le ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, son homologue israélien, Shimon Pérès, avait indiqué que l'opération pourrait « au maximum » se poursuivre aussi longtemps que dureront les travaux de construction d'un mur de séparation entre Israël et une partie des territoires palestiniens. La première partie de ce chantier, dans le nord de la Cis-

jordanie, devrait durer plusieurs mois.

Le ministre palestinien du travail, Ghassan al-Khatib, a estimé vendredi que cette occupation et le régime du couvre-feu en vigueur dans toutes les villes importantes palestiniennes à l'exception de Jérusalem-est et de Jéricho, privaient d'ores et déjà d'emploi 549 000 Palestiniens, soit l'écrasante majorité de la population active palestinienne, estimée par l'Office palestinien des statistiques à près de 700 000 personnes.

A Washington, le responsable de l'office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unwra) a dénoncé, vendredi, les entraves opposées par les autorités israéliennes au travail de son agence. M. Hansen s'est également alarmé de la dégradation de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens que l'opération en cours ne pourra qu'accroître. Les autorités israéliennes se sont jusqu'à présent déclarées opposées à la restauration de l'administration civile des territoires palestiniens mise en place par l'armée après la conquête militaire de 1967.

Le président des Etats-Unis,

George W. Bush, n'avait pas évoqué la réoccupation de la Cisjordanie lors de son discours sur le Proche-Orient prononcé le 24 juin. M. Bush avait exhorté en revanche les Palestiniens à remplacer le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, toujours encerclé par l'armée israélienne dans son quartier général de Ramallah.

Les membres du « quartet » qui réunit, outre les Etats-Unis, l'Union européenne, les Nations unies et la Russie, toutes hostiles à une éviction brutale de M. Arafat, devraient examiner les propositions américaines mardi. Le discours du président américain a suscité vendredi une manifestation de protestation à Gaza à laquelle a participé le chef spirituel du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), le cheikh Ahmed Yassine. Le chef spirituel du Hamas, tétraplégique, a pris part au cortège installé sur son fauteuil roulant. Il avait pourtant été placé officiellement en résidence surveillée par les services de sécurité palestiniens quelques heures avant le discours de M. Bush.

Gilles Paris



AVEC LES BONNES AFFAIRES DE L'ÉTÉ CITROËN, VOUS N'AVEZ PAS FINI DE VOUS FROTTER LES MAINS.






BERLINGO HDi :

2000 € d'économie*

sur 500 véhicules disponibles immédiatement

XSARA HDi :

2500 € d'économie**

sur 5000 véhicules disponibles immédiatement

12 Citroën Cit. 1.6i 110CV

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin.

Citres non cumulables réservés aux particuliers dans le réseau Citroën participent. Pour tout achat d'un des 500 Berlingo HDi et des disponibles hors Lure et Breucq, entre le 18 juin et le 31 août 2002. Ou pour tout achat d'une des 5000 Xsara HDi neuves Citroën hors Lure, entre le 13 juillet et le 31 août 2002, au tarif conseillé du 2 mars 2002.

GARANTIE 2 ANS SUR TOUTE LA LAMPE

CITROËN et TOTAL

FRANCE

GOUVERNEMENT

Luc Ferry à la jeunesse et à l'éducation nationale, Francis Mer à l'économie et aux finances, mais aussi Claudie Haigneré à la recherche et **HAMLAOUI MEKACHERA** aux anciens combattants : le gouverne-

ment de Jean-Pierre Raffarin comprend quatre ministres issus de la société civile. Ce nombre traduit la **VOLONTÉ** exprimée par Jacques Chirac et par son premier ministre, qui juge : « *Cela va nous permettre de*

sortir des situations et des rapports de force traditionnels. » M. Ferry présidait cependant depuis huit ans le Conseil national des programmes (CNP), ce qui lui confère, selon M. Raffarin, « **un SAVOIR-FAIRE POLITI-**

QUE ». Dans un entretien au *Monde*, l'écrivain Alexandre Jardin estime que « *la société politique suscite le blocage, la SUSPICION* ». Un point de vue partagé par le Medef, qui affirme : « *La société civile, c'est nous.* »

Ce que M. Raffarin espère des ministres issus de la société civile

La nomination de plusieurs personnalités « non politiques », comme Luc Ferry au ministère de la jeunesse et de l'éducation et Francis Mer à l'économie, manifeste le choix du premier ministre d'un gouvernement « ouvert » afin de « sortir des rapports de force traditionnels »

AU GOUVERNEMENT, ils sont cinq. Cinq hommes et femmes que leurs collègues et les médias désignent sous le vocable un peu étrange de « *ministres venus de la société civile* ». Cinq dont deux – Luc Ferry et Francis Mer – ont été nommés à la tête de ministères importants, l'éducation nationale et l'économie et finances, dotés de puissantes administrations dont on a toujours dit qu'elles étaient prêtes à manœuvrer n'importe quel ministre qui ne saurait pas les dominer. Le jour de la nomination du gouvernement Raffarin 2, ce sont eux, mais aussi Claudie Haigneré (recherche), Noëlle Lenoir (affaires européennes) et Hamlaoui Mekachera (anciens combattants), qui ont attiré tous les regards.

Jacques Chirac, qui a pourtant toujours assuré que « *la politique est une affaire de professionnel* », avait beaucoup insisté pour leur entrée au gouvernement. Jean-Pierre Raffarin juge, de son côté, qu'ils « *mettent le gouvernement en situation d'être ouvert. Ils sont inclassables. Cela nous permet donc de sortir des situations et des rapports de force traditionnels* ». Changeront-ils pour autant les usages en vigueur ? Réformeront-ils plus intelligemment et efficacement que ces ministres qui sont aussi des élus locaux ou des cadres de partis ?

Le docteur Bernard Kouchner, qui a tenté l'expérience avant eux au sein de gouvernements de gauche, sans toutefois obtenir un ministère de plein exercice, en est ressorti sans illusion. Claude Allè-

gre qui, bien que proche de Lionel Jospin, était au fond avant tout un chercheur, n'a pas pu, ou pas su, modifier les pratiques de cette administration de l'éducation nationale qu'il avait, en son temps, qualifiée de « *mammouth* ».

Pourtant, la place réservée à ces « *non-politiques* » est peut-être le signe qu'imperceptiblement quelque chose a changé. Certes, le slogan de la « *France d'en bas* », dont les candidats de la droite aux législatives ont usé et parfois abusé dans leurs campagnes électorales, est une trouvaille de communicants. Mais un slogan qui marche

est aussi un slogan qui reflète l'air du temps. Alors que la France a souvent paru en retard dans l'implication des citoyens dans la vie publique – faible syndicalisation, usage limité du lobbying, associations de consommateurs relativement peu puissantes –, fleurissent désormais des associations désireuses de peser plus directement dans les débats politiques. SOS-Racisme, né dans les années 1980 puis mis en sommeil, a repris de la vigueur. Les mouvements antimondialisation, les comités Attac ont désormais une audience plus large et drainent un public militant. Des personnalités

autrefois purement médiatiques, comme l'aventurier et producteur de télévision Nicolas Hulot, créent des comités de veille écologique qui se veulent des instruments complémentaires de la puissance publique. Sans oublier le Medef, qui revendique désormais un « *droit d'ingérence* ».

STRATÉGIES D'INFLUENCE

La France est aujourd'hui dans la situation paradoxale de connaître une abstention toujours plus importante lors des consultations électorales et des mouvements civiques de plus en plus impliqués.

La nouveauté du phénomène réside surtout dans une certaine inversion du rapport de force. Et le choc qu'a produit dans une partie de l'opinion le score de Jean-Marie Le Pen, le 21 avril, n'a fait qu'accroître ce renversement. Il y a encore une quinzaine d'années, c'est bien le pouvoir politique qui suscitait ou récupérait ces mouvements. François Mitterrand et le Parti socialiste avaient ainsi usé avec beaucoup d'habileté du succès de SOS-Racisme pour fédérer une partie de la jeunesse mobilisée par l'antiracisme. Aujourd'hui, la classe politique se doit de répondre à la

pression d'associations qui adoptent de véritables stratégies d'influence et usent des médias bien mieux que les partis.

La démarche entreprise par l'écrivain Alexandre Jardin est à cet égard révélatrice. Après avoir lancé l'opération « *Lire et faire lire* » dans 87 départements où plus de 5 000 retraités viennent faire de la lecture à des élèves en difficulté scolaire, il tente désormais de promouvoir, en s'appuyant d'abord sur des patrons de presse, une « *agence des pratiques* » qui pourrait engager un petit bout de cette réforme de l'Etat sur laquelle butent les gouvernements depuis plusieurs années. Le recensement qu'il propose de toutes les expériences associatives locales afin d'en faire des solutions plus globales aux problèmes de l'illettrisme, de la violence ou régler les dysfonctionnements des services publics n'est pas révolutionnaire. Mais dans sa simplicité, justement, il rencontre aujourd'hui un écho dans une opinion qui se défie des réformes gouvernementales et législatives. M. Raffarin a, en tout cas, suffisamment noté ce relatif succès pour envisager d'aider ce projet. Le 8 juillet, une ultime réunion devrait avoir lieu à Matignon afin de décider de financer ou non cette agence qui revendique pourtant son indépendance. L'administration se retrouverait ainsi dans la situation de promouvoir une association chargée de relever ses insuffisances et de les corriger.

Le premier ministre : « M. Ferry apporte regard neuf et finesse de jugement »

LA NOMINATION du philosophe Luc Ferry au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la jeunesse constitue l'un des signes les plus forts envoyé par le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin en direction de la société civile. Bien que lui-même marqué au centre et personnellement lié à François Bayrou, M. Ferry n'a jamais eu d'attache partisane. Sa spécialité est toutefois la philosophie politique. Son œuvre s'est forgée, comme celle de Pierre Manent ou Marcel Gauchet, dans le creuset du séminaire qu'animaient les historiens François Furet et Mona Ozouf à l'École des hautes études en sciences sociales au début des années 1980, où les préoccupations politiques étaient présentes. Et sa longue pratique du journalisme l'a mis au contact du « *monde commun* » quotidien.

Son parcours incarne, en outre, la renaissance d'un intérêt pour le libéralisme politique – philosophie qui est précisément au rebours du marxisme mais aussi de l'ultralibéralisme thatcherien

(qui ne reconnaît que des individus). Il accorde une grande importance à ce qui provient de la société ainsi qu'aux « *corps intermédiaires* » chers à Tocqueville. Représentant de la société civile, M. Ferry l'est donc. Mais formé et informé des réalités de la vie publique et déjà aguerri à la pratique de l'administration.

« C'EST UN BON POLITIQUE »

« *Ferry apporte à la fois un regard neuf et une certaine finesse de jugement sur la maison éducation, confie M. Raffarin. Il a la fraîcheur de la société civile et le savoir-faire politique. Finalement, c'est un bon politique. Il a un peu le profil idéal parce qu'il était déjà un peu dans la maison avant. De lui, je dirais qu'il est dans le coup.* » Résistera-t-il à sa puissante administration ? « *Je le crois, dit le premier ministre. Parce qu'il la connaît déjà.* »

M. Ferry préside en effet depuis huit ans, au ministère de l'éducation, le Conseil national des programmes (CNP). Il a donc été « *aux affaires* »

sans y être venu ni par l'administration ni par l'élection. Le passage au ministère du physicien Claude Allègre – autre représentant de la société civile, proche de Lionel Jospin – avait laissé des souvenirs cuisants. Plus diplomate, M. Ferry a su cohabiter avec des ministres de tout bord en négociant avec les syndicats, les inspecteurs généraux et les administrations centrales.

Le neurobiologiste Jean-Didier Vincent – son successeur à la présidence du CNP –, qui dit lui-même appartenir à la « *gauche éclairée* », juge que, dans ce ministère, « *on n'a pas l'impression de faire de la politique politicienne* ». Si ce n'est quand les ministres, « *sous la pression de leur base* », bousculent les agendas et changent les ordres de priorité. « *Luc Ferry n'est pas un politique, mais il la connaît et il connaît l'appareil, dit-il. Son entourage est à son image, formé de gens issus de la société civile et moins naïfs qu'ils n'en ont l'air.* »

Nicolas Weill

Raphaëlle Bacqué

Nikon

NIKON

N°1

DE LA PHOTO NUMÉRIQUE**

2,7/3,4 Mpixels



NIKON D100

12 millions de pixels
100% de couverture
100% de précision

Kit D100 : 4 399,00 € TTC
Kit D100 : 4 077,00 € TTC

6 Mpixels



NIKON D100

12 millions de pixels
100% de couverture
100% de précision

3 899,00 € TTC
avec Nikon Capture 2

5 Mpixels



NIKON COOLPIX 5700

12 millions de pixels
100% de couverture
100% de précision

1 899,00 € TTC

5 Mpixels



NIKON COOLPIX 5000

12 millions de pixels
100% de couverture
100% de précision

1 499,00 € TTC

4 Mpixels



NIKON COOLPIX 4500

12 millions de pixels
100% de couverture
100% de précision

999,00 € TTC

3 Mpixels



NIKON COOLPIX 885

12 millions de pixels
100% de couverture
100% de précision

449,00 € TTC

3 Mpixels



NIKON COOLPIX 775

12 millions de pixels
100% de couverture
100% de précision

439,00 € TTC

2 Mpixels



NIKON COOLPIX 2500

12 millions de pixels
100% de couverture
100% de précision

349,00 € TTC

2 Mpixels



NIKON COOLPIX 2000

12 millions de pixels
100% de couverture
100% de précision

349,00 € TTC
Nikon Capture 2 (1200000)

www.nikon.fr

Alexandre Jardin, écrivain

« Au gouvernement, il y a des choses que vous ne pouvez plus faire »

Il crée une « agence des pratiques » recensant les initiatives des citoyens

Vous avez lancé il y a quelques années le « relais civique », qui se propose de « remédier à ce qui détraque la vie du pays » en modifiant les pratiques des gouvernements et des administrations. Ne serait-il pas plus efficace, pour réformer le système, d'y entrer de plain-pied ?

Sûrement pas ! Car ce pays est ainsi fait que, si vous appartenez à l'administration ou à un gouvernement, il y a soudain des choses que vous ne pouvez plus faire, et des lignes de blocage qui se créent. Si j'avais été ministre de l'éducation nationale, par exemple, jamais mon association Lire et faire lire, qui envoie des retraités faire la lecture à des élèves en difficulté, n'aurait pu voir le jour. Car le simple fait que cela puisse être un programme officiel aurait biaisé mes relations avec les syndicats d'enseignants ou les médias. C'est désespérant, je le reconnais, mais c'est ainsi. La société politique suscite le blocage, la suspicion. Et ceux qui passent le mieux dans la société sont justement ceux qui ne sont pas politiquement marqués.

Vous ne croyez donc pas à l'influence positive, au sein d'un gouvernement, de ces ministres venus de la société civile ?

Je ne dis pas que cette ouverture est négative. Il faut d'ailleurs aider ces ministres. Mais en fait, la seule façon d'obtenir un pouvoir non marginal, de retrouver de vraies marges de manœuvres, c'est de donner du pouvoir au pays. De permettre aux mille initiatives citoyennes qui existent partout en France de se développer. Un ministre, même issu de la société civile, dans un gouvernement de droite ou de gauche, se retrouve marqué à droite ou à gauche. Et puis le pouvoir réel d'un ministre dépend

presque entièrement de son administration. Or, si le choc du 21 avril a été entendu par la classe politique, la haute administration n'en a pas du tout tenu compte. Et son mouvement naturel reste la normalisation.

Pourquoi paraît-il souvent si difficile de trouver des solutions de bon sens aux difficultés du pays ?

Les dirigeants politiques ont trois gros défauts d'ordre culturel. Le premier est qu'ils ont presque toute une formation juridique. Quand ils veulent agir, ils font des lois. Ils ont cette croyance qu'une loi résoudra le problème. Le deuxième défaut consiste à vouloir agir d'abord sur les structures.



« La seule façon de retrouver de vraies marges de manœuvre, c'est de donner du pouvoir au pays »
ALEXANDRE JARDIN

Pour lutter contre l'insécurité, on va faire coopérer la police et la gendarmerie, par exemple. Or modifier les structures sans modifier leurs pratiques ne sert strictement à rien. Si police et gendarmerie ont coopéré pour arrêter un délinquant qui sera finalement relâché le lendemain, vous n'aurez rien changé à l'insécurité. Le troisième défaut consiste à croire qu'en faisant varier des chiffres, des budgets, on va modifier le réel. En vérité, vous pouvez augmenter le nombre de policiers ou d'assistants sociaux, selon que vous êtes de droite ou de gauche, cela ne change rien si vous ne changez pas leur pratique. A Paris, par exemple, la police ne se déplace pas pour un vol de moins de 150 euros dans un

magasin. En province, le seuil est aux alentours de 130 euros. Les gosses qui piquent dans les magasins l'ont intégré. Ils savent qu'il n'y aura pas dépôt de plainte. Vous pouvez faire une grande loi sur la sécurité, améliorer les structures, augmenter le budget de la police, si vous ne changez pas cette pratique, vous ne changez rien.

Qui, alors, peut modifier ces pratiques ?

Les médias. Ce sont eux qui influencent les politiques. Ce sont eux qui peuvent faire connaître les initiatives positives ou dénoncer des aberrations. Le problème, maintenant, est de créer une porosité entre la culture journalistique et la culture administrative. Vous, par exemple, lorsque vous enquêtez, vous allez voir le ministre, pas l'administration. Or c'est justement parce qu'elle n'est pas soumise au regard des médias qu'elle ne change pas. Je veux donc créer une « agence des pratiques » qui lancera une cinquantaine de journalistes enquêteurs qui relèveront ce qui ne marche pas dans le pays et les solutions qui, localement, sont parfois mises en œuvre. Le défi, ensuite, sera d'industrialiser ces bonnes pratiques. Il faut que cela marche. Il ne s'agit pas de promettre la lune. Il s'agit de faire en sorte que les enfants sachent lire, que la police vienne quand on l'appelle. Sinon, un Français sur trois votera pour les extrêmes. Il nous reste encore cinq ans pour régler les problèmes.

Propos recueillis par
Raphaëlle Bacqué

★ Alexandre Jardin développe son idée d'« agence des pratiques » dans son livre 1+1+1... Ed. Grasset, 180 pages, 12 €.

Le Medef revendique un « droit d'ingérence » dans le débat politique

Denis Kessler est le théoricien de cette « révolution » patronale

EN RÉACTION à l'« interventionnisme » des politiques dans tous les domaines, le Medef a fait de la société civile un slogan, mieux un programme. Pour se distinguer d'un patronat « usé et vieilli », le tandem Ernest-Antoine Seillière-Denis Kessler, qui a pris les rênes de l'organisation patronale après le « coup d'Etat » des 35 heures en 1997, s'est arrogé, dans ce domaine, le titre de chef de file. « La société civile, c'est nous ! », proclament les patrons qui ne s'appellent plus autrement que « les entrepreneurs ». « Il serait dommageable d'entretenir l'idée que le monde de l'entreprise ne fait pas partie de la société civile, alors qu'il en est le principal moteur », affirmait ainsi le représentant du Medef, Arnaud Leenhardt, lors de la réunion plénière organisée le 18 juin par le Conseil économique et social (CES) sur le thème de « la représentation institutionnelle de la société civile ».

« La légitimité des entrepreneurs à faire entendre leur voix, dans une phase de mutation telle que celle que nous connaissons aujourd'hui est pour le moins aussi grande - je veux dire en réalité plus grande - que celle des ONG », jugées « trop présentes » dans le texte préparatoire au débat, avait-il ajouté.

Le Medef n'a pas ménagé sa peine pour tenter d'acquiescer une légitimité. Depuis trois ans, l'organisation patronale organise des universités d'été calquées sur le modèle de celles des partis politiques. « Cent cinquante personnalités venues de tous les horizons intellectuels, économiques, politiques, artistiques » sont invitées afin d'« établir une meilleure compréhension de l'entreprise et de l'ensemble de la société civile », vante le programme de l'édition 2002, qui se tiendra, comme à l'accoutumée, sur le campus de Jouy-en-Josas du 28 au 30 août. En 2001, une table ronde sur la « République et la société civile » y avait été organisée avec, en invité vedette, Alain Juppé, entouré du constitutionnaliste Guy Carcassonne et de la conseillère du chancelier Gerhard Schröder

pour les relations franco-allemandes, Brigitte Saussay. « L'Etat doit apprendre à se recentrer sur ses missions, s'imposer une véritable ascèse », peut-on lire dans le compte rendu rédigé par le Medef qui résume les responsabilités de l'Etat à celle, par exemple, « d'assurer la tranquillité publique ».

C'est encore au nom de cette prétention à incarner la société civile que le Medef a initié la démarche, pendant deux ans, de la « refondation sociale ». Francis Mer, ministre de l'économie et des finances, a mené le chantier, inachevé, de la formation professionnelle. Mais quatre autres projets ont débouché sur des accords signés avec plusieurs syndicats, dont l'un porte sur la négociation collective. Redéfinir la place du contrat et de la loi : voilà le nou-

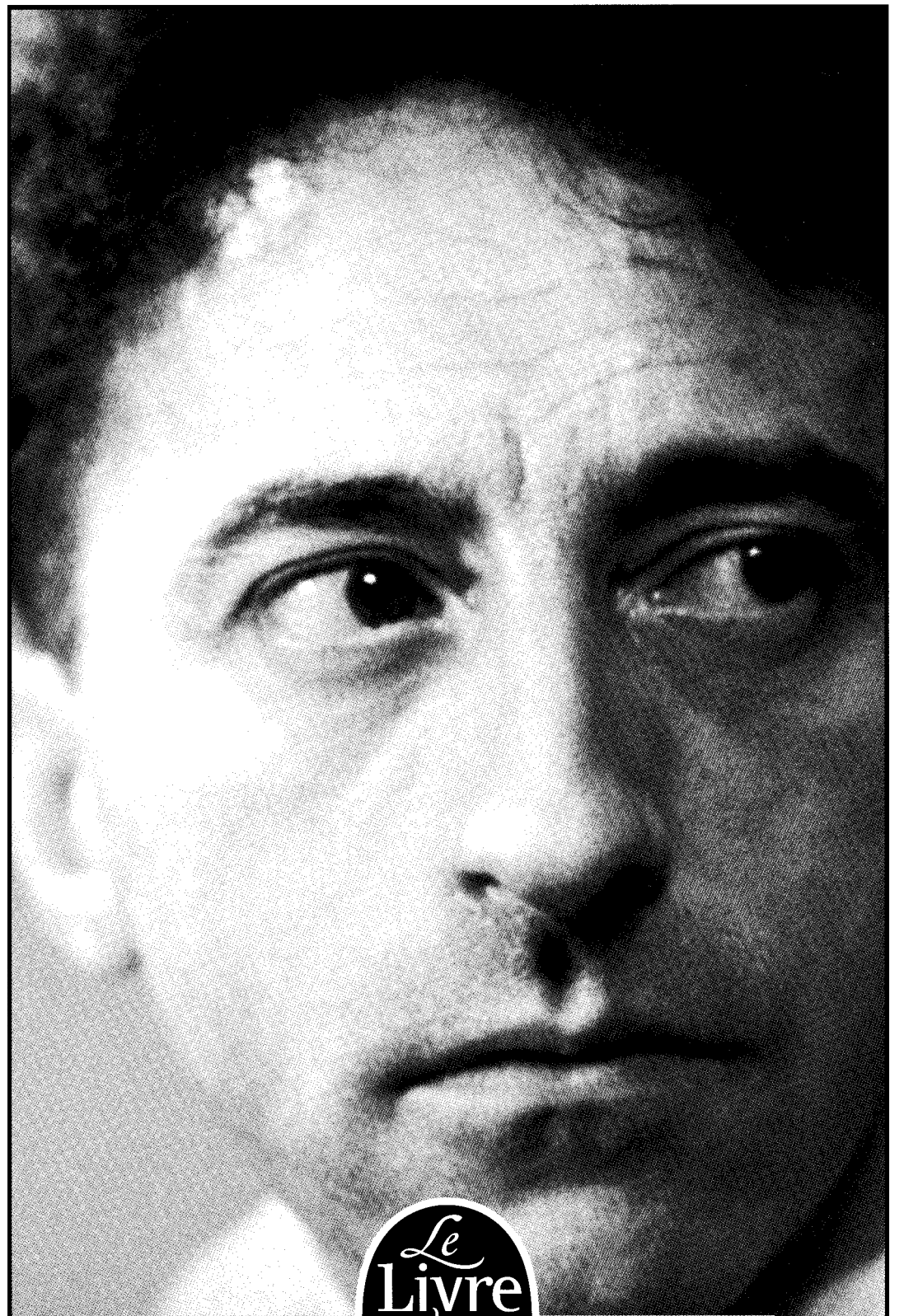
Numéro deux du Medef, Denis Kessler se décrit comme un « formidable déçu de l'étatisme »

veau credo du Medef qui voudrait inverser la norme sociale jusqu'ici en vigueur. Au beau milieu des négociations sur le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), le Gotha universitaire, Alain Finkielkraut, Zaki Laidi, Pierre Rosanvallon, André Glucksmann ou encore Jean-Claude Casanova, le patron de la revue *Commentaire*, avait été convié à dîner avenue Pierre-1^{er}-de-Serbie. Au-delà des intérêts particuliers de ses mandants, le Medef a en effet cherché à placer son projet de société d'abord sur le terrain des idées. « Nous sommes des acteurs essentiels de la société civile soucieux de l'intérêt général », a affirmé M. Seillière en prononçant, en clôture du congrès exceptionnel du Medef qui s'est tenu à Lyon, le 15 janvier 2002, un « droit d'ingérence » dans le débat politique.

Le théoricien de cette « révolution » patronale, qui se décrit comme un « formidable déçu de l'étatisme », c'est Denis Kessler. Le numéro deux du Medef, qui n'oublie jamais de citer Tocqueville, le philosophe allemand Hegel, et qui a fait sien le livre de Michel Crozier *On ne change pas la société par décret* (Grasset, 1979), a publié quantité de tribunes sur le sujet. La dernière en date, dans le numéro du 1^{er} juillet 2002 de *L'Expansion* résume toutes les autres. Il y dénonce « cette France de papier », cette « période exceptionnelle d'offre politique bureaucratique », cette « fureur législative » qui caractérise, à ses yeux, les cinq années du gouvernement Jospin. Il cite des « chiffres hallucinants : 221 lois depuis 1997, plus de 1 200 décrets en 2001... ». Il fustige cette « hypothèse que (...) tous les acteurs qui n'appartiennent pas à la sphère centrale sont des mineurs à mettre sous tutelle ». Mais il livre également une clef essentielle de son raisonnement : « Il faut que l'Etat accepte d'abandonner une partie de son propre pouvoir pour que d'autres acteurs puissent exercer le leur. »

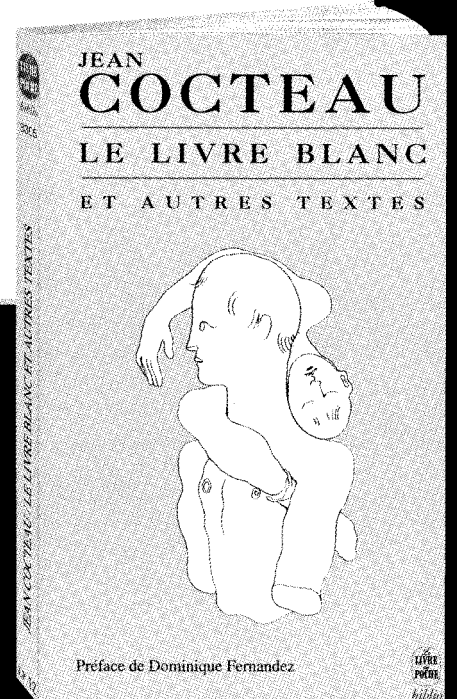
Président de la Fédération française des assurances (FFSA), M. Kessler mène en effet une bataille de frontières avec l'Etat sur la gestion du risque qui représente un fabuleux marché. « Le risque étant un objet politique primordial dans les sociétés contemporaines, l'Etat y a trouvé une nouvelle justification pour intervenir », a-t-il coutume d'expliquer. « Il ne doit le faire que lorsque les autres solutions ont échoué », affirmait-il en mars 1999 dans la revue *Sociétal*. Un an plus tard, il précise sa pensée en réduisant le rôle de l'Etat à la portion congrue de l'ordre public social : « Le temps de travail maximal, l'interdiction du travail des enfants, la protection de certaines populations, et notamment des handicapés. » Le reste, affirme-t-il, appartient à la « sphère concurrentielle ».

Isabelle Mandraud



Le Livre de Poche

« ... En France, ce vice ne mène pas au bain à cause des mœurs de Cambacérès et de la longévité du Code Napoléon. Mais JE N'accepte pas qu'on me tolère. Cela blesse mon amour de l'amour et de la liberté... »



C'est plus grand en Livre de Poche

A la veille de la déclaration de politique générale, les syndicats font pression sur le gouvernement

Les fédérations de fonctionnaires s'inquiètent des risques de réduction d'effectifs et du silence de Jean-Paul Delevoye, ministre de la fonction publique, sur les salaires

À QUELQUES JOURS de sa déclaration de politique générale prévue, mercredi 3 juillet, Jean-Pierre Raffarin est soumis à la pression des organisations patronales et syndicales, qui lui demandent de prendre position sur tel ou tel de leur domaine de prédilection (l'assouplissement des 35 heures, la réforme de la négociation collective, etc.) et qui attendent de lui quelques signaux forts. Tribunes dans la presse, contacts répétés avec les cabinets du premier ministre et du ministre des affaires sociales, demandes de précision supplémentaires : toutes les occasions sont bonnes pour faire valoir un point de vue, pour défendre une revendication et pour « arracher » à M. Raffarin une ultime concession ou un engagement formel. Dans cet exercice, classique après la formation d'un nouveau gouvernement, le Medef, la CGT et la CFDT déploient une activité intense. Mais à leur manière plus discrète – et pas nécessairement moins efficace –, les autres organisations syndicales (CFTC, CGC, Force ouvrière au premier chef) s'emploient également à faire passer des messages au premier ministre. Les uns et les autres savent combien les premiers arbitrages d'une nouvelle équipe sont importants pour la suite.

Or, en quelques jours, le climat a nettement changé. Il y a d'abord eu l'absence de concertation sur l'emploi des jeunes, une des priorités gouvernementales, et sur le lancement, dans le courant de l'été, d'un nouveau contrat les concernant. Puis, vendredi 21 juin, ce que François Chérèque, secrétaire général de la CFDT, a qualifié de « premier faux pas » du premier ministre, à savoir l'annonce de l'absence de coup de pouce au smic avant même la réunion de la Commission nationale supérieure de la négociation collective (CNNC). Echaudées par ces deux précédents, les confédérations attendent désormais du chef du gouvernement qu'il « se ressaisisse ». En redoutant, *mezza voce*, qu'il ne soit tenté de s'appuyer sur sa majorité parlementaire confortable plus



Le 17 mai, Jean-Pierre Raffarin recevait les syndicats à l'Hôtel Matignon en compagnie du ministre des affaires sociales, François Fillon (à gauche sur notre document). Bernard Thibault conduisait la délégation de la CGT pour cette première prise de contact.

que sur les partenaires sociaux, aux attentes contradictoires, pour faire avancer certains dossiers sociaux sensibles.

Au début de la semaine prochaine, quatre des cinq confédérations (CFDT, CFTC, CGC, CGT) avaient prévu de se retrouver, à la demande de la centrale dirigée par Bernard Thibault, pour faire le point sur la répression syndicale dans les entreprises et pour revenir sur la question de la représentativité et des accords majoritaires. Cette rencontre informelle revêt une importance particulière à la veille de l'engagement de la responsabilité du gouvernement. La CGT et la CFDT, qui voient dans la réforme des règles du jeu social et de la négociation collective, l'occasion de renforcer le poids des syndicats, font un véritable « forcing » depuis des semaines pour obtenir du premier ministre qu'il s'engage sur ce terrain dès le 3 juillet. Cela n'est pas impossible : si le cabinet de François Fillon, que les divisions syndicales sur cette question rendent prudent, souhaite renvoyer d'éventuelles modifications au lendemain des élections prud'homales du 11 décembre 2002, à Matignon, un changement d'état d'esprit était perceptible dans les derniers jours de juin. Dans l'entourage de

M. Raffarin, on n'excluait plus la possibilité d'entreprendre cette réforme sensible assez rapidement, en prenant appui sur la « position commune » adoptée, le 16 juillet 2001, par le patronat et quatre syndicats (CFDT, CFTC, CGC, FO), et qui a défriché le terrain de la négociation collective.

Nul doute, aussi, que le dossier de la réforme de l'Etat sera suivi de

« Comme toujours, les fonctionnaires de l'Etat risquent de servir de variable d'ajustement »

BERNARD LHUBERT, CGT

très près par les organisations syndicales, au niveau national, comme par les fédérations de fonctionnaires concernées. M. Raffarin en fait une de ses toutes premières priorités. Décidé à lancer une nouvelle étape de la décentralisation et à faire bénéficier les régions de nouveaux transferts de compétences, le premier ministre trouvera néces-

sairement sur son chemin des fédérations syndicales de fonctionnaires qui nourrissent de sérieuses inquiétudes. « On n'en est plus à l'affichage d'entre les deux tours. Les résultats de l'audit montrent qu'il n'y a pas de marge. Le gouvernement n'a plus de moyens. Il s'est engagé sur les baisses d'impôt et a décidé, sans concertation, de faire de la justice et de la police une priorité. Il ne reste donc plus rien. Comme toujours en pareilles circonstances, les fonctionnaires de l'Etat risquent de servir de variable d'ajustement », analysait, vendredi 28 juin, Bernard Lhubert, « patron » de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT. A la CFDT, on ne se faisait pas davantage d'illusion. D'autant qu'aucun rendez-vous précis sur les salaires, sur l'emploi ou sur le dialogue social dans la fonction publique n'a été arrêté, contrairement à ce que M. Delevoye avait laissé espérer.

Tout paraît devoir être repoussé à l'automne. Cela ne facilitera pas l'organisation des tables rondes et des groupes de travail qui devraient être mis en place sur les sujets sensibles de la régionalisation de la santé ou de l'évolution des missions des fonctionnaires.

Claire Guélaud

Les amis d'Henri Emmanuelli décident de quitter la direction du Parti socialiste

Le congrès du PS devrait se tenir fin mars 2003

S'ILS ont été sonnés par leurs sévères défaites électorales du 21 avril et du 16 juin, les « éléphants » socialistes ne sont pas pour autant devenus superstitieux. Ils ont choisi de réunir leur conseil national, le premier depuis les élections législatives, dans la salle Louis-Armand de la cité des sciences de la Villette, à Paris. Or, c'est dans cette même salle, le 19 juin 1994, que Michel Rocard, alors premier secrétaire, avait été mis en minorité après l'échec de la liste qu'il conduisait aux élections européennes. Huit ans après, pareille mésaventure ne risque plus d'arriver à François Hollande. Le psychodrame provoqué par son intention de nommer Laurent Fabius porte-parole du PS s'étant achevé sur une note positive, le premier secrétaire devrait bénéficier d'un large consensus sur l'élargissement de sa direction et la préparation du congrès de « reconstruction » du printemps 2003.

Huit personnalités devraient rejoindre les 37 membres – après les démissions de Marc Dolez et de Sylvie Andrieux – du secrétariat national. Outre l'arrivée de Laurent Fabius, sans affectation mais avec le titre de numéro deux, les jospinistes Dominique Strauss-Kahn, Daniel Vaillant, Manuel Valls et Kader Arif vont faire leur entrée (Le Monde du 29 juin). Ils seront rejoints par trois femmes, Martine Lignières-Cassou, réélue députée des Pyrénées-Atlantiques, Claude Roiron, adjointe au maire de Tours, et, probablement, l'ancienne ministre Marie-Noëlle Lienemann. Cette dernière entrée était envisagée si la Gauche socialiste, en proie à de sérieux débats internes, confirmait la position prise par Julien Dray de demeurer à la direction.

Aucun départ n'est prévu parmi les quinze secrétaires nationaux qui ont été battus aux élections législatives, parmi les 28 qui s'étaient présentés. François Rebsamen conserve la responsabilité des fédérations. Martine Aubry, qui avait menacé de s'en aller si M. Fabius devenait porte-parole mais avait elle-même proposé qu'il soit numéro deux, demeure à la direction avec une nouvelle

affectation. Vincent Peillon, qui appartient à Socialisme et démocratie, le principal courant du PS, qui rassemble les jospino-rocardiens, conserve sa fonction de porte-parole malgré sa défaite dans la Somme.

« SANS EXCLUSIVE »

En revanche, les amis d'Henri Emmanuelli, qui comptaient deux secrétaires nationaux – Alain Vidalies et Christian Bataille, tous deux réélus députés – et deux délégués, ont décidé de se retirer de la direction où ils étaient entrés au congrès de Grenoble, en novembre 2000, malgré l'absence de « synthèse » politique. S'assurant désormais hors de la majorité, ils estiment que la réorganisation décidée par M. Hollande et surtout l'arrivée, avec M. Fabius et M. Strauss-Kahn, de deux figures emblématiques à leurs yeux du « social-libéralisme » qu'ils combattent, rendent nécessaire une « clarification » qui trouvera son terme au congrès.

Vendredi 28 juin, Socialisme et démocratie, auquel appartient M. Strauss-Kahn, a souhaité un « débat approfondi et sans exclusive » sur la préparation du congrès. En filigrane, les jospino-rocardiens se demandent si M. Hollande, privé de troupes et qui a toujours refusé de s'adosser à un courant, va s'appuyer sur eux ou si l'intronisation de M. Fabius comme numéro deux va entraîner une recomposition plus globale de la majorité. M. Hollande va proposer une « commission de préparation » du congrès qu'il présidera et où se retrouveront tous les courants de la majorité comme de la minorité. La date du congrès, précédé à partir de septembre de forums et d'une rencontre nationale en fin d'année, devrait être fixée. M. Emmanuelli souhaite qu'il ait lieu fin mars tandis que les jospino-rocardiens préfèrent avril ou mai. Pour M. Hollande, il s'agit, comme il l'indique dans un entretien à *Libération* du 29 juin, d'« inventer une ligne politique originale, mobilisatrice et crédible, c'est-à-dire susceptible de redonner du crédit à la politique ».

Michel Noblecourt

Brigitte Girardin veut classer la Guyane en zone d'urgence

La ministre de l'outre-mer achève une visite de cinq jours dans ce département victime de l'insécurité

CAYENNE

de notre correspondant

Le gouvernement fait de la sécurité son cheval de bataille jusque dans les DOM-TOM. Arrivée mercredi 26 juin à Cayenne, pour son premier déplacement officiel en Guyane, la ministre de l'outre-mer, Brigitte Girardin, accompagnée par Léon Bertrand, qui a été réélu député (RPR) de Guyane avant d'être nommé secrétaire d'Etat au tourisme, aura sillonné le département pendant cinq jours.

Mille kilomètres de frontières avec le Surinam et le Brésil, une superficie de 91 000 kilomètres carrés, dont 97 % de forêt, rendent les contrôles extrêmement difficiles : en Guyane, l'insécurité se décline sur fond d'immigration et d'orpaillage clandestins. Une spécificité qui incite la ministre à classer la Guyane en zone d'urgence : cette mesure devrait figurer dans le rapport qu'elle

fera, à son retour, devant le Conseil supérieur de sécurité intérieure – dont elle est membre –, puis dans le projet de loi de programmation sur la sécurité, qui sera examiné en juillet par le Parlement lors de la session extraordinaire.

M^{me} Girardin s'est rendue en hélicoptère, jeudi, jusqu'à Saint-Georges-de-l'Oyapock, sur le fleuve frontière avec le Brésil, où un fait-divers sanglant vient de défrayer la chronique : trois hommes ont été retrouvés morts, criblés de plombs. Il s'agit apparemment d'une affaire de règlement de comptes dans le milieu de l'orpaillage clandestin. Saint-Georges n'était accessible que par la voie des airs jusqu'à l'ouverture, le 1^{er} juin, d'un tronçon de 80 kilomètres qui met désormais la ville à quatre heures de route de Cayenne. La route nouvellement ouverte est régulièrement empruntée par des Brésiliens venus d'Oyapoque,

en face de Saint-Georges, sur la rive brésilienne. La veille de son ouverture officielle, un homme y a trouvé la mort. Il acheminait une passagère clandestine moyennant un droit de « passage » de 30 euros.

« VIOLENCE DRAMATIQUE »

Gendarmerie, douanes et mairie réclament depuis longtemps un poste de police aux frontières. M^{me} Girardin acquiesce. De l'or qui attire les convoitises, un niveau de vie sensiblement supérieur aux pays voisins qui encourage une immigration clandestine importante : « Nous sommes dans une violence de type sud-américaine absolument dramatique », s'inquiète la ministre, en cherchant des solutions concrètes. « Il existe une mesure toute simple qui n'a pas encore été prise, poursuit-elle. Lorsqu'on démantèle un site d'orpaillage clandestin, on achemine par hélicoptère tout le matériel sur Cayenne, où il est stocké. Je n'exclus pas que ces engins soient ensuite récupérés et réutilisés. Pourquoi ne cherche-t-on pas à détruire les moteurs sur place, ce qui est fait lors de saisies alimentaires, par exemple ? J'ai demandé une expertise des textes

pour savoir si c'était possible. »

La ministre s'est ensuite rendue dans l'ouest du département, sur l'autre fleuve-frontière, à Grand-Santi puis Saint-Laurent-du-Maroni, pour une visite du centre hospitalier, où les femmes surinamiennes viennent accoucher afin de bénéficier des aides françaises. « Il n'est pas normal qu'un enfant étranger né à l'hôpital de Saint-Laurent permette aux familles en situation irrégulière d'obtenir des allocations », indique M^{me} Girardin. « Nous avons réhabilité l'hôpital d'Albina, en face de Saint-Laurent, au Surinam. Mais cela ne semble pas assez dissuasif », ajoute-t-elle.

M^{me} Girardin a été interpellée sur un autre dossier brûlant : la santé. Le village amérindien de Trois-Sauts, sur le Haut-Oyapock, se trouve sans eau potable, faute d'entretien du système d'épuration. Un médecin a réalisé un prélèvement et alerté les autorités d'un résultat de prélèvement catastrophique. « La situation a été soulevée avant toute épidémie », rassure la ministre. Il reste qu'en mars, dans la même commune, trois nourissons amérindiens sont morts de coqueluche. Faute de vaccination. – (Intérim.)

Dominique Voynet n'a pas pris de décision sur son avenir politique

SAINT-JEAN-DE-MONTS (Vendée) ou Johannesburg (Afrique du Sud) ? Les journées d'été des Verts, ou le sommet mondial sur le développement durable ? Dominique Voynet hésite encore sur son programme de la fin août. « J'ai reçu plusieurs invitations à Johannesburg. Cela m'intéresse beaucoup professionnellement. Ma décision n'est pas prise », dit la secrétaire nationale des Verts. Peut-être les deux, si c'est possible. Les journées d'été sans le chef de file, cela ne s'est, en tout cas, jamais vu.

Sa décision « n'est pas prise non plus » de se représenter, ou pas, au secrétariat national, lors du congrès du mois de décembre. Après la défaite, personnelle et générale, des législatives, « j'ai bien vu comment on voulait proposer la démission de l'entraîneur », déclare au Monde M^{me} Voynet, « mais cela n'a pas été le cas », observe-t-elle aussi. « Ce n'est pas une décision que l'on prend seule », ajoute-t-elle.

ROUND D'OBSERVATION

Le conseil national des Verts qui a suivi la présidentielle et les législatives a, de fait, été un round d'observation au cours duquel les comptes n'ont pas été soldés. L'heure viendra, au moment du congrès, mais la secrétaire nationale estime que le bilan doit porter « sur la séquence de cinq ans qui vient de s'écouler » et pas seulement pour le secrétariat national. « C'est le bilan global de la stratégie des Verts qu'il faut tirer, le bilan de toute une équipe », celui des porte-parole, des ministres, des élus, des permanents, juge-t-elle. « Taper comme des sourds sur le secrétariat national pour prendre la place, ça marche. Mais je ne vois pas beaucoup de propositions », remarque avec une certaine aigreur M^{me} Voynet.

Reste que son engagement, lorsqu'elle a été élue, avec difficulté, en juin 2001, au secrétariat national, portait sur la réorganisation et sur l'adaptation du parti, passé en quelques années du statut de groupuscule protestataire à celui de parti de gouvernement, avec plus de 10 000 adhérents. Cette transformation n'a pas encore eu lieu. Il lui reste quelques mois pour l'accomplir.

Mardi 2 juillet, un audit du parti, commandé voilà un an à un cabinet qui avait accompli le même travail pour les écologistes belges (*Le Monde* du 16 avril 2001), rendra ses conclusions. Une partie du questionnaire ayant été réalisée avant la présidentielle, il est probable que l'enquête devra être poursuivie. Les résultats définitifs seront présentés aux journées d'été.

En dehors de cette nécessaire rénovation, les Verts fonctionnant toujours avec des statuts pointilleux et inadaptés, la question des courants et des alliances de personnes demeure entière. « Clai- rement, aujourd'hui, la ligne de Noël est la mienne », affirme la secrétaire nationale, qui n'ignore rien des appétits que son affaiblissement progressif a suscités, alors que Noël Mamère engrangeait les bénéfices de son modeste succès à la présidentielle et de sa réélection aux législatives. M. Mamère, opposé comme M^{me} Voynet à une union des « gauches protestataires » qui verrait les Verts pencher vers l'extrême gauche, ne tient pas un autre discours. Il doit d'ailleurs se réunir à Bègles avec ses partisans le 6 juillet. Les autres courants tiennent conseil ce week-end. En attendant les règlements de comptes du mois de décembre.

Béatrice Gurrey

**COMMERCE
GESTION**
Intégré une GRANDE ÉCOLE

Bac + 2 (DEUG, BTS, DUT...)
Bac + 3 (Lettrés, Droit, Eco...)

3 sessions mai/juin/juillet

Concours d'admission externe

Contactez Marion Maury

8, rue de Lofa - 75116 Paris

01 56 26 26 10/26

www.isg.fr

ISG
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
NEW-YORK - PARIS - TOKYO

ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT - ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour
une carrière internationale
MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire,
merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : mba@sciences-po.fr

FRANCE

Partage des bureaux et distribution des sièges à l'Assemblée nationale

Les socialistes rétrocèdent la salle Colbert à l'UMP. Le groupe UDF garde ses locaux et son président récupère le bureau de M. Douste-Blazy (UMP)

C'EST un peu comme chez le notaire, quand le partage d'une succession tourne à la querelle de famille. Depuis quelques jours, les chefs de file de l'Assemblée nationale parlent « immobilier » : avec 365 députés, l'UMP a besoin d'espace et, nouveau groupe majoritaire, elle a vocation à occuper les salles les plus prestigieuses, comme la salle Colbert du premier étage du Palais-Bourbon, occupée de 1997 à 2002 par le PS, et les bureaux du groupe attenants.

L'UMP souhaitait aussi récupérer le « petit coin » du groupe UDF, situé au troisième étage du Palais-Bourbon, et donnant sur la rue de l'Université. Refus en bloc des amis de François Bayrou : il n'est pas question de quitter ce « lieu historique » où les centristes se réunissent depuis la création de l'UDF, en 1978... Jeudi 27 juin, Jean-Louis Debré, les trois questeurs et les trois présidents de groupe – Jacques Barrot (UMP) et son premier vice-président, Bernard Accoyer (UMP), Jean-Marc Ayrault (PS) et Hervé Morin (UDF) – se sont réunis, à l'hôtel de Lassay, pour trouver un terrain d'entente.

L'UMP et les socialistes ont fini par sceller un accord – consigné par écrit et dûment signé par les parties ! Le groupe PS va bel et bien déménager du premier au troisième étage ; en contrepartie, M. Ayrault réclamait un espace suffisamment vaste pour « caser » ses « 46 collaborateurs ». Il a obtenu dans l'immédiat « six bureaux de plus » mais, à terme, le gain sera un « solde posi-

tif de deux bureaux », nuance M. Accoyer. Autre changement, les 140 députés PS se réuniront désormais au deuxième sous-sol du Palais-Bourbon, dans la « salle 6217 refaite à neuf ». Le maire de Nantes a fait une ultime requête : récupérer le tableau de « Jaurès à la tribune » qui trônait salle Colbert. « Les députés socialistes y sont attachés. Quand ça va mal, que le ton monte, je vois des regards se lever vers le tableau », raconte M. Ayrault. Il y a un précédent : en 1993, la droite, majoritaire, qui avait donc récupéré la salle Colbert, avait mis une tapisserie à la place de l'œuvre, que les socialistes avaient rapatriée.

VASTE ET ENSOLEILLÉ

M. Morin, lui, s'est obstiné. Le député de l'Eure a refusé de migrer vers les bureaux situés « au-dessus de la poste », non loin de l'Hémicycle, comme le proposait l'UMP. « S'il faut occuper les locaux, je les occuperai ! », a prévenu le patron des députés centristes. La polémique se doublait d'une autre affaire : l'ancien président du groupe UDF, passé à l'UMP, Philippe Douste-Blazy, ne voulait pas quitter son vaste bureau ensoleillé. Mercredi, il avait même fait bloquer l'accès des portes par les huissiers. Une blague commençait à circuler : « Le maire de Toulouse se préoccupe plus de son confort que du relogement des sinistrés de l'AZF ! » Cela commençait à faire mauvais effet. Vendredi, M. Morin a fini par l'emporter : le groupe UDF ne fera pas

ses cartons et M. Morin récupère le bureau de « Douste ».

Ce n'est pas fini. Après le partage des locaux de groupes, il a fallu attribuer les bureaux individuels des 577 députés, répartis entre le Palais-Bourbon et ses annexes. Le nouveau bâtiment situé au 3, rue Aristide-Briand – les anciens locaux du RPR –, qui remplace celui du 233, boulevard Saint-Germain, a été très convoité, avec ses bureaux neufs, de 16 mètres carrés chacun, qui communiquent entre eux. Quelques éléphants du PS y ont élu domicile, comme les anciens ministres Elisabeth Guigou et Laurent Fabius ; François Hollande et sa compagne Ségolène Royal ont pris deux bureaux côte à côte.

Une ultime tâche attend les présidents de groupe : la distribution des sièges dans l'Hémicycle. L'administration leur a fait parvenir le nouveau plan, dont environ les deux tiers sont de couleur bleue. Jeudi après-midi, M. Ayrault est allé faire un tour. Il va essayer de tenir compte de quelques desiderata : Marcel Dehoux, réélu dans la 24^e circonscription du Nord, voudrait bien siéger sur le banc qu'occupait... Léo Lagrange, élu sur les mêmes terres en 1932 puis en 1936. Les députés les plus connus disposent souvent des places de choix, bien en vue, ni trop haut ni trop bas. Le nec plus ultra, étant d'être assis près d'un micro afin d'être dans le champ de la caméra de télévision, quand un collègue prend la parole...

Clarisse Fabre

Les nationalistes basques se félicitent d'avoir stabilisé leur audience aux dernières élections législatives

BAYONNE

de notre correspondant

Les nationalistes basques estiment avoir stabilisé leur électoral. Avec 9 460 voix, les différentes formations représentant toutes les nuances du nationalisme basque en France ont recueilli 7,4 % des suffrages exprimés lors du premier tour des législatives, le 9 juin. A l'inverse des phénomènes constatés en Alsace, en Bretagne ou en Savoie, où les formations identitaires se situent au-dessous des 5 % et le plus souvent entre 0,5 et 2 %, ce résultat marque au Pays basque une relative stabilité de ce courant, dans un scrutin où les enjeux hexagonaux lui sont moins favorables que lors du choix des conseillers municipaux ou généraux.

En 1997, la famille *abertzale* ou nationaliste avait rassemblé 10 943 voix (9,30 %) contre 5 081 (3,77 %) en 1988. Les législatives de 2002 ont également permis d'approcher l'influence du parti indépendantiste Batasuna, héritier de Herri Batasuna, côté espagnol, et qui a décidé, depuis l'automne 2001, d'être directement présent au nord des Pyrénées. Sur les six circonscriptions législatives du département des Pyrénées-Atlantiques, trois correspondent à la partie du Pays basque située en France : la 5^e autour de Bayonne, la 6^e de Biarritz à Hendaye et une partie de la 4^e puisque, depuis 1986, elle couvre aussi bien le Haut-Béarn à l'est que les contreforts montagneux du Pays basque.

TROIS OPTIONS « ABERTZALE »

Parmi les candidats, les électeurs avaient cette fois le choix entre trois options *abertzale*. Deux formations d'inspiration centriste avaient constitué une coalition : le Parti nationaliste basque et Eusko Alkartasuna, bien implantés au sud des Pyrénées et affiliés dans l'Hexagone à l'ensemble Régions et peuples solidaires. Dans chacune des trois circonscriptions, leurs candidats ont obtenu entre 0,83 et 1,85 % des suffrages exprimés, soit un total de 1 934 voix contre 3 365 en 1997. Comme alors, *Abertzaleen Batasuna* (AB, l'Union des patriotes) a rallié une majorité de votes nationalistes avec 7 570 voix, soit trois voix de moins que cinq ans plus tôt. « Nous maintenons donc notre score, même si nous baissons en pourcentage, de 6,43 à 5,91 %, car on

compte 10 782 suffrages exprimés de plus cette année », souligne l'un des porte-parole d'AB, Richard Irazusta. Et AB valorise d'autant plus ce résultat que cette formation de gauche pouvait craindre, en plus des effets de la bipolarisation du scrutin, les conséquences de la scission du 6 octobre 2001, lorsque 29 % de ses membres avaient décidé de créer la réplique en territoire français du parti Batasuna actif au sud des Pyrénées. Si cette division a pu susciter un réflexe attentiste d'abstention chez certains, elle permet aussi de situer l'influence des thèses de Batasuna à Bayonne et alentours. Même si ses candidats, avec d'importants moyens, appelaient à voter avec des bulletins spéciaux libellés « démocratie » distribués au préalable par ses militants : ces suffrages ne pouvaient, lors du dépouillement, qu'être décomptés comme nuls.

Xabi Larralde, l'un des responsables du parti indépendantiste, justifie ainsi cette démarche : « Le

découpage des circonscriptions ne respecte pas la territorialité du Pays basque et ce système de vote majoritaire à deux tours privilégie les seuls grands partis politiques. » S'appuyant sur ses propres observations à la sortie des urnes, Bata-suna a chiffré à 891 au second tour les votes « démocratie » qu'elle qualifie de « vote militant, de qualité et de désobéissance civile ». Selon d'autres nationalistes, la réalité serait plus proche de 500 voix. Quoi qu'il en soit, elle rassure AB, qui, au-delà des querelles de chiffres, préfère retenir une progression lente mais régulière du vote nationaliste côté français. « Véritable photographie, le scrutin législatif du 9 juin a mis les choses au clair, résume l'un des animateurs d'AB, Jean-Noël Etcheverry, dit « Txetx » : c'est confirmé, il y a ici un socle *abertzale* solide, certes minoritaire mais qui porte en germe une alternative politique. »

Michel Garicoix

Revalorisations et augmentations au 1^{er} juillet

LE SALAIRE minimum (smic) va atteindre 1 154,27 euros bruts par mois pour les salariés restés à 39 heures, ce qui correspond à l'augmentation légale de 2,4 %. Pour les salariés passés aux 35 heures, l'augmentation est de 1,8 %, leur rémunération variant selon la date à laquelle ils ont réduit leur temps de travail. L'allocation chômage doit être revalorisée de 1,5 %. Une majoration temporaire de 2 % des contributions sera appliquée entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre, à parité entre salariés et employeurs. Les plafonds de ressources des prestations familiales sont revalorisés de 1,6 %, et de 2,2 % pour le plafond de l'allocation aux adultes handicapés. En Ile-de-France, la Carte orange augmente de 3,68 %. Les usagers paieront 40,05 euros pour 2 zones, 60,85 euros pour 3 zones, et 76,15 euros pour 4 zones. Le carnet de 10 tickets de métro passe de 9,30 à 9,60 euros, le prix unitaire demeurant inchangé à 1,30 euro.

DÉPÊCHES

■ **POITOU-CHARENTES** : Elisabeth Morin a été élue présidente du conseil régional de Poitou-Charentes, vendredi 28 juin, en remplacement de Jean-Pierre Raffarin. Le premier ministre, qui reste conseiller régional, avait démissionné de cette fonction le 24 mai, après sa nomination à Matignon. Agée de 54 ans, proche de l'UMP, M^{me} Morin a été élue au premier tour avec 27 voix contre 15 au socialiste Jean-François Fontaine, et 5 à la candidate du PCF, Simone Fayaud.

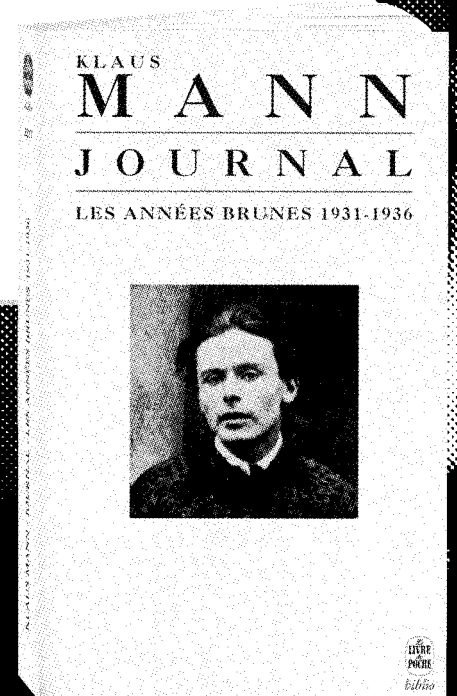
■ **PANTHÉON** : le conseil municipal de Villers-Cotterêts, ville natale d'Alexandre Dumas, a décidé, jeudi 27 juin, de retirer son recours en Conseil d'Etat contre le transfert au Panthéon des cendres de l'écrivain. La commune a obtenu qu'une statue monumentale de l'auteur des *Trois Mousquetaires* – fondue par les Allemands pendant la deuxième guerre mondiale – soit de nouveau érigée. Le ministère de la culture favorisera la réhabilitation du château de la ville, et les habitants seront associés au transfert.



Le
Livre
de
Poche

“... Je ne connais PAS
l'idée de PÉCHÉ.

Car : j'ai vécu sans contraintes. Pédérastie.
Livresse (même l'ivresse de la mort), je l'ai
acceptée avec reconnaissance comme
une intensification de la vie - jamais comme
une “tentation”.



C'est plus grand en Livre de Poche

SOCIÉTÉ

HOMOSEXUALITÉ

C'est sous la bannière de « **L'ÉGALITÉ** » que des dizaines de milliers de personnes devaient défilier, de Montparnasse à Bastille, samedi 29 juin, pour la Marche des fiertés lesbiennes, gaies, bi et trans. Cette

première Gay Pride d'après la « vague bleue » s'annonce comme une **MANIFESTATION D'AVERTISSEMENT** au gouvernement de Jean-Pierre Raffarin contre toute tentative de remise en cause des acquis de

ces dernières années. Même si elles redoutent une stagnation de leurs droits, les associations réclament la **FIN DES DISCRIMINATIONS**, une loi pénalisant les propos homophobes, une amélioration du pacs,

le droit au mariage et à l'adoption pour les couples de même sexe, etc. Cette année, les **TRANSSEXUELS ET BISEXUELS** ont officiellement conquis leur place dans la Marche.

La Marche des fiertés homosexuelles sous le signe de la vigilance

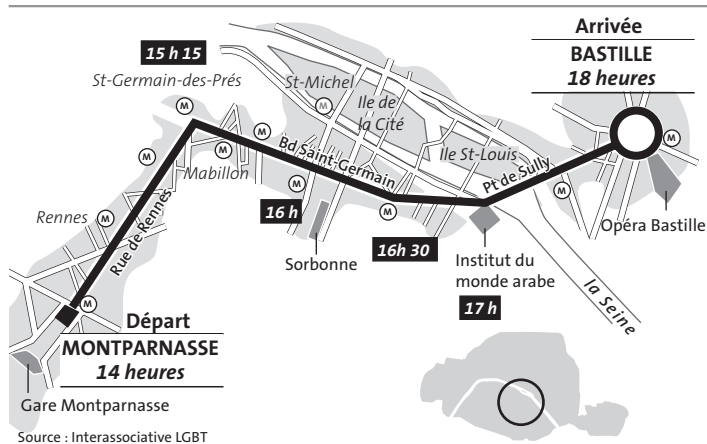
Deux semaines après l'élection d'une Assemblée nationale de droite, les associations de gays et lesbiennes craignent une remise en cause de leurs droits. Plusieurs dizaines de milliers de personnes devaient défilier, samedi 29 juin, à Paris, pour l'« égalité » et la « fin des discriminations »

AMBIANCE de veillée d'armes. La première Gay Pride d'après la vague bleue devrait prendre l'allure d'une manifestation d'avertissement au gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. Samedi 29 juin, de Montparnasse à la Bastille, à Paris, les associations réunies au sein de l'Observatoire du pacs devraient utiliser cette formidable caisse de résonance médiatique qu'est la Marche des fiertés lesbiennes, gaies, bi et trans pour mettre en garde le gouvernement contre toute tentative de retour à l'ordre moral, de remise en cause des acquis de ces dernières années.

Comme l'an passé, où 500 000 personnes avaient défilé, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, devrait ouvrir le cortège, entouré d'une bonne partie de ses adjoints et des députés parisiens de gauche. Les écologistes seront fortement représentés. La droite, elle, ne dépêchera que les quelques membres d'On est là!, association créée en janvier par Jean-Luc Romero, conseiller régional (RPR) d'Ile-de-France, pour ouvrir la droite aux problèmes de société. Derrière une banderole de tête exigeant l'« *Egalité!* », les associations appelleront à la vigilance. Dans leurs rangs, l'inquiétude le dispute à la morosité.

Pour René Lalement, qui préside l'Inter-LGBT (l'Interassociative lesbienne, gaie, bi et trans), organisatrice du défilé, cette Marche des fiertés « aura un rôle d'interpella-tion » : « Jusqu'à présent, il n'y avait pas de dialogue avec la droite. (...) On ne peut pas imaginer être ignorés pendant cinq ans ! » Selon

LE PARCOURS DE LA MARCHÉ À PARIS



lui, « l'inquiétude née de la montée des thèmes de l'ordre et de l'insécurité dans la campagne, et de la poussée du FN, est encore accentuée par la composition du gouvernement ».

Et Caroline Fourest, coprésidente de l'association Prochoix, de mettre les points sur les « i » : « C'est l'arrivée au pouvoir (...) de la droite homophobe qui avait farouchement combattu le pacs ! » Elle juge « effrayant » que les « dérapages verbaux » des députés de droite à l'Assemblée nationale aient été aussi oubliés.

« Pour évoquer ceux qui viennent d'être nommés au gouvernement, poursuit-elle, il faut se souvenir de Renaud Dutreil agitant fiévreusement son tee-shirt "Pacs out" ; de Jean-François Mattéi, auteur de l'exception d'irrecevabilité qui a abouti au vote contre le pacs, en octo-

bre 1998 ; de Pierre Bédier se demandant : "Comment va-t-on définir désormais le crime de pédophilie ?" ; d'Henri Plagnol, qui parlait de projet "injuste et pervers" visant à "sacraliser l'égoïsme des couples" ; de Renaud Muselier, à l'initiative d'une pétition contre l'adoption par les couples pacés... C'est traumatisant de se retrouver gouvernés par (...) des gens qui ont été aussi loin dans la verbalisation de l'homophobie », conclut Caroline Fourest.

« MÉFIANTS, EN ALERTE »

Chez SOS-Homophobie, où l'on a gardé la mémoire de ces « injures homophobes », on se dit « méfiants, en alerte ». « De tels dérapages peuvent se reproduire très vite. La droite cumule tous les pouvoirs. Qu'est-ce qui va la freiner ?, interroge la présidente, Christine Ledoaré. Peut-être

simplement le fait que la société a évolué, qu'il ne serait plus dans son intérêt d'être aussi réactionnaire... » A l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL), on avoue ne « pas attendre grand-chose des cinq années à venir » : « C'est dommage ! Nous commençons à devenir des interlocuteurs sérieux (...) Désormais, nous ne serons plus entendus. »

Certaines associations sont même convaincues d'avoir décelé, depuis un mois, les premiers signes d'un retour en arrière. L'Ardis (Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour) note que, depuis l'élection de Jacques Chirac, les préfetures de Paris et de Marseille, notamment, n'appliquent pas le télégramme envoyé le 3 avril par le ministère de l'intérieur à tous les préfets, qui assouplit la circulaire du 10 décembre 1999 – pour obtenir un premier titre de séjour, le partenaire étranger d'un pacé français ne doit plus justifier de trois ans mais d'une seule année de vie commune sur le territoire national (Le Monde du 9 avril).

« En ce moment, tous les dossiers sont bloqués. On nous dit qu'un télégramme, ce n'est qu'une instruction administrative, ça n'a aucune valeur juridique. Nous craignons qu'on en revienne aux trois années de vie commune », témoigne Guillermo Rodriguez, de l'Ardis. Les militants d'Act Up dénoncent, quant à eux, la « répression policière insupportable » dont seraient actuellement victimes les « travailleurs et travailleuses du sexe »,

et qui rend malaisé leur travail de prévention (Le Monde du 6 juin).

« Dans le contexte d'hystérie sécuritaire, nous sommes très inquiets. Depuis un mois, le gouvernement s'en prend aux minorités : aux prostitué(e)s, aux usagers de drogue, aux sans-papiers, aux personnes incarcérées, qu'ils renvoient dans la clandestinité », estime Jérôme Martin, le vice-président d'Act Up.

ment de l'ordre du juridique et du fiscal » puisque le pacte civil de solidarité « ne résout pas, loin s'en faut, tous les problèmes rencontrés par les couples homosexuels, notamment en ce qui concerne le logement et les successions ».

Il s'est déclaré favorable à la lutte contre l'homophobie et décidé à la financer. Lutte qui devrait passer, selon lui, par l'intensification

Lancement de la première chaîne TV gay

A l'occasion de la Gay Pride sera lancée Pink TV, la première chaîne thématique consacrée aux homosexuels. Une bétonneuse, « repeinte en rose et flanquée de cinquante danseurs qui distribueront des centaines de milliers de prospectus de promotion de Pink TV », participera au défilé, signale Pascal Ouzelot, fondateur de la chaîne. Selon lui, « Pink TV sera lancée à la fin de l'année sur les bouquets numériques Canalsatellite et TPS et sur tous les réseaux câblés ».

Le capital de la chaîne est détenu par TF1, Vivendi Universal, Part Com, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, et l'homme d'affaires Pierre Bergé. Pink TV sera disponible sur abonnement au tarif de 9 euros. Elle prévoit d'atteindre l'équilibre avec 180 000 abonnés. Le budget de la chaîne sera de 12 à 13 millions d'euros par an. Selon M. Ouzelot, Pink TV proposera des programmes qui ne seront « surtout pas militants, ni agressifs ». M. Ouzelot veut « montrer aux gays et lesbiennes ce qu'ils ont envie de voir à la télévision ».

Par-delà l'expression des craintes, la Gay Pride sera aussi l'occasion de rappeler au président de la République ses engagements de campagne. Dans un entretien publié dans le numéro d'avril du magazine *Têtu*, et dans sa réponse au questionnaire qui lui avait été adressé par SOS-Homophobie, Jacques Chirac a affirmé qu'il n'envisageait pas de remettre en cause le pacs, dont il a reconnu « l'apport symbolique ».

Il a même dit souhaiter l'améliorer « sur plusieurs points, notam-

de l'action de prévention ; par la création d'une autorité indépendante contre toutes les discriminations, y compris homophobes ; et éventuellement par une loi pénalisant l'homophobie. Enfin, le chef de l'Etat a déclaré que « lorsque le diagnostic de transsexualisme est établi avec une certitude absolue, la personne doit pouvoir avoir accès au processus médical qu'elle souhaite et en tirer toutes les conséquences sur le plan administratif ».

Tout en pariant sur une stagnation dans l'avancée de leurs droits, les associations qui animent la Marche des fiertés réclameront la fin des discriminations. « Il faut que l'on cesse, à toutes les demandes d'égalité, de nous opposer cette notion d'ordre symbolique de la différence des sexes, en faisant référence à la psychanalyse. Ce n'est qu'une forme plus élégante de l'ordre moral ! », s'irrite René Lalement.

Une nouvelle fois, les associations marcheront pour une loi de pénalisation des propos homophobes. Pour le droit à la dignité pour les personnes transsexuelles. Pour l'amélioration du pacs. Pour l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe. Pour que les couples lesbiens et les femmes célibataires puissent avoir accès à l'insémination artificielle avec donneur. Sans guère d'illusions. « On sait que sous un gouvernement de gauche on lutte pour obtenir des choses. Sous un gouvernement de droite, pour éviter d'en perdre », résume-t-on chez Act Up.

P. Kr.

Pascale Krémer

Christophe et Philippe, militants du SNES : « Au lycée, tout se passe bien tant qu'on ne s'affiche pas »

ILS SONT HABITUÉS des premières. Christophe, 35 ans, professeur de sciences économiques et sociales, et Philippe, 37 ans, conseiller principal d'éducation (CPE), vivent ensemble depuis dix ans, ont milité pour la reconnaissance du couple homosexuel, ont fait partie des tout premiers pacés, dès la fin de l'année 1999, défilent depuis toujours à la Gay Pride. Mais, cette année, la Marche des fiertés lesbiennes, gaies, bi et trans, a pour eux une toute nouvelle saveur.

Samedi 29 juin, ils devaient faire partie des pionniers du SNES-FSU, le syndicat majoritaire chez les enseignants du secondaire, qui, pour la première fois, devait participer très officiellement à la Marche des fiertés derrière une banderole conviant à « Construire une école sans homophobie ». Christophe, au look de cadre, chemise Vichy et fines lunettes dorées, et Philippe, torse moulé dans un tee-shirt sombre, se disent fiers de grossir les rangs de ce premier cortège syndical : « Le fait qu'une ins-

titution comme le SNES s'engage pour notre visibilité, nos droits, témoigne d'une belle évolution de la société », s'émeut Christophe.

S'ils ont tout deux œuvré pour la constitution, le 29 mai, d'un groupe de réflexion sur l'homophobie au sein du SNES, Philippe et Christophe n'ont, dans les deux lycées de banlieue parisienne où ils officient, parlé de leur homosexualité qu'à de rares collègues, avec lesquels s'étaient tissés des liens d'amitié.

« SE RENIER, MENTIR AUX AUTRES »

« Avec les gens de confiance, témoigne Christophe, on a envie d'aller plus loin. C'est épouvantable, cette schizophrénie permanente. Se renier, mentir aux autres, dire "Elle" au lieu de "il" quand on parle de son ami... » Grâce à cette pratique du coming out sélectif, « tout se passe bien à partir du moment où l'on ne s'affiche pas comme professeur homosexuel », estime le jeune homme.

Philippe refuse lui aussi l'étiquette de « prof homo », d'autant que, dans un lycée professionnel agricole où il a travaillé jadis, il a subi une telle homophobie qu'il a « failli [se] foutre en l'air... ». « Je suis CPE, dit-il. C'est cette fonction qui est ma raison d'être au lycée, et pas mon homosexualité. C'est trop lourd pour moi d'être le référent et le confident "homo" de l'établissement. »

Philippe et Christophe avouent craindre certains collègues, « car il y a des profs homophobes comme il y a des profs racistes ». Et surtout les parents d'élèves, leurs inévitables soupçons de prosélytisme, et même de pédophilie. Avec les élèves, l'homosexualité « reste un non-dit », explique Christophe, montrant l'alliance qu'il porte durant l'année scolaire pour « éviter les questions ».

Cette année, certains de ses élèves ont choisi l'homosexualité comme thème de leurs travaux personnels encadrés. « Ça m'a fait un peu peur, confie l'enseignant, mais je l'ai traité comme un fait de société comme un autre, sur lequel je suis bien infor-

mé, point final. Je me refuse à intégrer mon parcours militant ou une expérience personnelle. Je suis un prof, j'apporte des connaissances. Le reste ne regarde pas les élèves. »

Pourtant, les deux hommes admettent qu'il est encore bien plus difficile pour les élèves que pour les professeurs de s'assumer homosexuel(le)s au lycée, alors que s'affirment les identités sexuelles et que l'homosexualité est totalement absente des manuels scolaires. Une « marche de la honte, précédant la fête des fiertés de la Gay Pride », a été organisée, vendredi 28 juin, devant le ministère de l'éducation nationale, par Moules-Frites, fédération d'une trentaine d'associations de jeunes gays et lesbiennes. « Nous voulons pointer le silence, parfois la complaisance, de l'institution scolaire » devant l'homophobie, explique le président de Moules-Frites, Patrick Comoy, étudiant à l'Institut d'études politiques de Paris.

P. Kr.

Pascale Krémer

Mieux admis, les bisexuels et les transsexuels ont conquis leur place dans le défilé

« Les Français comprennent qu'il est question de souffrance humaine, pas de perversité », explique la responsable d'une association de soutien

des pays occidentaux depuis quelques années déjà. Les personnes transsexuelles seraient 5 000 à 6 000 en France, selon les associations. « Leur situation a longtemps été totalement occultée », reconnaît René Lalement, qui préside l'association organisatrice de la Marche. Comme l'homosexualité il y a vingt ans, le transsexualisme figure au tableau des troubles mentaux répertoriés par la Sécurité sociale. Mais le sujet n'est plus tabou dans

les médias, ni au cinéma, loin de là. Et Internet a permis aux personnes concernées de s'informer et de se rencontrer.

« Une culture s'installe », résume Armand Hotimsky, de l'association Caritig. Ces dix dernières années, trois associations spécifiques se sont créées : Caritig (Centre d'aide, de recherche et d'information sur la transsexualité et l'identité de genre) ; Soutien et affirmation de la question transsexuelle (ASB), née en 1994, qui compte 330 membres et dont les effectifs ont doublé ces deux dernières années ; et l'Association d'aide aux transsexuels (ATT), installée à Marseille.

Natacha Taurisson, présidente de l'ASB, témoigne du « gros travail de pédagogie effectué depuis deux ans pour sortir des amalgames populaires, selon lesquels le transsexualisme est synonyme de prostitution » : « Nous disons que contrairement à ce qui se passait il y a vingt ans, il existe maintenant une réponse médicale, sociale, juridique. Les transsexuels ne se retrouvent plus à la rue... »

Inlassablement, M^{me} Taurisson explique que le transsexualisme est une question d'identité avant d'être une question de sexualité. Que les personnes concernées sont contraintes de changer d'apparence physique sous peine de plonger dans une dépression profonde, ou d'en venir au suicide. « Ce sont des gens qui ne sont pas nés dans le bon corps », dit-elle, constatant que ce message commence à passer, que, peu à peu, « les Français comprennent qu'il est question de souffrance humaine, pas de perversion ».

« DES RÉACTIONS VIOLENTES »

Il devient ainsi un petit peu plus aisé de s'assumer transsexuel(le). « La société s'est ouverte sur la question. Les nouvelles générations ont moins honte de se montrer », constate Armand Hotimsky. Pourtant, l'insertion professionnelle tient encore souvent du casse-tête. « Contrairement aux homosexuels, nous sommes obligés de faire notre coming out puisqu'il y a transformation physique, explique Natacha Taurisson. Par ailleurs, notre transformation dérange, suscitant parfois des réactions violentes... »

Les associations déplorent le manque de formation de médecins français, psychiatres et surtout chirurgiens. « On va en Belgique ou en Grande-Bretagne, où l'on obtient d'excellents résultats tant esthétiques que fonctionnels », précise Natacha Taurisson. Mais l'intervention n'est alors pas prise en charge par la Sécurité sociale.

Pour les changements d'état civil, « il y a autant de façon de faire que de tribunaux », poursuit la présidente de l'ASB. « Certains jugent que les certificats médicaux ne suffisent pas, et imposent une expertise médicale coûteuse et vexatoire, qui va jusqu'à des touchers vaginaux... » Autant d'étapes d'un parcours de transformation physique et juridique qu'il serait, selon les associations, urgent de simplifier.

Les revendications des personnes bisexuelles sont, elles, plus symboliques que pratiques. Il est question de respect, de combat pour qu'enfin, l'on sache que la bisexualité existe. Pour « le droit pour la bisexualité d'être acceptée et non assimilée à tort à une autre sexualité », défend-on chez Bi'cause.

se, association créée en 1997 et qui regroupe une centaine d'adhérents. « Ce qui fait très peu de monde par rapport aux gens concernés », assure Stéphane Levrero, membre de l'association. Quelque 400 personnes assistent chaque année aux différentes réunions de Bi'cause. Longtemps rejetés à la fois par les hétérosexuels et les homosexuels, les bisexuels, « surtout les moins de 40 ans, vivent beaucoup mieux depuis deux ou trois ans », estime Stéphane Levrero. « On s'assume plus facilement bisexuel, notamment dans le milieu "homo", où l'on a cessé de nous dire que l'on n'assumait pas notre homosexualité. »

Chez les hétérosexuels en revanche, la bisexualité provoque toujours l'étonnement. « On nous prend pour des originaux, des instables. Mais au moins, les bisexuels sont mieux connus aujourd'hui », se réjouit-on chez Bi'cause. Il serait même presque chic, aujourd'hui, de se dire bisexuel, comme certains stars du show-business.

P. Kr.

Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle

Valorisez vos compétences avec ESC Lille

Nous vous proposons le **Diplôme ESC Lille** (Bac + 5 visé par l'Etat), en **formation continue** (2 ans, horaires adaptés à l'activité professionnelle), sur les 2 campus de Lille et Paris.

Contact : Annick DUBRAY
e.mail : desc@esc-lille.fr www.esc-lille.fr
Avenue Willy Brandt - 59777 EURALLILLE
Tél : 03 20 21 59 93 - Fax : 03 20 21 59 91
179, rue de Charonne - 75011 PARIS
Tél : 01 44 64 03 64 - Fax : 01 44 64 03 65



Des Roumains soupçonnés d'entretenir un réseau de mendiants ont été interpellés

A Nice et à Lyon, leurs « protégés » sont placés aux carrefours pour faire la quête. Souvent handicapés, ils sont parqués dans des bidonvilles

LES INTERPELLATIONS, jeudi 27 juin, à Nice (Alpes-Maritimes), et vendredi 28, à Vaulx-en-Velin (Rhône), de Roumains soupçonnés d'entretenir un réseau de mendiants handicapés mettent en lumière une conséquence de la suppression, le 1^{er} janvier, de l'exigence de visas pour l'entrée dans l'espace Schengen de ces ressortissants.

A Nice, onze personnes ont été arrêtées, dont trois, soupçonnées d'être les chefs d'une bande organisée, devaient être présentées à un juge, samedi, pour « provocation de mineur à la mendicité » et « soumission d'une personne à des conditions de travail contraires à la dignité humaine en abusant de sa vulnérabilité ou de sa situation de dépendance ». L'enquête avait été ouverte car de nombreux mendiants handicapés postés à certains carrefours portaient des pancartes qui paraissaient écrites de la même main. Une surveillance vidéo avait montré que certains mendiants ne sont pas de vrais handicapés. Les victimes étaient contraintes de ramener 100 euros par jour.

Dans la région lyonnaise, où des mendiants roumains handicapés opèrent depuis près de deux mois, des policiers ont investi, vendredi à l'aube, un bidonville situé à Vaulx-en-Velin, aux portes de Lyon. Là, sur une friche qui doit accueillir en 2003 un multiplexe cinématographique, ont échoué, au milieu des ordures et des gravats, une centaine de Roms. Des familles venues de l'ex-Yougoslavie, et plus récemment des Roms de Roumanie, des

célibataires, atteints de malformations, présentant des séquelles de la poliomyélite ou amputés des membres inférieurs. Au total, les policiers ont vérifié l'identité de 120 personnes. 60 d'entre elles ont été conduites à l'hôtel de police à Lyon, et huit placées en garde à vue.

« UN SCHEMA MAFIEUX »

L'opération a été programmée après l'ouverture par le parquet de Grenoble d'une information judiciaire pour « association de malfaiteurs et blanchiment d'argent, abus de faiblesse et extorsion de fonds ». Sensibilisé par la mise au jour, il y a un an, d'un réseau de mineurs roumains impliqués dans un trafic d'horodateurs, le parquet de Grenoble, dès l'arrivée de ces infirmes roumains, a tenté de recueillir des éléments sur leurs conditions de séjour. Deux protagonistes ont raconté que des concitoyens leur avaient proposé de venir mendier en France, leur faisant miroiter de substantiels revenus ou une prise en charge médicale.

Encadrés, logés dans des squats insalubres, ces handicapés munis d'un petit panneau en carton accroché à leur cou sont chaque jour placés aux carrefours de Lyon, de Grenoble ou d'Annecy pour exhiber leur handicap, espérant susciter la compassion des automobilistes. Mais la plus grosse partie du produit de leur quête leur serait soustraite, sous la menace, physique ou morale. Toutes les heures, des intermédiaires interviendraient pour collecter et centraliser l'argent.

« Plusieurs éléments nous ont confortés dans l'idée qu'il s'agissait d'un réseau mafieux d'exploitation de la misère humaine. Il s'agit désormais de déterminer qui surveille ce trafic, comment, et pour le compte de quel destinataire », commente le procureur de la République de Grenoble.

« Ces Roumains sont en situation régulière en France. Ils n'ont plus besoin de visa et nous n'avons pas de contact avec eux », précise Olivier Brachet, président de l'association de solidarité Forum réfugiés. Ils ne nous demandent rien contrairement aux années 1995-1997, où nous avions pris en charge des demandeurs d'asile roumains. A l'époque, ils étaient déjà présents aux carrefours, pour laver les vitres ou vendre des journaux, mais il s'agissait d'une organisation de type fratrie. Maintenant, la soudaineté et la concomitance des arrivées évoquent davantage un schéma mafieux. » L'Association lyonnaise pour l'insertion et le logement (Alpil), elle, est entrée en contact avec les handicapés roumains : « Ils n'ont émis aucune demande particulière malgré leurs conditions de vie précaires », témoigne André Gache, qui précise que trois campements de type bidonvilles existent dans l'agglomération lyonnaise, regroupant 1 500 personnes dont 850 Roms. Pour sa part, la préfecture du Rhône a indiqué qu'« une prise en charge immédiate en hébergement d'urgence par la Croix-Rouge » avait été proposée aux handicapés roumains.

Sophie Landrin (à Lyon)
et Piotr Smolar

La cour d'appel de Pau se prononce en faveur de l'extradition du militant basque Juan Mari Olano

LE MILITANT basque Juan Mari Olano peut être extradé vers l'Espagne. La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Pau (Pyrénées-Atlantiques) a rendu, vendredi 28 juin, un avis favorable à la demande faite par un juge de Madrid. L'avocat de M. Olano, M^{re} Yolanda Molina Ugarte, va déposer un pourvoi en cassation contre cette décision. En cas de réponse négative de la haute juridiction, elle envisage un recours devant le Conseil d'Etat contre le décret d'extradition de son client, puis une action au niveau européen. La cour d'appel de Pau a également rejeté la demande de mise en liberté de M. Olano, reconduit à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde).

« Cette décision est très grave, a déclaré au Monde M^{re} Molina, car il n'y a aucun fait qui puisse être qualifié de délit dans ce que l'on reproche à Juan Mari Olano. » Porte-parole de l'association de soutien aux prisonniers basques Gestoras pro amnistia, M. Olano avait échappé à la série d'arrestations du 31 octobre 2001 en Espagne. Passé en France, il avait été interpellé le 3 décembre 2001 à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) à la suite d'un mandat d'arrêt international délivré par le juge espagnol Baltazar Garzon. Ce dernier suspecte les Gestoras d'entretenir des liens directs avec l'organisation séparatiste basque ETA.

« DÉCISION POLITIQUE »

La défense de M. Olano souligne que, depuis qu'il était en France, il avait exercé les mêmes activités militantes qu'en Espagne, sans que cela lui vaille d'être poursuivi par la justice française. Devant la chambre de l'instruction à Pau, M^{re} Molina a d'autre part estimé que le principe de la double incrimination – obligatoire pour donner suite à une demande d'extradition – n'avait pas été respecté. En clair, elle affirme que les faits reprochés en Espagne par le juge Garzon à M. Olano ne constituent pas un délit en France. Les magistrats de la chambre de l'instruction en ont jugé autrement. Le 22 mars, ils avaient demandé aux Espagnols un supplément d'information justifiant leur demande d'extradition. Au vu du dossier présenté vendredi, ils ont considéré que les faits visés correspondaient à l'infraction française d'« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ».

Cet avis a suscité la colère des militants d'Askatasuna, l'association qui coordonne en France et en Espagne le soutien aux prisonniers basques. « Pour nous, c'est une décision politique, a estimé Pantxo Belin, l'un des porte-parole d'Askatasuna. Il y a clairement une criminalisation de l'activité militante. Et on essaie d'éradiquer le problème basque, en éliminant les associations qui dénoncent la torture, ou soutiennent les prisonniers. »

Environ trois cents membres d'Askatasuna seraient dans le même cas que M. Olano. L'association estime qu'ils risquent à leur tour d'être extradés, même s'ils n'ont pas acquis la même notoriété.

Pascal Ceaux

Polémique sur la sécurité dans les aéroports parisiens

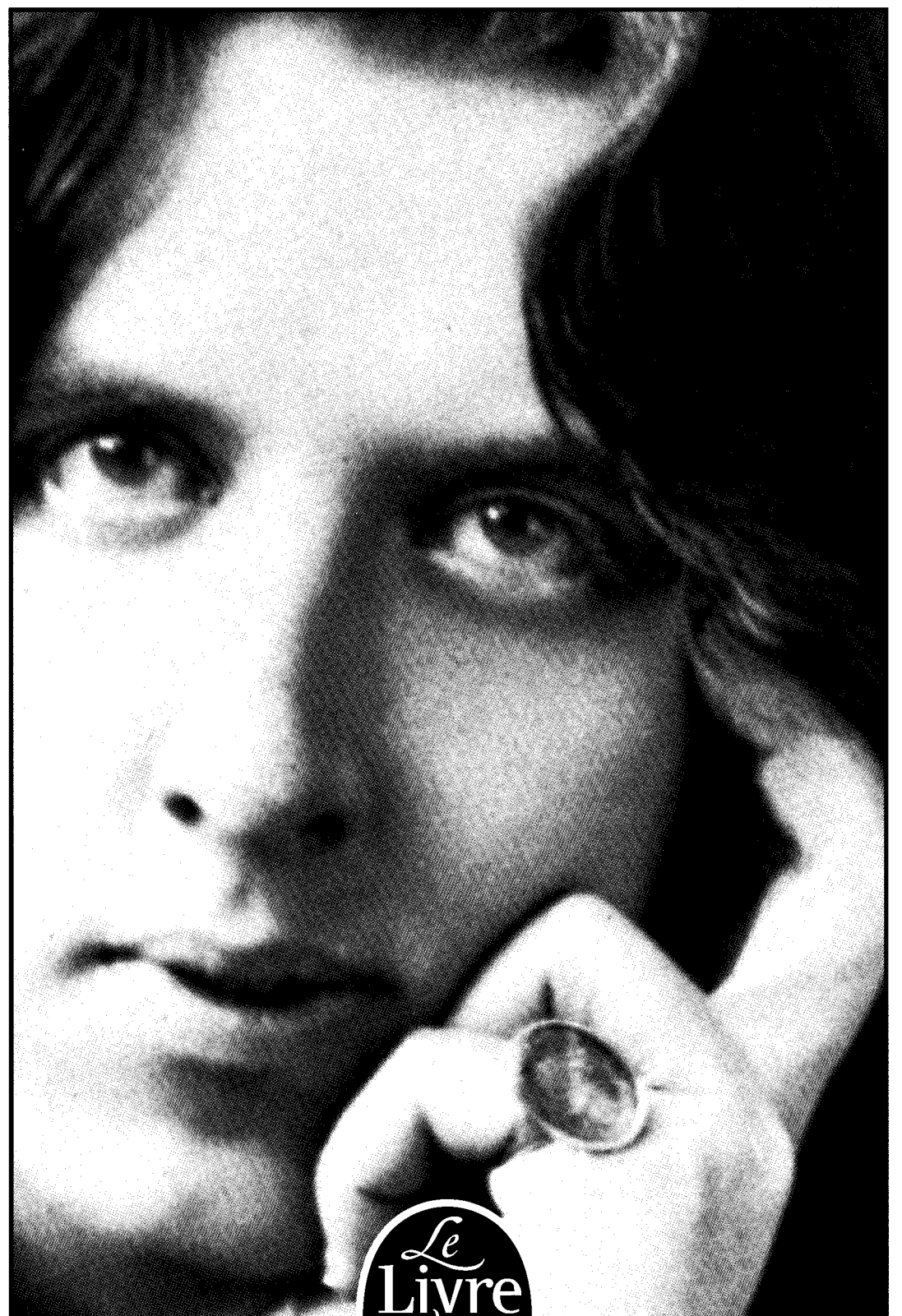
UN REPORTAGE diffusé dans le journal de 20 heures de France 2, jeudi 27 juin, a mis en cause l'efficacité des mesures de sécurité en vigueur dans les aéroports parisiens. A Orly, des journalistes équipés d'une caméra cachée et de faux badges d'accès fabriqués « grâce à un simple ordinateur » ont pu monter à bord d'un avion sans subir le moindre contrôle. En réponse, la société Aéroports de Paris (ADP) a estimé, vendredi 28 juin, que l'aéroport d'Orly était « aujourd'hui beaucoup plus sûr qu'avant le 11 septembre ». Selon ADP, 3 000 personnes sont employées dans la sécurité des aéroports de Roissy et d'Orly, contre 1 500 avant le 11 septembre. La société rappelle qu'en mai elle a mené, conjointement avec la police aux frontières (PAF) et la direction générale de l'aviation civile (DGAC), une opération destinée à vérifier les badges en circulation, entraînant le retrait de 18 000 badges sur 104 000. Selon France 2, un millier de faux badges seraient en circulation.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le tribunal de grande instance de Melun a enjoint l'association Bouge qui bouge de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) de quitter « sous 48 heures » le local qu'elle occupe dans un immeuble HLM du quartier. Saisi en référé par l'office HLM du département, le juge a estimé que cette association a « laissé se développer une campagne de dénigrement » contre la police après la mort, en mai, d'un jeune du quartier poursuivi par les forces de l'ordre (Le Monde du 26 juin). Pour l'avocat de l'association, Pierre Mairat, les membres de Bouge qui bouge ont au contraire voulu « transformer la révolte des jeunes en revendication politique plutôt que de brûler des voitures ». L'association s'indigne de cette « décision politique et partielle qui bafoue les droits fondamentaux d'expression et d'association ». Elle appelle à un rassemblement de protestation le 6 juillet.

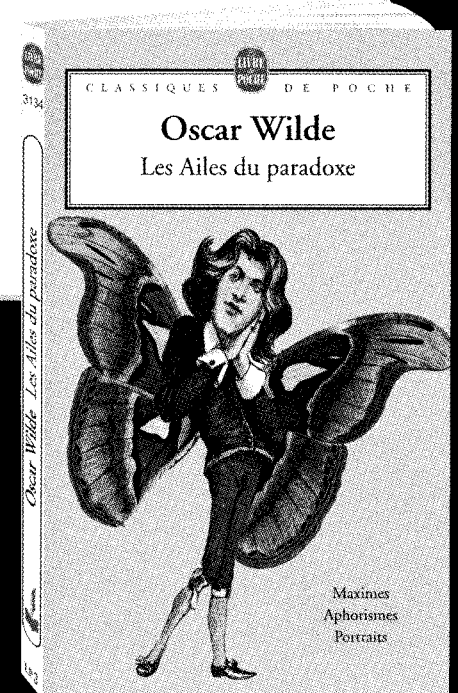
■ **ACCIDENT** : le chauffeur du car qui s'est renversé, jeudi 27 juin, sur une bretelle d'autoroute à Bierre-lès-Semur (Côte-d'Or) a été mis en examen, vendredi, pour « homicide et blessures involontaires » et « défaut de maîtrise ». Le parquet de Dijon n'a toutefois pas demandé sa mise en détention. L'accident a fait un mort et 24 blessés dont 8 graves.

■ **RELIGION** : le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, devait ordonner 16 nouveaux prêtres au cours d'une messe célébrée samedi 29 juin à la cathédrale Notre-Dame-de-Paris. Ce chiffre place Paris au premier rang des diocèses français pour les ordinations sacerdotales. Cependant, sur les 16 prêtres ordonnés, deux seulement sont originaires de la capitale. En tout, l'Eglise catholique de France devrait ordonner environ 110 nouveaux prêtres en 2002, contre 125 en 2001.



Le
Livre
de
Poche

“
... Si je suis de temps à autre
un peu **TROP**
bien habillé,
je me rachète en étant
toujours extrêmement
cultivé ...”



C'est plus grand en Livre de Poche

DISPARITIONS

Erik Dietman

Artiste suédois hors norme

L'ARTISTE SUÉDOIS Erik Dietman est mort à Paris dans la nuit du 27 au 28 juin, des suites d'un cancer. Né le 11 septembre 1937 à Jönköping, il avait fréquenté diverses écoles des beaux-arts, à Malmö, Copenhague et Stockholm, avant de quitter son pays pour émigrer aux États-Unis. En chemin, il fit halte à Paris en 1959, place de la Contrescarpe et rencontra, dans un café de la rue Mouffetard Robert Filliou et Daniel Spoerri. Entre Fluxus et le nouveau réalisme, il venait de se trouver une famille d'esprit, et l'adopta.

A Paris, il poursuivit ce qu'il appelait ses « études au comptoir ». Assidu des bistrotts, il y apprenait le français, l'amour du vin, et de la cuisine, devenant le plus rabelaisien des Scandinaves. Il mangeait aussi des aliments peu courants, lors des happenings Fluxus, avançant ainsi 5 mètres de gaze, arrosée de bière toutefois. Comme Spoerri ou un autre de ses amis, le chef lyonnais Philippe Chavent, Dietman prenait la cuisine très au sérieux : « La cuisine, c'est comme l'art, on la fait pour soi », disait-il en confiant que ce serait son métier s'il n'était pas artiste.

Parfois aussi, l'artiste, comme le cuisinier, se blesse. Un jour que Dietman lisait, stylo en main, un manuel de philosophe, il se planta la plume

dans la cuisse, et eut la révélation du sparadrap. Il en colla un peu partout, sur des chaises, des tables, des commodes et des couverts, bref, tous les principaux instruments de sa passion. Dietman associait les idées comme d'autres lient les saucées, avec inventivité souvent, génie parfois, jouant du langage, manipulant et détournant les textes et les images, osant tout pour le plaisir d'un calembour, visuel ou pas, mais toujours éminemment poétique. Ce qui lui fit, dans bon nombre de cas, frôler, quand il ne les précédait pas, quelques-unes des avant-gardes de son temps, du body-art à l'art conceptuel ou l'Arte povera.

Dietman était gros, hénarisme même, mais jamais gras. Même si la définition de son art, notée par le critique Bernard Lamarche-Vadel, ne manquait pas de tripes : « Pour moi, toute la sculpture est entre le morceau de pain que j'avale et ce que je chie. » Un ogre qui manipulait aussi bien le verre que la céramique ou le bronze, dessinait sans cesse, au gré de ses envies : « Si je me m'ennuie, je passe à autre chose. La stratégie en art ? Je ne comprends pas ça. L'art, c'est très égoïste, c'est fait pour soi, je le fais pour moi », disait-il au Monde (20 août 1994). Amoureux de la vie, et de ses plaisirs, Dietman jouait avec le feu comme avec les mots. Cons-



MAGG/WEB

ciemment. Une de ses œuvres se compose ainsi d'une série de crânes humains installés presque au ras du sol sur des colonnes branlantes, tous percés d'un coin noir. Leurs orbites vides regardent un tableau, vide aussi. L'installation est intitulée : *L'Art mol et raide, ou l'épilepsisme-sismographe pour têtes épilées : mini-mâle head coiffée du grand mal laid comme aide minimale...* Dietman était un ennemi résolu du Grand Art, tel qu'on l'entend dans les académies. Son art à lui était grand, hors des normes.

Harry Bellet

Max Kaltenmark

Spécialiste du taoïsme

SINOLOGUE et grand spécialiste du taoïsme, Max Kaltenmark est mort le 25 juin, à l'âge de 91 ans. Né en 1910 à Vienne (Autriche), il s'est installé en France, où il a entamé des études d'orientalisme – sous la direction de grands noms de la sinologie de l'époque, comme Marcel Granet ou Henri Maspero – avant de partir pour la Chine, où il devint, de 1949 à 1953, directeur intérimaire du Centre d'études sinologiques de Pékin, qui dépendait de l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO). C'était la période où le pouvoir maoïste consolidait son emprise sur la Chine populaire qu'il venait de fonder. C'était aussi celle où les études orientalistes ne s'étaient pas encore démocratisées et demeuraient l'apanage d'une élite. « Monsieur, vous avez les moyens ? », avait demandé à Max Kaltenmark son maître Pelliot lors de leur première rencontre, citation fournie par une de ses élèves, Farzeen Baldrian.

De retour en France, il fut nom-

mé directeur d'études à la V^e section (études religieuses) de l'Ecole pratique des hautes études, poste qu'il a occupé jusqu'en 1979. C'est là qu'il établit dans le monde de la sinologie sa réputation en matière de taoïsme, en même temps que son épouse Odile enseignait le chinois aux Langues'O. Max Kaltenmark laisse derrière lui une œuvre importante, dont *Le Dompteur des*

flots, Lao Tseu et le taoïsme (Seuil 1965), *Le Lie-Sien Tchouan : biographies légendaires des immortels taoïstes*, publié en 1987 avec Hsiang Liu, ou *La Philosophie chinoise* (PUF 1991). Il avait également préfacé *Le Taoïsme et les Religions chinoises* d'Henri Maspero (1971).

Patrice de Beer

■ **MILES FRANCIS STAPLETON FITZALAN-HOWARD**, 17^e duc de Norfolk, est mort lundi 24 juin à l'âge de 86 ans. Né le 21 juillet 1915, il était le chef d'une des familles nobles les plus anciennes et prestigieuses d'Angleterre – elle date de 1493 sous Richard III, pendant la guerre des Deux-Roses – et il n'avait jamais abandonné la religion catholique dans ce royaume dont la souveraineté est à la tête de l'Eglise nationale. Il descendait par sa mère de Jean de Brienne, roi de Jérusalem. Il portait, comme ses prédécesseurs, le titre de comte maréchal d'Angleterre, un des plus élevés de la maison royale. Mais le duc avait également acquis ses lettres de noblesse en servant pendant la dernière guerre, ce qui lui avait valu la Military Cross. Le primat de l'Eglise catholique d'Angleterre l'a qualifié de « véritable gentleman chrétien dans le vrai sens du terme ».

■ **Mgr HENRI DONZE**, ancien évêque de Tarbes et Lourdes, est mort mardi 25 juin, à Annecy (Haute-Savoie), à l'âge de 89 ans. Né le 11 octobre 1912 au Canada, dans une famille originaire du nord de la France, Henri Donze a été ordonné prêtre le 19 septembre 1936 pour le diocèse de Maurienne. Nommé évêque de Tulle (Corrèze) en 1962, il est devenu évêque de Tarbes et Lourdes (Hautes-Pyrénées) en 1970. Dix-huit ans à la tête de ce diocèse, il a été à l'origine de nombreux travaux sur le site de Lourdes, tels que l'aménagement de l'Accueil Notre-Dame ou la construction de l'église Sainte-Bernadette. En 1983, Mgr Donze avait reçu le pape Jean Paul II dans la cité mariale.

■ **FRANÇOIS PÉRIER**, comédien de théâtre et de cinéma, est mort vendredi 28 juin à l'âge de 82 ans (lire p. 27)

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Thibault, Julie, Léa GRAVELINE et **Martin RAYNAUD-GRAVELINE** ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur cousin

Nicolas MAURIN-GRAVELINE,

le mardi 25 juin 2002, à Los Angeles (Californie).

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

MMC.

« Toi qui réjouis ma vie. Puisse être ton cœur. Grâce au mien toujours jaune. Comme une pivoine d'éternité. »
Le prince de la rue des petites daurades.

– Bon soixante-troisième anniversaire !

Cher

Charles (François) UHL.

Meilleurs vœux pour une année pleine de bonheur et de santé.

Ta vieille amie « Petit-Loup » 1960, de Berlin et Frankfurt/Main.

Tél. : 00-49-30-30-10-67-64.

Mariages

Lola, Claire, Marie et Yves ont dit oui.

Après dix ans de réflexion,

Marie-Noëlle MAHIEU et **Pierre BALLOSSIER**

se sont dit oui pour la vie, le 29 juin 2002.

16, rue Soubzmain, 44000 Nantes.

Décès

– Mme Jacqueline Bloch, son épouse, Françoise, Jean-Marc, Dominique et Alain, ses enfants et leurs conjoints, Sophie, Isabelle, David, Nicolas, Sébastien, Antoine, Julie, Justine, Delphine, Brice, Timothé, Mathilde, Vincent, Victor, Arthur, ses petits-enfants, Ainsi que ses arrière-petits-enfants, Jean Bloch, son frère, et ses enfants, Jeannine Lefèvre, sa belle-sœur, et son fils, ont le chagrin de faire part de la disparition, le 28 juin 2002, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Roger BLOCH, ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 3 juillet, à 15 heures, au cimetière de Charmes (Vosges), où il reposera dans le caveau familial.

92, rue de la Convention, 75015 Paris.

– Lionel, Gaëtan, Domitille, Nathalie, Jérôme, ses enfants, Et ses onze petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline COURBE, née **ROYER de VERICOURT**,

survenu le 27 juin 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 juillet, à 10 h 15, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Meudon-Bellevue, avenue Gallieni.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Courbe, 19, rue des Sources, 92190 Meudon-Bellevue.

– Daniel Malingre, président du conseil d'administration, Henry-Claude Cousseau, directeur,

Les professeurs, Le personnel, Et les étudiants de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, ont la tristesse de faire part du décès de

Erik DIETMAN, artiste, professeur de sculpture,

à l'âge de soixante-cinq ans,

et s'associent à la douleur de tous ses proches.

(Lire ci-contre.)

– Le prier et la communauté dominicaine du couvent de la Tourette, Les responsables des Rencontres Thomas-More, Les membres de sa famille, font part du décès du

Frère Roland DUCRET (o.p.)

Né en 1921, il avait fait profession en 1943 et avait été ordonné prêtre en 1948.

L'inhumation aura lieu au couvent de la Tourette, ce lundi 1^{er} juillet 2002, à 15 heures.

– Mme Fanny Licht, sa femme, à la douleur de faire part du décès de

M. Robert LICHT,

survenu à Cannes, le 26 juin 2002.

Les obsèques auront lieu le lundi 1^{er} juillet, à 14 h 30, au cimetière de Bagneux.

On se réunira à l'entrée principale.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Solange Deyon, son épouse, Les enfants et les petits-enfants, Tous les proches et amis, ont la douleur de faire part du décès de

Pierre DEYON, commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, commandeur dans l'ordre national du Mérite, ancien recteur de l'académie de Strasbourg,

survenu le 26 juin 2002.

Selon sa volonté, il sera incinéré au Père-Lachaise dans l'intimité.

– Le docteur Jacques Feillard, médecin-chef, Ses collègues, Et tout le personnel de l'infirmierie psychiatrique près la préfecture de police, ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Denis PUECH, médecin adjoint de l'IPPP,

survenu subitement le 26 juin 2002.

Que ses proches sachent l'affection qu'ils lui portaient ainsi que leur participation à leur douleur.

– Roberta, Diego, Gabriela et Julian Herstein ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Sebastian,

leur fils et frère bien-aimé, le 20 juin 2002, à New York, à l'âge de vingt-huit ans.

15, place Vauban, 75007 Paris, 390, West End Avenue New York, NY 10024.

– Mme Germaine Siroën, son épouse, Patrick, Jean-Marc et Laurence, ses enfants, Ses belles-filles et son gendre, Ses petits-enfants, Les familles Lemardeley, Houzier, Bucket, ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien SIROËN,

survenu le 20 juin 2002, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu, dans l'intimité familiale, le lundi 24 juin.

Remerciements

– Jean-Michel et Arnaud Grunberg, Quentin et Clara Grunberg, Agnès Grunberg, Sa famille, Et Daniel Velasco,

remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné sympathie, amitié et affection, lors du décès, survenu le 29 mai 2002, de

M. Maurice GRUNBERG,

fondateur de La Grande Récré, engagé volontaire au 22^e Régiment de marche des volontaires étrangers pour la durée de la guerre, croix de guerre 1939-1945 avec étoile de bronze.

– Jeanne Thaler, sa sœur, Olivier, Philippe et Roland, ses fils, Ainsi que Sylvie, Manuela, Laurence, leurs conjoints, Ainsi que Marilyn Lebreit-Thaler, Tous leurs enfants, parents et proches, vous remercieront de vos très nombreux témoignages de sympathie et de soutien en mémoire de

Louis THALER,

qui nous a quittés brusquement, le 18 juin 2002,

et vous remercieront également chaleureusement pour vos vœux de prompt rétablissement à l'attention de Héléne Dao-Thaler, son épouse.

Merci à tous du fond du cœur.

Anniversaires de décès

– Le 1^{er} juillet 2001,

Alexis MARZET

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

– Il y a dix ans, le 1^{er} juillet 1992,

Jean-Pierre MONTAGNE

nous quittait.

Henri Montagne, son père, Sylvie Hourdin-Montagne, son épouse, Charles-Henri Montagne, son fils, rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé, ainsi que celui de sa mère,

Henriette,

decédée le 25 décembre 2001.

Nat,

dix ans déjà, et le souvenir de toi toujours si doux.

« Comme une goutte d'eau sur un fer rouge. »

Jean-Jacques POULIQUEN

nous quittait le 30 juin 1999.

Sa famille, Ses amis ne l'oublient pas.

– Le 1^{er} juillet 1993,

Audrey RICARD

nous quittait.

Souvenons-nous.

« Jamais, vous ne saurez jamais quelle lumière M'est l'ombre qui se pose à mon côté, timide, Quand je n'espère plus... » Ungaretti.

CARNET DU MONDE TARIFS année 2001 - 2002 TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS

22 € - 144,31 F TTC

TARIF ABONNÉS

18,50 € - 121,35 F TTC

NAISSANCES, ANNI. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

FORFAIT 10 LIGNES

120 € - 787,15 F TTC

Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC

TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC

La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS :

13,35 € - 87,55 F TTC

COLLOQUES -

CONFÉRENCES :

Nous consulter

01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

AVIS D'EXPERT

Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens XVIII^e et XIX^e.

ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950

Il suffit de l'appeler, il vient, estime

GRATUITEMENT

Partages et successions

Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.

Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.

135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à **74 €** d'économie soit **10 semaines de lecture GRATUITE***

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 85,60 € 6 MOIS - 165,50 € 1 AN - 301,50 €

(soit 561,50 F) (soit 1.085,61 F) (soit 1.977,71 F)

je joins mon règlement soit : _____ € 201 MQ 02E

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

TARIFS HORS FRANCE		
	USA - CANADA	
	Belgique Luxembourg Suisse	Autres pays de la zone euro
1 AN	330 €	420 €
3 mois	91 €	115 €

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

• Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc., téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min), ou par Internet : www.lemonde.fr (Rubrique « le quotidien/abonnements »).

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

LE GRAND DOSSIER



D. BERTY/RAPHO

1962, Alger. Des manifestants fêtent le retour au pays de Ben Bella.

ALGÉRIE

1962-2002

La guerre d'Algérie n'a pas pris fin, comme on l'a cru, en 1962. Les Français partis, restait aux Algériens à se réconcilier avec eux-mêmes en se forgeant un avenir commun. Aujourd'hui ce grand dessein a échoué. Quarante ans après l'indépendance, intervenue officiellement le 3 juillet, non seulement l'Algérie a sombré économiquement et politiquement, mais les 70 % de la population qui ont moins de 30 ans n'adhèrent pas, ou plus, au mythe fondateur des « martyrs » de la libération.

Tutelle honnie au temps de la colonisation, repoussoir commode de l'indépendance acquise, la France n'a jamais autant aimé les candidats à l'émigration qui aspirent à une vie simplement décente. Paradoxe de l'Histoire, les Algériens, hier, ne voulaient plus de la France. C'est aujourd'hui la France qui ne veut pas d'eux.

Violés aussitôt que signés, les accords d'Evian mettaient fin à huit ans de guerre. Indifférence des uns, égoïsme des autres, la France, qui avait pris pied en Algérie en 1830 par hasard, n'a jamais su y faire preuve de clairvoyance. Comme le constate l'historien Jean-Pierre Rioux dans les pages qui suivent, l'inhumanité a toujours présidé aux rapports des Français avec les Algériens : « Un monde irrémédiable-

ment brisé en deux a entretenu sans trêve la violence sociale, ethnique et religieuse des dépossédés indigènes contre les Européens spoliateurs. »

Le renoncement de la France à l'Algérie fut d'autant plus crucifiant que les trois départements d'outre-Méditerranée avaient longtemps fait bloc avec la métropole. Après tout, Alger est plus proche de Marseille que celle-ci de Paris. Cette proximité séculaire, psychologique autant que géographique, explique les déchirements des partisans de l'Algérie française, qui se recrutaient jusqu'à Matignon.

Revenu aux affaires sous la pression de la rue à Alger, de Gaulle parvint à faire entendre raison à Michel Debré, son premier ministre, comme à ceux qui malgré leurs tourments intimes se faisaient une certaine idée de la France et de son avenir. Mais restaient tous les autres, officiers revenus mortifiés d'Indochine, colons de la Mitidja, petit peuple d'Alger, d'Oran et de Constantine, incapables de se faire à l'idée que le glas des empires coloniaux avait sonné. Tous rêvaient de refaire le « coup » du 13 mai 1958 : la métropole déboussolée, la classe politique tétanisée, Alger dictant sa loi à Paris comme toujours en pareil cas. Mais tous ces activistes dressés contre le « bradage » de l'Algérie se trompaient d'époque et de République.

Cette cécité collective explique pourquoi les derniers jours de l'Algérie française furent si dramatiques. Et pourquoi l'irrémédiable,

dont l'onde de choc est encore perceptible aujourd'hui, fut commis. Au nom de l'Organisation armée secrète – référence injurieuse à l'Armée secrète de la Résistance –, les desperados de l'Algérie française livrèrent des combats acharnés. Ils choisirent la politique de la terre brûlée, faute d'avoir pu enrôler pour un ultime baroud la grande masse des Européens. Brisés et ruinés, ceux-là attendaient déjà les bateaux et les Caravelle qui les transporteraient vers un pays, le leur, dont ils ignoraient à peu près tout. Il y eut au total un million de rapatriés.

Le bilan des victimes des années 1954 à 1962 ne sera jamais connu avec exactitude : 140 000 morts peut-être du côté algérien (« plus d'un million de martyrs », a longtemps affirmé le FLN) ; 27 500 militaires français ; 3 000 civils français et presque autant de disparus européens dans les derniers mois de 1962 ; autour de 150 000 musulmans français massacrés après l'indépendance.

C'est dire si la guerre d'Algérie pèse encore sur cette histoire commune dont les deux pays ont tant de mal à se défaire. Surtout lorsqu'il s'agit d'évoquer le sort des harkis, ces supplétifs musulmans qui, pour un petit nombre, purent *in extremis* se réfugier en France.

L'indépendance proclamée, les querelles entre fractions rivales algériennes éclatèrent au grand jour. Dès les fêtes de la victoire se noue une autre tragédie, celle d'un

Quarante ans après l'indépendance, les plaies de la guerre ne sont pas encore cicatrisées. Même si Français et Algériens commencent à affronter la mémoire

peuple voué aux désordres économiques, au fanatisme et à la violence, une violence inséparable de son histoire.

Après avoir soutenu Ben Bella, comme une corde soutient le pendu, jusqu'au sommet du pouvoir, Boumediène s'empare des commandes en 1965. On lui doit des choix économiques illusoirement dont les Algériens paient encore les conséquences. Autogestion de l'agriculture, nationalisations à tout-va, planification à la soviétique, industrialisation à marche forcée. L'Algérie a pu se croire sur les bons rails tant que dura le boom pétrolier. Mais en 1982, lorsque le marché de l'énergie se retourne, la rente pétrolière ne suffit plus à masquer la faillite du système. Le désastre éclate au grand jour.

Accablé par le poids de cet héritage, la plupart des Algériens d'aujourd'hui relativisent donc les événements de 1962. Comme le confie à notre envoyée spéciale Florence Beaugé l'un de ces sans-espérance, âgé de 25 ans, que l'Algérie compte par centaines de milliers : « On a créé des héros et des mythes, et qu'est-ce que ça a donné ? Une tromperie. » En 1962, l'Algérie était un pays jeune et potentiellement riche. Quarante ans plus tard, il est celui de la *hogra*, de l'injustice. Une nation, dit Nadia, 23 ans, « où nous ne sommes toujours pas des citoyens » et où « les militaires tiennent le pays ».

SOMMAIRE

LA COLONISATION

Depuis la conquête, en 1830, jusqu'à l'indépendance et la naissance chaotique de l'Etat, histoire des rapports violents qui ont marqué la France et l'Algérie.

p. 14 et 15

LES MIRAGES DE L'INDÉPENDANCE

Après 1962, les luttes fratricides à la tête de l'Etat, suivies de choix économiques désastreux, ont compromis le décollage et la démocratie.

p. 16 et 17

AUJOURD'HUI, LES SÉQUELLES

Quarante ans après, des deux côtés de la Méditerranée : les immigrés, les harkis, les jeunes, les femmes, et un portrait de l'humoriste Fellag.

p. 18 et 19

ENTRETIEN

L'historien Benjamin Stora explique pourquoi l'indépendance de l'Algérie demeure en France un élément d'actualité.

p. 20

Sous la tutelle française

Depuis
la conquête,
sous

la Restauration,
jusqu'à la
guerre, de 1954

à 1962,

et les débuts

sanglants de

l'indépendance,

les relations

entre la France

et l'Algérie

ont toujours été

marquées

par une violence

extrême,

la haine

et le mépris

Une colonisation féroce

Récit d'un fiasco, depuis la conquête, en 1830, pour des raisons de politique intérieure, jusqu'en 1954

TOUT fut erratique dans la colonisation de « *cette possession française dans le nord de l'Afrique* » que le maréchal Soult fera nommer à tout hasard « *Algérie* » en 1839. Foin du coup d'éventail du dey Hussein au consul français Deval en 1827, dont l'honneur vengé a orné nos livres d'histoire. Qu'importe l'accord bonasse des Anglais, qui préférèrent voir les Français s'escrimer en Alger plutôt que de menacer Anvers. L'essentiel, depuis le débarquement de 35 000 hommes à Sidi-Ferruch, le 14 juin 1830, jusqu'à la prise d'Alger, le 5 juillet, fut d'abord une affaire de politique intérieure : la Restauration épuisée pensait redorer son blason en « *escarmouchant contre le dey* » pour calmer l'ardeur de ses opposants hexagonaux. En vain : les Trois Glorieuses parisiennes, à quelques jours de là, installeront Louis-Philippe. Dès lors, que faire là-bas, dans cet outre-Méditerranée où l'on avait posé à tout hasard un pied très hésitant ?

La réponse fut longtemps dilatoire. Ce sera une occupation « *restreinte, progressive et pacifique* », murmura d'abord le général Damrémont. C'était sous-estimer la guérilla qui s'installa aussitôt et à laquelle le djihad, proclamé dès le 26 juillet 1830 par des notables et des marabouts, donna un caractère de sauvagerie à la turque. Les « *colonnes guerroyantes* » à la française surent lui donner la réplique dans un raffinement de cruauté. Ce fut donc atroce d'emblée, avec raids et razzias, de représailles puis de pure terreur de part et d'autre, qui sacrifieront à jamais la violence sur cette terre violentée, avec yeux

arrachés, femmes éventrées et seins cousus dans l'abdomen, égorgements méticuleux, paires d'oreilles sanglantes promenées dans les souks, tortures multiples. Des cascades de sang couleront toujours sur leurs deux pentes, aussi bien entre « *bicots* » et « *roumis* » qu'entre indigènes temporairement ralliés et rebelles de toujours, fanatisés pour l'occasion.

Puis vinrent les valse-hésitations de Paris, divisé entre les « *colonisateurs* », qui inventaient là-bas un nouveau Far West, et les « *anticolonisateurs* », libéraux soucieux de limiter toute dépense publique. La révolte sainte d'Abd el-Kader, difficilement matée par Bugeaud en 1843, au prix de nouvelles atrocités, en prélude aux installations de quelques « *soldats laboureurs* », a, non seulement ruiné tout espoir algérien de créer un jour un Etat maraboutique, mais accru la perplexité française. Ainsi le pays fut-il livré simultanément aux militaires, installant, dès 1844, des « *bureaux arabes* » respectueux du courage de l'adversaire, et à des fonctionnaires civils souvent médiocres et approximativement dirigés par un proconsul, le gouverneur général, qui appliquera à tout hasard les ordonnances puis les décrets pris à Paris par les gouvernants successifs, mais toujours sans aucun contrôle parlementaire, et dans un désintérêt chronique de l'opinion métropolitaine. Les trois départements du « *territoire national* » inventés par la Seconde République, en 1848, resteront sous régime d'exception jusqu'en 1946 et rien, jamais, ne sera démocratiquement expliqué aux Français.

Napoléon III, séduit par la société mauresque lors de son voyage de

1860, donnera certes sa chance à l'idée saint-simonienne d'un « *royaume arabe* », respectueux d'une nationalité algérienne à construire, et préservant un droit à la terre pour les fellahs vaincus, face aux premiers colonisateurs raflant les meilleurs lots ou assainissant avec courage les zones néfastes. Tout était-il possible dès lors, dans ce mélange impérial de civilisation occidentale généreusement impor-

qu'on songea enfin à « *faire du colon* » en terre algérienne, à l'instar de la Rome antique. Ce fut un nouvel échec, malgré l'arrivée d'Alsaciens-Lorrains, de Corses, d'Alpins ou de Cévenols : la France déjà malheureuse n'aura jamais les moyens humains de peupler son outre-mer. Par contre, les étrangers plus prolifiques, Espagnols, Italiens, Maltais, sont dès 1886 presque aussi nombreux que les Français : 203 000 con-

plus folklorique qu'authentique, courant à la plage, fous de stades et de meetings, attablés aux terrasses, partageant la « *mana* » et le bal musette, pétris des codes d'honneur et des sociabilités de toute la Méditerranée nourricière. Vivants, cocasses parfois, toujours soucieux du paraître, claniques mais prêts à tout partager avec l'indigène... sauf, toujours, il va de soi, la terre, l'argent, la famille et la foi.

Ce petit monde des *Noces* et de *La Famille Hernandez* a surnagé en fait comme il pouvait, dans la coulée de haine ou de mépris qui bouillonne toujours, avec torture de « *bicots* » supposés coupables au fond des commissariats, humiliations multiples de tout « *bronzé* » qui ne cède pas le trottoir à temps. Un monde irrémédiablement brisé en deux a entretenu sans trêve la violence sociale, ethnique et religieuse des dépossédés indigènes contre les Européens spoliateurs. Même la pacification simil-républicaine des esprits n'a pas empêché les premières élites algériennes, instruites à la française, de rêver à un autre avenir, sous l'œil perplexe des rares Européens progressistes. Et pourtant, un autre sang partagé, au service de la France pendant les deux guerres mondiales, un autre partage de l'argent et du savoir à travers l'immigration d'Algériens en France, parachèveront dans les années 1930 et 1940 un fragile élan du cœur qui fit croire fugitivement que tout serait possible encore, ou pouvait commencer enfin. Vint aussi le temps des jeunes d'un Albert Camus et d'un Jules Roy, avec ses sociabilités possibles entre communautés rivales, ses gestes et ses musiques inventés de concert, ses bribes de respect et d'amour, ses esquisses de don et de contre don, ses passeurs de culture !

En 1954, la réalité des faits a tout balayé et a préparé un temps de sang et de larmes. Près d'un million d'Européens croisent alors en Algérie près de neuf millions de musulmans, avec des taux de natalité respectifs de 19 et 45 pour mille, et un taux de mortalité infantile affreusement échelonnée de 46 pour mille chez les premiers contre 181 pour les seconds : la démographie comparée a ruiné la colonisation dite « *de peuplement* » et déjà transféré la misère des campagnes algériennes vers les bidonvilles. Tous les enfants d'Européens sont scolarisés dans le primaire mais seul un petit Algérien sur cinq va à l'école et peut profiter de la « *civilisation* » française. Le salaire journalier moyen dans l'agriculture est de 1 000 francs pour le roumi et 380 pour l'indigène. Le statut politique assez neuf de 1947 n'a jamais été appliqué et les élections sont plus que jamais truquées, ce qui désespère la maigre élite politique algérienne décidée à faire encore un bout de chemin avec la France infidèle. La tradition de violence ruineuse a eu mieux qu'un sursaut avec la terribile répression militaire de l'insurrection du Nord-Constantinois après le 8 mai 1945.

Surtout, la guerre de 1939-1945 tenue pour émancipatrice à terme, l'émigration massive (400 000 Algériens travaillent dans nos usines et sur nos chantiers en France), la révolution économique et urbaine importée sur place ont fait voler un peu plus en éclats la société algérienne traditionnelle, broyée par ces tentatives lourdes de la modernité et de l'échange, tandis que rien ne change politiquement et culturellement. L'impuissance coloniale a ainsi conduit une Algérie schizophrénique au bord de l'explosion. Comme le dira à Germaine Tillion un vieux Kabyle en 1957 : « *Vous nous avez emmenés au milieu du gué et vous nous y avez laissés* ». Et l'ethnologue de conclure : « *Ils se trouvent sur la charnière de deux mondes, hantés par le passé, enfiévrés par l'avenir, mais les mains vides et le ventre creux* ».

Néanmoins, une singulière et fascinante société coloniale, très Belle Époque, a pu fleurir dès les années 1890, pour à peu près un demi-siècle. La colonie européenne s'est hiérarchisée. Quel défilé ! Ruraux contre urbains, voici les opulents de la Mitidja dédaignant les prolos des grands ports, les colons infatués à la Borgeaud toisant les miséreux parents d'un Albert Camus, les ultras nationalistes transférant sur une France rêvée leur traumatisme d'avoir à vivre dans un pays sans nom et une patrie de hasard, les antisémites fin de siècle suivant un Max Régis plutôt que d'écouter la vaillance d'une communauté juive, émancipée dès 1870, et qui apporta tant à la formulation lucide d'une situation coloniale toujours humainement prometteuse. Voici les petits Blancs agités et colorés de tous les Bab el-Oued urbains, cohabitant avec les fonctionnaires politiques venus en poste à Constantine comme on rejoint Romorantin. Voilà les piocheurs de terre caressant du regard leurs oranges, leurs blés et leurs vignes sur leurs chevaux du soleil. En 1954, 82 % des Européens d'Algérie vivront en ville, nourris de tous ces vieux rêves et de toute cette sueur, porteurs d'une culture

« Nous avons rendu la société musulmane beaucoup plus misérable, plus désordonnée, plus ignorante et plus barbare qu'elle n'était avant de nous connaître »

TOCQUEVILLE, 1847

tée et d'orientalisme flamboyant qui excitait tant Delacroix, Chassériau et Fromentin? Hélas non. Les terribles insurrections de la Kabylie, en 1857 comme en 1871, réveillèrent trop de violence pour que ne s'installent pas, dans un face-à-face sans espoir, le « *mécontentement sauvage* » des musulmans et « *l'ambition démesurée et dangereuse des colons* », comme disait le gouverneur général Randon. Restait donc longtemps très vrai le triste bilan dressé dès 1847 par Tocqueville : « *Autour de nous les lumières se sont éteintes. Nous avons rendu la société musulmane beaucoup plus misérable, plus désordonnée, plus ignorante et plus barbare qu'elle n'était avant de nous connaître* ».

C'est sous la III^e République



1951, Oranie. Dans une cour de ferme, des colons et leurs ouvriers arabes.

J.-P. CHARBONNIER/TOP/RAPIHO

De la Toussaint de 1954 au drame final en 1962

LA fin ne vint pas d'une insurrection de la misère mais, dès la Toussaint de 1954, de l'action déterminée d'une poignée de militants ultra-politisés. Longtemps mal armés, ils forgeront, par la violence tous azimuts – la guerre franco-algérienne fut aussi une terrible guerre civile algéro-algérienne, en mai 1957 à Mélouza, par exemple –, l'outil politique, le Front de libération nationale (FLN), et militaire, l'Armée de libération nationale, qui arrachèrent l'indépendance.

La guerre elle-même fut pratiquement gagnée sur le terrain par l'armée française, considérablement renforcée dès 1955 par l'en-

voi du contingent, après la fin de la guérilla et du terrorisme urbains en 1957 – par tous les moyens, y compris la torture – puis le bouclage des frontières qui a plaqué au sol l'ALN et d'immenses « *regroupements* » de populations rurales.

Elle fut victorieuse pour les Algériens par la combinaison de deux facteurs : d'une part l'impuissance politique de la métropole à maîtriser la situation, et, d'autre part, l'action extérieure du FLN, qui institua un Gouvernement provisoire de la République algérienne, sut trouver des aides dans les démocraties populaires comme chez tous les « *progressistes* » pré-tiers-mondistes, et plaïda habilement sa

cause d'unique interlocuteur valable dans le monde entier.

La IV^e République périt en 1958 du cancer algérien. Après le 13 mai 1958, qui le porta au pouvoir, et tandis que le pétrole et le gaz sahariens restaient protégés par les belligérants, de Gaulle dut, de « *paix des braves* » en « *autodétermination* » et « *République algérienne* » en 1958-1960, à la fois admettre que le FLN était le seul interlocuteur avec lequel on pût négocier – ce qui fut fait à Evian en 1961-1962 –, et combattre putschs et rébellions d'éléments de l'armée, tout en s'appuyant sur l'intense désir de paix qui montait en métropole depuis 1956.

Les Européens d'Algérie, entrés bientôt en sécession, certains soutenant même la fureur armée de l'Organisation de l'armée secrète (OAS), furent en 1962 les grands perdants de l'affrontement, contraints au rapatriement en métropole. Tandis que l'opinion publique métropolitaine se déclarait bien aise d'être débarrassée du « *boulet algérien* », l'exode des pieds-noirs, le drame des harkis et les violences du FLN vainqueur firent de l'été 1962 un enfer, notamment en région Oranaise.

Une longue histoire d'amour impuissant et de haine inexpiable prenait fin, livrant l'Algérie au FLN et la France au ressentiment

et à la lassitude. Seul le hasard tragique des liens humains faits et défaits, tricotés et démaillés sans trêve, d'une rive à l'autre de la Méditerranée, a préservé en France une certaine « *Nostalgie* » et entretenu des possibilités de coopération.

En Algérie même, ni les crises structurelles d'une société défaite, ni la violence lancinante ni les luttes intestines politiques et religieuses ne seront défaites après l'indépendance par le tout-puissant FLN, malgré l'opulence de la rente pétrolière dont le nouvel Etat fut le bénéficiaire.

J.-P. R.

Jean-Pierre Rioux, historien

LE GRAND DOSSIER ALGÉRIE 1962-2002



En 1956, des opérations de contrôle dans la campagne algérienne sont menées par les troupes françaises, sous l'autorité du général Bigeard (en haut à gauche). En 1960 des émeutes secouent les rues d'Alger (en haut à droite). Toujours en 1960, le général de Gaulle fait une visite officielle (en bas à gauche), et, deux ans plus tard, en 1962, c'est Ahmed Ben Bella qui est accueilli dans la ville à son retour d'exil (ci-contre).



Naissance chaotique d'un Etat

Massacres et enlèvements ont marqué la période transitoire des accords d'Evian à l'indépendance

CONTRAIREMENT à ce qu'espérait la grande majorité des Français de France, le 19 mars 1962 ne fut pas la « fin de la guerre d'Algérie », mais le début de sa pire période pour leurs concitoyens d'outre-Méditerranée.

Les accords d'Evian, signés le 18 mars 1962 par les représentants du gouvernement français et ceux du FLN, avaient prévu un cessez-le-feu devant prendre effet le 19 mars à midi, suivi par une période transitoire de trois à six mois, durant laquelle la France conserverait sa souveraineté sur l'Algérie et la responsabilité suprême du maintien de l'ordre, tout en coopérant avec un exécutif provisoire franco-algérien.

Au terme de cette période, destinée à rétablir le calme dans les esprits, les habitants du pays seraient appelés à ratifier les accords d'Evian et à créer un Etat algérien par un référendum d'autodétermination. La France transférerait alors sa souveraineté, non au GPRA (gouvernement provisoire de la République algérienne, proclamé au Caire en 1958), que le gouvernement français n'avait jamais voulu reconnaître officiellement, mais à l'exécutif provisoire désigné d'un commun accord, qui aurait la mission d'administrer le pays jusqu'à la réunion d'une Assemblée nationale constituante démocratiquement élue. Ce calendrier fut respecté, puisque le référendum d'autodétermination eut lieu le 1^{er} juillet et le transfert de souveraineté le 3, et l'Assemblée nationale se réunit le 25 septembre. Mais le processus prévu fut faussé par la persistance d'une extrême violence qui fit naître le nouvel Etat dans un chaos indescriptible et provoqua la fuite massive de ceux de ses habitants qui voulaient rester français.

La responsabilité en est souvent rejetée sur l'OAS (Organisation armée secrète), qui avait rassemblé les derniers partisans de l'Algérie française pour empêcher par tous les moyens ce qu'ils considéraient comme une honteuse capitulation. En effet, l'OAS refusa de respecter le cessez-le-feu et s'efforça de le saboter en ordonnant « l'ouverture systématique du feu contre les forces ennemies », c'est-à-dire contre le FLN et contre les forces gouvernementales (gendarmes mobiles, CRS, et même soldats du contingent). Les chefs de commandos s'attaquèrent aux musulmans afin de provoquer des représailles aveugles du FLN et l'intervention de l'armée. Ce plan échoua en une semaine sanglante

dans les rues d'Alger. L'OAS continua son escalade dans un terrorisme de plus en plus aveugle avant de se résoudre trop tard à négocier avec l'Exécutif provisoire et à déposer les armes ou à fuir l'Algérie avant le référendum du 1^{er} juillet. De son côté, le FLN avait ordonné de ne pas rompre ouvertement le cessez-le-feu pour ne pas faire le jeu de l'OAS ; mais il riposta par des enlèvements et par des attentats. D'abord sélectifs, les enlèvements se multiplièrent à partir du 17 avril à Alger, dans l'Algérois, à Oran et en Oranie, provoquant une irrésistible panique chez les Français d'Algérie. Le climat d'insécurité générale ouvrait la voie à un exode massif.

En même temps, les wilayas du FLN-ALN se renforçaient par des moyens contraires aux conditions du cessez-le-feu pour préparer leur prise du pouvoir au lendemain de l'autodétermination : déplacements de combattants en armes, recrutements massifs de volontaires de la dernière heure (les « marsiens »), impositions d'arriérés de cotisations, réquisitions, désertions et enrôlement de soldats et de supplétifs musulmans de l'armée française (harkis) avec leurs armes, et même des recrues de la « Force locale » à

Les faits connus depuis longtemps sont suffisamment graves pour qu'on ne les exagère pas

la disposition de l'Exécutif provisoire franco-algérien. Enlèvements et meurtres de harkis furent signalés dès le 19 mars (il en fut recensé 487 entre le 19 mars et le 1^{er} juin), et des circulaires de l'ALN ordonnaient de recenser les « traîtres ».

L'armée française commença par réagir à ces violations du cessez-le-feu. Mais après le remplacement de Michel Debré par Georges Pompidou à la tête du gouvernement le 15 avril, des ordres d'abstention semblent avoir été donnés. Le fait fut reconnu au conseil des ministres du 25 avril par le ministre des affaires algériennes Louis Joxe : « En réalité, dit-il, nos troupes sont consignées. » Le général de Gaulle s'en indigna : « Il faut la cantonner (l'ALN) ; c'est à l'Exécutif provisoire de régler le problème. » Mais ni l'Exé-

cutif provisoire ni le GPRA ne pouvaient ou ne voulaient s'opposer aux débordements des wilayas. De même, le gouvernement prit tardivement conscience de la gravité des enlèvements d'Européens. Le 23 mai, le Comité des affaires algériennes chargea le haut-commissaire Christian Fouchet d'intervenir et de Gaulle précisa qu'il appartenait au chef de l'Exécutif provisoire, Abderrahmane Farès, « de faire en sorte que Si Azzedine [chef de la zone autonome d'Alger] cesse son action dans ce domaine ou soit appréhendé ». Mais il approuva en même temps la création d'une police auxiliaire musulmane recrutée par le FLN pour lutter contre l'OAS dans les quartiers européens d'Alger. De Gaulle refusait de donner raison à l'OAS en reprenant une guerre sur deux fronts, car il avait décidé début mai d'accélérer le dégageant de la France en fixant la date du référendum au 1^{er} juillet quoi qu'il arrive.

Dès la proclamation des résultats du référendum, le 3 juillet, le président de la République française reconnut l'indépendance de l'Algérie, et le haut-commissaire transmit ses pouvoirs au président de l'Exécutif provisoire. Or celui-ci remit aussitôt sa démission au président du GPRA, Ben Khedda, contrairement au texte des accords d'Evian. Mais Ben Khedda, lui-même contesté par le bureau politique du FLN créé par Ahmed Ben Bella, et par le chef d'état-major de l'ALN qu'il avait destitué, refusa sa démission et le chargea d'administrer le pays jusqu'à l'élection d'une Assemblée constituante. L'Exécutif, dépositaire théorique de la souveraineté nationale, était dépourvu de légitimité politique et de force armée pour se faire obéir. Le GPRA, installé à Alger, n'en avait guère davantage. La lutte pour le pouvoir entre ces deux coalitions se réclamant également du FLN et de l'ALN alla jusqu'au bord de la guerre civile, avant que le GPRA s'effaçât en août et que le Bureau politique vint à bout de ses derniers adversaires en septembre.

La vacance du pouvoir central permit la multiplication d'actes de violence. Dès le 5 juillet à Oran, un massacre, attribué sans preuve à une provocation de l'OAS, fit au moins 145 morts et disparus parmi les Européens. Dans tout le pays redoublèrent les enlèvements d'Européens, souvent suivis de tortures et d'assassinats, et les arrestations d'anciens harkis et autres « traîtres », régulièrement assorties de supplices effroyables. Plusieurs témoignages et documents mettent

en cause les structures de l'ALN dans ces exactions.

Devant ces graves et nombreuses violations du cessez-le-feu et des accords d'Evian, l'ambassadeur de France ordonna aux troupes françaises encore présentes de « recueillir et d'embarquer » les personnes menacées, et multiplia les protestations auprès des autorités algériennes, mais il interdit de mener des opérations de recherche et de sauvetage sans leur accord, conformément aux instructions du général de Gaulle. A partir du 25 septembre, la réunion de l'Assemblée constituante et la formation d'un gouvernement présidé par Ahmed Ben Bella permirent d'espérer le retour à l'ordre. Une partie des Européens enlevés furent retrouvés et libérés. Pourtant, les enlèvements ne cessèrent que lentement et le bilan officiel resta très lourd. Selon le secrétaire

d'Etat Jean de Broglie, sur 3 018 personnes portées disparues du 19 mars au 31 décembre 1962, 1 245 avaient été libérées ; un autre bilan prolongé jusqu'au 30 avril 1963 comptait 3 093 disparus, parmi lesquels 969 retrouvés vivants.

Le 13 novembre 1962, l'ambassadeur dut émettre une protestation solennelle contre la poursuite des « arrestations, des tortures, des exécutions » et de « traitements particulièrement odieux » contre les harkis, en violation des accords d'Evian. Le nombre des victimes était évalué à plus de 10 000 morts par Jean Lacouture dans *Le Monde* du même jour. A partir de janvier 1963, les violences diminuèrent.

Les faits connus depuis longtemps par de nombreux témoignages et confirmés par les archives publiques accessibles depuis dix ans sont suffisamment graves pour

qu'on ne les exagère pas. Il est vain de faire signer des pétitions pour réclamer au président de la République la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat dans la disparition de 25 000 Français et le massacre de 150 000 Français musulmans d'Algérie en 1962, sans pouvoir prouver ces estimations arbitraires. Même les bilans officiels sont très lourds : 3 000 Français d'Algérie enlevés sur 1 million en représenteraient 150 000 par rapport aux 50 millions de métropolitains de l'époque, et, de même, 10 000 harkis tués sur 10 millions de musulmans algériens en représenteraient 50 000. Cela suffit à faire comprendre que le 19 mars 1962 n'a pas vraiment mis fin à la guerre d'Algérie.

Guy Pervillé,
professeur à l'université
de Toulouse-Le Mirail

« Al-gé-rie fran-çaise ! »

L'ALGÉRIE française agonise et Oran est en flammes. L'après-midi du 25 juin 1962, les commandos de l'OAS (Organisation armée secrète) se sont emparés d'un immeuble du front de mer. Des terrasses, ils tirent à l'arme lourde sur les réservoirs de la British Petroleum. Dix millions de litres de mazout flambent, enveloppant la ville d'un nuage noir de deuil.

Depuis le 18 mars, date de la signature des accords d'Evian, les pieds-noirs n'ont plus d'illusions mais ils veulent vendre chèrement leur peau, les événements d'Oran en témoignent.

Après l'échec du putsch des généraux, en avril 1961, les plus déterminés ont remis leur sort aux mains de l'OAS, née à Madrid quelques mois plus tôt dans la fièvre d'un énième complot activiste. Le Comité supérieur de l'Organisation mêle dans la clandestinité des Français d'Algérie et d'anciens officiers d'Indochine raidis dans leur refus du « bradage » de l'empire. Ils ont tout mis sur une insurrection populaire mais si les Européens s'enthousiasaient facilement pour les « exploits » de ces « desperados » ils ont refusé de prendre les armes. Alger ne sera jamais Budapest.

Pendant des semaines, l'agitation de l'OAS a revigoré le moral chancelant du petit peuple d'Algérie. Ses émissions pirates ont persuadé les plus crédules qu'elle était

omniprésente sinon toute puissante : « Ici Radio France-Algérie française, tous à l'écoute, mettez vos transistors sur vos balcons. » L'OAS a organisé des journées dites des « casseroles », au cours desquelles Alger tout entière retentissait des cinq notes « Al-gé-rie fran-çaise ! » Des embouteillages monstrueux ont paralysé les villes et leurs abords. Mais, à quelques semaines de l'indépendance, la violence aveugle a pris le dessus.

On attribue quelque 2 000 morts à l'OAS-Algérie, dont 85 % de musulmans. Exécutions sommaires de militants du FLN ou présumés tels. Opérations meurtrières montées contre les partisans européens de l'Algérie algérienne. Règlements de comptes internes à l'OAS. Un délire obsidional imprégnait l'Organisation, qui, à l'approche de la date fatidique, a été décimée. Le 24 mars 1962, « Compagnon » (le général Edmond Jouhaud) a été arrêté par hasard à Oran. Le 7 avril, c'est au tour de « Delta » (le lieutenant Roger Degueudre) de tomber aux mains de la police. Le chef des commandos de l'OAS sera condamné à mort et exécuté. Le 20 avril, le chef suprême de l'Organisation, le général Raoul Salan - cinq étoiles, dix rangs de décorations - est « logé » dans une « planque » à Alger, où il se cache, grimé, sous l'identité de Louis Carrière, administrateur de société.

L'OAS, qui n'a jamais compté

plus de 3 000 militants et un millier de « combattants », est le dos au mur. Pour se « refaire », l'Organisation, que plus personne ne contrôle, a eu la folle idée de créer à Bab el-Oued, où bat le cœur de l'Algérie française, une zone libérée. Les forces de l'ordre ont riposté en bouclant le quartier. Pour rompre l'encerclement, la foule pied-noire a été lancée contre un barrage de la rue d'Isly, où a éclaté une fusillade qui a fait 66 morts.

Pendant ce temps, les deux civils qui comptent au sommet de l'OAS s'entre-déchirent. Jean-Jacques Susini, 29 ans, a échafaudé, via Abderrahmane Farès, le président de l'exécutif provisoire, un accord mort-né FLN-OAS, destiné à arracher aux vainqueurs des garanties pour les Européens censés rester en Algérie. Jean-Jacques Perez, le chef, sur le papier, de Degueudre, prône, lui, la politique de la terre brûlée (il se défend aujourd'hui d'avoir donné l'ordre de mettre le feu à la bibliothèque d'Alger, 60 000 volumes partis en fumée).

A Oran, où l'OAS joue sa dernière carte, Algériens et Européens s'entre-tuent dans une fureur d'apocalypse. Entre le 19 mars et le 1^{er} juillet 1962, 32 membres des forces de l'ordre y trouvent la mort, 66 civils européens et 410 Algériens. Les quelques jours qui suivirent l'indépendance furent pires encore.

Bertrand Le Gendre

Longtemps après, le système politique et économique de l'Algérie pâtit encore des luttes et des choix désastreux des premières années de l'indépendance : centralisme, gaspillage des ressources, prédominance de l'armée, élimination des minoritaires

Les illusions perdues

Le mirage de l'industrie lourde

Après 1965, l'Algérie de Boumediène investit dans l'industrie de base, censée tirer l'économie hors du sous-développement

À l'indépendance de la farouche répression qu'il avait menée dans le Constantinois en 1945, le général Duval avait prévenu les hommes politiques français : « Je vous ai donné la paix pour dix ans. Mais il ne faut pas se leurrer. Tout doit changer en Algérie. » Le général pensait changement politique et économique. Il parlait d'or. Mais son avertissement ne fut pas entendu : la guerre était déjà ouverte lorsque la France se décida à lancer un programme de développement de l'Algérie. Ce fut le plan de Constantine de 1958-1960. Il était ambitieux, prétendait rattraper le temps perdu, mais arrivait trop tard pour inverser le cours de l'histoire. Les dés étaient jetés.

L'Algérie qui accède à l'indépendance en 1962 est donc un pays peu développé, à dominante agricole. S'y côtoient deux sortes d'agriculture. La première, contrôlée pour l'essentiel par les colons, est moderne, mécanisée, tournée vers la métropole. C'est celle qui produit des millions d'hectolitres de vin, des agrumes, du coton... L'autre est traditionnelle dans ses méthodes, et peu ambitieuse dans ses débouchés. Quant à l'industrie, elle reste secondaire, et spécialisée dans la transformation des produits de la terre.

Cet embryon d'économie sort exsangue d'un conflit de près de huit années. Les derniers temps, l'OAS a pratiqué la politique de la terre brûlée et détruit ce qui pou-

vait l'être. Les pieds-noirs, qui formaient l'essentiel de l'encadrement, sont partis. Une armée de travailleurs algériens a fait de même pour dénicher dans l'ancienne métropole un emploi introuvable en Algérie. Les usines sont fermées. Les grandes exploitations agricoles végètent. Seuls les bidonvilles prospèrent. Conduite par Ben Bella, l'équipe au pouvoir à Alger n'a pas pris la mesure de la catastrophe économique et prône « l'autogestion ».

L'expérience sera aussi brève que coûteuse. L'agriculture autogérée, malgré la priorité dont elle bénéficie en termes de crédits, stagne en termes de production alors que les besoins augmentent. L'industrie périclète. Les investissements se font attendre. Ce qui se développe, note Benjamin Stora dans *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance* (Ed. La Découverte), ce sont les « dépenses improductives ». L'évolution des effectifs de l'armée en est une bonne illustration. De 1962 à 1963, ils passent de 80 000 à 120 000 hommes et absorbent 10 % du produit intérieur brut (PIB). Conséquence de cette gestion désastreuse, l'Algérie va devoir se tourner vers la France pour obtenir de l'argent frais et joindre les deux bouts.

Le coup d'Etat du 19 juin 1965 et l'arrivée au pouvoir de Houari Boumediène changent la donne. L'homme est secret, connaît peu l'économie, mais son entourage va le convaincre qu'en peu d'années un pays en développement, s'il fait

preuve de volontarisme, est capable de rattraper son retard. La clé de la réussite tient en un concept, celui de l'« industrie industrialisante », importé – le paradoxe est savoureux – de l'ancienne puissance coloniale. François Perroux et, davantage encore, l'universitaire Gérard-Destanne de Bernis en sont les théoriciens. Ils affirment qu'un pays qui a été mis à mal par la colonisation doit, pour démarrer une dynamique de développement, restreindre la consommation et privilégier non pas l'agriculture, mais l'industrie.

« Ce sont près de 2,5 millions d'hectares qui sont récupérés, soit près de 30 % de la surface agricole utile du nord de l'Algérie, la partie la plus riche », écrit un ancien ministre réformateur, Smail Goumezi.

La nationalisation ne s'arrête pas à la terre. Elle touche bientôt l'ensemble des entreprises industrielles de commerce et de transport, les banques... avant leur réorganisation en sociétés nationales placées sous la tutelle directe de l'administration. C'est cette dernière qui, à l'image du modèle soviétique, plani-

rentable, incapable de s'autofinancer et inapte à exporter ses productions ; l'entretien de ce parc coûtant de surcroît fort cher. Car il faut importer les pièces de rechange indispensables, sous peine de voir des usines s'arrêter et certaines régions devenir des cimetières industriels », écrit l'historien Patrick Eveno (lire ci-contre).

L'agriculture ne s'en sort pas mieux. Avec ses coopératives, ses villages socialistes, la révolution agraire avait pour ambition d'intensifier la production, en la modernisant à tout va. Le résultat sera décevant : soumise aux caprices du ciel, l'Algérie ne tardera pas à devenir l'un des principaux importateurs de céréales au monde alors qu'elle rêvait d'autosuffisance alimentaire.

Ces errements, ce gaspillage à grande échelle des ressources du pays, ce centralisme outrancier, sont, un temps, masqués par la manne pétrolière. Mais, à partir de 1982, la baisse des prix du brut, puis celle du dollar, met à nu toutes les contradictions. Les grands projets d'investissements sont gelés. L'Etat-providence, qui décidait des prix, des salaires, de la production, n'a plus les moyens de soutenir la croissance et doit limiter les importations, d'où des pénuries sans fin, et un marché noir florissant.

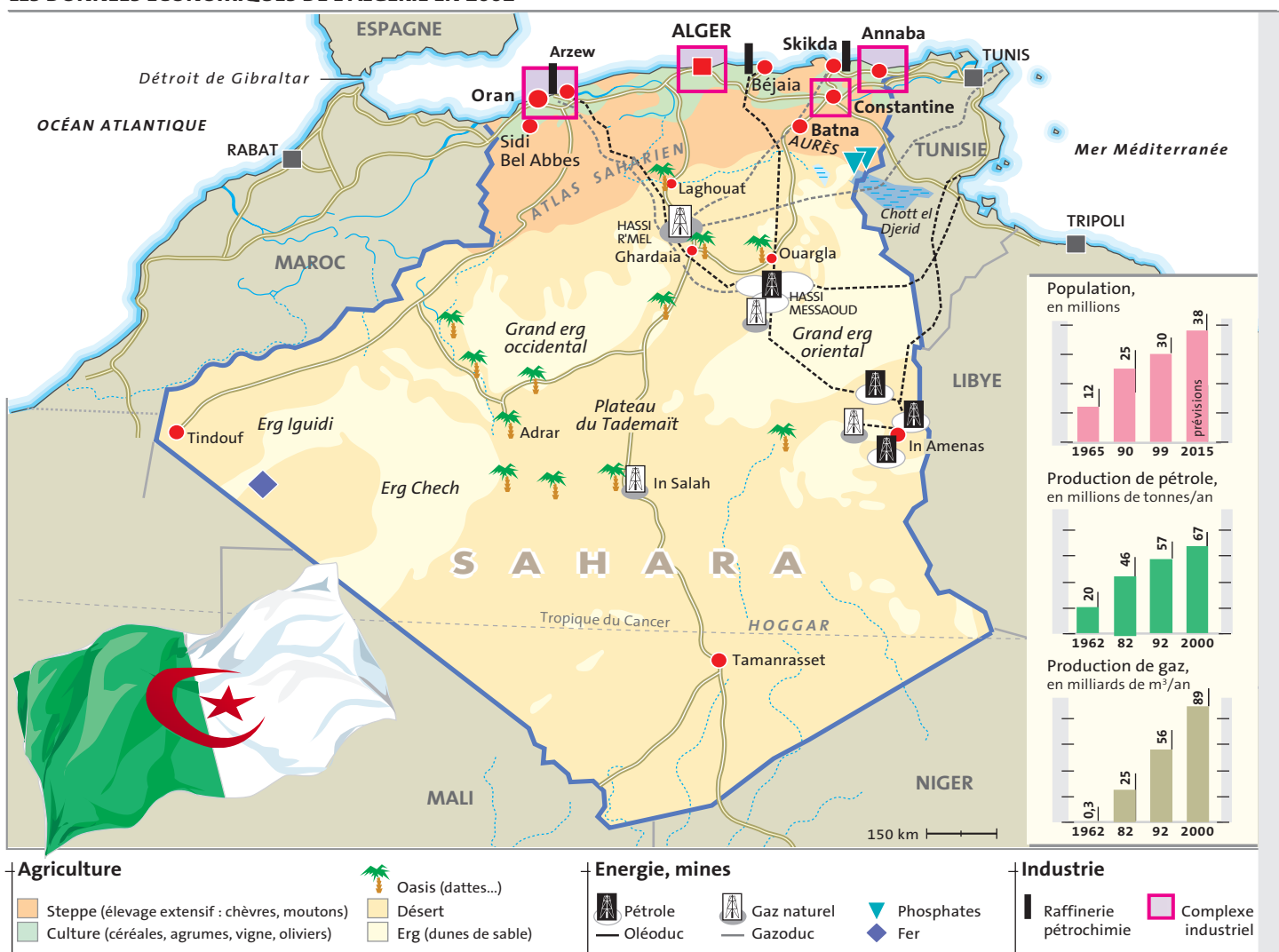
La dynamique est brisée et tous les défauts du système, longtemps camouflés, apparaissent au grand jour, de plus en plus insupportables. Le manque chronique d'infrastructures, de cadres compétents, perturbe l'activité. Certains hôpitaux, flambant neufs, restent fermés faute d'infirmières. Les coupures de courant, d'eau, de téléphone sont quasi quotidiennes.

Le modèle algérien est en faillite. Et avec lui le pays. La sanction intervient à la fin des années 1980 avec la révolte des jeunes, noyée dans le sang en octobre 1988, et la montée de l'islamisme politique. L'Algérie socialiste et progressiste plonge dans la guerre civile. Il lui faudra plus d'une décennie et quelque 100 000 morts pour en venir à peu près à bout et amorcer une démocratisation du régime. Beaucoup de temps a été perdu.

Un constat identique s'impose du point de vue économique. Financièrement aux abois, incapable de rembourser ses dettes, l'Algérie est contrainte en 1994 de négocier un rééchelonnement. Le pays-phare du tiers-mondisme, qui avait naguère voué aux gémonies le FMI et la Banque mondiale, est contraint de réclamer leur aide et d'appliquer leurs remèdes, après une sévère dévaluation de la monnaie nationale. Le libéralisme, l'économie de marché deviennent les maîtres mots du discours officiel. La liberté des prix est de rigueur. Et la privatisation des entreprises publiques fait figure d'alpha et d'oméga de la pensée économique. Avec la foi des nouveaux convertis, l'Algérie ne rêve plus que d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), d'instaurer une zone de libre-échange avec l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis. L'héritage des pères fondateurs de l'Algérie indépendante est bien loin.

Jean-Pierre Tuquoy

LES DONNÉES ÉCONOMIQUES DE L'ALGÉRIE EN 2002



A partir de 1982, la baisse des prix du brut puis celle du dollar mettent à nu toutes les contradictions

Pas n'importe laquelle, l'industrie lourde, de base, qui, par une sorte d'effet d'entraînement, nourrira en amont une industrie légère compétitive. Bref, il faut s'industrialiser à marche forcée.

Le discours était cohérent, rationnel. Et il ne pouvait que séduire l'Algérie nationaliste et tiers-mondiste de Boumediène, en route vers le socialisme et soucieuse de servir de modèle à tous les pays progressistes en quête de développement.

De fait, l'Algérie se donne les moyens de ses ambitions. Avec le départ des colons, l'Etat a mis la main sur les terres agricoles vacan-

tes. Leurs actifs en Algérie sont nationalisés en février 1971, à la veille du quadruplement des prix du baril de brut. Du coup, l'Algérie a les moyens financiers de se lancer dans une politique d'industrialisation des plus ambitieuses. La rente pétrolière en sera le moteur principal et, lorsqu'elle ne suffira pas, l'Algérie empruntera.

C'est une ambition prométhéenne qui anime la jeune nation. Pour en prendre la mesure, il suffit d'observer la part réservée aux investissements. Elle passe de 21 % du PIB au lendemain de l'indépendance à 42 % dix ans plus tard, jusqu'à atteindre le pourcentage phénoménal de 50 % en 1973 – l'un des taux « les plus élevés du monde », rappelle M. Stora. En sortiront les grands complexes chimiques et sidérurgiques implantés au sein de « pôles de développement », à Arzew, Annaba, Skikda. Ce sont ces cathédrales industrielles, achetées clés en main et fierté du régime, qui alimenteront les industries de biens d'équipement – de la fabrication des machines-outils à celle de tracteurs, en passant par la production d'engrais.

L'échec était au bout de l'expérience. En dépit des sommes astronomiques consacrées à l'industrialisation du pays, la croissance ne suit pas. Elle est élevée (supérieure à 6 % en moyenne au cours des années 1970) mais, en fin de compte, elle se révèle trop vorace en capitaux, artificielle, catastrophique à long terme. « Difficile à maîtriser du point de vue technologique, et plus encore de celui de la gestion, le parc industriel allait bientôt se révéler peu

La bataille des hydrocarbures

ALGER, le 24 février 1971 : « Le moment est venu de prendre nos responsabilités. Ainsi avons-nous décidé de porter la révolution dans le secteur du pétrole (...) » Le pays célèbre l'anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens, l'UGTA, le syndicat unique. Devant une foule qui l'acclame follement à la tribune, le président Boumediène se prépare à annoncer la nationalisation des compagnies pétrolières étrangères.

Les décisions sont sans appel : Alger porte à 51 % sa participation dans les sociétés pétrolières françaises opérant en Algérie, les gisements de gaz naturel sont nationalisés tout comme les installations de transport d'hydrocarbures... L'Algérie, affirme le chef de l'Etat, indemnisera correctement les pétroliers français et continuera à approvisionner l'Hexagone « au prix du marché ».

Le coup est rude pour la Compagnie française des pétroles (CFP) et Elf-Erap, les deux groupes présents

en Algérie. Rude mais prévisible tant le « dossier pétrolier » s'était envenimé les années précédentes.

Il aurait fallu le régler de façon équitable dans la foulée des accords d'Evian. Ce ne fut pas le cas. Depuis les années 1950, Paris sait que l'Algérie est riche de pétrole et de gaz. De « l'or noir » a été découvert en grande quantité à Hassi Messaoud et du gaz naturel à Hassi R'Mel. Des pipelines ont été posés à travers le Sahara pour évacuer la production, et une usine de liquéfaction du gaz naturel construite à Arzew, sur la

côte, un an à peine avant l'indépendance. Ce trésor, qui est à l'origine de la création d'Elf, la France n'entend pas l'abandonner à l'Algérie, même devenue indépendante.

Les accords d'Evian en portent témoignage. Certes, ils reconnaissent la souveraineté algérienne sur le Sahara mais les compagnies françaises bénéficient de droits exorbitants. L'Algérie n'encaisse qu'une faible part des bénéfices tirés de l'exploitation des hydrocarbures et n'est guère associée à leur mise en valeur. Le nouvel Etat va donc tout

mettre en œuvre pour récupérer les richesses de son sous-sol. De là, la création, dès 1964, d'une compagnie pétrolière nationale, la Sonatrach, enfant chéri du régime. Ce sera elle qui, à coups de mises sous séquestre et de nationalisations, récupérera les actifs des compagnies étrangères, en particulier françaises, au terme de négociations aussi rudes que dramatiques.

Parce que leur compagnie était à l'origine de la découverte du pétrole en Algérie, les dirigeants du groupe Elf n'encaisseront jamais une

nationalisation à leurs yeux inéquitable et injuste. La CFP-Total, en revanche, continuera à travailler en Algérie, mais sur d'autres bases.

Aujourd'hui, la donne a changé. Riche de son pétrole, et davantage encore de son gaz, la sourcilieuse Algérie ne répugne plus à octroyer des concessions aux compagnies étrangères, au contraire. La privatisation de la Sonatrach n'est plus un tabou. Et le gaz algérien alimente toujours le marché français.

J.-P. T.

de l'indépendance

Le déchirement des factions

Dès l'été 1962, après de violents conflits, le FLN s'allie aux militaires pour éliminer les minoritaires

QUARANTE ans après l'indépendance, le système politique algérien demeure l'héritier des pratiques politiques mises en place au cours de l'été 1962 : la domination de la hiérarchie militaire, l'absence de légitimité démocratique et la violence des conflits au sein de la caste dirigeante, qui ne se résolvent que par l'emprisonnement, l'exil ou la disparition physique des minoritaires. Ce système résulte du long conflit qui a divisé les différentes tendances du nationalisme algérien, et plus encore de la cristallisation des oppositions de factions au cours de la première année qui suivit l'indépendance.

Lors du référendum du 1^{er} juillet 1962, le peuple algérien ratifie massivement l'indépendance de l'Algérie : plus de 92 % de votants et moins de 0,7 % de « non ». La crise du FLN, révélée par la presse internationale, est taxée de « propagande coloniale » par l'immense majorité d'un peuple en liesse. Le gouvernement provisoire (GPRA), dirigé par Ben Youcef Ben Khedda, entre dans Alger le 3 juillet 1962, date officielle de l'indépendance. Très vite pourtant, la joie populaire est tempérée par les luttes des factions rivales, lorsque les dissensions entre les leaders nationalistes s'étalent au grand jour. Dans son discours du 3 juillet, Ben Khedda révèle les tensions : « La volonté populaire constitue le barrage le plus solide contre la dictature militaire dont rêvent certains, contre le pouvoir personnel, contre les ambitieux, les aventuriers, les démagogues et les fascistes de tout poil. » Cette énumération vise, dans l'ordre : le colonel Houari Boumediène, chef d'état-major de l'armée

de libération nationale (ALN), qui contrôle la seule force militaire organisée, basée à Ghardimaou, en Tunisie ; Ahmed Ben Bella, un des fondateurs du FLN, qui vient d'être libéré par les Français après plus de sept années passées en prison ; ensuite, les différents leaders historiques du nationalisme algérien qui cherchent à occuper une place prépondérante dans l'Algérie nouvelle : Ferhat Abbas, Mohammed Khider, Mohammed Boudiaf, Krim Belkacem, Hocine Aït Ahmed et quelques autres.

Le 22 juillet, Ahmed Ben Bella, se posant en rival du GPRA, annonce depuis Tlemcen la constitution d'un bureau politique, chargé de prendre en main les destinées de l'Algérie. Il décide de marcher sur Alger, tandis que le colonel Boumediène fait de même à la tête de l'armée des frontières. Faute de troupes, le GPRA est obligé de s'incliner devant la force, et, le 3 août, Ben Bella fait son entrée dans Alger, soutenu par les chars de Boumediène. L'alliance d'une fraction du FLN avec l'ALN ne fait que commencer. Elle entraîne l'inféodation du pouvoir civil au pouvoir militaire, l'armée restant cantonnée dans ses casernes, du moins tant que le président et le gouvernement demeurent fidèles aux grandes orientations qu'elle a définies.

Durant tout l'été 1962, les dirigeants algériens se déchirent. A la fin août, des heurts sanglants se produisent entre wilayas rivales tandis que certains chefs nationalistes reprennent le maquis. Le 20 septembre, les candidats uniques du parti unique (le FLN) sont élus députés à l'Assemblée nationale constituante. Celle-ci proclame la naissance de la République algérienne démocratique et populaire et investit Ben Bel-

la comme président du conseil, le colonel Boumediène devenant ministre de la défense.

L'alliance de Ben Bella, qui affirme son emprise sur le FLN en remplaçant Mohammed Khider au secrétariat général du parti, et de Boumediène, nommé vice-président du Conseil, qui contrôle l'ar-

mée, permet d'évincer les opposants : Ferhat Abbas démissionne de la présidence de l'Assemblée, Hocine Aït Ahmed est contraint de se réfugier en Kabylie, où il crée un Front des forces socialistes (FFS), vite interdit, comme le Parti communiste algérien et le Parti de la révolution socialiste (PRS) de Mohamed

Boudiaf, lequel choisit bientôt l'exil au Maroc. La Constitution, qui instaure un régime présidentiel à parti unique, est adoptée par référendum le 8 septembre 1963. Ahmed Ben Bella, candidat unique, est élu président huit jours plus tard, par plus de 5 millions de voix, mais on recense déjà plus de 20 % d'abstentions.

Tandis que les opposants ont pourchassés ou assassinés (Mohammed Khider, Krim Belkacem), la fracture entre le peuple algérien et ses dirigeants commence déjà à s'élargir.

Patrick Eveno,
maître de conférences
à Paris-I-Sorbonne



18 mars 1962, Evian. La délégation du FLN pose devant l'Hôtel du Parc après la signature du cessez-le-feu en Algérie.

La lutte pour le pouvoir



A. Ben Bella



H. Boumediène



A. Bouteflika

● **Krim Belkacem.** Fils de garde champêtre, il a adhéré au PPA en 1946, après un long passage dans l'armée française. Deux fois condamné à mort par les tribunaux (1947 et 1950), il rompt avec Messali en août 1954 et devient le sixième membre de la direction intérieure du FLN. Vice-président du GPRA, ministre du gouvernement provisoire à maintes reprises, son rôle militaire et politique décline lorsqu'il entame, à Evian, les négociations avec la France. L'arrivée de Boumediène au pouvoir en fait un traître au nouveau pouvoir. Condamné à mort, il est assassiné dans une chambre d'hôtel en Allemagne, en 1970. Il sera réhabilité à titre posthume.

● **Mohammed Boudiaf.** Né le 23 juin 1919, il est très marqué par les événements de 1945. Il milite d'abord dans la région de Sétif, avant de jouer les intermédiaires entre la délégation de l'extérieur, au Caire, et les chefs de l'insurrection à l'intérieur. Arrêté en octobre 1956, il dirige indirectement depuis sa prison la fédération de France du FLN. Libéré en 1962, il entre en conflit avec Ben Bella. Fondateur du PRS, il est arrêté en 1963, puis s'exile au Maroc. Les militaires algériens viendront le chercher en janvier 1992 pour succéder au président Chadli Bendjedid démissionnaire. Il sera assassiné par son garde du corps le 29 juin de la même année, à Annaba.

● **Hocine Aït Ahmed.** Né en 1926 en Grande Kabylie, il a adhéré très jeune au PPA. Condamné à mort par contumace par les Français, il gagne Le Caire en 1951 et va défendre les thèses de l'indépendance algérienne dans les instances internationales. Arrêté en 1956, il passera sept ans à la prison de la Santé. Elu député à la première Assemblée nationale en 1962, son opposition à Ben Bella l'amène à créer le Front des forces socialistes (FFS), avant d'être arrêté à nouveau. Condamné à mort, il se réconcilie avec Ben Bella à la veille du coup d'Etat de 1965. Le président Boumediène le maintient en prison. Il s'en évadera en 1966 et, depuis, il vit en Suisse, où il anime l'opposition au régime.



K. Belkacem



M. Boudiaf



H. Aït Ahmed

● **Abdelaziz Bouteflika.** Né en 1937 à Oujda (Maroc), de parents originaires de Tlemcen, en Algérie, Abdelaziz Bouteflika s'est engagé très jeune en politique. En 1956, il rejoint les rangs de l'ALN avant de devenir un proche collaborateur du colonel Boumediène. C'est lui qui jette les ponts entre ce dernier et Ben Bella pour s'opposer au GPRA. A l'indépendance, Boumediène l'impose comme ministre de la jeunesse et des sports avant qu'il devienne ministre des affaires étrangères pendant seize ans sans discontinuer. A la mort de Boumediène, il est marginalisé. En 1994, il refuse de devenir le président du Haut Comité d'Etat, mais il est élu président de la République en avril 1999.

Les harkis, oubliés de l'histoire

SI, aujourd'hui encore, aucun accord n'existe en France sur « la » date marquant la fin de la guerre d'Algérie, c'est que juillet 1962 ne consacre pas le début de la paix pour tous les protagonistes. Non seulement pour les pieds-noirs, dont les enlèvements par le FLN se multiplient pendant l'été 1962, mais aussi pour les harkis. Ces supplétifs musulmans, qui avaient rallié le camp de l'armée française, se retrouvèrent en vaincus dans l'Algérie indépendante, livrés aux représailles du FLN triomphant et des nationalistes de la dernière heure par une France gaulliste pressée d'en finir, hostile à leur émigration vers la métropole.

Les historiens ont montré depuis lors que le patriotisme français

n'avait pas été, loin de là, l'unique motif de l'engagement de ces paysans pauvres, illettrés et souvent isolés qui, avec les soldats venus de « métropole », voyaient parfois des Européens pour la première fois. Aux sanglantes représailles familiales exercées par le FLN contre ceux qui rechignaient à s'enrôler à ses côtés, pouvaient s'ajouter l'attrait d'une très modeste solde, des rivalités villageoises et la protection des familles par l'armée française, dont la supériorité matérielle était manifeste.

Au total, pas moins de 263 000 musulmans profrançais furent recensés en mars 1962 par la France, incluant 50 000 élus, anciens combattants et fonctionnaires. Les accords d'Evian, qui consac-

crèrent l'accession à l'indépendance, prévoyaient que « nul ne peut être inquiété (...) en raison d'actes commis en relation avec des événements politiques survenus en Algérie (...) », mais ne mentionnaient pas spécifiquement les harkis. Le gouvernement Debré donna l'ordre de dissoudre et de désarmer les unités supplétives. Louis Joxe, ministre des affaires algériennes, alla jusqu'à menacer de sanctions les militaires qui aidaient les « rapatriements prématurés ». Le pire ne se produisit pas immédiatement, et la situation varia selon la volonté et l'aptitude des chefs de wilaya à s'opposer au déchaînement des représailles.

La confusion fut telle que l'estimation du nombre de supplétifs massacrés oscille encore entre

30 000 et 150 000, mais la réalité et la violence des vengeances, longtemps occultées, ne font aucun doute. Elles furent à la hauteur des atrocités commises par les harkis eux-mêmes contre les nationalistes, non seulement en Algérie mais aussi à Paris, où ils avaient été appelés à prêter main-forte à la police dans la répression sanglante des activités du FLN au sein de l'émigration.

En 1962, le général de Gaulle considérait les harkis comme des réfugiés et non comme des rapatriés, confiera beaucoup plus tard Alain Peyrefitte dans un livre de Mémoires, accréditant l'idée que l'installation en France de ces musulmans ruraux n'était pas souhaitée. De fait, seuls 20 000 d'entre eux purent être amenés en France, où ils furent

regroupés dans des camps ou des « hameaux forestiers », dans des conditions d'isolement et d'autoritarisme mêlé d'assistanat qui ont gravement compromis leur intégration et celle de leurs enfants.

Les révoltes récurrentes de ces derniers, depuis 1975, ont permis la résorption progressive de ces véritables ghettos de misère, l'attribution d'une « allocation forfaitaire » d'indemnisation en 1994 et le vote d'une loi exprimant la « reconnaissance » de la République française « pour les sacrifices (...) consentis ».

Mais ces mesures tardives, ainsi que l'attribution prioritaire d'emplois n'ont pas empêché la persistance d'un taux de chômage hors norme dans ces familles de « Français musulmans », qui représentent

aujourd'hui une population d'environ 400 000 personnes. Aiguillonés par les revendications en réparation des victimes algériennes de la répression, les « oubliés de l'histoire » que sont les harkis se sont rappelés récemment au bon souvenir de la République en déposant des plaintes pour « crimes contre l'humanité » qui n'ont guère de chance d'aboutir.

Près de quarante ans après le drame, Jacques Chirac a franchi, le 25 septembre dernier, un pas symbolique vers une reconnaissance ardemment souhaitée, en déplorant que « la France, en quittant le sol algérien, n'[ait] pas su (...) sauver ses enfants ».

Philippe Bernard

Quarante ans plus tard, des deux côtés de la Méditerranée, la lutte pour l'indépendance a laissé des marques indélébiles. En France, les immigrés et les harkis gèrent comme ils peuvent leur douleur et leurs contradictions. En Algérie, les jeunes et les femmes poussent au maximum les limites d'une société déboussolée

Aujourd'hui,

Immigrés et harkis face à face

Le silence de leurs parents sur les déchirures de la guerre pèse sur les enfants nés en France

LONGTEMPS, Areski s'est demandé pourquoi toute son enfance avait baigné dans la peur. C'était dans les années 1970, il vivait avec sa famille dans un préfabriqué du camp de harkis installé au bord de la Durance, près de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence). Le ghetto pour « Français musulmans » cachait sa misère sous un joli nom : « Les quatre saisons. » Trois pièces pour un couple avec neuf enfants, un coin-cuisine et des toilettes-douche à la turque.

La rivière aux reflets turquoise coulait au pied des baraques en tôle ondulée en bordure de forêt. « Le lieu était magnifique, on s'amusait beaucoup dehors, se souvient ce père de famille de 36 ans au regard d'écorné vif. Mais, quand je rentrais, je voyais des choses que les enfants sont censés ne pas voir : les bagarres incessantes entre les parents, l'alcoolisme, la douleur de ma mère, un père qui hurlait des ordres sans jamais répondre à nos questions. Je voyais aussi leur peur bleue de l'autorité, qu'elle vienne des policiers, des huissiers ou du concierge du camp, qui renseignait la municipalité qui employait nos pères sur tout ce qui se passait. Ils avaient transformé nos pères en lavettes. Aujourd'hui, je suis persuadé que cette peur, ce malaise qu'ils m'ont transmis, c'était la maladie de la guerre, de la guerre d'Algérie. »

Des rires d'enfants, des larmes de mères et le pesant silence des anciens supplétifs musulmans « rapatriés » dans un pays qu'ils ne connaissaient pas : ceux qui, aujourd'hui, sont capables d'évoquer posément cet épisode tabou de l'histoire franco-algérienne ont souvent plusieurs décennies de crise et d'introspection derrière eux, un long cheminement pour consolider leur « fracture identitaire » et comprendre quel vent de l'histoire les a largués en France à partir de 1962. Comme la plupart, Areski s'est d'abord heurté au mutisme de son harki de père. « Lui parler de la guerre, c'était lui manquer de respect ; il me disait : "Quoi, tu me reproches quelque chose ?", et la conversation s'arrêtait là. » Adoles-



Narbonne (Aude). Des enfants de harkis dans la cité des Oliviers.

cent, il s'est révolté contre les humiliations subies par son père : « Je faisais des conneries parce que j'avais la haine des Français. C'était de leur faute si mon père était un traître, s'il était malheureux, exploité comme balayeur, et je ne pouvais en parler avec lui. Je me croyais au front : je faisais une deuxième guerre d'Algérie. »

La guérison est venue justement d'Algérie, où une grand-mère a trouvé les mots que le père d'Areski n'avait pas pu prononcer. « Elle m'a dit : "Ton père avait 17 ans, les fellaghas le recherchaient, c'est moi qui lui ai dit de se sauver". Elle m'a déculpabilisé. J'ai trouvé que l'Algérie était un pays magnifique, je m'y suis bien senti, j'ai compris l'indépendance. » Depuis, Areski se vit comme une « passerelle » entre les deux « communautés » dont la haine réciproque alimente la chronique manos-

quaine de façon si aiguë que ceux qui en parlent exigent que leur véritable nom n'apparaisse pas. Fils de harkis contre fils d'immigrés, « harkis contre chaab [peuple] », qui, deux générations plus tard, continuent de se traiter, les uns de « traîtres » ou de « collabos », les autres d'« Algériens », autrement dit d'immigrés qui auraient dû rester « chez eux ». « Même aujourd'hui, à 5 ans, les gamins d'ici savent que le mot "harki" est une injure », fulmine Areski, estimant que la priorité officiellement donnée aux enfants de harkis pour certains emplois et le clientélisme ont « perpétué le conflit ».

« Harkis » contre « chaab », Hafid sait parfaitement qu'il y a beaucoup d'embrouilles à cause de ça », mais ce maçon de 23 ans, fils d'immigré, pense qu'il s'agit « plutôt d'une histoire de vieux, qui mon-

tent la tête de leurs enfants parce qu'ils en sont malades ». Malades de quoi ? Hafid a, lui aussi, beaucoup souffert avant de le comprendre. Devant le silence de son père, il s'est retourné vers sa mère. « Quand mes parents parlaient de la guerre, ils nous tenaient toujours à l'écart, se rappelle-t-il. J'ai compris beaucoup plus tard que c'était pour qu'on n'en veuille pas à la France. » Hafid a recueilli des bribes d'histoire : sa grand-mère maternelle morte après avoir reçu « un morceau de glace entre les yeux », son grand-père emprisonné à Alger « parce qu'il avait nourri des gens du FLN ».

On lui a raconté la liesse du jour de l'indépendance, la fête « qu'ils ont fait sans savoir très bien pourquoi, parce que, après, ça n'a pas trop changé là-bas », au point que son père est venu trouver du travail en France. « Pour ma génération, affirme-t-il, l'Algérie aurait été mieux si elle était restée française. Je ne sais pas pourquoi ils ont voulu l'indépendance. » Hafid pense que « l'indépendance, c'est beau, car ça leur a donné leur pays », mais que « c'est ça qui nous a séparés ».

Sur des photos en noir et blanc, sa mère lui a montré ses « très bonnes amies d'enfance » européennes, qu'elle a perdues en 1962. Le sourire du jeune homme s'illumine lorsqu'il évoque l'Algérie de ses vacances, où l'« on vit comme des princes car la vie ne coûte pas cher », où l'« on fait du scooter des mers sans permis », où on le regarde comme un étranger, mais où il se sent bien. « Connaître l'histoire de ma famille, ça m'a forgé dans ma tête. Je sais que je suis un citoyen d'ici, normal, et je ne m'arrête plus à des trucs du genre "harkis" contre "Algériens" », assure le jeune homme, en avouant qu'il est amoureux d'une fille de harki.

Ainsi vont les « héritiers involontaires de la guerre d'Algérie », comme les appelle le sociologue Saïd Bouamama, dans une enquête menée à Manosque qui sera publiée à la rentrée par le Créops, association locale ; si ces « héritiers » se heurtent au silence de leurs parents, c'est que la mémoire de ces derniers est de l'ordre de l'intransmissible, car trop paradoxale, aussi bien chez les harkis que chez les immigrés : mémoire de prétendus « collabos » abandonnés par la France chez les uns, mémoire d'Algériens venus faire leur vie chez l'ancien colonisateur chez les autres. « Le silence des parents est un paramètre dans la malaise des enfants », résume

Hamouche Zerrouki, 42 ans, directeur de l'Office municipal de la jeunesse de Manosque, qui mène un travail de diffusion de cette mémoire par vidéo.

« Les jeunes doivent arrêter de se mettre en position d'endosser une faute qu'ils n'ont pas commise, sortir de cette impasse en apprenant l'histoire », insiste Ali Mekki, fondateur du Créops qui, très engagé dans ce domaine, prépare pour décembre un colloque sur « les mémoires de l'immigration algérienne ». « La guerre d'Algérie, explique M. Mekki, conditionne le regard porté sur les Maghrébins et ce qu'ils font de ce regard : cette agressivité qui est la trace d'une insécurité qui porte certains à voir un raciste derrière chaque Français et à ne pas investir dans la société. Ils doivent maîtriser leur histoire pour pouvoir construire leur identité. »

« Il est temps de crever l'abcès harkis-Algériens, de débattre de tout ça une fois pour toutes », lance Kader, un père de famille de 40 ans issu de l'immigration qui dénonce « la haine transmise par les harkis à leurs petits-enfants, qui croient toujours que la France leur doit quelque chose, et votent Le Pen ». « Ils ont perdu leur fierté en 1962, mais aujourd'hui, ils revendiquent des réparations au lieu de chercher du boulot », cogne-t-il en évoquant la mémoire de son père, « venu en France pour travailler et décédé l'année de sa retraite ». Comparable, la violence de Zorah, 42 ans, est ancrée, elle, dans un drame personnel : mariée en Algérie par arrangement familial, elle a découvert en arrivant en France que son beau-père était un ancien harki, elle dont le propre père avait été tué par un supplétif musulman. Fille de « chahid » (martyr de la révolution), elle a appris que sa belle-mère avait été violée par un soldat du FLN et que son beau-père avait dénoncé des « frères ». Sans doute pour ne pas « trahir la mémoire » de son père, elle montre à ses enfants les films algériens qui, « sur la parabole », illustrent le comportement « ignoble » des harkis pendant la guerre. « Ils doivent connaître l'histoire de leur pays », dit cette mère de cinq enfants français.

André, fils de harki marié à une « immigrée », a vu, lui, à la télévision française, des films sur le massacre des harkis par le FLN, en se disant que si ses parents s'étaient trouvés là, il n'existerait pas. Gros travailleur, il a conquis des responsabilités dans une entreprise de bâtiment, et en a « assez de ce conflit nourri par ceux qui ne veulent pas se lever tôt le matin, et par les politiques qui jouent avec nous ». Le fait que son père ait servi la France ne l'a pas empêché de se faire traiter de « sale Arabe » au service militaire. Depuis, il relativise le clivage harkis-immigrés et s'intéresse à l'histoire de sa famille.

Yamina Guebli, 33 ans, dont l'enfance se confond avec la violence du camp harki des « Quatre saisons », confirme : « Ceux qui ont tout rejeté, leur famille, la France, l'Algérie, ne s'en sortent pas. » Elle a trouvé la sérénité, le bonheur de ses origines depuis que ses parents ont construit une maison qui a soudé la famille, et qu'elle-même, réalisatrice de films, travaille à diffuser la mémoire harkie. « Certains jugent leurs voisins pour ne pas avoir à affronter leur propre histoire, analyse-t-elle. Je leur dis : "Réveillez-vous : regardez où vous êtes et demandez-vous pourquoi !" » A la manière d'Areski, qui sait déjà qu'il donnera à son fils ce que son propre père lui a refusé : « La mémoire. »

Philippe Bernard
(à Manosque,
Alpes-de-Haute-Provence)

Fellag fait rire là où ça fait mal

Sur scène, le comique Fellag ausculte les cœurs et pointe la douleur algérienne

LA guerre d'Algérie ? « Mon père a été en prison pendant trois ans. Trois ans de vacances pour ma mère ! C'est la seule période où elle n'a pas accouché. » Dans ses spectacles, Fellag, le comique algérien, fait rire là où ça fait mal. « En 1962, l'indépendance est arrivée. A moins qu'elle ne soit partie. En tout cas, elle est passée très vite. »

Fellag avait douze ans en 1962. Pendant la guerre d'indépendance, l'appartement familial de Tizi-Ouzou recueillait des dizaines de proches, fuyant leur village bombardé. Là, dans le trois-pièces bondé, l'adolescent commençait à mimer Fernandel et Chaplin pour soulager les rescapés. Plus tard, il rejoint le Théâtre national d'Alger puis crée son propre répertoire, s'inspirant de la rue algéroise et de l'actualité, maniant la gouaille et la tendresse. A la fin des années 1980, il joue à guichets fermés, seul en scène, ses *Aventures de Chop*, puis, en réponse aux événements de 1988, *Cocktail Khorotov*.

Sa popularité est telle que le gouvernement tolère *SOS Labes*, une mise en boîte de la censure à la télévision (« la télévision algérienne, la chaîne qui vous enchaîne »). Mais les assassinats d'artistes se multiplient et, en 1995, Fellag s'exile. A sa grande surprise, ses spectacles

Djurdjurassic Bled et *Un bateau pour l'Australie* rencontrent un vif succès auprès des Français.

« Les gens de ma génération vivent l'évolution du pays depuis 1962 comme une trahison. On avait rêvé d'un pays progressiste, ouvert, riche de toutes ses minorités, kabyles, étrangères, juives. On a eu le panarabisme et le soviétisme dans sa version répressive, la chasse aux sorcières et les assassinats, la prison et l'exil », affirme-t-il aujourd'hui. Attentif à la condition des femmes (« La séparation des sexes, le manque d'amour provoquent l'érection des kalachnikovs », ironise-t-il), Fellag insiste : « Ce n'est pas le FIS qui a voté le code de la famille en 1984, mais bien le FLN. Grâce aux études, les femmes étaient en train de s'émanciper. La partie la plus obscure du pouvoir a pris peur, car les femmes transforment une société, en rééquilibrant les rapports sociaux dans un sens profondément démocratique. Les caciques se sont empressés de faire voter ce code et tout s'est aggravé à partir de là. »

Sur scène ou dans ses livres, Fellag n'assène pas d'analyse, ne donne pas de cours. Il ausculte les cœurs et pointe la douleur algérienne. Depuis son exil à Paris, il ne peut plus écouter la rue algéroise, base de son inspiration, avec ses humeurs et son humour. Alors il

dévore la presse de son pays, découpant faits divers et histoires absurdes. Il plonge aussi dans le passé algérien pour comprendre l'accumulation de violences subies par son peuple depuis des décennies. Ces recherches l'entraînent vers son prochain spectacle.

L'Opéra de Quat'souks, dont il écrit actuellement le livret, est une adaptation de l'œuvre de Bertolt Brecht et Kurt Weill, transposée dans l'Algérie de 1930. Cette année-là, la France célèbre le centenaire de la colonisation : « Une fête majestueuse dans un pays peuplé par quelques colons extrêmement riches, des pieds-noirs qui vivaient et sept millions d'Algériens qui vivaient dans une misère totale. » Fellag s'attache avant tout à l'impact subjectif. « Pendant un siècle et demi, les neuf dixièmes de la population – les Algériens – ont été marginalisés, dépossédés de leur âme, de leur culture. Ils ont essayé de réagir contre l'emprise de cet empire colonial, alors l'un des plus puissants au monde. »

Le théâtre, en 1930, est en résonance avec l'amorce du mouvement nationaliste : les premières compagnies satiriques émergent en même temps que les premières associations de musique. Les autorités françaises, conscientes de l'enjeu, surveillent de près textes et

paroles. Dans la rue, autre espace de représentation – si important dans la ville méditerranéenne –, les vêtements sont un langage. En 1930, les hommes portent « en bas, saroual et chaussures françaises, en haut, veste de costume et chéchia : on veut et on ne veut pas l'identité algérienne ; on désire et on ne désire pas devenir citoyen moderne français. » Malgré cette complexité, les Algériens se sont « battus politiquement et physiquement pour exister », estime Fellag. Mais à un prix : « La dévalorisation de la population a fait refouler une violence terrible. Dans les années 1930-1940, toute cette violence contenue est présente, qui va éclater pendant la guerre d'indépendance. »

Le 8 mai 1945 est l'autre date symbole, à ses yeux. « Des centaines de milliers d'Algériens s'étaient battus contre le fascisme, des dizaines de milliers étaient morts. Or, le 8 mai 1945, alors que la France est en fête, le massacre de Sétif fait des milliers de morts, à travers des scènes d'une violence inouïe, décrites entre autres témoins par le romancier Kateb Yacine. » A partir de ce jour, pense-t-il, « sur le plan conscient ou inconscient, les Algériens étaient prêts à en finir par la violence ».

Catherine Bédarida

un héritage douloureux

Une crise d'identité

Dans une société désorientée, le statut des femmes illustre toutes les contradictions du pays

EN TRE ma mère et moi, il y a des centaines d'années-lumière. Elle est née et a grandi dans un hameau de la Mitidja, à une trentaine de kilomètres d'Alger. Elle n'a vécu que de produits fabriqués sur place, mis à part le sucre et le café, et un morceau de tissu chaque année pour se confectionner un vêtement. Elle n'a jamais rencontré un Français jusqu'à ce qu'éclate la guerre de libération, et ne sait ni lire ni écrire. Moi, sa fille, j'ai fait des études de l'université, je suis diplômée de sciences exactes, j'ai un permis moto, j'ai beaucoup voyagé et beaucoup lu. » Zineb, 46 ans, habite et travaille à Alger, mais s'exprime beaucoup mieux en arabe qu'en français. Longtemps la langue de l'ex-colonisateur l'a terrifiée. « Je n'ai pu l'apprendre qu'à l'âge adulte. Pendant toute mon enfance, entendre du français m'était insupportable car cela me rappelait un enfer. »

En janvier 1962, alors que Zineb n'a que sept ans, son père puis sa mère sont torturés sous ses yeux par l'armée française. « Je me souviens de tout... » Des années plus tard, le contact d'une religieuse française installée en Algérie donnera à l'adolescente une autre image de la France et atténuera peu à peu son cauchemar.

La société algérienne est si hétérogène et si complexe que toute tentative de cataloguer ses membres est vouée à l'échec. Ni la langue utilisée, ni le discours, ni l'apparence ne sont souvent significatifs, d'autant que, chez les femmes, le port du hijab (foulard) n'a pas le même sens qu'en Europe. « Là-bas, il a une connotation religieuse et exprime une volonté de rupture. Ici, non. Chez la jeune fille, il sert plutôt à légitimer une forme d'émancipation. Quelque part, pour sa survie, elle se raccroche au sacré et se convainc ainsi qu'elle n'est pas une putain, comme elle le redoute chaque fois qu'elle fait quelque chose qui va à contre-courant des traditions », souligne en souriant Imane Hayef, économiste et sociologue, chargée d'études « domaine genre » au sein du bureau Ecotechnics.

Pour cette universitaire, les clivages sont difficiles à cerner aujourd'hui en Algérie, car on observe « une assemblée de contradictions en une même personne ». Une adolescente en jean fera sa prière cinq fois par jour mais pas le ramadan, et tiendra un discours conservateur, tandis que sa meilleure amie, revêtue d'un strict hijab, ne fera pas ses prières, se contentera d'observer le ramadan chaque année et sera dans son comportement quotidien résolument féministe.

Tout se passe comme si chacun se construisait lui-même, mais sans aide structurante, ce qui explique qu'on aboutisse à des dislocations multiples ainsi qu'à « une crise de référents et de valeurs », plus sévère encore qu'en Tunisie ou au Maroc. La question kabyle, paradoxalement, illustre bien tout cela. Pour Imane Hayef, « la Kabylie symbolise le modernisme et la laïcité, et pourtant elle est conservatrice en ce qui concerne la condition féminine... »

Figure légendaire de la guerre de libération, Zohra Drif, aujourd'hui avocate et sénatrice, estime que, bien souvent, on ne mesure pas le chemin parcouru en Algérie en l'espace de quarante ans. « En 1954, nous étions tout au plus une cinquantaine d'étudiantes à l'université d'Alger, toutes disciplines confondues. Aujourd'hui, l'université compte 56 % d'étudiantes, ce que je trouve fabuleux, souligne-t-elle. Je rêvais autrefois de voir les filles accéder à l'éducation, et j'ai eu le privilège de voir ce rêve se réaliser. »

Selon le dernier recensement effectué, le taux de scolarisation des filles âgées de 6 à 14 ans atteint à présent 81 % (85 % pour les garçons) au niveau national. Si, en ville, la parité est totale, elle ne l'est pas en zone rurale – 74 % des garçons y sont scolarisés, contre 60 % des filles – et le problème s'aggrave. La dernière décennie de terrorisme, alliée à un regain de conservatisme sous la pression des islamistes, l'insécurité persistante, la paupérisation dramatique de la population ainsi que les coupes dans le budget de l'éducation (20 % au cours de ces dix dernières années), se conjuguent pour aboutir à une régression en matière d'instruction des filles, surtout dans les campagnes.

Entre reculs et progrès, la condition féminine avance pourtant en Algérie, mais d'une façon singulière, comme un oiseau qui créerait péniblement son chemin, progressant par à-coups, débordant en tous sens, puis réintégrant son lit. « Même si la société demeure conservatrice, il y a des fissures. Cela craque par moments. Les choses bougent de cette façon. C'est ainsi que le discours égalitaire passe mieux qu'il y a dix ou quinze ans, malgré la parenthèse de ces dix dernières années », explique Imane Hayef, pour qui on n'insistera jamais assez sur le rôle qu'auront joué dans ce domaine les échanges de tous ordres : économiques, culturels, etc.

Qu'elle soit jugée positive ou non, l'influence des innombrables chaînes de télévision étrangères, captées par satellite, a été déterminante en Algérie. Malika, sage-femme, constate chaque jour dans son cabinet privé le changement des mentalités. « Les femmes n'ont qu'une idée en tête, qu'elles soient de la campagne ou de la ville, qu'elles travaillent ou non : avoir moins d'enfants ! raconte-t-elle. Elles en veulent deux, au maximum trois, et leur souci principal est de les voir scolarisés et bien éduqués. C'est même ce dont elles me parlent en priorité. » 64 % des Algériennes en âge de procréer utilisent aujourd'hui un contraceptif (la pilule dans 80 % des cas). En 1985, le nombre d'enfants par femme était d'un peu plus de 6. Il est à présent de 2,5. Dans les grandes villes du nord (Alger, Oran, Annaba), il est même tombé à 1.

« Si je rêve qu'on change le code de la famille, ce n'est pas pour moi, mais pour les femmes rurales. Celles qui vivent à l'intérieur du pays, qui ne savent ni lire ni écrire et n'ont jamais travaillé ne sont pas protégées. C'est pour elles que les

choses doivent changer. Pour les autres, le combat est individuel », affirme Fatma-Zohra Bensemra, la trentaine, première femme reporter photographe en Algérie, précisant que, si elle quitte son pays un jour, « ce ne sera pas à cause du terrorisme, mais des mentalités ».

Elles sont un nombre impres-

sonnable, on reçoit toutes les injures possibles. »

Il faudra encore du temps, un long travail d'éducation ainsi qu'une amélioration sensible des conditions de vie (emploi, logement notamment) pour que les Algériennes cessent de faire les frais des frustrations de la population masculine, elle-même victi-

« Même si la société demeure conservatrice, il y a des fissures. Cela craque par moments »

IMANE HAYEF

sionnant à souffrir, comme elle, de la violence de tous ordres – verbale, physique – exercée contre les femmes. « Etre draguée ici, c'est épouvantable, souligne l'une d'elles. On n'a droit à aucun respect, mais à un flot de grossièretés. Dans la rue, on est harcelée, et si

me d'une situation qui les écrase. Le qu'en-dira-t-on, le caractère d'« objet sacré » accolé aux femmes, le prix « démesuré et surtout hypocrite » attaché à leur virginité, tout cela rend la vie souvent irrespirable. Pour les citadines actives et indépendantes, la récen-

te nomination de cinq femmes au gouvernement Benflis est une victoire de taille, même si la majorité des Algériennes ne se reconnaissent guère en ces ministres, les premières femmes à accéder à de telles fonctions depuis l'indépendance.

Reste à obtenir du nouveau Parlement le changement du code de la famille, soumis à la loi coranique (la charia), qui fait des Algériennes des mineures à vie. Les points les plus spectaculaires de ce texte, datant de 1984, ne sont pas forcément les plus choquants dans les faits, même s'ils le demeurent sur le principe, souligne Jacqueline-Nadja Belkhdja, professeur de gynécologie obstétrique. La polygamie, par exemple, ne concerne plus que 1 % des couples. Le divorce, en revanche, entraîne des drames. Non seulement la procédure est rendue difficile pour les épouses, mais les femmes se retrouvent à la rue, sans domicile, après une séparation, même si elles se voient attribuer la garde des enfants.

Entre les féministes, qui, comme Louisa Aït Hamou, réclament une sécularisation totale des lois et l'abrogation pure et simple du code de la famille, et celles qui se contentent de lutter, pour des raisons tactiques, pour de simples amendements, le débat n'est pas tranché. « Ce qui est sûr, c'est que, pour la première fois depuis l'histoire de l'Algérie indépendante, les plus hautes instances de l'Etat reconnaissent qu'il y a une condition féminine, souligne Khalida Messaoudi-Toumi, porte-parole du gouvernement. Jusque-là, les femmes n'avaient droit à rien de spécifique. Depuis le 17 juin, il y a un ministère de la famille et de la condition féminine avec à sa tête une battante, Boutheina Cheriet, qui connaît son domaine et a été l'une des fondatrices des premiers collectifs de femmes en Algérie. Vous n'imaginez pas ce que représente cette avancée... »

Florence Beaugé
(à Alger, Annaba et Souk Ahras)



1997, Kharba. L'influence des innombrables chaînes de télévision étrangères, captées par satellite, est importante.

Jeunes, nombreux et frustrés

Pour les deux tiers des Algériens qui ont moins de 30 ans, la vie quotidienne est un « combat héroïque »

CE quarantième anniversaire de l'indépendance ne soulève dans l'ensemble qu'indifférence en Algérie. Dans ce pays où 70 % de la population a moins de 30 ans, les préoccupations de la vie quotidienne l'emportent sur tout le reste. Un emploi, un logement, de l'eau et un visa pour émigrer au Canada ou en Australie, à défaut de l'Union européenne, sont les objectifs obsessionnels de la pluri-part de jeunes. A force de débrouille et de privations, un certain nombre d'entre eux finissent par se procurer illégalement des visas pour des allers sans retours, à des prix variant entre 760 et 1 520 euros...

Quand ils en ont l'opportunité, c'est en France que la majorité des Algériens tentent leur chance. Pour presque tous, la guerre de

libération est une page tournée, et l'ancienne puissance colonisatrice n'inspire ni haine ni ressentiment, bien au contraire. Entre la génération de ceux qui ont fait ou connu la guerre et les moins de 30 ans, les rapports sont en revanche tendus.

Les jeunes accusent leurs aînés d'avoir accaparé le pouvoir à leur profit depuis 1962, d'avoir fait de « mauvais choix », en particulier celui du socialisme, et de leur léguer un pays en ruine. « On a créé des héros et des mythes, et qu'est-ce que ça a donné ? Une tromperie. Les trois révolutions de Boumediène – l'industrielle, l'agraire, et la culturelle – ont fait chou blanc ! » ricane Mourad, 25 ans. « La révolution, ça a constitué un excellent fonds de commerce », ajoute-t-il, féroce, avant de conclure que, en Algérie aujourd'hui, il y

a deux catégories de personnes : « Les nantis et les laissés-pour-compte ».

Nadia, 23 ans, est à peine moins sévère. « Cela valait le coup de faire la guerre de libération, nos parents y tenaient, et nous aussi d'ailleurs, nous l'aurions voulue, cette liberté, affirme-t-elle. Le drame, c'est que quarante ans après, nous ne sommes toujours pas des citoyens, et les militaires tiennent le pays. »

Pour Khadija, 50 ans, « la désillusion est totale ». En 1962, elle n'était encore qu'une enfant mais l'avenir, se souvient-elle, « ne pouvait être que radieux ». L'Algérie était un pays jeune et potentiellement riche. Des années plus tard, la bureaucratie a « tué tous [ses] rêves ». Chaque chose, dans la vie quotidienne, est « un combat héroïque », souligne-t-elle : le télépho-

ne coupé parfois des semaines entières, sans explication. L'eau qui ne coule dans les robinets

« Nous, au moins, nous avons rêvé de construire l'Algérie »

qu'un jour sur trois, ou un jour sur six, en raison d'une grave pénurie depuis l'hiver dernier, provoquée par une gestion incohérente des décennies durant.

Le système des passe-droits et des « interventions », qui veut qu'une étudiante ayant obtenu un 5 à un examen voie sa note se

transformer en 15, après l'intervention de son père, commissaire de police, auprès du directeur du département de la faculté. C'est ainsi que se grippe la machine et que chacun se sent victime de la hogra (injustice), en état d'insécurité permanente, puisque rien ne lui garantit ses droits.

« Je refuse de me laisser culpabiliser quand mes étudiants m'agressent à cause de la situation présente et me crient : "Tout cela, c'est la faute de votre génération, qui n'a rien fait pour nous !" », raconte une enseignante d'université. Je leur réponds : « Nous, au moins, nous avons rêvé de construire l'Algérie. Nous avons un idéal et avons fait ce que nous avons pu, mais vous, qu'avez-vous fait ? Savez-vous même encore rêver ? » »

Fl. B. (à Alger et Annaba)



BENJAMIN STORA, né à Constantine (Algérie) en 1950, enseigne l'histoire du Maghreb et de la colonisation française aux Langues'O et à Paris-VIII. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et de documentaires sur la guerre d'Algérie.

Pour l'historien Benjamin Stora, une partie du vote Le Pen s'explique par l'adhésion à une mémoire coloniale mal digérée, car longtemps occultée, que le FN revendique sans culpabilité

« Il ne suffit pas d'établir des vérités pour que les mémoires cessent de saigner »

Quarante ans après, l'indépendance de l'Algérie n'appartient pas seulement à l'histoire mais apparaît, en France, comme un élément de l'actualité. Pourquoi ?

D'abord parce que l'indépendance, c'est l'arrachement d'un million de Français d'Algérie à leur terre natale. Les pieds-noirs ont toujours eu le sentiment d'avoir été abandonnés, trahis, et certains se réfugient aujourd'hui dans des votes extrémistes, comme si s'était réveillée une mémoire de revanche.

Ainsi, paradoxalement, plus on s'éloigne de la fin de l'Algérie française, plus cette histoire revient dans la société. La brutalité de l'exil des pieds-noirs, pendant l'été 1962, tout comme les massacres de harkis, sont fondamentaux pour comprendre comment la France a géré l'indépendance algérienne. Ces deux populations en exil ont porté, jusqu'à aujourd'hui, la mémoire de la guerre d'Algérie et de l'indépendance.

Plus fondamentalement, l'indépendance de l'Algérie, c'est la fin d'une histoire française, la fin d'un nationalisme qui se pensait sans le dire sous une forme impériale. La magie du verbe de De Gaulle a longtemps permis d'effacer cette réalité-là. Les Français n'ont pas pris conscience qu'avec la perte de l'Algérie s'achevaient deux siècles d'aventure coloniale et que le nationalisme français, rétréci à l'Hexagone, entraînait en crise.

Comment analysez-vous le trou de mémoire de l'après-1962 ?

Le moment de l'indépendance a été organisé comme l'oubli d'une défaite, qui, même si elle est politique et non pas militaire, constitue une profonde blessure narcissique. La rapidité extraordinaire avec laquelle la France a tourné la page montre que, dans l'esprit de De Gaulle, il fallait très vite passer à une autre histoire, celle de la modernité économique, de la génération du baby boom, de l'Europe : la France voulait oublier le Sud. Cette frénésie de l'oubli a préparé des retours de mémoire dangereux car il est impossible d'oublier un cataclysme de cette ampleur.

Considérez-vous les récents succès de Jean-Marie Le Pen comme les lointaines conséquences de cette stratégie de l'oubli ?

La force de l'extrême droite tient en grande partie à l'évacuation de l'histoire coloniale de la mémoire française. En refusant tout examen de conscience, la V^e République s'est privée de la possibilité de combattre idéologiquement les partisans de l'Algérie française.

Mais aujourd'hui, le Front national serait-il le seul parti à porter explicitement cette mémoire coloniale ?

C'est effectivement la singularité de l'extrême droite de porter une mémoire coloniale qui n'hésite pas à hiérarchiser la société sur une base raciale, à théoriser le refus du mélange. Une partie du vote Le Pen s'explique par une adhésion à cette mémoire et vient redoubler une frustration sociale.

En Algérie, la colonisation visait à privilégier les « Européens » et à les séparer des « Musulmans », non assimilables. Le transfert de ce vocabulaire dans la France actuelle est assumé par l'idéologie du FN, qui revendique cette filiation coloniale sans la moindre culpabilité. Avec Vichy, la filiation existe aussi, mais elle ne peut être explicite à cause de la Shoah. Rien de tel sur l'Algérie coloniale, puisque Le Pen revendique y avoir combattu.

Cela signifie-t-il que le passé de tortionnaire de M. Le Pen ne refroidit pas ses électeurs ?

Enquêter, établir des faits, permet tou-

jours de faire avancer les choses, mais c'est vrai qu'il tire fierté de cette mémoire coloniale. Et cela porte : je suis frappé de constater que certains pieds-noirs et harkis demeurent convaincus qu'une victoire française était possible. Quarante ans après, ils n'admettent toujours pas l'indépendance et sont convaincus que les drames actuels de ce pays en découlent. La mémoire de la revanche vient se loger dans cet aveuglement qui se mêle à l'amour déçu de la terre natale. Un tel refus, profondément ancré dans la société française, bloque le débat à la fois sur la question coloniale et sur le devenir de l'Algérie.

Pourtant, on est passé en quelques années d'une situation d'amnésie sur la guerre d'Algérie à une abondance de manifestations de mémoire...

C'est vrai, un seuil a été franchi : après une période d'occultation, tout revient de façon désordonnée. Les dernières investigations journalistiques sont autant d'outils pour les nouvelles générations qui vont s'emparer du sujet et comprendre que l'histoire de l'Algérie n'est pas celle d'un paradis perdu. Mais les historiens savent qu'il ne suffit pas d'établir des vérités pour que les mémoires cessent de saigner. La question algérienne est politique et ne peut pas rester confinée au domaine de la recherche académique. Il faudrait soutenir des initiatives comme l'aménagement de lieux de mémoire, la refonte des manuels scolaires, les commémorations. Or les politiques refusent d'assumer la fin de la guerre, ils ne sont même pas en mesure de définir une date reconnue par tous. Et si la fin de la guerre n'est pas admise, il est logique qu'elle continue dans les têtes.

Comment franchir l'obstacle ?

Sortir de la guerre d'Algérie, c'est sortir du cadre de la V^e République, qui en est l'héritage. C'est impensable pour la classe politique actuelle, qui préfère oublier que ce régime a été conçu en 1958 pour permettre au président de conduire la guerre. Or l'extrême concentration des pouvoirs ne se justifie plus aujourd'hui.

En quoi la coexistence des mémoires antagonistes des pieds-noirs, des harkis et des immigrés pèse-t-elle sur la société française ?

Le refus d'affronter la mémoire collective fait que chacun se réfugie dans sa propre mémoire. Quatre groupes – pieds-noirs, harkis, soldats et enfants d'immigrés, soit 5 à 6 millions de personnes – ont transmis leur propre vision de l'Algérie. Dès lors, le décloisonnement des mémoires ne peut résulter que d'une volonté politique.

Enseigner l'histoire de l'Algérie est-il un moyen de lutter contre le racisme anti-maghrébin ?

« Les politiques refusent d'assumer la fin de la guerre, ils ne sont même pas en mesure de définir une date reconnue par tous. Et si la fin de la guerre n'est pas admise, il est logique qu'elle continue dans les têtes »

Entre autres ! Il faut commencer par là, mais aussi aider les élites issues de l'immigration et lutter contre l'abandon politique et social qui renforce le sentiment communautaire. Les préjugés anti-maghrébins se nourrissent aussi d'une rumination nationaliste, sur le refus de l'héritage colonial perdu qui fait dire en substance : « Vous avez voulu être indépendants et maintenant, vous venez nous envahir... »

Comment avez-vous analysé les sifflets de La Marseillaise au stade de France lors du match France-Algérie ?

Les enfants de l'immigration algérienne se sentent complètement perdus dans toute cette histoire. Ils fantasment sur la défaite de la France, la puissance de l'Al-

gérie, ce qui reflète une grande méconnaissance des réalités. Ils bricolent une identité entre les bribes transmises par leurs parents et la télévision. Cela aboutit à une catastrophe identitaire : ils ne sont ni dans l'histoire algérienne – dont ils ignorent les drames passés –, ni dans l'histoire française. Ce sont les enfants d'une histoire non transmise du côté algérien. Or les deux pays fonctionnent en miroir : si on ignore ce qui se passe en Algérie, on ne peut pas comprendre ce qui se passe dans la société française.

Quand on parle aux Algériens d'aujourd'hui, de la guerre d'Algérie, ils demandent : « laquelle ? » Les vio-

lences actuelles seraient-elles les derniers avatars de la colonisation ?

On ne peut pas comprendre les spasmes qui secouent l'Algérie sans les mettre en rapport avec l'histoire coloniale longue. La dépossession violente de la terre est une caractéristique spécifique de l'histoire algérienne, qui a abouti, au moment de l'indépendance, à la violence de la repossession de soi, seule façon de faire sauter le verrou colonial. D'où ce rapport à l'histoire où la violence est omniprésente, au détriment du politique. Le besoin perpétuel de sacraliser l'Etat, la méfiance à l'égard des minorités sont des legs de l'histoire qui ne peuvent être jetés par-dessus bord du jour au lendemain.

Comment situez-vous la mémoire des harkis dans ce nouveau paysage ?

La crise du FLN a mis en lumière l'existence ancienne de groupes hostiles au nationalisme algérien comme les harkis. Leur résurgence en France ne se comprend qu'à travers la crise de la nation en Algérie. Le mouvement harki est une « chouannerie », un puissant mouvement de paysans algériens en armes, qui refuse l'idée d'une nation centralisée parce qu'ils restent attachés à un ordre pré-colonial. Pour eux, le FLN « vient de la ville » et veut les faire sortir de ce système archaïque. La France a surfé sur ce mouvement paysan « réactionnaire » en le fournissant en armes pour contrer le FLN. Si on ne voit pas les harkis comme mouvement contre-révolutionnaire, il est impossible d'expliquer pourquoi 100 000 hommes ont rejoint l'armée française. Parce qu'ils aimaient la France ? Parce qu'ils touchaient une solde ? Parce que le FLN avait commis des exactions contre leur famille ? Toutes ces raisons existent. Mais, plus fondamentalement, il s'agit d'un mouvement algérien paysan qui ne connaissait pratiquement rien de la France avant la guerre, mais auquel se rattachent toujours un certain nombre de paysans algériens.

Le mouvement vers une histoire plus contradictoire serait, selon vous, parallèle en France et en Algérie ?

En réalité, les mouvements souhaitables dans les deux pays sont inverses : en France, les politiques et l'Etat doivent prendre leurs responsabilités sur la guerre d'Algérie. Côté algérien, l'Etat doit perdre le monopole de la mémoire, pour revenir à la société. Le fait que des groupes d'Algériens se réapproprient des épisodes de leur histoire gommés par le FLN montre que l'on sort progressivement d'une histoire officielle falsifiée.

Comment expliquez-vous que l'on observe aussi en Algérie des manifestations de nostalgie à l'égard de la France ?

Par le désespoir, par l'ignorance. Il existe parmi les jeunes générations algériennes une nostalgie d'un temps qu'on n'a pas connu. L'édification d'un espace mixte de mémoire s'est accélérée depuis la révolution de la parabole : l'irruption de la société occidentale par la télévision nourrit les frustrations. C'est un considérable moyen de décloisonnement des mémoires, mais aussi de confusion, de perte de repères.

Pourquoi Jacques Chirac ne tient-il pas, à propos de la guerre d'Algérie, le même discours de vérité que celui qu'il a eu à propos de la responsabilité de Vichy dans la rafle du Vel' d'Hiv' ?

Parce qu'il craint de rallumer des conflits en parlant. Or la société française est en demande et les nouvelles générations – pas seulement les enfants d'immigrés algériens –, portent cette histoire de façon différente. Ne pas aborder la question algérienne revient à ne jamais parler directement à ces jeunes qui veulent comprendre et n'ont aucune raison de s'encombrer d'une histoire coloniale.

L'autre raison du silence de M. Chirac est qu'il a été un acteur de la guerre d'Algérie, qu'il se souvient parfaitement des déchirures de la famille gaulliste à cette époque. Il devrait s'arracher à son propre vécu car différer la parole sur cette question, c'est s'exposer à des réveils douloureux. M. Chirac n'a jamais voulu franchir le pas. Pourquoi ne prendrait-il pas une initiative, lui qui est si imprévisible ?

Propos recueillis par Philippe Bernard



5 mai, Place de la République, Paris. Après la victoire, à la présidentielle, de Jacques Chirac sur Jean-Marie Le Pen.

Bibliographie

● **Histoire de la guerre d'Algérie**, de Bernard Droz et Evelyne Lever, Le Seuil, Points-Histoire, 1982.
● **La Guerre d'Algérie**, de Yves Courrière, Tome I et II, Fayard, rééd. 2002.
● **Chère Algérie, 1930-1962**, de Daniel Lefeuvre, Société française d'histoire d'outre-mer, 1997

● **Pour une histoire de la guerre d'Algérie**, de Guy Pervillé, Picard, 2002
● **Histoire de la guerre d'Algérie**, de Benjamin Stora, La Découverte, 2002.
● **La guerre d'Algérie, Dossier et Témoignages**, de Patrick Evenot et Jean Planchais, La Découverte, 1989.

● **La guerre en Algérie**, de Georges Fleury, Plon 1993.
● **La guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises**, Société française d'histoire d'outre-mer, 2000.
● **Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation**, de Daniel Rivet, Hachette Littératures.
● **Militaires et guérilla dans la**

guerre d'Algérie, de Jean-Charles Jauffret et Maurice Vaïsse, Complexe, 2001.
● **Et ils sont devenus harkis**, de Mohand Hamoumou, Fayard, 1993.
● **Les Français d'Algérie**, de Pierre Nora, Julliard, 1961.
● **La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre**

d'Algérie, de Benjamin Stora, La Découverte, 1991.
● **Le Transfert d'une mémoire. De l'« Algérie française » au racisme anti-arabe**, de Benjamin Stora, La Découverte, 1999.
● **Le Temps de l'OAS**, de Anne-Marie Duranton-Crabol, Ed. Complexe, 1995.
● **OAS parle**, Anonyme,

Julliard, coll. « Archives », 1964.
● **OAS**, de Rémy Kauffer, Fayard, 2002.
● **L'Honneur d'un général, Oran 1962**, de Joseph Katz, L'Harmattan, 1993.
● **La phase finale de la guerre d'Algérie**, de Jean Monneret, L'Harmattan, 2001.

CHRONIQUE DU MÉDIATEUR

PAR ROBERT SOLÉ

Chirac et M. Raffarin

CITOYEN de Noyers-sur-Serein (Yonne), Pierre Marichal est satisfait du Monde, qu'il « félicite pour sa qualité et son exigence ». Mais une question, « sans doute secondaire », le turlupine depuis quelque temps : « Qu'est-ce qui préside, dans les titres de mon journal favori, à l'appellation des personnes ? En termes simples : comment appelle-t-on les gens ? »

Ce lecteur prend pour exemple le numéro du 18 juin, qui avait pour titre principal de première page : « Chirac obtient tous les pouvoirs ». Il écrit : « On se demande évidemment pourquoi le président de la République n'est pas élevé à la qualité de "Monsieur" sous la forme consacrée de "M. Chirac". Sans doute, se dit-on, le gagnant de l'élection bénéficie d'une certaine familiarité. Mais voilà que certains perdants connaissent le même sort. La perplexité du lecteur est à son comble lorsque, sur la même page "une", "Chirac obtient tous les pouvoirs" mais "M. Chirac [dispose d'une chambre] bleu horizon"... Serait-ce affaire de sexe ? Pas davantage : page 5 "Marine Le Pen, battue" côtoie sans complexe une "M^{me} Stirbois [elle aussi] battue". On s'y perd : Martine Aubry, femme battue (si l'on peut dire) se trouve voisine de M. Raffarin, qui, s'il côtoie M. Chirac (même page 2), se trouve aussi voisin d'Alain Juppé (page 3), tandis que M. Gollnisch (page 5) et M. Millon (page 4) semblent narguer tout à la fois Patrick Balkany, Robert Hue et Dominique Voynet... Le lecteur rend son tablier. Ce que les informaticiens appellent la "charte de nommage"

répond, au Monde, à une logique supérieure qui lui aura échappé... »

Naturellement, une règle existe. Elle figure en toutes lettres dans *Le Style du Monde*, cette bible du journal, éditée l'an dernier, qui précise : « Lorsque l'on fait précéder le nom d'une personne de son prénom, on n'utilise pas l'abréviation de politesse. Ex. : Robert Badinter. Si, au contraire, on n'utilise pas le patronyme, celui-ci est précédé de l'abréviation. Ex. : M. Badinter. » On a donc le choix entre Robert Badinter et M. Badinter, seul Badinter étant proscrit. La règle est censée s'appliquer à tout le monde, sauf aux artistes (on n'écrit pas M. Belmondo ou M^{me} Adjani), aux sportifs et aux personnalités décédées.

POURTANT *Le Monde* du 28 juin affichait la manchette suivante : « Raffarin : Jospin a trop déposé. » Ni l'un ni l'autre n'avait droit à du monsieur. Cela permet des titres plus courts, plus directs, explique-t-on à la direction de la rédaction. Mais alors pourquoi titrer, dans ce même numéro du 28 juin, M. Chirac (page 2), M. Arafat (page 3), M. Fabius (page 8), M. Messier (page 19) ? Enfreinte en première page, et en gros caractères, la règle est scrupuleusement respectée à l'intérieur du journal, où l'on n'hésite pas à titrer sur six colonnes : « Pour satisfaire M. Fabius, M. Hollande déclenche la tempête au PS » (*Le Monde* du 21 juin).

Pinaillage ? Pas vraiment. Notre abonné de l'Yonne, qu'on appellera au choix Pierre Marichal ou M. Marichal – jusqu'au début des années 1990, *Le Monde* aurait écrit M. Pierre

Marichal –, n'a pas posé une question « secondaire ». Les soupçons qui lui sont venus à l'esprit sur la différence de traitement entre vainqueurs et vaincus illustre le danger des règles incertaines. La manière de nommer les dirigeants n'est pas négligeable, à l'époque des Guignols et du fameux « discrédit de la classe politique ».

LES règles sont faites pour évoluer. Un journal n'est pas immuable, il reflète les changements de mœurs, les nouvelles manières de parler. Difficile, par exemple, de donner du M^{me} dans une société où l'on ne se marie plus forcément : dans le *New York Times*, comme dans le *Times* de Londres, les Miss et les Mrs ont cédé à la place à une appellation unifiée : Ms...

Le Monde a le choix entre deux formules : 1) S'en tenir à la règle fixée dans son livre de style (Jacques Chirac ou M. Chirac), et la faire appliquer par tous, car il ne peut exister une règle pour le haut de la première page et une autre pour le reste du journal.

2) Retirer tous les M. et M^{me}, à l'instar des principaux hebdomadaires. Après tout, écrire « Jospin » ou « Raffarin » n'a pas de caractère insultant. C'est ainsi qu'est désigné le premier ministre, au bistrot comme dans les allées du pouvoir. Mais, là aussi, il ne peut exister deux règles, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Si l'on écrit « Glavany » ou « Strauss-Kahn », il faut écrire « Guigou », « Aubry », « Lenoir », « Royal »...

Formule 1 ou formule 2 ? Il faut choisir. Mélanger les genres, en se voulant tantôt direct tantôt distant, présente le risque de fausser le propos : *Le Monde* peut être soupçonné de privilégier « M. Fabius » au détriment de « Hollande », ou « M. Juppé » par rapport à « Sarkozy ».

Cela conduit aussi à accumuler les inconvénients, le journal risquant d'apparaître, à la fois, trop familier et trop coincé. Bref, débraillé et ringard.

Alain Juppé, le don d'ubiquité

Suite de la première page

Cinq ans après la déroute de 1997, dont il supporta le poids, parce qu'elle suivait une dissolution qui visait d'abord à le sauver, l'ancien premier ministre peut néanmoins savourer son retour sans fausse modestie. Il ne cache pas être en mesure de donner son avis sur tout, assure n'avoir de comptes à rendre qu'au chef de l'Etat. S'il n'a jamais perdu, auprès de M. Chirac, sa place de favori – « le meilleur d'entre nous », avait dit un jour le fondateur du RPR, à la tribune de son parti –, il a dû retisser, peu à peu, sa crédibilité, gommer ses manières hautaines, atténuer ses raideurs. Et se débattre dans le marais des « affaires », où il est toujours enlisé. Durant ces années de reconquête, qui devaient préparer la réélection de M. Chirac, la popularité personnelle du maire de Bordeaux a

épousé les fluctuations de celles du président : exsangue il y a cinq ans, il semble redevenu, à en croire les sondages, l'une des personnalités les plus populaires dans l'électorat de la droite.

Au soir de la victoire du 16 juin, il s'est imposé aux avant-postes, énumérant à la télévision – bien avant le premier ministre – les raisons du succès en soulignant l'« effet Chirac », l'« effet Raffarin », mais aussi un « effet UMP », dont il fallait comprendre qu'il ne lui était pas étranger. « Si je me suis tenu un peu en retrait pendant toute une période, c'est que je n'avais pas envie de gêner [M.] Chirac, a-t-il expliqué depuis, avec une certaine franchise. Donner le sentiment que le tandem Chirac-Juppé était en train de se reconstituer n'était pas le meilleur service à lui rendre pour l'élection présidentielle. Aujourd'hui, les choses ont changé. Il faut un pilote dans l'avion » (*Le Monde* du 22 juin). M. Juppé s'est donc installé aux commandes avec l'appétit d'un homme trop longtemps contraint à la diète. Il a mis la main sur le nouveau parti chiraquien et s'en est octroyé la « présidence provisoire », en

attendant mieux. Il a aussi pris une part active à la composition des gouvernements de Jean-Pierre Raffarin – sans doute davantage que le premier ministre lui-même – comme il surveille les nominations sensibles dans la haute administration, la diplomatie et la justice.

PUISSANCE RECOUVRÉE

Ne dit-on pas que dans la course au poste de procureur de Paris, le favori, Yves Bot, actuel chef du parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine), aurait pour handicap principal d'avoir ouvert, en 1996, l'enquête sur le financement du RPR dans laquelle M. Juppé est aujourd'hui mis en examen ? La conscience de cette puissance recouvrée peut parfois le desservir : ses mauvais réflexes reviennent sans crier gare. On l'a vu dernièrement, à quelques jours d'intervalle, rudoyer un journaliste de télévision dont les questions lui avaient déplu et lancer à un autre, pour justifier son mutisme : « Je ne réponds qu'aux questions qui m'intéressent. » Apôtre de l'union, il s'est même autorisé une petite provocation en soute-

nant, à Paris, la candidature dissidente de Françoise de Panafieu contre Bernard Pons, grognard du chiraquisme pourtant investi par l'UMP. La défaite de ce dernier aura sans doute, elle aussi, sonné comme une vengeance : en 1981, M. Pons avait soufflé cette circonscription prometteuse à un jeune loup du RPR qui ne l'était pas moins : Alain Juppé...

Ainsi va le pouvoir retrouvé du nouveau chef des chiraquiens, incontournable, absolu (Bernadette Chirac avait reçu, elle, de son époux l'interdiction d'afficher son soutien à M^{me} de Panafieu) et sans véritable précédent. A y regarder de près, seuls deux hommes avant lui ont disposé d'une telle autorité sur le camp majoritaire sans être associés au pouvoir exécutif : Georges Pompidou et Jacques Chirac. Le premier en 1968, après sa démission forcée par de Gaulle : il avait vaincu le général de dissoudre l'Assemblée nationale pour mettre un terme aux « événements » de mai et avait conduit les gaullistes à la victoire ; bien qu'il fût éloigné du pouvoir, les 293 députés de l'UDR (le parti gaulliste de l'époque) lui étaient redevables. Le second en 1976, après sa sortie volontaire de Matignon, où l'avait appelé, deux ans plus tôt, Valéry Giscard d'Estaing ; il allait créer le RPR quelques mois plus tard et rallier à lui l'essentiel des 183 députés gaullistes du moment, qui formaient le groupe le plus important au sein de la majorité.

Le rapprochement pourra sembler flatteur : tous deux anciens premiers ministres issus du courant gaulliste, M. Pompidou et M. Chirac ont accédé, l'un et l'autre, à l'Elysée – et chacun sait que M. Juppé en forme lui aussi le dessein. Encore ses deux illustres prédécesseurs n'avaient-ils quitté le gouvernement qu'à raison de leurs relations avec le président, et non à cause d'une défaite électorale.

Georges Pompidou fut placé « en réserve de la République » par le général de Gaulle, qui redoutait qu'il lui fit un peu trop d'ombre ; Jacques Chirac claqua la porte parce qu'il ne supportait plus la tutelle envahissante de M. Giscard d'Estaing. Le premier hérita, dès 1969, d'une majorité qui était déjà la sienne ; le second fit de son parti une machine à affaiblir le président, jusqu'à provoquer sa défaite. Tous deux avaient, en tout cas, pris leurs distances avec le chef de l'Etat.

La situation de M. Juppé est à l'inverse. Il ne tire sa légitimité que du lien qu'il entretient avec M. Chirac. C'est à la fois sa force et sa faiblesse : car le lien est solide, mais il lui faudra, sans doute, un jour le trancher.

Hervé Gattegno

Le Monde
ÉDITORIAL

Algérie, 40 ans

IL Y A QUARANTE ANS, le 5 juillet 1962, l'Algérie fêtait son indépendance. Les accords d'Evian, signés le 18 mars de la même année, avaient mis fin à sept ans de guerre entre la France et le mouvement de libération national algérien, le FLN. La France avait commencé à coloniser l'Algérie en 1830. Cette aventure coloniale se terminait dans le sang et des drames qui ont, profondément, traumatisé les deux sociétés. Aux atrocités perpétrées de part et d'autre succédaient d'autres atrocités, celles dont furent victimes les supplétifs de l'armée française, les harkis, et leurs familles restés sur place après l'indépendance ; les drames de la guerre étaient relayés par celui de l'exode des Français d'Algérie et celui que vécurent en France les harkis qui s'y étaient réfugiés et y furent cantonnés dans des camps de la honte. Il y eut beaucoup de morts, de part et d'autre – même si le chiffre d'un million de martyrs algériens au cours des années de combat, de 1954 à 1962, relève sans doute du mythe construit, après coup, par le FLN.

Quarante ans, c'est l'âge d'une certaine maturité. Et, aujourd'hui, les relations officielles franco-algériennes sont bonnes. C'est très bien ainsi. L'histoire, la géographie, la force des flux migratoires, la langue, d'innombrables liens, culturels et affectifs, tissés de part et d'autre de la Méditerranée font que ces deux pays ne peuvent s'ignorer. Qu'ils sont mêmes condamnés – et à l'avenir sans doute pour le meilleur – à entretenir d'étroites relations.

C'est entre les peuples que la relation paraît parfois – souvent ? – manquer de maturité. Comme si elle était victime des mythes, fantasmes et autres fariboles inventés, au fil des ans, par les responsables politiques des deux pays pour servir leur cause. La relation franco-algérienne est trop importante pour être laissée aux seuls politiques. Le travail de mémoire, celui de l'établissement de la vérité puis de sa reconnaissance, le travail d'apprentissage, de part et d'autre, d'une histoire décapée de ses mythes sont les conditions d'une relation plus sereine. D'où la place donnée aux historiens dans le dossier spécial que *Le Monde* consacre cette semaine à l'Algérie.

Que disent-ils ? Benjamin Stora explique une partie du vote Le Pen dans la France d'aujourd'hui par l'adhésion à une mémoire coloniale mal digérée, car longtemps occultée : la France officielle ne tient pas encore sur l'Algérie – la colonisation, la guerre, la torture – le discours de vérité qu'elle tient sur Vichy. Une partie du racisme anti-maghrébin en France vient se loger, se nourrir, dans ce refus d'assumer un épisode déterminant de notre histoire contemporaine. De son côté, la jeune Algérie commence à peine à se dépouiller d'une histoire officielle mensongère, faite de mythes que le FLN va longtemps exploiter. Ils expliquent une partie du désarroi de la population algérienne quand elle confronte cette histoire à la réalité d'aujourd'hui.

La qualité de la relation algéro-française dépend d'une meilleure connaissance de l'histoire franco-algérienne.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

PRÉCISION

CRÉDIT COOPÉRATIF. A la suite de notre article sur l'accord de rapprochement entre le Crédit coopératif et les Banques populaires (*Le Monde* du 26 juin), Jean-Claude Detilleux, président du Crédit coopératif, nous précise que son groupe ne détient que 29 % du capital de la SDR Nord-Pas-de-Calais, qui est cotée en Bourse, ses autres actionnaires étant la région, des organismes professionnels et le public. Il n'est pas envisagé d'apporter la participation du Crédit coopératif dans cette SDR à la Banque fédérative des Banques populaires, souligne M. Detilleux, qui note que la société poursuivra son développe-

ment en partenariat avec le Crédit coopératif et ses autres actionnaires.

RECTIFICATIF

LICRA. La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme précise que ce n'est pas en raison de graffiti « Sharon assassin » qu'elle s'est constituée partie civile contre Sébastien Jolivet, poursuivi à la requête du procureur de la République devant le tribunal de Chambéry pour provocation à la haine raciale (*Le Monde* du 19 juin), mais parce que l'auteur de ces graffiti avait utilisé, dans la rédaction du terme « assassin », le graphisme spécifique à la SS.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
PUBLIÉ

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01 42 17 39 00 - Fax : 01 42 17 39 26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

TOURISME

Les vacances d'été sont placées sous le signe de l'**INCERTITUDE** pour les voyageurs européens. Les attentats du 11 septembre 2001 ont entraîné le secteur dans une crise qui n'est toujours pas finie. Ils ont

fait baisser la demande, en 2001 et 2002, de 7,4 %, et causé la **PERTE** de 10 millions d'emplois dans le monde, dans l'ensemble de la filière. Les touristes américains, qui sont 5 % en temps normal à prendre leurs

vacances hors de leur pays, ne seraient plus que 2 % cette année. En **EUROPE**, Allemands et Britanniques, les principaux voyageurs du Vieux Continent, sont tentés eux aussi de rester chez eux, entraînant

des **BAISSES** de réservation pour les leaders du secteur, TUI, Thomas Cook, MyTravel... Le Club Med a, lui, réduit ses capacités d'accueil de 10 %, en n'ouvrant cet été que 81 villages dans le monde.

Vacances moroses pour les voyageurs européens

Le niveau des réservations chez les principaux acteurs du marché du tourisme est en baisse. Toujours sous le choc provoqué par les attentats du 11 septembre 2001, les Américains seront moins nombreux à quitter les Etats-Unis cet été

A L'HEURE des départs en vacances, les voyageurs européens scrutent le ciel dans l'attente de signaux de reprise, neuf mois après la crise provoquée par les attentats terroristes du 11 septembre 2001. « 2002 est une année difficile mais nous sommes convaincus que 2003 sera l'année du redémarrage et que ce secteur rebondira plus haut qu'avant le 11 septembre », veut croire Jean-Claude Baumgarten, président du World Travel and Tourism Council (WTTC) – une organisation qui regroupe pratiquement l'ensemble des décideurs du tourisme de l'hôtellerie au transport aérien en passant par les loueurs de voitures ou les groupes financiers.

Selon les calculs des experts du WTTC, le 11 septembre a fait baisser la demande, en 2001 et 2002, de

7,4 %, entraînant la perte de 10 millions d'emplois dans l'ensemble de la filière dans le monde. Mais le secteur devrait connaître une croissance de 6 % et créer 6,4 millions d'emplois en 2003, estime le WTTC. Et, au cours des dix prochaines années, la croissance globale par an devrait être de l'ordre de 4,5 %.

« Le tourisme et le voyage ne sont plus un luxe mais font partie du comportement des consommateurs », affirme M. Baumgarten. Cette industrie peut traverser des crises, la demande n'en disparaît pas pour autant : elle se reporte sur d'autres marchés. » Ainsi, les Etats-Unis, un marché qui, en temps normal, est à 95 % domestique et à 5 % international, se serait encore plus replié sur lui-même : aujourd'hui, il est à 98 % domestique et à 2 % international, affirme le président du

WTTC : « Pour preuve, les ventes de camping car et de véhicule de loisirs sont en très nette augmentation. »

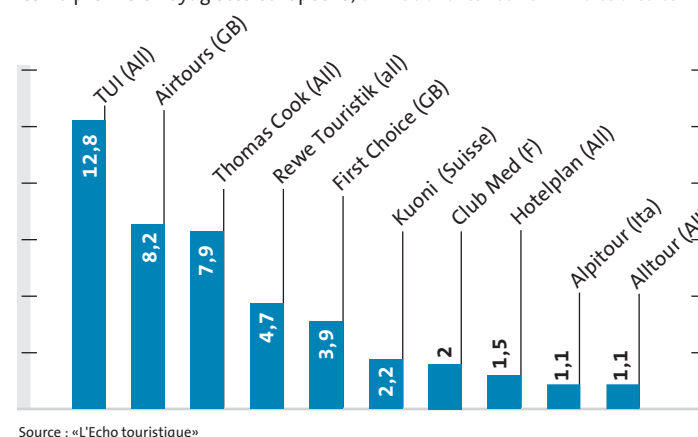
Sur le Vieux Continent, les deux principaux pays « émetteurs » de touristes, l'Allemagne et le Royaume Uni, devraient être les plus touchés. Les baisses de recettes des secteurs du voyage et du tourisme y atteindraient respectivement 24,8 milliards d'euros et 21,2 milliards pour 2001 et 2002 cumulés. En France, on constate un net report sur les destinations intérieures. Ce comportement illustre moins une défiance du transport aérien qu'un manque de moyens. « C'est un choix économique », dit M. Baumgarten. Le WTTC a prévu que le secteur du tourisme et des loisirs en France ne retrouvera son niveau du 10 septembre 2001 que le 24 février 2004.

RÉSERVATIONS EN BAISSÉ

En attendant, les grands groupes européens réagissent très différemment face à la crise. Ainsi MyTravel (ex-Airtours) et TUI (ex-Preussag) souffrent plus que le suisse Kuoni, dont les multiples déboires – problèmes de management, faillite de Swissair – sont aujourd'hui derrière lui. TUI, numéro mondial du tourisme, a reconnu cette semaine que les réservations pour les vacances d'été enregistrées jusqu'à présent sont en diminution de

LA SUPRÉMATIE ALLEMANDE

Les 10 premiers voyageurs européens, chiffre d'affaires 2001 en milliards d'euros



Source : «L'Echo touristique»

7,2 % par rapport à 2001 à la même époque (Le Monde du 28 juin). Le niveau des réservations pour la seule Allemagne est inférieur de 12,4 % à celui de 2001.

Son compatriote et numéro deux européen, Thomas Cook (ex-C + N), filiale commune de la compagnie aérienne Lufthansa et du distributeur KarstadtQuelle, n'est pas plus optimiste : vendredi 28 juin, le groupe a annoncé avoir creusé ses pertes au premier semestre, renonçant ainsi à son objectif de retrouver des résultats équivalents à ceux de 2001, sur l'en-

semble de l'exercice. « La tendance positive des réservations, en mars et en avril, s'est brisée après l'attentat de Djerba », précise le groupe. Une explosion sur l'île tunisienne avait fait 19 morts dont 14 touristes allemands (Le Monde du 13 avril). A la fin juin, le niveau des réservations pour l'ensemble du groupe était encore inférieur de 11,1 % à celui de 2001 à même époque.

En France, le Club Med n'est pas mieux loti que les autres : au 9 juin, le niveau cumulé des réservations d'été affichait un recul de 14 % comparé à la même date en 2001

(-11,8 % sur le seul marché français). Sur les quatre dernières semaines, le rythme des inscriptions s'est accéléré pour se limiter à une baisse plus rassurante de 6,9 % (hausse de 5,1 % en France). Un recul limité à 10 % du chiffre d'affaires global permettrait d'atteindre l'équilibre du résultat d'exploitation durant la saison d'été (second semestre), a indiqué la direction. Cet été, 81 villages de vacances sont ouverts (61 en Europe, 9 en Asie et 11 en Amérique), ce qui représente une réduction de capacité de 10 %.

Les nouvelles habitudes en matière de voyages, comme la réservation tardive, donne des sueurs froides aux voyageurs. Last-minute.com/Degriftour, qui commercialise sur Internet les inventaires des voyageurs et des compagnies aériennes, dispose cet été de 25 % d'offres supplémentaires en stock. Dans ces conditions, les grandes manœuvres dans le secteur ne sont plus d'actualité. « Certains acteurs n'ont plus dans l'immédiat, les ressources suffisantes », soulignent des analystes de Oddo Pinatton Equities dans une note parue en juin. Les voyageurs européens sont « occupés à gérer la crise du 11 septembre sur leurs propres activités. »

François Bostnavaron

Air France s'accorde avec les agents de voyages

Le Syndicat national des agents de voyages (SNAV) et Air France ont signé, jeudi 27 juin, un nouvel accord de distribution qui entrera en vigueur en janvier 2003 pour une durée de trois ans. Cet accord prévoit le maintien d'une commission de vente de 7 % sur les tarifs publics. En revanche, le programme de rémunération complémentaire (sous forme de primes de motivation en fonction des ventes) est supprimé.

En France, les agences de voyages réalisent trois quarts de leur chiffre d'affaires grâce à cette commission de 7 % sur la revente de billets d'avions sans prestations complémentaires (« vols secs »). La vente d'un voyage (séjour et transport) rapporte davantage aux agences (15 %) mais elle ne parvient pas à être leur activité principale. Aux Etats-Unis, ce système de commission a été totalement supprimé.

Le groupe VVF Vacances cherche à renouveler sa clientèle

LUNDI 1^{er} juillet, VVF Vacances (l'ancien Villages Vacances Familiales) aura définitivement tourné la page d'une vaste mutation entreprise en 1999, avec la signature d'un bail pour de nouveaux locaux qui entraîneront l'abandon du siège du boulevard de La Villette à Paris pour Gentilly dans le Val-de-Marne. « Ce travail de reconstruction de l'entreprise était indispensable, explique Olivier Colcombet, président du directoire. Ne rien faire, c'était prendre un risque. » Cet ancien dirigeant des Galeries Lafayette est arrivé en octobre 1997 dans le groupe, sans avoir de prédisposition particulière pour l'économie sociale. Le challenge était somme toute classique : « Il fallait donner de la valeur à une entreprise qui perdait de l'argent. »

Depuis une dizaine d'années, l'association VVF était en quête d'une nouvelle image. Au milieu des années 1990, l'ancien syndicaliste Edmond Maire, devenu son président après son départ de la CFDT, déplorait qu'un Français sur trois reste convaincu que « VVF est réservée à une certaine clientèle ». L'association, campagnes de publicité à l'appui, va tenter de convaincre le grand public que la fréquentation de ses villages de vacances n'était pas l'apanage des seuls comités d'entreprise (CE), même si ces derniers contribuent pour un tiers, encore aujourd'hui, au chiffre d'affaires du groupe. Jusqu'à se rendre à l'évidence de la nécessité d'un changement de statut : l'association devient un groupe en 1999. « La mère a été allumée le jour où la

Caisse [des dépôts] a dit qu'elle ne payait plus », raconte M. Colcombet.

Contrôlé à 80 % par C3D, filiale d'investissement de la Caisse des dépôts et consignations, le groupe, rebaptisé VVF Vacances, est entré de plain-pied dans le secteur concurrentiel. « Nous sommes dans une économie de marché et nous ne recevons plus aucun subside de qui que ce soit », insiste le président du directoire. Ultime étape de cette transformation, la refonte des structures centrales va entraîner la suppression de 150 postes et la création de 70 autres « à haute valeur ajoutée » sur les 1 600 salariés que compte VVF Vacances. Un plan rejeté par le comité d'entreprise. « Notre plan social offre des conditions sensiblement supérieures aux minimums légaux, plaide M. Colcombet. Nous faisons du reclassement une priorité, mais, si ce n'est pas possible, nous voulons pouvoir proposer au moins deux offres sérieuses d'emploi. »

CAP SUR L'ÉTRANGER

La refonte des structures s'accompagne d'une relance commerciale qui va s'orienter vers deux directions : un repositionnement de l'offre et un développement des clientèles étrangères. Le cabinet de consultants Roland Berger a été appelé à la rescousse. En matière de prix, le nouveau patron de VVF souhaite conserver un différentiel de prix de l'ordre de 10 % à 15 % par rapport à ses concurrents immédiats que sont Pierre& Vacances et sa nouvelle filiale, Maeva.

« Le confort revient souvent dans les enquêtes qualité. Le parc VVF comprend certaines unités vieillissantes et nous prévoyons d'investir 100 à 200 millions d'euros au cours des quatre prochaines années pour rénover les villages. »

Si VVF Vacances accueille 7,5 millions de personnes par an, le groupe connaît une érosion de son fichier. Chaque année, les équipes doivent trouver entre 240 000 et 300 000 nouveaux clients tous les ans. Le groupe entend développer sa clientèle étrangère, pour la porter de 8 % à 20 % du total de ses fichiers dans les trois ans. Un objectif ambitieux. « Nous proposons un concept redevenu fort. Un produit confortable à un tarif bien positionné, à portée de voiture », argumente M. Colcombet.

Le patron de VVF n'exclut d'ailleurs pas un développement des villages à l'étranger. « Nous avons la taille critique sur la France mais nous pouvons nous développer à l'étranger sans alourdir les charges centrales. Nous pouvons très clairement montrer à un opérateur que nous sommes une alternative aux leaders et que désormais nous pouvons payer des loyers de marché », assure-t-il. VVF Vacances a perdu 25,8 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 157 millions au cours du dernier exercice. M. Colcombet assure que le groupe arrivera à un résultat « proche de l'équilibre », pour un chiffre d'affaires du même ordre, à la clôture des comptes, le 31 octobre.

F. Bn

Le film porno veut sa place sur la TNT



AU NEUVIÈME et avant-dernier jour des auditions des candidats pour la télévision numérique terrestre (TNT) devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Xavier Couture, tout nouveau président du groupe Canal+, est venu présenter la candidature de Canal+ Jaune, variante cinéma de la chaîne cryptée sur le numérique. L'ancien directeur des programmes de TF1 a fustigé la TNT, rappelant les échecs du plan câble, du D2Mac et ceux du numérique terrestre en Grande-Bretagne ou en Espagne. Après lui, Dominique Farrugia, président de Canal+ SA, vantera les mérites de Canal+ Jaune : 75 séances par semaine et près de 400 films diffusés par an. Dominique Baudis, président du CSA, l'interroge : Canal+ Jaune va-t-elle diffuser des films pornographiques ?

L'Union européenne, dans une directive, a en effet demandé aux télévisions des pays membres de ne pas diffuser de programmes pouvant nuire gravement aux mineurs, notamment des scènes pornographiques ou de violences gratuites. Les autres candidats, Cinécinéfaz ou TPS Cinétoile, ont répondu « non ».

Canal+, qui diffuse un porno par mois, rétorque que le double cryptage est mis, avec la signalétique parentale. « Lors du lancement de Canal+ [en 1984], le film porno était une forme de liberté », a rappelé M. Couture. « Et aujourd'hui, c'est peut-être perçu comme une forme d'aliénation », a rétorqué M. Baudis. Selon les dernières estimations, un enfant de moins de 12 ans sur deux aurait déjà vu un film pornographique.

Lundi, le CSA devait notamment auditionner Jules TV, une chaîne présentée par le groupe AB, qui envisagerait de diffuser un film porno par jour.

Bénédicte Mathieu

Xerox est pris à son tour dans un scandale financier

Le géant américain des photocopieurs a avoué avoir surévalué son chiffre d'affaires et ses profits

NEW YORK

de notre correspondant

Trois jours après WorldCom, c'est au tour de Xerox d'être mis en cause. L'ancien numéro mondial des photocopieurs a été contraint de reconnaître, vendredi 28 juin, qu'il avait surévalué de 6,4 milliards de dollars (6,46 milliards d'euros) son chiffre d'affaires, entre 1997 et 2001, et de 1,4 milliard de dollars son résultat avant impôts pendant la même période. La baisse des recettes sera en partie compensée par la prise en compte de 5,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires « oubliés » dans le même temps. Au total, 1,9 milliard de dollars de revenus seront tout de même annulés. Une affaire révélée par le Wall Street Journal dans son édition du 28 juin. L'action Xerox perdait 12,9 %, vendredi, à la clôture de la Bourse de New York, après avoir abandonné jusqu'à 25 % dans la journée. Xerox aurait enregistré instantanément et dans leur globalité les

recettes de la location de matériel, de son entretien et de son financement au lieu de les étaler sur la durée des contrats. « Il s'agit seulement d'un problème d'allocation dans le temps de ventes. Elles ne sont pas fictives et elles ne sont pas

Les doutes sur la qualité des comptes du groupe ne sont pas récents

frauduleuses », explique l'entreprise. « On peut considérer qu'il s'agit à terme d'un jeu à somme nulle, estime Jonathan Rosenzweig, analyste de Salomon Smith Barney. Une baisse des revenus sur une période conduit à un ajustement à la hausse sur une autre période. »

« Nous fermons aujourd'hui un

difficile chapitre de notre histoire. Nous serons très fermes dans notre résolution d'assurer la plus grande intégrité à nos rapports financiers », a déclaré Anne Mulcahy, devenue PDG il y a un peu moins d'un an pour sauver la société. Xerox fut un des grands noms et des précurseurs de l'informatique. Dans son centre de recherche de Palo Alto, en Californie, ont été inventées entre autres l'imprimante laser, la souris pour les ordinateurs et l'interface graphique.

Les doutes sur la qualité des comptes du groupe ne sont pas récents. En mars 2001, la Securities Exchange Commission (SEC), l'autorité américaine des marchés, a mis la main sur des documents internes montrant que Xerox cherchait, avec l'aide de son commissaire aux comptes KPMG, des « astuces » pour afficher un bénéfice conforme à ses prévisions et masquer ses difficultés. En avril 2002, la SEC a porté plainte contre la firme pour avoir surévalué de 3 milliards de dollars ses ventes de

copieurs entre 1997 et 2000 en Europe, en Amérique latine et au Canada.

Sans admettre avoir commis une faute, la société avait alors accepté de payer une amende de 10 millions de dollars pour mettre fin à la procédure. Deux mois plus tard, il apparaît que « l'erreur » était deux fois plus importante qu'annoncé.

Dans sa plainte, la SEC mettait en avant « l'impact considérable » des fraudes sur les performances financières annoncées par la société. L'ancien PDG de Xerox, Paul Allaire, et l'ancien directeur financier, Barry Romeril, en ont profité. L'un comme l'autre ont touché des millions de dollars sous forme de bonus ou à la suite de la vente d'actions dont les cours étaient artificiellement dopés par les manipulations comptables. La SEC aurait lancé des enquêtes personnelles sur MM. Allaire et Romeril.

Eric Leser

Plan social : la retraite n'est pas un licenciement

« **LE DÉPART** volontaire à la retraite dans le cadre d'un plan social constitue une rupture à l'initiative du salarié et n'ouvre pas droit à l'indemnité conventionnelle de licenciement. » Dans un arrêt rendu le mardi 25 juin, la chambre sociale de la Cour de cassation apporte une interprétation restrictive de l'application des mesures de départs « volontaires » à la retraite proposées dans les plans sociaux. Le différend portait sur des restructurations intervenues, en 1994, chez Atofina (groupe TotalFinaElf) incluant cette disposition. La Fédération chimie énergie de la CFDT avait estimé que la rupture du contrat de travail, à l'initiative de l'employeur, constituait bien un licenciement économique ouvrant droit à l'indemnité conventionnelle de licenciement. Cette version avait été confirmée par la cour d'appel de Versailles (Yvelines) le 22 juin 2000.

DÉPÊCHE

■ **RADIO : Médiamétrie a décidé, jeudi, de prendre en compte**, en septembre, les auditeurs dès l'âge de 13 ans, contre 15 ans actuellement, dans son enquête trimestrielle. Les stations NRJ et Skyrock réclamaient depuis des mois la prise en compte de la tranche 11-14 ans (Le Monde du 27-juin).

■ **SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »**. La SRM, réunie vendredi en assemblée générale ordinaire annuelle, a procédé à l'élection de cinq nouveaux administrateurs : Grégoire Allix, Ariane Chemin, Frédéric Edelmann, Christophe Jakubyszyn et Gilles Van Kote. La SRM, présidée par Michel Noblecourt, a renouvelé son bureau. Marie-Béatrice Baudet et Christophe Jakubyszyn sont élus vice-présidents. Laurence Caramel a été élue secrétaire et Jean-Michel Dumay, trésorier.

AUJOURD'HUI

SPORTS

Dans un entretien au *Monde*, **PATRICE CLERC**, président d'Amaury Sport Organisation (ASO), la société organisatrice du **TOUR DE FRANCE** cycliste, dit ne pas voir comment « on pourrait faire croire que le

cyclisme serait devenu blanc et que le problème du dopage serait résolu ». Malgré tout, il reste confiant quant à l'avenir de son sport et considère que les affaires de **DOPAGE** révélées, en mai, lors du Tour d'Italie,

sont autant de signes d'encouragement. C'est la preuve que les **CONTRÔLES SYSTÉMATISÉS** marchent, assure-t-il en substance. « *Se targuer de zéro cas positif pour dire que cela va mieux n'est pas sain* », con-

fié-t-il. Par ailleurs, il ne croit pas en une **CRISE DU SPONSORING** cycliste, tout en reconnaissant « une phase de recul ». « *Le sponsoring est rarement pérenne, analyse-t-il. Il n'est pas anormal d'arrêter.* »

Pour Patrice Clerc, le problème du dopage n'est pas « résolu »

Cyclisme • Le 89^e Tour de France s'élancera du grand-duché de Luxembourg, samedi 6 juillet. A une semaine de cette échéance, le président d'Amaury Sport Organisation, la société organisatrice de l'épreuve, livre ses réflexions sur l'état du milieu cycliste

Le Tour de France, qui s'élance dans une semaine, sera votre deuxième en tant que président d'Amaury Sport Organisation (ASO). Comment l'abordez-vous ?

Je vais continuer mon apprentissage. Différemment de 2001, où j'avais voulu être au plus près de l'organisation, emmagasiner un maximum d'informations, ce qui m'a fait gagner du temps dans la compréhension du Tour et du cyclisme. Je ne serai pas présent sur la totalité du Tour. Je vais prendre plus de recul. Je serai plus porté sur ce que je peux apporter au plan des relations publiques.

Epruvez-vous de l'inquiétude compte tenu notamment des nouvelles affaires de dopage survenues en mai durant le Tour d'Italie ?

J'y vois un signe encourageant : la poursuite par d'autres d'efforts que nous avions engagés, des contrôles antidopage systématiques qui marchent. Il y a des coureurs déclarés positifs, cela ne me paraît pas anormal. Je ne vois pas comment on pourrait faire croire que le cyclisme serait devenu blanc et que le problème du dopage serait résolu. Ce n'est pas réaliste.

Mapei, sponsor de l'une des premières équipes mondiales, vient d'annoncer son retrait fin 2002, en invoquant les affaires de dopage ; BigMat a aussi décidé de stopper son partenariat et la société RCS a déclaré vouloir réfléchir avant de recommencer à organiser ses courses (Giro, Milan-San Remo). Y a-t-il crise ?

En Italie, il y a un traumatisme. Il n'est pas immérité. Cela dit, je ne crois pas au : « *Courage, fuyons.* » Le sponsoring est rarement pérenne. Il n'est pas anormal d'arrêter. Il semble que l'on soit plutôt dans une phase de recul, mais il y a des gens qui ont investi récemment (Tiscali, Team Coast, Phonak). Et puis on entend dire qu'il y a trop d'équipes. A propos des partenariats, il me semble que les équipes auraient besoin d'un ancrage régional ou local, un peu à l'image de ce qu'a fait Jean-René Bernaudeau en Vendée. Elles devraient s'appuyer sur les collectivités territoriales.

Pourquoi avez-vous parlé



Patrick Clerc, président d'Amaury Sport Organisation, le 5 avril à Paris, lors de l'annonce de l'adoption d'un plan en dix points pour lutter contre le dopage sur le Tour de France, qui s'élancera depuis le Luxembourg, samedi 6 juillet.

d'« édition apaisée » et de « changements » à propos du Tour 2001 et qu'attendez-vous de l'édition 2002 ?

Il y a eu en 2001 une forme de soulagement de la part des professionnels du cyclisme. Ils m'ont dit avoir vu des coureurs et une course qui leur rappelaient les éditions d'avant le dopage organisé. Je ne suis pas capable d'en juger. En 2002, j'attends qu'en matière de lutte antidopage tout le monde tire la charrue dans le même sens. Il y a eu des avancées, comme la décision des équipes d'exclure un coureur dès l'annonce d'un contrôle positif. Les concurrents devraient entériner cette décision avant le départ du Tour. Cela me paraît important car la prise de conscience commence par eux.

En 2001, vous aviez formulé un discours antidopage fort avant le Tour. Cette année vous avez réédité ce type d'intervention. Est-ce une façon de se dédouaner ?

Le message que je veux délivrer,

c'est que nous poursuivons cette action lancée en 2001 et qu'il y a des progrès, même si cela ne va jamais assez vite. Nous ferons ainsi chaque année, tant que cela sera nécessaire. Et c'est nécessaire.

Faut-il s'attendre à une nouvelle bataille sur la question des corticoïdes, ou de salbutamol (asthme), entre le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD) et l'Union cycliste internationale (UCI) ?

Il y a eu un progrès. J'avais dit aux pouvoirs politique et sportif : « *Arrêtez de prendre cette épreuve en otage, ce n'est pas aux athlètes d'en supporter les conséquences.* » Ils ne se sont pas mis d'accord. Mais l'UCI a décidé d'élargir (de 3 à 8 experts) la commission médicale présente sur le Tour qu'elle avait créée en 2001. Ces experts sont nommés par l'UCI, mais c'est un faux procès que de dire qu'ils sont moins indépendants. Cette commission est de nature à faire ce que nous souhaitons : valider

ou non la prescription de substances soumises à restriction, y compris par voie intramusculaire ou générale. Ce point est en contradiction avec la réglementation française. S'il n'est pas question de braver la loi, il me semble que l'UCI va dans le sens du futur code antidopage mondial.

Vous avez eu l'occasion de dire que « s'il ne devait plus y avoir de contrôle positif cela ne traduirait pas une situation très saine ». Si aucun cas ne survient sur le Tour de France, le redirez-vous ?

Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait des contrôles positifs. Se targuer de zéro cas positif pour dire que cela va mieux n'est pas sain. Si le Tour s'achève sans contrôle positif, j'aurai tendance à dire que statistiquement cela s'améliore. S'il y en a, ce ne sera pas catastrophique.

Comme tous les ans, la sélection des équipes pour le Tour a suscité des polémiques. Comment en sortir ?

Peut-être faut-il se pencher sur un classement des équipes et un mode de sélection un peu différents.

L'équipe Saeco s'est vu retirer son invitation après le contrôle

Laurent Roux contrôlé positif

Laurent Roux (29 ans), le grimpeur de l'équipe française Jean-Delatour, ne courra pas le championnat de France sur route 2002, qui devait se disputer dimanche 30 juin, à Briançon (Hautes-Alpes). Selon le quotidien *L'Equipe*, qui a publié l'information dans son édition du samedi 28 juin, il a été déclaré positif aux amphétamines à l'issue d'un contrôle inopiné diligenté par l'Union cycliste internationale (UCI) à la veille du Tour de Vendée, le 29 avril, une épreuve dont il n'avait finalement pas pris le départ.

En attendant que le coureur compare devant les instances, l'équipe Jean-Delatour l'a « *mis à pied à titre conservatoire* » et a décidé de ne plus l'engager sur aucune course, aux termes de la charte éthique signée par les athlètes de la formation. Laurent Roux avait déjà été contrôlé positif aux amphétamines au printemps 1999, à l'issue de la Flèche wallonne. Lauréat, entre autres, de la Classique des Alpes, en 1997, il avait porté le maillot rose de leader du Tour d'Italie 1998, à la faveur d'une victoire d'étape.

antidopage positif de l'un de ses coureurs, mais Mapei et Tacconi seront au départ alors que chez elles aussi des coureurs ont été contrôlés positifs. Y a-t-il deux poids deux mesures ?

On peut le percevoir ainsi. Les cas ne sont pas identiques. Saeco avait été invitée parce qu'elle avait dans ses rangs Gilberto Simoni, considéré comme l'un des meilleurs dans les courses par étapes. Ce dernier suspendu après son contrôle positif, il n'y a plus de raison d'avoir Saeco. Mapei et Tacconi ont un accès garanti aux grands tours de par leurs places dans la hiérarchie mondiale, et chez Mapei, Stefano Garzelli,

par là ? ASO n'a pas vocation à reprendre la totalité des épreuves. Ce ne serait pas sain.

En 2002, que représente économiquement le Tour de France ?

Nous n'isolons pas le Tour. ASO pèse un peu plus de 90 millions d'euros de chiffre d'affaires. Sa branche cyclisme (Tour, Paris-Nice, Paris-Roubaix, Liège-Bastogne-Liège, Flèche wallonne, etc) représente 60 millions d'euros. ASO est bénéficiaire mais nous ne gagnons pas tant d'argent que cela.

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

A Wimbledon, les favoris n'ont pas la vie facile

Tennis • Huit des dix meilleurs joueurs mondiaux n'ont pas dépassé le deuxième tour

C'EST DEVENU le bal des outsiders. Les champions ont de plus en plus de mal à se lancer dans les tournois du Grand Chelem et beaucoup peinent à dépasser les premiers tours. Après que Lleyton Hewitt et Gustavo Kuerten, respectivement n° 1 et 2, eurent disparu très prématurément de l'Open d'Australie au mois de janvier, après les déconvenues, quatre mois plus tard à Roland-Garros, de Thomas Johansson, Tim Henman, Andy Roddick et autre Yevgueni Kafelnikov hors jeu après le troisième tour, le tournoi de Wimbledon n'a pas failli à la règle. Huit parmi les dix meilleurs classés ont été éliminés à l'issue du deuxième tour. Du jamais vu depuis 1968. Dans l'ordre du classement des têtes de série, les premiers concurrents restant en lice sont l'Australien Lleyton Hewitt (n° 1), le Britannique Tim Henman (n° 4) et le Français Nicolas Escudé (n° 16).

BRILLANTS ÉLIMINÉS

Face au Russe Mikhaïl Youjni, le Palois devait tenter une qualification en huitièmes de finale, samedi 29 juin. Il rejoindrait Arnaud Clément, seul autre Français encore en lice, vainqueur au troisième tour du Belge Olivier Rochus (6-0, 7-5, 6-3).

Dernier en date des brillants éliminés, Yevgueni Kafelnikov (n° 5) s'est incliné (6-7 [4-7], 5-7, 1-6) face au Belge Xavier Malisse, vendredi 28 juin. Ancien vainqueur de l'Open d'Australie en 1999 et des Internationaux de France en 1996, le Russe

n'est jamais allé au-delà des quarts de finale sur le gazon londonien en neuf participations. L'avant-veille, Juan Carlos Ferrero (n° 9), finaliste malheureux des Internationaux de France de Roland-Garros au mois de juin, s'est fait sortir (3-6, 5-7, 6-7) par Jeff Morrison, 98^e joueur mondial. L'Américain avait profité du forfait de l'Allemand Tommy Haas parti rejoindre ses parents qui venaient d'être victimes d'un accident de la route en Floride. « *Quand on voit des joueurs qualifiés battre des têtes de série, ça vous fait prendre conscience que l'on peut atteindre les mêmes buts à partir du moment où l'on joue son meilleur tennis. C'est ce qui s'est passé aujourd'hui* », reconnaissait avec ingénuité et un brin d'ironie Jeff Morrison, le seul Américain encore en lice vendredi soir dont c'est la deuxième participation à un tournoi du Grand Chelem.

Nicolas Escudé s'explique sur le dopage

A la suite de ses déclarations sur le dopage dans le milieu du tennis, Nicolas Escudé a été entendu par les responsables de l'ATP, mercredi 26 juin. Les propos du joueur palois avaient été publiés dans les colonnes du journal *Le Parisien* lors des Internationaux de France de Roland Garros. Il affirmait notamment que « *dire qu'aujourd'hui le tennis est « clean », c'est une utopie* ». « *J'ai été convoqué par Mark Miles, directeur exécutif, et son adjoint, a déclaré le joueur qui s'attend à encourir une sanction. Apparemment, ils veulent marquer le coup. Je pense prendre une amende ou une semaine de suspension. Plus, ça m'étonnerait parce que j'ai le soutien de pas mal de joueurs sur le circuit. Et pas des moindres.* » Nicolas Escudé, qui avoue avoir « *appris pas mal de choses sur la lutte antidopage et sur la manière de communiquer si tardivement les cas positifs* » lors de son audition, dit avoir appris à cette occasion qu'« *un laboratoire serait à deux doigts de déceler l'EPO par l'urine* », ce qui constituerait une première en la matière.

C'est le Suisse Roger Federer (n° 7), quart de finaliste à Londres en 2000 et 2001, qui a ouvert la liste des grands perdants, lundi 24 juin, en s'inclinant (3-6, 6-7 [5-7], 3-6) dès le premier tour face à Mario Ancic, un jeune Croate de 18 ans issu des qualifications. Dans la foulée, le Suédois Thomas Johansson (n° 8), vainqueur des derniers Internationaux d'Australie, malgré l'expérience d'une sixième participation aux championnats britanniques, se faisait battre (6-7 [2-7], 6-4, 7-6, 3-6, 12-10) par l'anonyme Brésilien Saretta Scream après quatre heures et vingt-deux minutes d'une lutte acharnée. Puis, mercredi, le gazon de l'All England Lawn Tennis Club voyait s'allonger Pete Sampras qui, pour la première fois depuis dix ans, se faisait sortir dès le deuxième tour. Le septuple champion de Wimbledon finissait par céder (6-3, 6-3,

4-6, 3-6, 6-4) face à la ténacité du Suisse George Bastl (n° 145).

Le même jour, un autre Américain, et non des moindres, Andre Agassi (n° 3), se heurtait au Thaïlandais Paradorn Srichaphan (n° 67). Celui-ci se défaisait du Kid de Las Vegas en trois sets (6-4, 7-6 [5-7], 6-2). Puis vint enfin le tour du Russe Marat Safin. La tête de série n° 2, quart de finaliste en 2001, perdait son match face au Belge Olivier Rochus (2-6, 4-6, 6-3, 6-7 [1-7]), dont le meilleur résultat à Wimbledon était d'avoir atteint le troisième tour lors de l'édition 2000 et qui se classe au 64^e rang mondial.

Wimbledon a surtout vibré, jeudi 27 juin, en croyant que son principal favori allait disparaître. Tête de série n° 4, Tim Henman, qui jouait devant son public, est entré sur le court central avec une singulière pression sur les épaules. Commentant des fautes inhabituelles, le Britannique s'est fait une petite frayeur en concédant le premier set face à l'Australien Scott Draper, 230^e joueur mondial. Tim Henman l'emportera finalement en quatre manches (3-6, 6-3, 6-4, 6-3). « *Je savais à quel point avoir les spectateurs avec soi peut être avantageux* », a reconnu Tim Henman à l'issue du match. Grâce à ce vaillant soutien, il peut toujours espérer être, pour la première fois depuis 66 ans, le premier Britannique à décrocher le titre.

Jean-Jacques Larrochelle

“ La nouvelle S-Type est encore plus extraordinaire que l'ancienne. Sincèrement... Venez l'essayer. ”

Jean-Yves Royer, Chef des ventes

Nouvelle Jaguar S-Type

ADAM CLAYTON
77 AVENUE PIERRE GRENIER
92517 BOULOGNE CEDEX
01 46 10 99 77

L'art de la performance JAGUAR

LE MONDE

diplomatique

DOSSIER

ALGÉRIE

● Et la violence vint...

● Flirt contrarié entre Washington et Alger

● Maturité désenchantée pour une Algérie quadragénaire

● Ce mortel ennui du jeudi soir

● De Jules Ferry à Massu et C^{ie}

Par Mohammed Harbi, William B. Quandt, Ghania Mouffok, Krim Mokhtar et Maurice T. Maschino

Brutalités sexistes dans le huis clos familial

Le « véritable visage » de M. Ehoud Barak

Transferts de pauvreté au Portugal

Une Convention européenne conventionnelle

BLACKS, BLANCS, BEURS

Malaise à la Grande-Borne

Ecran noir, images blanches

L'Allemagne s'active au Proche-Orient

Les apprentis sorciers du climat

Controverse autour du bilan du nassérisme

L'Inde à la recherche de la puissance

AFRIQUE

Difficile gestation de l'Union africaine

Le continent noir face aux pièges du libéralisme

La fronde des films étrangers en France

L'OMS épouse la cause des firmes pharmaceutiques

Washington démantèle l'architecture internationale de sécurité

Quand la gauche n'est « pas socialiste »...

NUMÉRO DE JUILLET 2002

En vente chez
votre marchand de journaux

3,80 €

Avec la SW, Peugeot voit la 206 en grand

Ce petit break va élargir l'audience du best-seller de la marque

EN SPORT automobile, l'effet d'aspiration permet de profiter de la vitesse de la voiture qui précède en se plaçant immédiatement dans son sillage. Ce genre de manœuvre existe aussi dans la compétition commerciale. En présentant la 206 SW dans la foulée du lancement de la prometteuse 307 SW, Peugeot cherche à exploiter au mieux les vents favorables qui, ces dernières années, lui ont permis de voler de succès en succès.

La marque de Sochaux ne fournit toujours pas d'explication précise sur la signification de la dénomination SW (Station Wagon ou Sport Wagon ?), mais cela n'a pas vraiment d'importance. Les modèles qui portent désormais cette appellation se définissent comme des breaks élégants, point trop encombrants, aux antipodes des « bétailières » d'antan, qui se donnent des airs vaguement sportifs et se veulent une réponse à l'évolution des modes de vie, en particulier l'influence qu'exerce sur les choix automobiles la pratique de loisirs plus ou moins envahissants. Un genre dont on ne sait plus s'il fut inauguré par l'Audi A4 Avant, l'Alfa Romeo 147 Station Wagon, voire la Citroën ZX break. Sur ce thème, la copie rendue par Peugeot avec la 307 SW (*Le Monde* daté 17-18 mars) mérite les félicitations du jury. Pas banal, ce break surélevé se distingue par son toit presque entièrement transparent, la présence de trois sièges individuels à l'arrière (deux places d'appoint dans le coffre permettent de transporter jusqu'à sept personnes) et une habitabilité assez généreuse, quoique nettement inférieure à celle d'un monospace de même gabarit.

La 206 SW se propose d'élargir la palette de la 206, modèle-phare de la marque avec 2,5 millions d'unités produites depuis 1998, en appli-

quant la stratégie dite de la « marguerite » – un modèle central complété par des variantes en coupé, cabriolet et break – chère à la maison Peugeot depuis l'apparition de la 203, ce qui ne nous rajeunit guère. Ceux qui trouvent la berline 206 trop petite et la 307 trop grande vont apprécier, mais les amateurs de voitures transformables seront sans doute déçus, car la 206 SW souffre un peu de la comparaison avec la 307 SW. Elle ne propose ni toit vitré, ni sièges séparés à l'arrière, ni strapontins dans le coffre. Les occupants ne se trouvent pas en position surélevée, et le coffre, qui bénéficie de l'allongement de 19 cm du porte-faux arrière, ne présente pas une contenance exceptionnelle (313 litres en configuration normale et 1 136 litres banquette rabattue). En revanche, sa découpe bien carrée est très pratique, avec un plancher presque plat, des filets de retenue, un seuil de chargement bas et une lunette arrière (surteintée, pour faire genre) ouvrable indépendamment du hayon. En outre, le dossier du siège avant droit est rabattable.

quant la stratégie dite de la « marguerite » – un modèle central complété par des variantes en coupé, cabriolet et break – chère à la maison Peugeot depuis l'apparition de la 203, ce qui ne nous rajeunit guère. Ceux qui trouvent la berline 206 trop petite et la 307 trop grande vont apprécier, mais les amateurs de voitures transformables seront sans doute déçus, car la 206 SW souffre un peu de la comparaison avec la 307 SW. Elle ne propose ni toit vitré, ni sièges séparés à l'arrière, ni strapontins dans le coffre. Les occupants ne se trouvent pas en position surélevée, et le coffre, qui bénéficie de l'allongement de 19 cm du porte-faux arrière, ne présente pas une contenance exceptionnelle (313 litres en configuration normale et 1 136 litres banquette rabattue). En revanche, sa découpe bien carrée est très pratique, avec un plancher presque plat, des filets de retenue, un seuil de chargement bas et une lunette arrière (surteintée, pour faire genre) ouvrable indépendamment du hayon. En outre, le dossier du siège avant droit est rabattable.

Fiche technique

- Dimensions (L x l x h) : 4,03 x 1,65 x 1,46 m.
- Poids : 990 à 1 117 kg.
- Motorisations : 1,1 l (60 ch), 1,4 l (75 ch), 1,6 l (109 ch) et 2 l (136 ch) essence ; en diesel : 1,4 l HDi (68 ch) et 2 l HDi (90 ch).
- Consommation moyenne : de 4,4 à 7,9 litres aux 100 kilomètres.
- Emissions CO₂ : de 117 à 189 g/km.
- Coffre : de 313 à 1 136 litres (banquette rabattue).
- Équipements de série : ABS, quatre airbags latéraux, verrouillage des portes centralisé, autoradio-lecteur de CD avec commande au volant, airbags conducteur et passager avant.
- Tarifs : de 12 550 € à 18 000 €.

SON ALLURE DYNAMIQUE

Contrastant avec le joli musée pointu de la 206, le dessin de la partie arrière de la voiture, reconnaissable à ses feux en forme de boomerang, est un peu raide, et sa découpe manque un peu d'élégance. L'habitacle, aussi, laisse sur sa faim. Calqué sur celui de la berline, l'aménagement intérieur de la 206 SW n'est pas très recherché, et il commence même à franchement dater, avec ses plastiques noirs brillants, ses matières guère agréables au toucher et ses irritantes commandes de vitres électriques placées entre les deux sièges pour réaliser des économies de bouts de chandelles. Alors que l'intérieur de la 307 SW baigne dans la lumière,

tel n'est pas de la cas de la 206 SW. La banquette arrière n'offre pas un espace supérieur à celui de la berline, même si la garde au toit est plus généreuse.

Cette voiture, qui se destine plus aux jeunes couples qu'aux familles nombreuses et a été pensée davantage pour son allure dynamique que pour sa capacité de chargement, multiplie les signes exté-

beneficie également des dernières modifications apportées aux trains avant et arrière des nouvelles 206 (barres antidevers et barres de torsion au diamètre augmenté, amortisseurs plus fermes, notamment). Selon les essayeurs-voltigeurs de la presse spécialisée, la petite Peugeot paraît moins chatouilleuse dans les virages. En revanche, elle perd un soupçon de confort à

La voiture la plus vendue en Europe

Voiture-symbole du renouveau de Peugeot, la 206 s'est imposée en 2001 comme le modèle le plus vendu en Europe (659 600 immatriculations), toutes catégories confondues, et confirme sa prééminence depuis le début de l'année. Depuis son lancement en 1998, la 206 a été produite à un peu plus de 2,5 millions d'exemplaires. En Europe, elle sort des lignes de montage de Mulhouse, Poissy et Ryton, en Angleterre, mais elle est aussi assemblée en Argentine, en Iran, au Chili et au Brésil. La 206 occupe aujourd'hui 4,3 % du marché européen, mais à peine un tiers de ces ventes ont été réalisées en France. Les principales destinations sont le Royaume-Uni, l'Italie puis l'Espagne et l'Allemagne. Les berlines 206 trois et cinq portes sont les plus diffusées (respectivement 43,5 % et 52 % des ventes), alors que la version coupé-cabriolet atteint 4,5 %. Pour la 206 SW, produite à Ryton, Peugeot table sur 60 000 ventes en 2001 et 80 000 ventes en 2002, soit 10 % du total.

rieurs de sportivité à travers une multitude de détails, tels les jantes de 16 pouces, les barres de toit, le becquet arrière, le pédalier en aluminium ou encore les poignées de portes arrière dissimulées dans le montant, à la mode Alfa Romeo. Ces attributs ne sont pas trompeurs. Dotée des mêmes moteurs que la berline, y compris le volume 2 l essence de 138 chevaux et le très efficace, quoique un peu bruyant, nouveau petit diesel 1,4 l HDi (68 chevaux), le break 206 donne sur la route une rassurante impression de compacité et de stabilité. Un sentiment renforcé par la très agréable position de conduite et les sièges qui procurent un excellent maintien. Plus longue de 19 cm et plus lourde de quelque 70 kg que la berline, cette voiture

cause de ses suspensions raffermissées, mais il faudrait être vraiment mauvais coureur pour lui en faire le reproche.

Un ton en dessous de la 307 SW, la nouvelle variante de la 206 ne saurait être reléguée dans le camp des breaks classiques à vocation utilitaire-familiale, pas vraiment prisés des Français. Capable de se plier à certaines contraintes d'utilisation, bien motorisée et d'allure dynamique, la 206 SW appartient à une nouvelle catégorie de voitures – celle des petits breaks chics – qui ne bouleversera pas l'univers automobile mais permet d'élargir le catalogue et de renouveler habilement le best-seller de la maison Peugeot.

Jean-Michel Normand

La revanche du 807

Presque méconnaissable, il n'a plus rien d'un vilain petit canard

LE PEUGEOT 806, apparu en 1994, n'a jamais pu se débarrasser d'un péché originel ; avoir été conçu sur la même base qu'une petite camionnette (l'Expert). De ce cousinage utilitaire, ce grand monospace conservait un dessin cubique, des lignes anguleuses, une allure assez pataude qui contrastait avec l'élégance moderniste et élancée de son grand rival, l'Espace de Renault. Trop proche esthétiquement de ses alter ego Citroën Evasion, Fiat Ulysse et Lancia Zeta fabriqués comme lui dans l'usine valencienne commune aux groupes PSA et Fiat, le 806 ne coûtait pas trop cher à fabriquer.

Certes, mais il était assez disgracieux. Parfaitement bien motorisé, confortable et témoignant d'un réel sens pratique, il a souvent été sous-estimé. Son renouvellement, engagé depuis quelques semaines avec l'arrivée du 807, suggère que Peugeot a fini par comprendre, quoique un peu tard, qu'un monospace ne doit pas seulement être commode et volumineux mais aussi savoir séduire.

Le 807 est presque méconnaissable. En le rallongeant de 27 cm (ce qui porte sa longueur à 4,73 m), ses concepteurs ont augmenté son habitabilité et pu étirer sa silhouette, allonger son museau et mieux intégrer le grand pare-brise dans le prolongement du pavillon. Le capot « coiffant » donne de la

fluidité à une face avant qui s'est musclée, alors que les phares en goutte d'eau remontant sur les ailes évoquent beaucoup plus clairement l'appartenance au clan Peugeot. Le squelette de la voiture n'ayant pas été fondamentale-

coulissantes peuvent s'ouvrir électriquement, ce qui permet au conducteur de les refermer sans quitter son siège. L'installation d'une banquette supplémentaire en troisième rangée permet de porter à huit le nombre d'occupants.

dont six emplacements pour loger des bouteilles d'eau et autant de porte-canettes. Les parents apprécieront le très pratique miroir panoramique escamotable dissimulé dans le plafond pour surveiller ce qui se passe à l'arrière.

MOTEUR GOURMAND EN VILLE

La principale surprise vient de la planche de bord, un domaine dans lequel Peugeot n'a jamais particulièrement brillé. Originale, et qui plus est tout à fait réussie, elle se compose d'une grande arche et se déploie avec une vraie élégance, accueillant en son milieu trois compteurs ronds d'un joli vert translucide.

Le 807, qui propose un choix entre trois moteurs essence sans souci (2 l, 2,2 l ou 3 l V6) et deux diesel (2 l HDi et 2,2 l HDi) volontaires mais gourmands en ville, est disponible à partir de 26 100 €, et les tarifs peuvent grimper jusqu'à 35 000 €. Enfin, pour rompre avec le passé, le monospace Peugeot partage beaucoup moins de pièces de carrosserie que ses homologues (baptisés Citroën C8, Fiat Ulysse, Lancia Phedra) et s'en distingue donc nettement. Certes moins « classe » que l'Espace, qui sera dévoilé dans quelques semaines, le 807 n'a plus rien d'un vilain petit canard.

J.-M. N.



PHOTOS D. R.



Un nouveau lifting réussi pour le 807 qui compose avec ses origines.

ment modifié, le 807 doit composer avec ses origines. D'où cette impression de lourdeur que confèrent ses contours assez massifs, surtout à l'arrière, qui rendent ce monospace moins attirant, esthétiquement, qu'une grande berline.

A l'intérieur de l'habitacle, la marge de manœuvre était plus vaste, et la marque au lion a su en tirer le meilleur parti. A l'arrière, les sièges glissent sur des rails et, dès le deuxième niveau de finition, les deux portes latérales

A l'avant, le levier de vitesse (à la commande hélas trop imprécise) installé sur le tableau libère de l'espace entre les sièges. Le système de climatisation – un point essentiel sur un véhicule de ce gabarit disposant d'une surface vitrée aussi large – a fait l'objet de soins attentifs ; hormis sur les modèles de base, il est possible de régler séparément la température aux places avant. Un autre effort a été consenti du côté des rangements. On en dénombre pas moins de 57,

La sclérose latérale amyotrophique, affection terrible et méconnue

Toutes les huit heures est découvert en France un nouveau cas de cette maladie qui détruit les neurones de la motricité volontaire. Bien que très actives, les recherches sur la SLA sont encore insuffisantes

EN FRANCE, toutes les huit heures, un nouveau cas de sclérose latérale amyotrophique (SLA) est diagnostiqué et un patient décède de SLA toutes les douze heures. Des chiffres qui font dire aux spécialistes que l'affection est aussi fréquente que la maladie de Parkinson ou que la sclérose en plaques. Méconnue du public et du monde médical non spécialisé, la SLA est une maladie neurologique constamment évolutive, responsable d'une paralysie de tous les muscles du corps. Celle des muscles respiratoires est à l'origine du décès dans 80 % des cas. Les recherches thérapeutiques et diagnostiques sur cette maladie de cause encore inconnue sont actives, mais encore insuffisantes.

C'est de cette maladie qu'est décédée Diane Pretty, une Anglaise de 44 ans totalement paralysée, qui était venue défendre en mars dernier, à Strasbourg, devant les juges de la Cour européenne des droits de l'homme sa volonté de mourir dans la dignité. La SLA semble aussi terrifiante par son pronostic et sa gravité que par l'ignorance qui l'entoure.

FRONTE MUSCULAIRE

Encore appelée maladie de Charcot ou maladie du motoneurone, la SLA est une maladie neurodégénérative qui se caractérise par la disparition progressive et inéluctable des cellules neurologiques qui commandent la motricité volontaire, les motoneurones. Ces cellules nerveuses spécialisées et irremplaçables s'étagent à différents niveaux du système nerveux : le cortex cérébral, la moelle épinière et le tronc cérébral. Les motoneurones du cerveau donnent naissance à des fibres qui cheminent au niveau notamment de la partie latérale de la moelle épinière, formant la « voie pyramidale ». Ils viennent se connecter aux motoneurones de la partie antérieure de la moelle épinière et aux motoneurones du tronc cérébral, qui sont ensuite reliés aux muscles qu'ils commandent.

Qu'il s'agisse d'une atteinte « centrale » des motoneurones du cortex cérébral, ou d'une atteinte « périphérique » des motoneurones de la moelle épinière ou du

De Charcot à Lou Gehrig

Observant le premier cas de sclérose latérale amyotrophique (SLA) en 1865, le célèbre neurologue français Jean-Martin Charcot (1825-1893), pensait décrire en fait une nouvelle forme d'hystérie, entité qui lui avait valu une grande notoriété dans le monde médical. Mais un symptôme attira particulièrement l'attention de Charcot : l'atrophie musculaire progressive des mains, pouvant s'étendre aux bras, aux jambes, et aux muscles de la langue, du pharynx et du larynx. L'autopsie des patients lui fit rectifier son diagnostic et les cas suivants lui permirent de décrire le syndrome. C'est pour cette raison que la SLA est appelée en France maladie de Charcot, ou encore maladie du motoneurone. Aux États-Unis, on la désigne aussi sous le nom de maladie de Lou Gehrig, en référence à un joueur de base-ball légendaire, mort en 1941, à l'âge de 38 ans. Surnommé « Cheval de fer », ce joueur des *New York Yankees* au palmarès impressionnant a contribué à donner un visage à cette maladie pour le public américain.

tronc cérébral, le résultat est le même : la paralysie des muscles qu'ils contrôlent, qui aboutit rapidement à une fonte musculaire, d'où le terme d'amyotrophie.

La présidente de l'Association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique (ARS), Michèle Fusselier, décrit la SLA comme « l'affection neurodégénérative la plus grave après la maladie de Creutzfeldt-Jakob, avec néanmoins deux différences : la moindre rapidité d'évolution et la préservation de la lucidité jusqu'aux ultimes instants ». « C'est, en règle générale, une affection d'une extrême gravité, entraînant des handicaps progressifs, sévères, constamment évolutifs, fatale dans plus de 80 % des cas », explique le P^r Vincent Meininger, un expert international de la SLA. Son service (neurologie 3, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, Paris) reçoit chaque année environ 900 personnes touchées par la SLA, ce qui constitue le plus grand recrutement dans le monde. Établie à 1,8 nouveau cas par an pour 100 000 habitants, l'incidence de la

sons bien maintenant ces formes, nous sommes encore incapables de les prédire, c'est-à-dire de déterminer quels patients seront ou non stables, et d'en déterminer les raisons, assure le P^r Meininger. Nous ne possédons aucun critère prédictif, et aucun pronostic n'est possible pour un malade donné. »

Toutefois, « il est possible de définir quatre grands types évolutifs dans lesquels on a pu ranger les malades en proportions égales, poursuit le neurologue. Ceux à très haut risque, environ 25 % des malades, qui dans la moitié des cas décèdent dans les neuf à dix mois qui suivent la première consultation. Pour un autre quart des patients, ce délai est de vingt à vingt et un mois. Pour le troisième quart, cette « médiane de survie » se situe à six-sept ans. Elle est à plus de dix ans pour le dernier quart ».

Malgré l'évolution irrémédiable de la maladie, aucun des intervenants auprès des malades ne se laisse aller au fatalisme ou au découragement. « Au-delà du combat de Diane Pretty, il convient de

Un test diagnostique biologique français

Une équipe dirigée par le docteur Jean-Philippe Loeffler, au laboratoire Signalisations moléculaires et neurodégénérescence de la faculté de médecine de Strasbourg vient de mettre au point, en collaboration avec le professeur Vincent Meininger (Neurologie 3, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, Paris), un test diagnostique biologique précoce de la sclérose latérale amyotrophique (SLA). Ces scientifiques ont remarqué qu'une protéine normalement absente du muscle, la protéine NOGO, était présente chez des souris génétiquement modifiées pour développer une SLA. Les chercheurs ont réalisé une biopsie musculaire chez une trentaine de patients souffrant de SLA, d'autres maladies neuro-musculaires et des sujets normaux volontaires. La protéine NOGO était constamment présente chez les malades atteints de SLA. « Ce test est vraiment spécifique de la maladie. Il nous reste à rechercher s'il peut prédire l'apparition de la maladie, dans les formes familiales de SLA par exemple », explique le docteur Loeffler. Ces premiers travaux paraîtront prochainement dans la revue *Neurobiology of Disease*.

SLA « double actuellement tous les quarante ans, explique Vincent Meininger. La SLA touche les adultes habituellement entre 50 et 70 ans, mais la tendance actuelle est d'observer des cas plus jeunes ou plus âgés ».

Débutant insidieusement, parfois brutalement, à l'occasion d'un effort musculaire violent, soulignant volontiers, selon le P^r Meininger « le rôle révélateur et aggravant, mais non causal, de l'effort physique », elle est responsable de paralysies inéluctablement évolutives qui débutent soit par un segment de membre (main, pied, cuisse, épaule), soit par un trouble de la parole et/ou de la déglutition, qui traduisent l'atteinte de la voie pyramidale. Le signe plus fréquent est la sensation d'enraidissement articulaire qui définit la spasticité. Il vient aggraver les difficultés de contraction musculaire et entraîne souvent une instabilité avec tendance à la chute.

AGGRAVATION GRADUELLE

Dans le tableau constitué, la paralysie devient totale, et les patients ne peuvent plus se mouvoir, ni avaler, ni même, au stade ultime, respirer du fait d'une atteinte progressive des muscles respiratoires. Des douleurs diffuses peuvent coexister. La SLA n'est associée à aucun signe neurologique d'une atteinte d'autres systèmes, notamment sensitifs, visuels, auditifs. La conscience n'est pas altérée et le malade assiste impuissant à la paralysie progressive de son corps.

L'aggravation est graduelle, volontiers linéaire, mais certains patients peuvent avoir l'impression d'une évolution par poussées. Il est cependant des formes dites stables ou bénignes de la maladie qui ne sont plus évolutives à partir d'un stade donné d'atteinte des motoneurones. « Si nous connais-

sons investir au service des personnes atteintes de SLA pour penser différemment les pratiques et développer une relation de qualité avec des malades lucides sur leur chemin de vie », assure M^{me} Fusselier.

Il est vrai qu'un premier espoir est né il y a cinq ans avec le riluzole, le premier traitement spécifique. Ce produit, mis au point par l'équipe du P^r Meininger, augmente la survie des patients de douze à dix-huit mois, mais ne permet cependant pas d'améliorer l'état clinique des patients ni même de les stabiliser, sauf peut-être dans les formes les plus lentes de la maladie. Il semble cependant acquis que le produit est d'autant plus efficace qu'il est administré précocement. Le deuxième espoir réside aujourd'hui dans la mise au point, par le docteur Jean-Philippe Loeffler (Strasbourg) en collaboration avec l'équipe du P^r Meininger, d'un test biologique de diagnostic, fiable dès les premiers symptômes de la maladie. « Il n'est pas rare que les malades errent de médecin en médecin pendant des mois, déplore le P^r Claude Desnuelle, chef du service de neurologie à l'hôpital de l'Archet (Nice). Une certitude diagnostique permettrait de traiter plus efficacement.

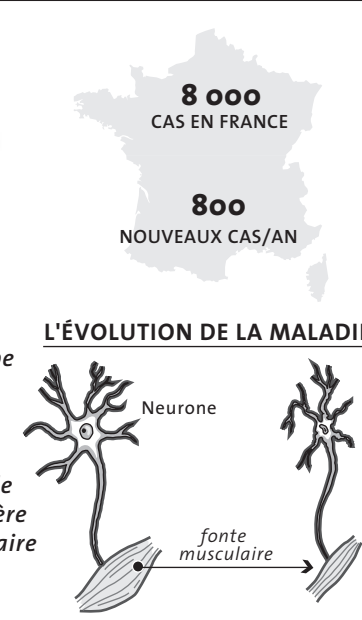
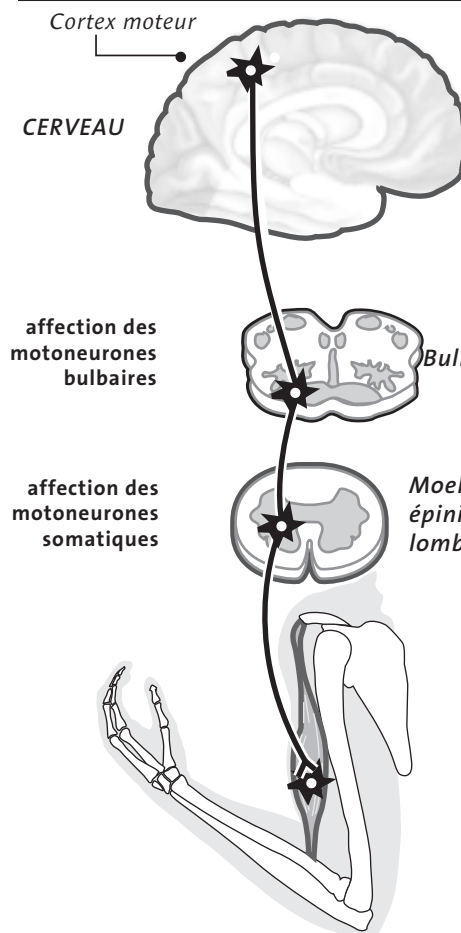
Aujourd'hui, le diagnostic de SLA est porté sur l'examen clinique du patient. Un électromyogramme, qui enregistre l'activité électrique des muscles, est une aide précieuse au diagnostic. « Tous les examens d'imagerie cérébrale, aussi sophistiqués soient-ils, ne permettent que d'éliminer les pathologies neurologiques aux symptômes similaires. 10 % des malades ont un diagnostic dans les six mois qui suivent l'apparition du premier symptôme, 22 % après plus d'un an et 18 % attendent plus de dix-huit mois », se désole M^{me} Fusselier.

Régine Artois

UNE MALADIE QUI S'ATTAQUE AUX NEURONES MOTEURS

La sclérose latérale amyotrophique (SLA) (maladie de Charcot ou maladie de Lou Gehring) est une affection neurologique dégénérative d'origine inconnue.

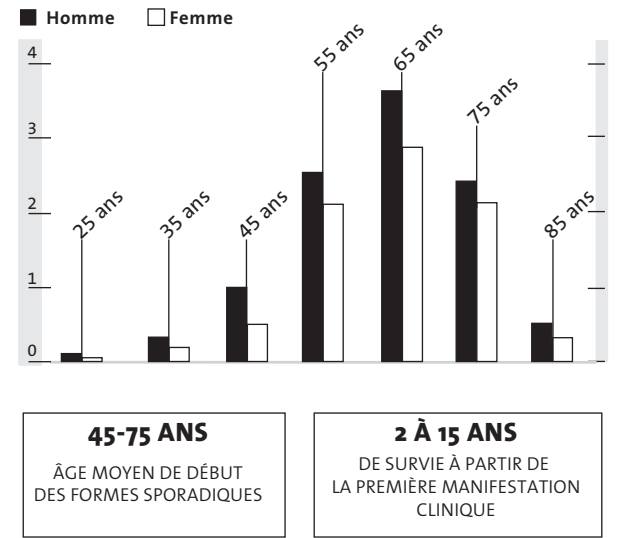
DÉGÉNÉRESCENCE DES CELLULES NERVEUSES MOTRICES



SYMPTÔMES

- Spasticité
- Rires et pleurs spasmodiques
- Troubles du sommeil
- Troubles de la parole
- Amaigrissement
- Parésie
- Paralysie
- Atrophie musculaire
- Crampes
- Œdème
- Fasciculation
- Troubles respiratoires

Incidence au début de la maladie, en cas pour 100 000 personnes



LOCALISATION DES ATTEINTES INITIALES

- Les atteintes spinales ou périphériques :
 - Plus fréquentes chez les hommes
 - Atteinte préférentielle de début : membre supérieur ou inférieur
 - Age moyen de début : entre 50 et 55 ans
- Les atteintes bulbaire ou centrales :
 - Plus fréquentes chez les femmes
 - Les premières fonctions atteintes : la déglutition ou l'élocution

De nombreuses hypothèses, mais pas de cause identifiée

MALGRÉ de nombreux efforts de recherche, la ou les causes de la sclérose latérale amyotrophique (SLA) demeurent inconnues. Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer les déficiences du motoneurone, « mais aucune n'est totalement satisfaisante », regrette le professeur Vincent Meininger (hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris). Les hypothèses d'une atteinte virale ou d'un dérèglement du système immunitaire conduisant à une agression des motoneurones ont été longtemps évoquées. Elles sont abandonnées depuis dix ans. Les explications actuellement avancées sont multiples.

L'une d'elles fait intervenir l'excitotoxicité, c'est-à-dire le maintien dans la cellule nerveuse d'un état anormal d'excitabilité lié à l'action trop prolongée du glutamate. Cette substance agit en traversant l'espace qui sépare les zones actives de neurones, la fente synaptique, pour se fixer sur une région particulière de la cellule à stimuler, le récepteur du glutamate. Ce récepteur ouvre des pores de la membrane de la cellule qui permettent l'entrée d'ions calcium dans la cellule. L'entrée de calcium élève le seuil d'excitation de la cellule cible.

Dans les maladies neurodégénératives dont la SLA l'action du glutamate serait trop prolongée, ce qui conduit à une entrée excessive de calcium dans la cellule, nuisible pour le motoneurone. Certaines équipes suggèrent que le glutamate devient toxique car il n'est plus évacué suffisamment rapidement de la fente synaptique. Ce défaut serait en rapport avec l'anomalie d'une molécule spécifique transportant le glutamate et l'évacuant hors de la fente synaptique. Ce récepteur dit EAT2 est lui-même spécifique des cellules motoneuronales, ce qui expliquerait la spécificité d'atteinte de la maladie. D'importantes recherches sont en cours pour confirmer cette hypothèse et rechercher les causes des anomalies du transporteur du glutamate.

Un autre mécanisme, probablement complémentaire du précédent a été également décrit : le stress oxydatif relatif au rôle potentiellement nocif de l'oxygène dans la cellule. En effet, gaz indispensable à la vie, l'oxygène peut être nocif lorsque les fragiles mécanismes régulant son taux sont perturbés. Cette hypothèse a été relancée

pour la SLA à la suite de la mise en évidence dans certaines formes familiales (environ 15% des formes familiales de la maladie) d'une mutation d'un gène codant pour une enzyme essentielle du métabolisme de l'oxygène, le gène de la superoxyde dismutase Cu/Zn (SOD).

D'importantes recherches sont en cours pour rechercher les anomalies du transporteur du glutamate

Depuis cette découverte, de nombreux travaux ont été consacrés à cette mutation et au mécanisme de survenue de la maladie en rapport avec cette anomalie. Il a été ainsi possible de créer des souches de souris porteuses de cette mutation et de recréer une maladie proche

de la maladie humaine. Il est actuellement démontré que l'activité délétère de la SOD mutée est sans rapport avec une perte d'activité, mais au contraire due à une activité anormale de la molécule mutée (gain de fonction), la molécule mutée devenant responsable d'une nouvelle fonction anormale dans les cellules porteuses de cette nouvelle molécule. Toutefois, le mécanisme pathogène n'est pas clairement identifié.

D'autre part, associées ou non aux mécanismes précédents, interviendraient des anomalies des facteurs de croissance. Ces substances fabriquées par l'organisme permettraient aux cellules nerveuses de se maintenir en vie. Leur absence conduirait à une dégénérescence progressive. L'hypothèse la plus probable est que le muscle synthétiserait une substance spécifique des motoneurones, et que cette synthèse serait déficiente dans la SLA. Toutefois, la démonstration de cette hypothèse reste délicate. En effet, tous les facteurs de croissance du système nerveux ne sont pas identifiés. Or un nouveau facteur est décrit pratiquement chaque mois.

R. A.

paringer

De 747 € à 1296 €

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flâchez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Modèle déposé

Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue du Cherche-Midi / 21, Bd Montparnasse 6e

Tél. : 01.42.22.22.08 - Tél. : 01.45.44.10.44

Chaque lundi

LE MONDE ECONOMIE

avec **Le Monde** DATÉ MARDI

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

1 L'état des conflits dans le monde
Guerre en Afghanistan, conflit israélo-arabe, crise au Cachemire

2 Loi internationale : des règles à inventer
La souveraineté des Etats face au droit d'ingérence

3 Les clés de l'info
Déroute des partis sociaux-démocrates en Europe

...et

AUJOURD'HUI

Retour des nuages au nord-ouest

DIMANCHE 30 JUIN
Lever du soleil à Paris : 5 h 52
Coucher du soleil à Paris : 21 h 56

L'anticyclone des Açores connaît une faiblesse et permet l'intrusion d'une perturbation atlantique peu active par le nord-ouest du pays. Les températures restent peu élevées pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. La journée commence sous les nuages avec quelques gouttes, de la Bretagne à la Basse-Normandie. Ces nuages gagnent les pays de Loire l'après-midi, tandis que des éclaircies reviennent en Bretagne. Il fait de 17 à 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel se couvre dès le matin le long de la Manche, dans l'après-midi sur le Nord-Picardie. De l'Ile-de-France à la Touraine, des nuages arrivent l'après-midi, sans conséquence. Le soleil reste plus assuré dans le Berry. Il fait de 18 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Malgré un ciel parfois voilé en matinée, soleil généreux. Après la fraîcheur matinale, les températures s'échelonnent de 22 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel s'ennuage des côtes aquitaines au Poitou. Soleil plus assuré dans les plaines du Midi-Pyrénées, alors qu'une tendance orageuse se dessine sur les Pyrénées. Il fait de 19 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Des nuages d'altitude circulent dans le ciel du matin, sans conséquence. L'après-midi, un ciel d'alternance se met en place mais les nuages peuvent prendre un caractère menaçant, avec une ondée possible en montagne. Il fait de 22 à 26 degrés, du Limousin au Dauphiné.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Quelques nuages passagers, du Roussillon à la Corse, n'entraînent pas l'impression de beaux temps qui persiste, surtout en plaine. Une tramontane modérée se manifeste. Il fait de 24 à 29 degrés.

30 JUI. 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

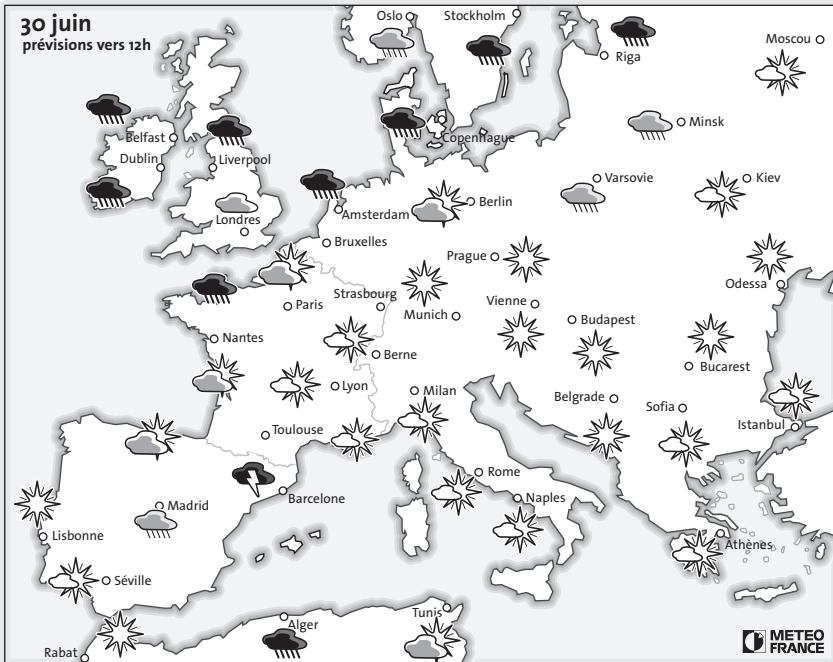
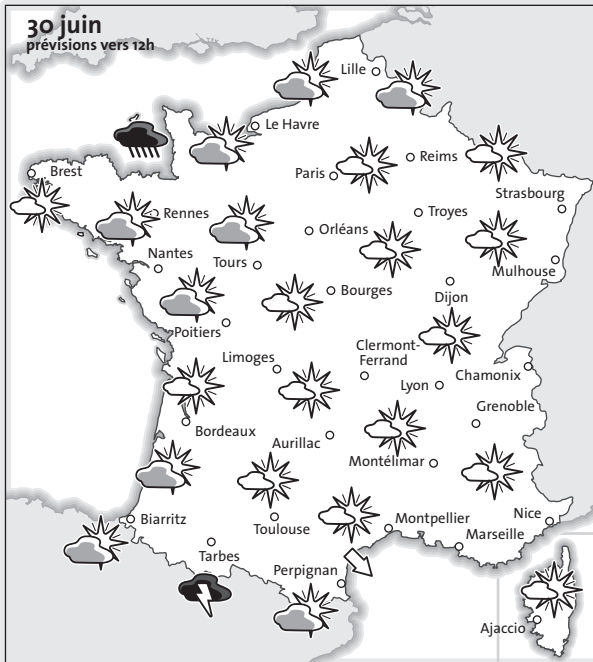
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	17/26 S	Milan	18/27 S
Biarritz	14/19 N	Moscou	14/21 S
Bordeaux	12/21 N	Munich	9/22 S
Bourges	10/22 S	Naples	21/28 S
Brest	10/16 N	Oslo	9/16 P
Caen	10/18 N	Palma de M.	17/29 S
Cherbourg	11/17 P	Prague	8/21 S
Clermont-F.	10/23 S	Rome	19/28 S
Dijon	11/25 S	Séville	17/29 S
Grenoble	10/25 S	Sofia	14/24 S
Lille	11/18 N	St-Petersb.	12/17 P
Limoges	10/19 S	Stockholm	12/16 P
Lyon	12/25 S	Ténérife	19/25 S
Marseille	17/27 S	Varsovie	12/19 P
Nancy	10/23 S	Venise	19/25 S
Nantes	10/19 N	Vienne	10/24 S
Nice	19/26 S		
Paris	11/22 S		
Pau	12/20 N		
Perpignan	17/25 S		
Rennes	10/19 N		
St-Etienne	10/24 S		
Strasbourg	10/23 S		
Toulouse	15/22 S		
Tours	9/20 N		

AMÉRIQUES		
Brasilia	13/25 S	
Buenos Aires	4/12 S	
Caracas	26/30 P	
Chicago	23/32 S	
Lima	16/19 S	
Los Angeles	17/25 S	
Mexico	12/24 P	
Montréal	17/29 S	
New York	22/32 C	
San Francisco	13/22 S	
Santiago Ch.	-2/9 C	
Toronto	20/31 S	
Washington DC	21/33 S	

AFRIQUE		
Alger	20/27 N	
Dakar	26/31 S	
Kinshasa	19/31 S	
Le Caire	23/35 S	
Nairobi	14/23 S	
Pretoria	4/20 S	
Rabat	17/20 S	
Tunis	24/34 N	

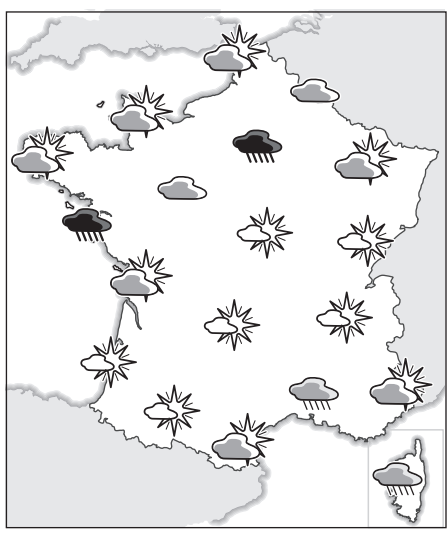
EUROPE		
Amsterdam	15/16 P	
Athènes	24/32 S	
Barcelone	16/22 P	
Belfast	11/13 P	
Belgrade	14/25 S	
Berlin	12/18 N	
Berne	8/22 S	
Bruxelles	11/19 N	
Bucarest	15/26 S	
Budapest	12/24 S	
Copenhague	12/17 P	
Dublin	11/14 P	
Francfort	12/24 S	
Genève	11/24 S	
Helsinki	9/17 P	
Istanbul	21/27 S	
Kiev	13/21 S	
Lisbonne	15/22 S	
Liverpool	13/17 P	
Londres	12/20 C	
Luxembourg	10/20 S	

ASIE-Océanie		
Bangkok	27/32 P	
Beyrouth	24/29 S	
Bombay	28/30 P	
Djakarta	22/29 S	
Dubaï	31/40 S	
Hanoï	28/33 P	
Hongkong	27/30 P	
Jérusalem	18/30 S	
New Delhi	27/31 P	
Pékin	21/25 P	
Séoul	21/30 S	
Singapour	27/31 P	
Sydney	9/16 S	
Tokyo	20/22 P	



30 juin prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 1^{er} JUILLET

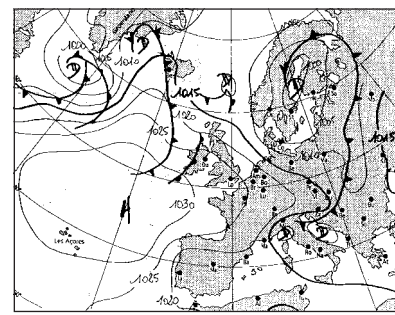
Grand beau temps chez mamie.

Tarifs Famille

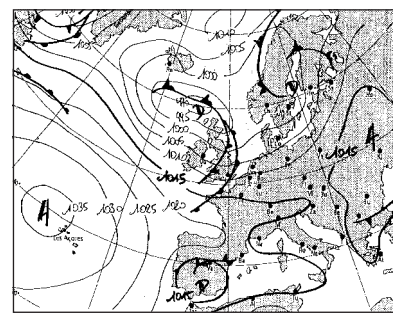
Valables en France métropolitaine

AIR FRANCE

Lundi 1^{er} juillet
Des nuages passent sur une bonne partie du pays mais n'ont pas d'activité pluvieuse en général. Les températures restent assez peu élevées, excepté sur le pourtour méditerranéen, où persiste la chaleur.



SITUATION LE 29 JUIN À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1^{er} JUILLET À 0 HEURE TU

Les vaches de la République, entre folie et espérance

HISTOIRES NATURELLES
Tous les samedis datés dimanche-lundi, curiosités animales

BERTRAND VISSAC est né au début des années 1930, à mi-chemin de la ville et de la campagne auvergnate, en bordure du bourg de Langeac (Haute-Loire). Son père y possédait une exploitation d'une dizaine d'hectares, dont la première richesse était constituée de dix vaches laitières – des montbéliardes. « J'ai appris le métier de paysan dans ma jeunesse des années de guerre et les rudiments charnels de la sexualité en menant les vaches au taureau », précise-t-il d'emblée. Le bac aidant, et la racine paysanne restant vivace, il fait le « grand saut » vers la capitale. Objectif : l'« Agro ». Il y découvre la modernité de la zootecnie, et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), dans lequel il mènera toute sa carrière de chercheur.

Près d'un demi-siècle plus tard, après avoir dirigé deux départements de l'INRA, Bertrand Vissac, désormais directeur de recherche émérite, publie *Les Vaches de la République* (INRA Editions, 506 p., 58 €). Témoignage unique du parcours d'un chercheur-agronome, ce livre fera sans doute référence. Réunissant une somme de connaissances peu commune, il retrace un demi-siècle de recherches sur l'élevage des bovins – hier base de l'autosubsistance, puis fer de lance de la paysannerie d'après-guerre, et qui, aujourd'hui, symbolisent tout autant les excès du productivisme que la reconquête des territoires ruraux. Vibrant plaidoyer pour une vision systémique de l'élevage, cet ouvrage s'adresse aux enseignants comme aux chercheurs. Mais il est avant tout dédié aux éleveurs : « Ceux d'Auvergne, d'Europe et d'ailleurs, les opulents sélectionneurs comme les modestes paysans (...), tous entraînés dans le tourbillon de leur village devenu planétaire. »

« Quand tu ne sais pas où tu vas, réfléchis d'où tu viens », aime à dire Bertrand Vissac en citant un proverbe africain. Dans la première partie de son livre, historiquement passionnante, il rappelle donc comment se pratiquait, autrefois, l'amélioration du bétail. Avant les avancées conjointes de la physiologie et de la génétique, qui permettent soudain de sélectionner les animaux sur des critères précis (lait, viande, fécondité) afin d'en tirer le profit maximum. Avant la loi française de 1966 sur l'élevage, ce « grand dessein gaullois » qui donna un cadre national au développement de la sélection des taureaux sur descendance et à l'insémination artificielle. Avant les « trente glorieuses » et leurs certitudes – « le sperme n'est ni de droite ni de gauche, il est bon ou il est mauvais » : la boutade est attribuée à Jacques Poly, fondateur du département de génétique animale de l'INRA en 1964, devenu directeur général de l'Institut en 1978. Avant les premiers doutes des six, puis

des douze pays de la CEE sur la politique agricole commune... Avant. C'est-à-dire depuis l'Antiquité jusqu'aux années d'immédiat après-guerre – il y a tout juste un demi-siècle.

SÉLECTION MODERNE DU BÉTAIL
Si la sélection du bétail domestique a commencé il y a 6 000 ans, elle fut longtemps très empirique. Ni la théorie d'Hippocrate ni celle d'Aristote ne purent éclairer l'éleveur : pour l'un comme pour l'autre, le concept de « génération animale » restait confus, et mêlait allègrement, faute d'une science suffisante, les règles de la reproduction, de l'hérédité et du milieu. C'est pourtant sur ce socle que s'appuyèrent, jusqu'au milieu du XX^e siècle, des générations de paysans voulant améliorer leurs animaux. Avec d'indéniables résultats. Notamment en Angleterre, où la dynamique économique et sociale va créer un contexte favorable à l'innovation technique en élevage, et où s'élaborent, à partir du

XVII^e siècle, les principes de la sélection moderne du bétail.
Fin du XVIII^e siècle : sous l'impulsion de quelques gentlemen-farmers plus innovateurs que d'autres tout s'accélère. « Le temps est venu pour l'agriculture non plus seulement de produire la nourriture du paysan et de sa famille, mais également de lui apporter un pouvoir économique. » Ainsi naîtra la durham, race précoce et bouchère qui entraînera en France un véritable courant d'« anglomanie ». Appréciée outre-Manche pour son adipsité, la race, insuffisamment laitière et inapte au travail, se révèle vite non conforme aux habitudes alimentaires des Français. Elle ne se maintient que brièvement dans notre pays, mais amènera à la création de la maine-anjou. Elle exercera également une influence sur l'évolution d'autres races, telle la normande ou la charolaise.
Ensuite ? Partout où l'élevage était développé, ce fut la grande époque de la maîtrise de la physiologie de la reproduction. A quoi

s'ajouta, dans les années 1960, celle de la génétique. « Cinquante ans auront suffi pour que les connaissances biotechniques fassent sortir la paysannerie française de "l'état de nature" », résume Bertrand Vissac. Avec les succès que l'on sait. Avec, aussi, ses limites et ses errements.
« Les vaches et leurs modes de production ne peuvent être assimilés à des produits matériels, dont les gènes et les clones sont destinés à être manipulés par des monopoles qui deviendraient les seuls détenteurs du savoir et du pouvoir sur la génération du vivant », prévient-il. Une mise en garde assortie d'un mince espoir : l'avenir des populations bovines est « encore le fait des décisions d'une multitude d'éleveurs organisés localement et détenteurs de cultures que nous devons comprendre, car ils sont peut-être le dernier rempart à une évolution biotechnologique débridée et incontrôlée du vivant en général ». Encore, mais pour combien de temps ?

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 154

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Paix qu'il ne faut pas troubler. - II. Fait passer beaucoup de choses. A écrit pour Cocteau. - III. Eduqué par Rousseau. A plus de trente ans, il s'est mis à parler. - IV. Dieu solaire. Met sur la voie. Refuge en cas de crise. - V. Grecque. Agent de trouble. Le septième ne parlait pas au départ. - VI. Serpent de verre. Déformée par traction. - VII.

Supprimé. - VIII. Supprima. Trois points. La bonne quantité. - IX. Parfum de Provence. Bel accord. - X. Servaient à Rome pour aller au spectacle. Point de départ.

VERTICALEMENT

1. Pour le confort du foyer. - 2. Répand de mauvaises nouvelles. Répand bonnes et mauvaises nouvelles. - 3. Proche. Réels. - 4. Retenue pour le transport. Dans

la caisse. - 5. C'est normal qu'elle tombe au départ. - 6. Patrie d'Abraham. Qu'il faudra rendre. Unir dans un grand désordre. - 7. Ne sert plus souvent de guide aujourd'hui. - 8. Indépendance de pensée. A l'entrée d'Issouire. - 9. Tourne autour de nous. La voiture du Général. - 10. Colère. Prépare le terrain. - 11. Plutôt coincé. Dernier appel. - 12. Empêche les rapprochements.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 153

Horizontalement

I. Chroniqueuse. - II. Haine. Trac. - III. Acouphène. Mz. - IV. Tin. Harangue. - V. Tes. Rue. Dé. - VI. En. Cible. Léa. - VII. Rd. Etalement. - VIII. Ta. Pène. Orne. - IX. De. Esaü. Uu. - X. Nasser. Hélix.

Verticalement

1. Chatterton. - 2. Hacienda. - 3. Rions. DS. - 4. ONU. Cèpes. - 5. Néphrite. - 6. Haubaner. - 7. Querelles. - 8. Na. Ee. Ah. - 9. Etend. Moue. - 10. Ur. Geler. - 11. SAMU. Ennuï. - 12. Eczémateux.

ÉCHECS N° 2007

TOURNOI SIGEMAN AND CO. (Malmö, 2002)
Blancs : H. Stefansson.
Noirs : J. Hector.
Partie espagnole.

1. é4	é5	13. ç4	f5!
2. çf3	çc6	14. éxf6 (g)	Fxf6
3. Fb5	a6	15. Cd2 (h)	Rh8
4. Fa4	çf6	16. Fç2 (i)	bxc4
5. 0-0	Fé7	17. Cxç4 (j)	d5
6. Té1	b5	18. Té2 (k)	dxç4!
7. Fb3	Fb7 (a)	19. Dxb7	d3 (l)
8. d4 (b)	Cxd4 (c)	20. Dé4	Té8 (m)
9. Cxd4 (d)	éxd4	21. Dxc4 (n)	dxé2
10. é5	Cé4	22. Fé3	Txé3! (o)
11. Df3 (e)	0-0	23. abandon (p)	
12. Txé4	ç5 (f)		

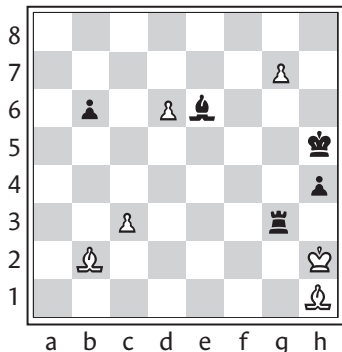
NOTES

- a) Au lieu d'entrer dans la défense fermée par 7..., d6 ou 7..., 0-0, les Noirs entrent dans une sorte de variante d'Arkhangelsk (après 5. 0-0, b5 ; 6. Fb3, Fb7 ; 7. Té1, Fç5 – une différence importante, ce F-R en ç5 !) dont ils connaissent toutes les subtilités.
- b) Ou 8. ç3, d5 ; 9. éxd5, Cxd5 ; 10. Cxé5, Cxé5 ; 11. Txé5, Cf4 ; 12. d4!, Cxg2 ; 13. Dé2!, avec avantage aux Blancs.
- c) Et non 8..., éxd4? ; 9. é5!
- d) Si 9. Fxf7+?, Rf8!
- e) 11. Dg4 n'est plus joué à cause de la simple réplique 11..., Fg5, supé-

rieure aux complications découlant de 11..., ç5 ; 12. Dxc7, Tf8 ; 13. Dxc7, Cg5 (ou 13..., ç4 ; 14. Txé4, çxb3 ; 15. axb3!) ; 14. Fxg5, Fxg5 ; 15. é6!
f) Certains maîtres jugent la position peu claire, mais l'initiative est dans le camp des Noirs.
g) Si 14. çxb5+?, Rh8!
h) Si 15. çxb5+, Rh8 ; 16. bxa6, Txæ6 ; 17. Dé2, d5 ; 18. Tg4, Dç8! menaçant 19..., Té6 comme 19..., ç4.
i) Si 16. Dé2, bxc4 suivi de 17..., d5.
j) Si 17. Dg4, d5 avec un carré de pions qui donne aux Noirs une compensation pour le C sacrifié. Toute la question pour les Blancs est de rendre la pièce au bon moment.
k) Sans craindre 18..., dxç4 à cause de 19. Dxb7.
l) Mais les Noirs ont cette fourchette.
m) Et non 20..., dxé2? ; 21. Dxc7 mat.
n) 21. Dxc8+, Dxc8 ; 22. Txé8+, Txé8 ; 23. Rf1, dxç2 ne sauve pas les Blancs.
o) Le coup de grâce.
p) Si 23. fxé3, Dd2!

1. Fd4+, Rd5! ; 2. Ré2, h2! ; 3. Ta1, f1=D+! ; 4. Rxf1, Rxd4 ; 5. g4!, Cg3+ ; 6. Rg2, h1=D+ ; 7. Rxg3!!, et la D noire est perdue :
– si 7..., Dxa1 ; 8. Cb3+, Ré5 ; 9. cxa1, Rf6 ; 10. Rh4 ;
– si 7..., Dé4 ; 8. Ta4+ ;
– si 7..., Dd5 ; 8. Td1+ ;
– et si 7..., Da8 ; 8. Cb3+.
Une petite imperfection dans cette magnifique étude : 6. Rf2 gagne aussi.

ÉTUDE N° 2007 U. VENÄLINEN (1969)



Blancs (2) : Ré4, Fg7.
Noirs (5) : Ré1, Pè3, é7, g3 et g5.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

CULTURE

DISPARITION

Le comédien est mort le 28 juin, à Paris, à 82 ans, après 60 ans de carrière. L'acteur, qui a commencé sur les planches du théâtre populaire, a tourné dans quelque 108 films sous la direction des plus grands metteurs en scène de trois différentes générations, de Carné à Godard en passant par Fellini

François Périer, le « chic type » éternel

C'EST AINSI, avec les très grands du spectacle devenus nos intimes : quand ils disparaissent, nous ne perdons pas seulement des artistes exceptionnels ; nous pleurons quelqu'un de la famille, un frère, un oncle, l'éternel copain à qui l'on aurait aimé tout dire. François Périer est mort, ce vendredi d'été 28 juin, à 82 ans, à Paris, sa ville. Il aura longtemps sa place dans nos albums personnels, avec sa mère retombant sur l'œil malicieux, avec son sourire désarmé et désarmant de tendresse.

Il a eu beau se vouloir comédien, c'est-à-dire simple interprète, la somme de ses centaines de personnages et le charme qu'il leur a prêté l'ont changé en acteur reconnaissable entre tous, en figure de son temps, en emploi à lui tout seul. On ne disait plus de lui : c'est un confident, un amoureux, un Scapin, un Figaro. On pensait, dès qu'un débutant s'essayait à jouer un antihéros modeste et rieur dans son genre : « Ce qu'il faudrait, c'est un nouveau Périer ! » Toutes les vies de stars de cette taille finissent en anecdotes. L'aventure de François Périer n'a pas manqué à la règle. Il en a tiré des livres – *Profession : menteur*, éditions du Pré aux Clercs, 1990 – et une triomphale tournée d'adieux (1993). Le public a appris comment le fils de petits commerçants d'Auteuil, seul Camelot du roi (c'était sa tendance de jeunesse) à rouler en triporteur, cultivait le mensonge, s'inventait des amis improbables. On sait que sa timidité n'excluait pas le culot, puisque, venu consulter le gourou d'alors, Louis Jouvet, il osa critiquer son interprétation d'Arnolphe dans *L'École des femmes*.

Son naturel insouciant le con-

duit, dès l'âge de 19 ans, au théâtre de « boulevard » (*Les Jours heureux*, de Claude-André Puget, 1938). Mais il sera vite la preuve vivante que le théâtre de divertissement n'est pas inconciliable avec le drame noir et pensant. Un soir de 1948, on lui fait lire le manuscrit des *Mains sales*, dont aucun comédien ne veut jouer le jeune Hugo... et il se retrouve en pleine nuit chez Sartre, en train d'étudier le rôle. Il fallait l'entendre crier la réplique finale, « Non récupérable ! », sur le ton du cocu qu'on n'y prendra plus. Au fond, sa fragilité convenait au drame, repris à l'automne de 1998, pour le cinquantenaire, par Jean-Pierre Kalfon : celui d'un militant qui perd ses illusions et ne se résout pas au crime politique.

SURDOUÉ DU SPECTACLE

Vingt ans plus tard, en 1968, François Périer reprend au TNP le Goetz de *Le Diable et le Bon Dieu*, du même Sartre, créé par Pierre Brasseur. Comme pour *Les Mains sales*, sa bonté instinctive enrichit ce qu'a de glacé le pari du héros entre le Bien et le Mal. En 1965, il a déjà remonté *Les Séquestrés d'Altona*, créé en 1959. Sartre ne sera pas seulement un de ses auteurs de prédilection, parmi d'autres où il comptait, en tout électionisme, Françoise Dorin, André Roussin ou Félicien Marceau. Tandis que Fellini (qui va le diriger dans *Les Nuits de Cabiria*) devient son maître à rêver, le philosophe existentialiste lui tient lieu de « maître à vivre ». Le petit Pillu (c'était son véritable nom) voyait dans le « Poulou » des *Mots* le surmoi politique qui, avec Simone Signoret, le ferait pencher à gauche, pétitionner, refuser les honneurs, conduire sa carrière en termes d'engagements.

François Périer
au Théâtre
de La Michodière
en septembre 1979.

On reconnaît les surdoués du spectacle à ce qu'ils peuvent s'éloigner sans dommage de leur nature profonde, et jouer successivement deux rôles opposés d'une même œuvre, sans crainte d'affronter des cadets éclatants. Ainsi verra-t-on Périer en Tartuffe, dirigé par Anouilh, puis en Orgon, mis en scène par Lassalle (face à un jeune Depardieu diaboliquement doué). Lui qu'on imagine incapable d'aigreur, on le trouve en Salieri jaloux de Mozart-Polanski (*Amadeus*).

Des premiers aux derniers rôles, une certaine logique s'est dessinée, sur soixante ans d'activité et

des centaines d'apparitions. Une générosité indéclinable habite toujours son être, au point qu'on a du mal à croire à ses compositions de salaud, dans les films de Fellini et de Melville, ou d'envoyé des Enfers (*Les jeux sont faits*, de Pagliero ; les *Orphées*, de Cocteau) ; mais, avec l'âge, l'innocent Bobosse prend de plus en plus de coups. La société est sans pitié pour les purs de son espèce. Il est trop confiant, trop incapable de défiance, trop prêt à laisser aux autres le beau rôle. Le pétulant J3 des années 1940 finit sous la défroque accablée du *Commis voyageur* d'Arthur Miller. La grisaille du grand

âge ne lui convient pas. François Périer laissera l'image de son emploi de jeune homme.

Au cinéma, d'*Hôtel du Nord* (Carné) et de *La Fin du jour* (Duvivier) à *L'Attentat* (Boisset), François Périer a tourné dans 108 films et tenté trois générations de réalisateurs, parmi les plus grands et les plus divers : Christian-Jaque (*Premier bal*), René Clair (*Le silence est d'or*), Grangier, Cocteau, Delannoy, Clément, Fellini, Costa-Gavras, Chabrol, Sautet, Resnais, Bertucelli, Marker... Même dans les personnages malfaisants ou pervers, un éclair de douceur traverse son regard noir. Un rire enfantin adou-

cit sa voix. Une voix si prenante qu'elle fait merveille à la radio comme à la scène, dans des feuilletons policiers ou des contes pour enfants.

Aucun de ses contemporains n'a allié tant de virtuosité à tant de naturel dans le refus de la violence et des bassesses. Aucun, sauf peut-être Marcello Mastroianni, qu'il rejoint au paradis de ce qu'on appelait, en leur temps, des « chics types ». Quelle gentillesse infinie, décidément, chez ces deux vieux frères. On ne s'en consolera pas de sitôt !

Bertrand Poirot-Delpech

VERBATIM

Filmographie sélective

● Au cinéma

Parmi les 108 films dans lesquels a tourné François Périer : *Hôtel du Nord*, de Marcel Carné (1938) ; *Sylvie et le fantôme*, de Claude Autant-Lara (1945) ; *Le silence est d'or*, de René Clair (1947) ; *Orphée*, de Jean Cocteau (1949) ; *Gervaise*, de René Clément (1956) ; *Les Noces de Cabiria*, de Federico Fellini (1957) ; *Le Testament d'Orphée*, de Jean Cocteau (1960) ; *I Compagni*, de Mario Monicelli, (1963) ; *Week-end à Zuydcoote*, d'Henri Verneuil (1964) ; *La Samourai*, de Jean-Pierre Melville (1967) ; *Z*, de Costa-Gavras (1969) ; *Le Cercle rouge*, de Jean-Pierre Melville (1970) ; *Max et les ferrailleurs*, de Claude Sautet (1971) ; *Stavisky*, d'Alain Resnais (1974) ; *Docteur Française Gaillard*, de Jean-Louis Bertucelli (1975) ; *Police Python 357*, d'Alain Corneau (1976) ; *Le fond de l'air est rouge*, de Chris Marker (1977) ; *Le Bar du Téléphone*, de Claude Barrois (1980) ; *Le Battant*, d'Alain Delon (1983) ; *Soigne ta droite*, de Jean-Luc Godard (1987) ; *Lacenaire*, de Francis Girod (1990) ; *Madame Bovary*, de Claude Chabrol (1991).

● A la télévision
Mazarin, de Pierre Cardinal (1978) ; *Thérèse Humbert*, de Marcel Bluwal, avec Simone Signoret (1983) ; *Le Gorille*, de Roger Hanin (1990).

Promenade parisienne avec un conteur d'histoires

CE JOUR-LÀ, François Périer a quitté son appartement de l'avenue Montaigne, et il s'en est allé dans les rues. Il portait une casquette, et il marchait nez au vent, vers la Seine. C'était un vrai badaud de Paris, comme seuls peuvent l'être ceux qui furent enfants dans la ville. Et rien que cela, déjà, était beau à voir. Ce jour-là, François Périer retournait sur les lieux de ses premières années. Il aimait le faire, surtout quand il était en compagnie, et qu'il pouvait raconter des histoires – un de ses plus grands plaisirs dans la vie. La ville, pour qui se trouvait avec lui, s'ouvrait alors comme ces livres où les images se déploient, prennent du relief et deviennent décor. Et la géographie devenait légende.

François Périer avait grandi dans le 16^e arrondissement, quand le 16^e savait encore être populaire. C'était boulevard Exelmans, là où passait un viaduc de fer, qui l'impressionnait fort, là où se trouvait la maison du dernier bourreau, qui lui donnait l'occasion de s'offrir des terreurs, quand il passait devant avec ses copains du quartier. Son père était boutiquier. « Il était rentré vaincu de la guerre, disait François Périer. Quatre ans dans les tranchées. Il ne disait pas grand chose. Il regardait la vie qui passait. C'est cela qui m'a donné envie de parler. »

Drôle de petit bonhomme que ce François Périer. C'est un enfant heureux, qui croit que Paris se couvre de drapeaux le 11 novembre pour fêter son anniversaire (il est né le 10 novembre 1919), mais qui masque aussi sa solitude. A six ans, il lui arrive une histoire qui va le marquer pour toute la vie, et décider de son

futur de comédien. Il va alors dans une école qui est un peu loin de chez lui, et il rentre tous les midi manger à la maison. Il est seul sur le trajet, il s'ennuie. Un jour, il commence à raconter à sa mère qu'il s'est fait un ami. Il lui donne un nom : Désiré Mestiféri. Il lui invente des parents, des frères et sœurs, une vie. Il lui parle le long du trajet, puis il en parle avec sa mère. François Périer pousse le jeu très loin. Il décrit les détails de films que Désiré Mestiféri a vus, il ne doute plus de son exist-

C'est un enfant heureux, qui croit que Paris se couvre de drapeaux le 11 novembre pour fêter son anniversaire

tence. Sa mère, heureuse de voir que son fils s'est fait un si bon ami, lui dit un jour qu'il devrait inviter Désiré Mestiféri à la maison. François Périer invente une ruse, puis, deux, puis dix, pour dire que ce n'est pas possible. Jusqu'au jour où il n'a plus d'échappatoire. Il ne lui reste qu'une solution : tuer son ami. Il raconte à sa mère qu'il est mort avec toute sa famille dans un accident de voiture.

Qu'en pense la mère ? Le croit-elle ? A-t-elle d'ailleurs jamais cru à l'histoire de l'ami de son fils ? Elle a

en tout cas la délicatesse de ne pas laisser penser qu'elle doute. François Périer et elle n'en reparleront jamais. L'histoire restera le secret fondateur d'un enfant destiné à devenir comédien.

Tout cela, François Périer le raconte, en ce jour de promenade, en longeant la Seine, cette Seine qu'il remontait en bateau-bus avec sa mère une fois par an, pour aller acheter des vêtements à la Samaritaine. Il n'y a pas de nostalgie chez lui. Le passé est présent, il est inscrit dans les rues de la ville, dans les mots des histoires qu'il ne se lasse pas de raconter.

Il parle maintenant de Louis Jouvet, qui l'a fait entrer en théâtre, de ses débuts en scène, où le succès est arrivé très vite, et de l'homme qu'il était alors : heureux de jouer, de pouvoir enfin faire du mensonge une vie. Et le voilà qui s'arrête au milieu d'un trottoir. Il pointe son doigt vers le théâtre des Ambassadeurs. « C'est là, dit-il, que tout s'est joué. C'était en 1948. » François Périer avait traversé la guerre en jouant. « J'aimerais bien dire que j'ai été un héros ou un résistant, mais je ne peux pas. J'avais une famille, j'ai travaillé, je ne me suis pas trop posé de questions. » En 1948, donc, un homme donne un manuscrit à François Périer. C'est Jean-Paul Sartre, qui veut qu'il joue *Les Mains sales*. Le comédien lit la pièce dans la nuit, et il appelle Sartre le lendemain. C'est oui. « Ce jour-là, ma vie a changé. Sans Sartre, je serais resté un acteur de boulevard, et un homme sans conscience politique... »

Brigitte Salino

« Si je ne joue pas, je suis en entracte »

FRANÇOIS PÉRIER s'est confié au *Monde* en janvier 1988. Il jouait à l'Odéon, à Paris, *Mort d'un commis voyageur*, d'Arthur Miller, mis en scène par Marcel Bluwal.

« Parmi mes rencontres importantes, il y a eu Jouvet, que j'ai vu presque quotidiennement les dernières années de sa vie. Je me suis rendu compte par la suite que nous n'avions jamais parlé d'autre chose que de théâtre. Par exemple, il était passionné de Diderot, alors on en arrivait toujours à évoquer une conception théâtrale de *Jacques le Fataliste*. Je ne suis pas obsédé à ce point, mais c'est vrai que quand je ne joue pas, je vais jouer ou bien j'ai joué. Je suis en entracte. (...) »

En cinquante ans de métier, j'ai joué une trentaine de pièces, ce n'est pas énorme, et j'ai eu trois fois mille représentations : pour *Les J3*, *Bobosse*, *Gog et Magog*. Mille représentations, ça fait trois ans et demi. On a beau dire, c'est plus fatigant à la 720^e qu'à la 30^e. Il faut se forcer, se persuader qu'il n'y a pas de raison de ne pas leur donner la même fraîcheur. Seulement, la fraîcheur, il faut la trouver. J'aime les spectateurs, je les aime

parce qu'ils sont venus. De sorte que, parfois, j'ai tendance à en mettre une cuiller de trop. D'autant plus qu'ils en demandent. (...) »

Je ne crains pas de jouer les salauds et d'ailleurs j'aime bien mettre en avant la sympathie que le public peut éprouver à mon égard pour accrédiéter quelque chose d'abominable. J'en éprouve même une intense volupté. Seulement, il faut que je puisse donner quelque chose de moi. (...) »

Je n'ai pas eu que des succès. Quand je jouais *Gog et Magog*, j'étais codirecteur de La Michodière, j'ai supplié mes associés de me laisser monter quelque chose les lundis. J'avais une pièce de Romain Gary, *Johnny Cœur*, l'histoire d'un escroc en grève de la faim. On l'a jouée huit lundis... Je m'étais gouré, pas sur la pièce, elle est très belle. Sur le moment de la monter sans doute... C'est tellement mystérieux. Pierre Fresnay me racontait qu'un jour il passait devant les Variétés, où les gens faisaient la queue pour la location. Le directeur était là, il venait d'avoir cinq ou six fours. Fresnay lui dit : « C'est beau le succès, quand même. » Et l'autre lui répond : « Non, c'est saugrenu. »

Quelles Mystérieuses Barricades faudra-t-il franchir début août en Tarentaise ?

FRANCE FESTIVALS

Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet www.francefestivals.com

Pour la 11^e édition de la manifestation, les artistes-jardiniers étaient invités à évoquer, par leurs créations éphémères, l'érotisme de la nature : un thème qui a fait naître des œuvres inattendues ou des installations pleines de clichés convenus

Eros convié au Festival des jardins de Chaumont

DEUX TÊTONS géants émergent d'un massif de fleurs encore plus roses qu'eux. Ce jardin, créé par Pierre Vélon, Véronique Airieau et Marie-Yvonne Gimmerthal, sera sans doute le plus remarqué de ce onzième festival de Chaumont-sur-Loire, dont le thème est, cette année, l'érotisme. Cette réjouissante paire de seins – clin d'œil à Martial Raysse ou à Tom Wesselmann – est un visible hommage au pop art dont elle porte fièrement les couleurs rose bonbon.

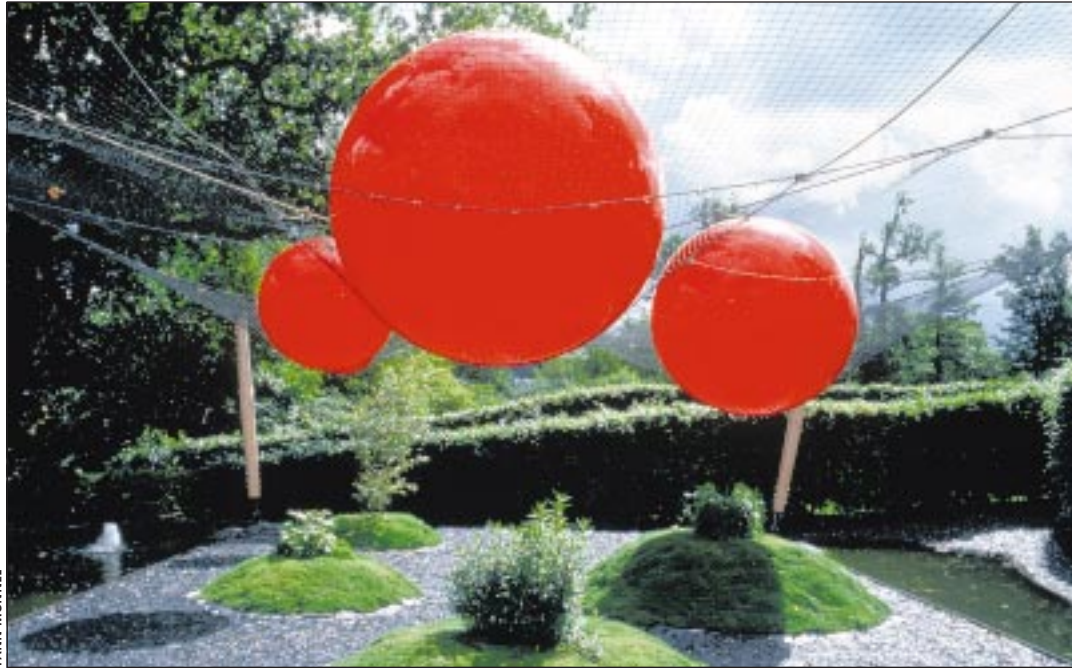
La thématique retenue pour 2002 n'a rien de surprenant, la nature étant par essence d'un érotisme ingénu, et les jardins, selon le philosophe utopiste Charles Fourier, « l'endroit où le désir s'achève ». Pan, le dieu des jardins, n'est-il pas aussi celui de la fécondation et du désir exacerbé ? De tout temps, on retrouve des temples de l'amour dans tous les parcs. L'érotisme, hélas, est aussi une source inépuisable de clichés, comme on le constate à Chaumont où de nombreux créateurs se sont empressés de les aligner. Lourdemment. Les trous de serrure pratiqués dans un cabanon (*Jardin Cokain*), les fentes ouvertes dans une palissade métallique (*Erotomania/Erotomachia*), les grappes de seins accrochées à des cepes de vigne (*Jardin d'ivresses*), la maquette du pavillon de Lady Hamilton, avec ses reproductions de peintures érotiques, au pied d'un Vésuve de chocolat fondu, ou *Kinki-Kensho*, le jardin anglo-japonais hanté par de suggestives créatures de latex, autant de lieux communs répétitifs.

Autre danger : l'effet pervers provoqué par les thèmes imposés à Chaumont, qui tirent les créateurs du côté de l'installation ou du land art dont les impératifs reposent sur une idée purement plastique ou sur un concept. Le jardin a une autre intensité, une autre dimension : il est simplement d'une nature différente parce qu'il se confronte à la nature, c'est-à-dire à du vivant. Pour leur *Danse des sept jardins*, Peter Bellchambers et Yvonne van Roekel ont

tendu des voiles transparents sur des arcs pour révéler cannas et dahlias écarlates. Une tentative aussi inaboutie que le *Jardin flou* de Luis Bisbe, Sara Dauge, Alex Aguilar, Pernilla Magnusson, Arola Tous et Silvia Vespasiani. *L'Atelier du Sablier* convoque en vain un trio de poètes latins qui ont chanté le plaisir des sens. Il ne reste au final qu'une énigme déclinatoire de voyeurisme, pratique qui a des charmes pour peu qu'elle ne soit pas galvaudée par des clichés dignes de David Hamilton.

APPEL À TOUS LES SENS

Si l'Atelier Projectiles propose lui aussi une installation sophistiquée, celle-ci est nettement plus convaincante : *Viens !* est un ingénieux dispositif à base de végétaux, de jeux de miroirs et de brumisateurs. Les auteurs de ce jardin ont ainsi réussi à convoquer presque tous les sens. A côté de la vue et de l'odorat, le toucher et l'ouïe sont au rendez-vous : le circuit fait passer le visiteur à travers des rangées de cannes à sucre qui le frôlent, il circule sur un sol élastique de copeaux de caoutchouc noirs, tandis que des haut-parleurs dissimulés chuchotent les éléments d'un monologue indistinct. *Entrelacés* (de Charline Pipard, Anne Levillain, et Pierre Gragnic) offre la même atmosphère rouge et noire – un contraste très recherché cette année. Cette élégante pergola en forme de guépière est prise d'assaut par une végétation grimpante. Sa



« Le Ciel renversé ». Des formes et des couleurs suggestives pour une évocation végétale du désir.

teinte encre de Chine est relevée par l'écarlate des plants de sauge.

La réussite tient souvent à la simplicité. *Le Nid de marsupilami*, hommage rendu par les élèves du Conservatoire à Franquin, père de cet animal fabuleux, consiste en une très belle nacelle d'osier tressé, accrochée à un arbre d'où l'on peut admirer une mare bleue de zinnias, de lavandes et de passiflores avec,

au second plan, la silhouette blanche du château. On peut ne pas connaître l'œuvre du designer danois Vernon Panton dont *Green Phantasy Landscape* est la transposition végétale réussie. Celle-ci est bricolée par un quatuor inventif (Philippe Dutertre, Grégoire Dutertre-Reynès, Arnaud Delacroix et Patrick de Bruyn) qui a imaginé une structure cubique à partir de fils de fer et de plaques de contreplaqué, envahie par une population de climatiques et de chèvrefeuilles. Laurence Jouhaud, Marc Daufresne et Sophie Renaudin illustrent une légende chinoise, *La Tisserande et le Bouvier*, pré-

texte à une variation sur le thème du yin et du yang : la simple juxtaposition de grands cyces chemisés de paille et de fleurs d'un rouge turgescent suffit à évoquer une ambiance torride. Encore plus minimaliste, *L'Eloge de la sieste* consiste en une simple banquette d'herbe, en demi-lune, placée face à la Loire qui surgit entre deux bosquets de bambous. Cette réussite destinée à pousser les plus timides à faire une déclaration est signée par les Maîtres jardiniers/Green and Garden.

Parmi les créations plus élaborées, il faut noter les *Pétales du Désir* et *Desert Sea*. Les pétales du premier sont de chanvre. Ce matériau est tissé, torsadé, tendu, tordu sur des armatures métalliques qu'escaladent des plantes grimpanes, tandis qu'au centre de cette fleur monstrueuse se trouve une épaisse tapisserie dont les tentacules effilochés sont teintés de rouge sang. Cette belle réalisation a été imaginée par Pierre Ménard, Chantal Dugue, Franck et Aude Franjou. *Desert Sea*, le jardin le plus intrigant de Chaumont, est l'œuvre des Américains Andy Cao et Stephen Jerrom, tous deux d'origine asiatique. Derrière un rideau de bambous se développe un théâtre immobile, au sol minéral, et dont les végétaux sont les acteurs muets – le jardin, comme l'érotisme, est d'abord une matière de rêve.

Le *Jardin des miroirs*, déjà présent l'an dernier (Martina Barzi, Josefina Casares et Cie), continue de troubler le promeneur qui voit son image se multiplier tandis que s'ouvrent, sous ses yeux, des perspectives virtuelles. *La Main coulante*, enclave méditerranéenne en pays de Loire, créée par les jardiniers du Conservatoire en 2001, est toujours aussi subtile, avec son eau murmurante qui court dans une rambarde de fer. Et, pour notre bonheur, les murs de pierres du jardin palestinien sont encore au rendez-vous. Cet écho du travail que Bruno Marmiroli a réalisé en 2000 à Bethléem est désormais planté de chardons et d'ombellifères.

Car, paradoxalement, la réussite du festival de Chaumont – triomphe de l'éphémère ! – tient aussi au temps, acteur essentiel des jardins. En dehors des parcelles où s'épanouissent les créations annuelles, le parc du Conservatoire acquiert peu à peu une véritable épaisseur. Il forme désormais un tout avec ses parterres changeants, mais aussi ses massifs de plantes vivaces, ses vestiges de jardins appelés à durer, ses créations pérennes (le *Sentier des fers sauvages* ou la *Vallée des brumes*). Cette physiognomie, qui doit beaucoup au collage, reflète assez bien l'éclectisme de notre temps. Avec son côté brouillon, jamais en retard d'une mode, ses références et ses clin d'œil, ses par-tis pris et ses tics irritants, Chaumont – avec son directeur, Jean-Paul Pigeat – a réussi à créer un vrai jardin du XXI^e siècle. Un jardin qui nous ressemble.

Emmanuel de Roux

ONZIÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS de Chaumont-sur-Loire, Conservatoire international des parcs et jardins et du paysage, Ferme du château, Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher, à 17 km de Blois). Tél.: 02-54-20-99-22. Tous les jours de 9 h 30 à la tombée de la nuit, jusqu'au 20 octobre. De 3,20 € à 8 €. Visites guidées gratuites.

LES JARDINS DU FUTUR, par Jean-Paul Pigeat, éd. du Conservatoire international des parcs et jardins et du paysage, 192 p., 23 €.

La Cinémathèque s'apprête à limoger son directeur

LE BUREAU du conseil d'administration de la Cinémathèque française a décidé, mardi 25 juin, de se séparer de Peter Scarlet, le directeur de l'institution, dix-huit mois après sa nomination, en janvier 2001, selon des sources syndicales et des collaborateurs de l'institution. Les instances dirigeantes de la Cinémathèque se refusent pour l'instant à annoncer publiquement cette décision, dont les modalités n'auraient pas encore été fixées. Peter Scarlet n'a pas souhaité répondre à nos questions.

La section syndicale CNT de la Cinémathèque a néanmoins diffusé un tract faisant état du « licenciement » de M. Scarlet et prenant « acte de cette décision, somme toute logique, tout en déplorant la reconduction au poste de président de Jean-Charles Tacchella ». Plusieurs collaborateurs de la Cinémathèque ont par ailleurs confirmé avoir été informés du départ imminent de Peter Scarlet.

Cette mesure intervient après l'assemblée générale de l'association de la Cinémathèque française, institution régie par la loi de 1901. L'assemblée, réunie le 25 juin, avait approuvé les rapports moral et financier présentés par Jean-Charles Tacchella, malgré l'important déficit creusé en 2001, 380 000 euros pour un budget de 6,86 millions d'euros (*Le Monde* du 6 juin). Cet accroissement des dépenses avait été publiquement condamné par le Centre national de la cinématographie. Le CNC, qui dépend du ministère de la culture, subvient aux deux tiers du budget de la Cinémathèque.

Peter Scarlet ne devrait donc pas présenter le « plan de redressement sérieux » exigé par David Kessler, le directeur du CNC. Mais même ses plus violents critiques au sein de l'institution reconnaissent qu'il n'a joué qu'un rôle annexe dans l'accroissement des dépenses. M. Scarlet était directeur du festival de San Francisco jusqu'à sa nomination à la Cinémathèque. Il est arrivé à Paris précédé de son excellente réputation dans les milieux cinématographiques internationaux. Mais il n'a pu prendre prise sur une institution notoirement rebelle à la rationalité. Aujourd'hui, le personnel lui reproche surtout son manque d'initiative. Dans une lettre au conseil d'administration, le personnel, réuni en assemblée générale le 4 juin, reprochait à Peter Scarlet « une politique menée au jour le jour, une absence chronique de décision sur plusieurs dossiers engageant le présent et l'avenir de l'institution ; le manque d'intérêt et d'appui du directeur général lors des débats impliquant la Cinémathèque dans le projet Bercy ».

REGROUPEMENT REMIS EN CAUSE

Ce dernier point fait allusion au regroupement dans le bâtiment de l'ancien Centre américain, rue de Bercy, à Paris, des institutions consacrées au patrimoine cinématographique : la Cinémathèque, la Bibliothèque et les Archives du film. En quinze ans, le projet a connu de nombreuses vicissitudes, de l'abandon du site originellement retenu (le palais de Tokyo) au limogeage du responsable du projet, Marc Nicolas. Le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, a annoncé peu de temps après sa prise de fonctions qu'il remettrait à l'étude le principe même de ce regroupement qui pourrait être définitivement abandonné.

Après son élection en juin 2000, il avait fallu six mois à Jean-Charles Tacchella pour trouver un directeur, pendant lesquels le président de la Cinémathèque avait lui-même exercé la direction de l'établissement. L'intérim de Peter Scarlet pourrait être assuré par Patrick Bensard, aujourd'hui responsable de la Cinémathèque de la danse. Le futur responsable de la gestion de la Cinémathèque devra assumer des décisions que le personnel redoute. Le plan d'économies exigé par le CNC pourrait menacer des emplois alors que l'abandon du projet de Bercy obligerait la Cinémathèque à réfléchir une fois de plus à son développement dans les murs du Palais de Chaillot.

Thomas Sotinel

L'envers du décor

Le château de Chaumont a été construit entre 1450 et 1510, par Pierre d'Amboise et ses héritiers, sur un coteau qui domine la Loire. Henri II, Diane de Poitiers et Catherine de Médicis séjournèrent dans cet édifice de pierres blanches. Changeant souvent de propriétaire, il fut remanié à plusieurs reprises. Notamment au XIX^e siècle par une princesse de Broglie dont la fortune s'écroula lui permit de mettre la construction Renaissance au goût de l'époque, d'édifier de somptueux communs (la Ferme du Château) et de créer un parc à l'emplacement du village, reconstruit plus bas, sur les bords du fleuve. Jean-Paul Pigeat vient de publier les carnets de dessins (apocryphes) d'une femme de chambre de la princesse, qui retracent avec humour l'envers du décor de la Belle Epoque.

Carnet d'une femme de chambre, aquarelles de Fabrice Moreau, Conservatoire international des parcs et jardins et du paysage, 50 p., 21,95 €.

L'unité retrouvée du parc et du château

EN 2001, pour son dixième anniversaire, le Festival international de Chaumont a reçu 163 000 visiteurs. On ne pariait pourtant pas cher sur son avenir quand, en 1992, il a ouvert ses portes sur un coup de tête de Jean-Paul Pigeat, soutenu par Jack Lang, alors puissant ministre de la culture et encore tout frais député maire de Blois. Le jardin était une idée (presque) neuve pour la Rue de Valois qui venait de découvrir cet art millénaire à la faveur du concours lancé pour la rénovation des Tuileries. Une bonne partie du Gotha paysager, de Gilles Clément à Bernard Lassus et de Bernard Corajoud à Jacques Sgard, venait de plancher sur l'épreuve, remportée par Louis Benech et Pascal Cribrier. Le paysagiste belge Jacques Wirtz fut repêché *in extremis* pour la partie du

Carrousel. Ce dernier, spécialiste de la topiaire, dessina les enclos de hêtres – 250 m² chacun – qui allaient recevoir les jardins éphémères du Festival.

L'insatiable Pigeat allait, dans la foulée, avec l'aide de la région Centre, implanter ici un conservatoire et une école. Le terrain (3,5 hectares), plus ou moins abandonné, sur lequel il avait jeté son dévolu était la propriété de l'Etat : arrière-parc du château de Chaumont, géré par la Caisse des monuments historiques (aujourd'hui Centre des monuments nationaux), et ferme dépendant du même château, longtemps occupée par une colonie de vacances. La cohabitation d'un chevreuil léger caracolant à la tête d'une association assez souple et de la lourde administration des Monuments historiques se passa mal. D'autant plus que la montée en puissance du festival coïncidait avec le relatif déclin du château. Les deux entités pourvues d'entrées séparées ne communiquaient pas.

Depuis janvier 2002, Jean-Paul Pigeat est coiffé d'une double cas-

quette : directeur du Conservatoire, il est désormais administrateur du domaine de Chaumont. A ce titre, il tente de redonner une unité à cet ensemble morcelé et disparate sur le plan administratif. Côté

Pendant longtemps les deux entités, pourvues d'entrées séparées, ne communiquaient pas

Conservatoire, il a augmenté son pré carré de quelques parcelles : une douzaine d'hectares pour éviter des constructions pavillonnaires, installer un potager et un jardin expérimental, mais aussi un parking qui manque cruellement. Il a également acquis la ferme Que-neau, toute proche, pour loger les groupes scolaires, chaque année plus nombreux. Côté château, les

extravagantes écuries de la princesse de Broglie ont été restaurées, mais le parc dessiné par Henri Duchêne attend une réhabilitation complète. En attendant, le petit jardin créé par le Japonais Suzuki pour le Conservatoire a été installé ici, face à la vallée de la Loire. Mauvaise idée : ce jardin sec minimaliste – sable ratissé et blocs de marbre polis –, fait pour donner avec une grande économie de moyens une vision de l'infini, est englouti par le vaste panorama du fleuve. Le nouvel administrateur de Chaumont médite également de loger, dans un bosquet du parc, les lames de marbre blanc de Peter Latz qui semblent évoquer le cimetière juif de Prague.

Il aimerait aussi que les visiteurs retrouvent en plus grand nombre le chemin du château, grâce à des « événements ». Cette année, les salles historiques, entièrement décorées et remeublées au XIX^e siècle, ont été peuplées des compositions florales d'Emilio Robba. Ce créateur italien, qui jongle avec des fleurs artificielles plus vraies que nature, a des partisans farouches. On peut également trouver ce travail laborieux, même si cette esthétique à la Robert de Montesquiou s'accorde avec le décor néo-Renaissance de Chaumont.

Une grande partie des 95 pièces de cette résidence digne de la Belle au Bois dormant étant vides, il serait facile de dégager des espaces pour des expositions temporaires. Encore faut-il trouver un financement pour un aménagement minimal. Or, si le Conservatoire s'en sort avec un budget annuel de 3,1 millions d'euros (75 % d'autofinancement, le reste venant de la région, puis du département), celui du domaine (220 000 euros) est d'une gestion beaucoup plus complexe. Il n'y a toujours pas de billetterie commune entre les deux entités de Chaumont.

E. de R.

M. Aillagon consulte les acteurs de la culture

Les consultations du ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, se poursuivent (*Le Monde* du 28 juin) : après la rencontre qui a eu lieu le 27 juin avec les représentants des scènes nationales, et le petit déjeuner qui le 28 juin a réuni les centres dramatiques nationaux, les responsables du spectacle vivant seront reçus le 1^{er} juillet. Le 2 juillet, les directeurs de compagnies dramatiques seront invités à déjeuner ; les compagnies de danse et les directeurs de centres chorégraphiques nationaux seront quant à eux reçus le même jour à partir de 18 heures. D'autre part, le cabinet du ministre de la culture confirme la venue de Jean-Jacques Aillagon au festival de Montpellier Danse ce week-end. On précise Rue de Valois que « c'est un réel bonheur pour le ministre de se rendre sur le terrain. Il sera donc à Montpellier pour l'ouverture. Pendant tout l'été, aussi souvent qu'il le pourra, M. Aillagon ira dans de très nombreux festivals. Avignon, bien sûr, mais aussi La Rochelle, La Roque-d'Anthéron... »

robustaflex

LA SEMAINE DE LA LITERIE SUISSE DU 27/06 AU 2/07

Venez découvrir en exclusivité l'histoire de la technologie et du confort de nos fenêtres lors de la semaine suisse du 27/06 au 2/07. L'occasion de visiter un centre proposant les dernières innovations technologiques et la relaxation des systèmes de ligne TI 500 et Prestige et de profiter de nombreux avantages. Les techniques robustaflex sont présentées pour vous conseiller. Circuitez exceptionnellement le dimanche 30/06.

TOPPER ESPACE

63 rue de la République 73013 France
Tél. 01 45 77 80 40
M. Bercy - J. La Fayette - Paris

Danse Les chorégraphes néerlandais s'exportent



UZÈS La danse néerlandaise s'énerve. Inconnue du public français ? Pas pour longtemps. A l'occasion du festival Dans(e) d'Uzès (Gard), consacré cette année à la Belgique et aux Pays-Bas, Moniek de Zeeuw, coordinatrice du Collectieve Danspromotie d'Amsterdam, association rassemblant les cinquante compagnies travaillant actuellement aux Pays-Bas, a pointé net son objectif : l'international. Une

déclaration d'importance : c'est la première fois que les artistes néerlandais, casaniers malgré eux, prennent d'assaut l'étranger. Uzès taille une brèche dans un circuit de diffusion par trop fermé sur lui-même.

« On assiste depuis cinq ans à un boum chorégraphique qu'il importe de promouvoir hors de nos frontières », soutient Onno F. Stokvis du Nederlands Theater Instituut.

Marquée au sceau de la virtuosité et des trois imparables stars – Hans Van Manen, Jiri Kylian et William Forsythe –, la nouvelle génération tente d'ajuster son tir entre théâtralité et abstraction. Programmé le 27 juin, à 22 heures, sous les tilleuls du jardin de l'Évêché, Piet Rogie est l'exemple, plutôt prometteur, de cette conjoncture.

Dans *Fruitt(h)ree*, pièce interprétée par six danseurs aussi beaux qu'ultratechniques, il table sur une écriture sculpturale pour la tordre sans ménagement et l'arracher à tout formalisme. Tricotage serré et rapide de pas complexes, sa gestuelle additionne les prouesses (surtout dans les duos où les corps se crochètent par des zones improbables), les bizarreries, quitte à jouer la confusion. C'est pied à pied que Piet Rogie bataille pour trouver sa danse comme s'il lui fallait d'abord en rajouter, pour se donner la chance d'un style singulier.

A l'inverse, le français Emmanuel Grivet, en féru d'improvisation, n'a que faire d'une armature chorégraphique trop stricte. Dans le délicieux jardin médiéval, quelques heures avant Piet Rogie, il a posé sa quête du peu, du pres-

que rien, avec une sincérité troublante. Soucieux, comme beaucoup de ses collègues aujourd'hui, d'extraire la danse de la représentation, il tend la main au public pour l'embarquer dans une fantaisie intitulée *What is the right place to be in*. Sa solidarité avec l'accrochéoniste Danièle Paradis, entêtée elle aussi à vouloir percer le mystère de la place de chacun, crée un lien chaleureux qui empêche sa désillusion de virer au désespoir. Car c'est aussi l'histoire d'un deuil, celui de l'enfance et de sa naïveté, que dissimule ce coup d'humeur faussement léger qui se conclut par ses mots : « *Is it still far to Paradise ?* » (c'est encore loin le Paradis ?).

Une question qui ferait presque sourire, Didier Michel, directeur de la manifestation, s'il n'était par trop anxieux quant à la survie de son festival. Alors que la municipalité vient de voter la construction d'un Centre de développement chorégraphique, ce défricheur s'alarme : le budget, trop juste depuis sept ans (274 408 euros pour le festival et toute la saison), est sur la corde raide. Un paradoxe, que Didier Michel, aussi funambule soit-il, de même que Marie Caër, codirectrice depuis deux ans, peinent à soutenir au sens propre et figuré...

Rosita Boisseau

Festival Dans(e), 30 700 Uzès. Jusqu'au 30 juin.

Tél. : 04-66-03-15-39. De 8 à 25 euros.

Photo : Piet Rogie © Robt Hart

Le groupe poursuit une tournée parisienne dans des lieux publics jusqu'au 3 juillet

Les alchimistes d'Archimusic mélangent dans la rue jazz et musique contemporaine

PRÈS de dix ans d'existence, plusieurs disques remarquables et pourtant ces derniers mois peu de concerts (trop cher, pas assez jazz, trop jazz, patati, patalère...) pour Archimusic, ensemble de neuf solistes et compositeurs venus du jazz et de la musique contemporaine. Au lieu de se lamenter, les musiciens ont repris du poil de la bête en décidant d'amener leur musique là où elle pourrait sembler incongrue en raison de ses formes variées et de son exigence d'attention musicienne : les lieux publics pour une tournée parisienne du 28 juin au 3 juillet.

« C'est venu des musiciens, ce qui m'a le plus ravi », explique le saxophoniste et directeur de l'orchestre, Jean-Rémy Guédon. *Cela paraît évident dans le rock ou le jazz, où l'individualité est valorisée, mais pour les artistes qui viennent de la musique contemporaine, dans un fonctionnement qui reste hiérarchisé, exprimer un désir n'est pas si simple. Comme de sortir de lieux à l'acoustique contrôlée et maîtrisée.* »

GAGNER SON PUBLIC

Archimusic est un orchestre à fortes contraintes tant qu'elles peuvent, à la manière du mouvement Oulipo, être bénéfiques à l'art. C'est ce qui en fait tout le prix. Mêler les pratiques du jazz et de la musique contemporaine, ne pas s'interdire la simplicité mélodique sans que cela se confonde avec la mièvrerie, s'intéresser aux relations avec la littérature, la danse, les arts plastiques.

Amener cet ensemble au grand jour ne se fait pas au rabais. « Nous avons passé plusieurs semai-

nes à faire des repérages sur les endroits possibles. Si c'est pour s'installer sur une place avec des mobylettes qui tournent cela n'a pas de sens. Notre propos est acoustique, il n'a pas été question de gommer les complexités du répertoire pour que cela soit supposé "accessible". Nous nous sommes concentrés sur l'écriture, même pour les parties improvisées qui ne recourent pas aux effets sonores et au trituration des mécaniques. A partir de cela il nous faudra gagner, chaque jour, un public qui de fait sera de passage. »

La Pièce montée, travaillée durant plus de deux mois par Archimusic pour cette occasion, pourrait être la somme de toutes les directions prises par l'ensemble. L'instrumentation est inusitée (hautbois, basson, clarinettes, trompette, saxophone, rythmique), Berio y tutoie Zappa, Coltrane et Oum Kalsoum nourrissent aussi l'imaginaire de Guédon, le jeu théâtral est appelé avec la comédienne Laurence Masliah, des textes deviennent musique. Qui pour rester vivante aurait besoin que les chemins de traverses d'Archimusic ne soient plus isolés.

Sylvain Siclier

PARC ANDRÉ-CITROËN, pelouse centrale, le 28 juin à 13 heures et 17 heures ; cour d'honneur des jardins du Palais-Royal, le 29 à 13 heures et 17 heures ; entrée du Musée de la Cité de la musique, le 30 juin à 13 h 30 et le 3 juillet à 12 h 30 et 15 heures ; kiosque des jardins du Luxembourg, le 1^{er} juillet à 18 heures, et le 2 à 17 h 30 et 19 heures. Entrée libre.

Anniversaire

PARIS

Fête de l'Égalité

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) fête les trente ans de la loi contre le racisme du 1^{er} juillet 1972 qui condamne toutes les formes de discrimination raciale, en organisant au Zénith (Paris) une fête de l'Égalité, le 30, de 19 heures à minuit. Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale contre les discriminations lancée par le MRAP en mars 2002, se veut à la fois festif et militant : il associe musique, cinéma et témoignages. Après l'intervention de Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP, Jacques Higelin, Tonton David, Sapho, Souad Massi, Cheb Aziz, Djamel Allam...

se succéderont sur scène. Des courts métrages choisis parmi les « 12 regards sur le racisme au quotidien » réalisés, en 2001, par l'association Dire et faire contre le racisme (DFCR) et la société de production de Bertrand Tavernier, Little Bear, seront projetés. La réalisatrice Yamina Benguigui, l'écrivain Didier Daeninckx, le dessinateur Tignous et d'autres du monde associatif ou de la société civile prendront la parole.

Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. Tél. : 01-42-08-60-00. Le 30, à partir de 19 heures. 22 €.

Musiques

PARIS

Celia Cruz

Avec son dernier album (*Sempre Viviré*, sorti en 2000 chez Epic),

elle avait déjà prévenu : ceux qui voulaient l'enterrer trop vite allaient devoir revoir leurs pronostics. Celia Cruz est vivante, bien vivante même, la souris carnassière, la voix canaille et conquérante. Les années s'amoncellent (elle est née en 1924), mais elle reste la reine de la salsa, capable de faire tomber toutes les inhibitions aux plus coincés et d'emporter les foules, comme elle l'a prouvé récemment lors d'un festival au Maroc. Pour cet unique concert en France, elle sera accompagnée par l'orchestre du violoniste cubain Alfredo de la Fé, qui ouvrira, par ailleurs, cette longue nuit salsa, au cours de laquelle se produiront Sophia Nelson et Carlo Romero y su Septeto Latino de Cali.

Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-42-08-60-00. 34 € (location Fnac, Virgin et points de vente habituels).

Klezmer

PARIS

Klezmer Nova

Klezmer Nova s'installe pour une série de concerts à La Maroquinerie, avec un répertoire intitulé *Carpe sur table*, inspiré de la cuisine yiddish : bulbes, varnishkes, shmalz herrings, klops dance et autres tsimes mazurkas, arrosés bien sûr de petits verres de mashke. Une inspiration tantôt sucrée, tantôt salée, souvent aigre-douce et quelques morceaux au salpêtre ! Nouveau travail sur le son et les tempos, nouvelles mélodies, nouvelles marches harmoniques, nouveaux grooves pour donner envie de danser, taper dans ses mains et dégingoler de sa chaise.

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20^e. M^o Gambetta. Tél. : 01-40-33-30-60. Du 30 juin au 7 juillet, à 16 h 30. 10 € et 15 €.

Sélection disques classiques

GYÖRGY LIGETI

The Ligeti Project II

Berliner Philharmoniker, Jonathan Nott (direction). Consacré aux œuvres pour orchestre de l'iconoclaste hongrois, *The Ligeti Project II* prolonge avec plus de bonheur que la livraison précédente (*Le Monde* du 6 octobre 2001) la somptueuse édition Ligeti, laissée en plan par Sony. Perle de ce neuvième volume (tous labels confondus) d'une intégrale discographique qu'aucun compositeur vivant n'a obtenue depuis Stravinsky, le *Concerto roumain* de 1951 entre au catalogue avec éclat dans l'interprétation très contrastée des Berliner Philharmoniker. Entre folklorisme savant (rythme, modalité) et modernisme inspiré (timbre, texture), le final de

cette œuvre méconnue expose des préoccupations que Ligeti ne semble pas avoir abandonnées à près de 80 ans. Autre inédit au disque, *Apparitions* donne en revanche avec quelque naïveté dans l'apologie d'une discontinuité d'époque (fin des années 1950). L'œuvre pointe néanmoins une caractéristique du style de Ligeti par-delà les fluctuations esthétiques : la capacité à transcender l'hétérogène dans une véritable science de l'énergie cinétique. Jonathan Nott le démontre avec souplesse dans *San Francisco Polyphony* et surtout dans deux autres pages dont on ne dégage habituellement que le parti expérimental. Sous la direction du chef anglais, *Lontano* fascine comme un tableau abstrait et *Atmosphères* intrigue à la ma-

nière du théâtre d'ombres. – P. Gi
1 CD Teldec classics / Warner.

DOMENICO SCARLATTI

Dix-huit sonates pour clavier K 3, 54, 141, 145, 162, 175, 177, 185, 199, 208, 248, 249, 299, 310, 484, 492, 531, 535.

Pierre Hantaï (clavecin)



Dès les premières notes de la « Sonate en ré majeur K. 535 » qui ouvre le ré-

citral de Pierre Hantaï, on est happé, soufflé, enlevé, rapté, emporté comme fêtu de paille. Rien ne résiste au souffle de cette implosion musicale qui parcourt l'échine scarlatienne comme un séisme des grandes mutations géologiques. Hantaï est le Jimi Hen-

drix du clavecin. Il nous avait déjà livré, il y a dix ans, un époustoufflant ensemble de 22 sonates de Scarlatti chez Astrée-Auvidis, ensemble qui s'était, par son brio singulier et une prise de risque insensée, hissé d'emblée au sommet de la discographie. Osera-t-on dire qu'il s'est encore ici surpassé ? La musique y est sous haute tension. Digitalité démoniaque, tempérament volcanique et sensibilité de grand brûlé, Pierre Hantaï développe une esthétique de ce que l'on pourrait appeler l'apnée en enfer. Ames câlines ou cœurs fragiles, prière de vous abstenir, quant aux autres, gare ! Mettre ce disque dans votre autoradio équivaut à l'excès de vitesse garanti. – M.-A. R.
1 CD Mirare / Abeille Musique.

LE GRAND JURY

RTL Le Monde **LCI**

Dominique Perben

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

DIMANCHE 30 JUIN / 18:30

Patrick Cohen - RTL / Gérard Courtois - Le Monde / Pierre-Luc Séguillon - LCI

RTL VIVRE ENSEMBLE

Damon Albarn, rock-star repentie

Le chanteur des groupes Blur et Gorillaz publie un disque de musique malienne, après plusieurs voyages à Bamako qui l'ont transformé

QUARTIER DES CHINEURS et des bobos londoniens, Portobello peut s'enorgueillir de deux des magasins de disques les plus mythiques de la capitale anglaise : Rough Trade et Honest Jon's. Le premier, au 130 Talbot Road, est un des temples de la culture rock, dédoublé en un label de production tout aussi historique (à son catalogue, les Smiths, Robert Wyatt, les Strokes). Le second, ouvert en 1974 au 278 Portobello Road par Jon Clare, un ex-psychothérapeute, a d'abord été l'antre préféré des fans de jazz et de soul avant de s'élargir aux musiques du monde. Si plusieurs des vendeurs d'Honest Jon's sont devenus les fondateurs de labels discographiques réputés – le World Circuit de Nick Gold, le Mo'Wax de James Lavelle, le Blood & Fire de Steve Barrow –, la boutique n'a créé une maison de disques à son nom que cette année, sous l'impulsion d'un de ses plus fidèles clients : Damon Albarn, chanteur des groupes Blur et Gorillaz, rockstar en voie de rédemption.

« J'ai commencé à fréquenter Honest Jon's, peu après avoir emménagé à Portobello, il y a une douzaine d'années. La première fois que je suis entré ici, j'étais un peu nerveux, comme un élève devant des maîtres. » C'est chez ses amis disquaires que Damon Albarn a acheté son premier album de musique malienne il y a quatre ans. Et c'est sur le label créé avec le magasin – et l'apport financier de la maison de disques EMI – qu'il vient de publier *Mali Music*, disque étrange et lumineux conçu par le musicien anglais, associé au chant désertique d'Àfel Bocoum, à la kora de Toumani Diabaté, au ngoni de Neba Solo, aux voix, aux cordes magiques de beaucoup d'autres griots et griottes du pays mandé.

Avant d'exister en CD, *Mali Music* a été un projet caritatif. « Quand j'ai été contacté par Oxfam, la plus importante ONG britannique, j'ai insisté pour éviter le schéma paternaliste du riche Occidental aidant des malheureux. Je voulais mettre en valeur la culture africaine. Je mets autant de temps pour aller à Bamako qu'à ma maison de campagne, pourquoi la musique malienne nous serait-elle si étrangère ? » Lors de son premier voyage au Mali, Damon Albarn était équipé d'un enregistreur DAT et de son instrument fétiche, le mélodica, compromis entre l'orgue et l'harmonica. « C'est un instrument discret mais qui possède une forte personnalité. A l'école, un gamin en jouait dans la cour et attirait plein de monde. Ça m'a tenté. Ce n'est que plus tard, en découvrant Augustus Pablo, que j'ai compris son importance dans le reggae. Au Mali, la simplicité de cet instrument m'a permis de m'intégrer en douceur aux musiciens. J'ai joué et j'ai ouvert mes oreilles, enregistrant quarante heures de musi-

BIOGRAPHIE

► 1968

Naissance à Londres.

► 1989

Forme Blur avec Graham Coxon, Alex James et Dave Rowntree.

► 1991

1^{er} album, « *Leisure* ».

► 2001

« *Gorillaz* », album du groupe du même nom, créé avec Jamie Hewlett.

► 2002

« *Mali Music* ».

que sur le vif sans me soucier des cris d'enfants, des bruits de moteurs ou d'animaux. » Les bandes feront plusieurs voyages entre le studio de Portobello et Bamako où des voix seront rajoutées sous la direction d'Àfel Bocoum, protégé du guitariste Ali Farka Touré.

SOUTIEN AUX TRAVAILLISTES

Le chanteur de Blur affirme que l'expérience l'a transformé – « J'ai été impressionné par la façon dont l'islam a structuré en douceur la multiplicité de cette société » – et lui a ouvert des perspectives : « Ensuite, on a plus de recul par rapport au monde du rock, sa suffisance et son étroitesse d'esprit. » Damon Albarn sait de quoi il parle. Au milieu des années 1990, il a incarné, avec l'Oasis concurrent des frères Gallagher, l'arrogance de la pop britannique. « Quand tu débutes, le seul moyen d'y arriver est de te persuader d'être le meilleur groupe du monde. Au départ, cette attitude a le charme de l'adolescence, adulte ça devient pathétique. »

Si ses parents artistes peintres écoutaient jazz et musique arabe, si son père a écrit, dans les années 1970, des livres sur la culture islamique, Damon Albarn a aussi été avec Blur, et en particulier l'album *Parklife*, l'initiateur du mouvement britpop, symbole de l'ethnocentrisme insulaire. « Nous voulions contrer l'hégémonie musicale américaine. J'ai employé des références à la pop des années 1960, quand la scène

anglaise était à son sommet créatif. J'essayais de décrire la façon dont ce pays avait perdu ses repères, cela a été interprété comme une célébration du passé. » Le chanteur se décrit aussi comme la victime – consentante – des enjeux politiques de l'époque. « Nous sortions de deux décennies de gouvernement conservateur, j'ai été un des premiers musiciens pop de ma génération à m'engager aux côtés de Tony Blair. Mais quand je l'ai rencontré, j'ai eu l'impression qu'il ne pouvait dire un mot sans l'aval de son conseiller en communication. Ce sentiment s'est accentué avec les années. »

Même la fameuse rivalité entre Blur et Oasis, qui, en 1995, atteignait des sommets d'absurdité anglocentriste, aurait été instrumentalisée par l'équipe du futur premier ministre. « Il s'agissait pour eux de montrer que le soutien des travaillistes ne se limitait pas aux classes moyennes du Sud de l'Angleterre – censées être représentées par Blur –, mais qu'il existait dans la classe ouvrière du Nord – dont le symbole était Oasis. D'un coup, ma musique devenait moins pertinente au prétexte que mes parents m'avaient donné une bonne éducation. Ce discours dangereux m'a d'autant plus donné envie de lutter pour la culture et contre les préjugés. »

A 34 ans, Damon Albarn dit se guérir par le travail des tentations narcissiques. En 2001, Gorillaz, projet parallèle à Blur, a connu un immense succès international. Si ce groupe vir-

tuel, fait de personnages de papier et de celluloides créés avec le dessinateur Jamie Hewlett, est parti en tournée, c'est caché derrière un écran de cinéma qu'Albarn et ses collaborateurs (Dan The Automator, Tina Weymouth, Ibrahim Ferrer) ont défendu leur mélange de hip-hop, de dub et de mélodies rock et latines. « Je ne voulais plus me servir de mon visage pour vendre de la musique. Le but était de contrôler ce projet, de redonner une valeur créatrice aussi bien aux chansons qu'au marketing. Dans un an et demi, le projet Gorillaz donnera lieu à un long métrage. Le prochain album en sera la bande-son. »

Le chanteur a programmé les prochaines sorties de Honest Jon's : une compilation du chanteur de calypso Lord Kitchener, l'album d'un complice islandais, Einar Orn Benediktsson, celui de son idole, Terry Hall, ancien chanteur des Specials, accompagné de musiciens arabes. Mais sa priorité reste le nouvel album de Blur. « Je crois que le groupe s'enrichit de ces projets extérieurs. » Le musicien aventureux se double invariablement d'un homme d'affaires malicieux. « Si les gens qui me paient me laissent tenter toutes ces expériences, c'est que je continue à vendre beaucoup de disques. »

Stéphane Davet

« Mali Music », 1 CD Honest Jon's/EMI.



GAUTIER DEBELONDE

LES GENS DU MONDE

■ Russell Crowe pourrait bientôt chausser les bottes de John Wayne. La publication professionnelle américaine *Variety* annonce que l'acteur australien s'apprête à retrouver le metteur en scène Ron Howard, sous la direction duquel il a déjà tourné *Un homme d'exception*, dans un film qui retracerait le siège d'Alamo. La chute de ce fort, défendu par les volontaires texans contre l'armée mexicaine, fut le prélude à l'indépendance du Texas et a déjà été portée à l'écran par John Wayne. C'est Steve Gaghan, qui a remporté l'Oscar du meilleur scénario pour *Traffic*, qui écrira le script.

■ Le service public vient de faire savoir que « France Télévisions et Alain Delon ont décidé d'unir leurs efforts et seront associés à la production d'une mini-série en trois parties appelée à être diffusée l'an prochain sur France 2. » Dans son communiqué, France 2 précise que « ce partenariat sera couronné par la production d'un quatrième téléfilm de prestige international dont le thème et le titre seront annoncés par M. Delon lors du journal de 20 heures de France 2, lundi 1^{er} juillet ». En attendant, l'entourage d'Alain Delon se refuse à préciser le sujet de ces œuvres. A la télévision, Alain Delon a déjà été Fabio Montale dans la série adaptée des romans policiers de Jean-Claude Izzo diffusée sur TF1 au début de l'année. Chacun des trois épisodes avait réuni plus de 10 millions de téléspectateurs.

■ Antoine Bourseiller, 71 ans, a été nommé « metteur en scène en résidence et conseiller artistique » du théâtre de Tarascon (Bouches-du-Rhône), à compter du 1^{er} janvier 2003. Il y animerait un théâtre installé dans une ancienne église qui compte 400 places.

■ Paul McCartney vient d'adresser une lettre au cent principaux actionnaires de McDonald's, dans laquelle le musicien leur demande de faire en sorte que toutes les filiales du groupe respectent les critères de traitement des animaux déjà appliqués par la chaîne aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. C'est l'association *People for the Ethical Treatment of the Animals* (les gens pour le traitement éthique des animaux) qui a divulgué cette missive de l'interprète de *Mary Had A Little Lamb*.

■ On peut être français, habiter ailleurs qu'en région parisienne et voir David Bowie. A condition de prendre une nuit de congé et de payer une nuit d'hôtel en plus du prix du billet, fixé à 50 euros. Alain Lahana, producteur du concert que Bowie donnera le 1^{er} juillet à l'Olympia, a en effet décidé de réserver un quota de 200 places aux habitants de la « province », qui pourront les acquérir la veille au guichet du music-hall du boulevard des Capucines sur présentation d'un document justifiant leur non-parisienité.

TÉLÉVISION

Péril en la demeure

Observer ce qui se passe quand on amène des gens que tout oppose – de leurs convictions politiques et religieuses à leur mode de vie en passant par leur milieu social – à vivre côte à côte, tel est le principe de la collection documentaire « Frères ennemis », qui s'inspire d'un concept original de la BBC, « Living with the Enemy ». Pendant quatre jours, des personnes qui ne se seraient sans doute jamais croisées dans la vie – féministe et macho, militante d'extrême droite et famille d'origine algérienne, chasseur et écologiste... – logent sous le même toit (celui de l'un des protagonistes). Le temps d'une brève cohabitation, l'invité participe aux activités de son hôte, il rencontre ses amis. Chacun se frotte au point de vue de l'« ennemi ». A voir ce soir, deux volets réalisés par Lorène Debaisieux : *Un catho chez les pacésés* et *La Féministe et le Macho*.

Pierre, 24 ans, est un ardent défenseur des « valeurs familiales ». Gilbert et François, 41 et 35 ans, s'apprêtent à signer un pacte civil de solidarité. Pour « Frères ennemis », le fervent catholique prend pension chez le couple homosexuel. Tout en se demandant s'ils n'ont pas introduit « un ennemi dans la demeure », Gilbert et François rêvent d'amener l'autre à accepter leur différence. Mais Pierre n'est venu que pour « les ramener dans le droit chemin ». Le dialogue n'aura pas lieu. – Th.-M. D.

« Frères ennemis », dimanche 30 juin, France 2, 23 h 50.

TÉLÉVISION

DIMANCHE 30 JUIN

► On refait la Coupe du monde ! 15 h 00, LCI

Juste après la finale de la Coupe du monde, Eugène Saccomano et l'équipe de « On refait le match » (Dominique Grimault, Gilles Verdez, Guillaume Rebière, Régis Pestelin et Olivier Rey) reviennent sur les points forts de ce Mondial : l'équipe de France et les raisons

de son échec, les meilleurs buts, les surprises, la polémique autour de l'arbitrage...

► Marchand de rêves

20 h 50, Arte

Film italien de Giuseppe Tornatore (1995). Au début des années 1950, un petit escroc parcourt la Sicile en prétendant être envoyé par Cinecittà pour découvrir de nouveaux talents. En faisant se déshabiller les filles devant sa caméra, ce truqueur d'illusions exploite la misère et la crédulité.

En dépeignant pareille supercherie, Tornatore cherche à montrer la mort du cinéma italien, évoqué sur le mode nostalgique.

► Cœurs piégés en Afrique

22 h 30, France 2

Deux ans après son lancement, la collection « Adoras » des Nouvelles éditions ivoriennes est riche de 28 romans vendus à 10 000 exemplaires, ce qui, dans un pays où on lit peu comme la Côte d'Ivoire, est une véritable réussite. L'explication d'un tel succès ? Des intrigues sentimentales à souhait mettant aux prises de belles jeunes filles pauvres et des hommes d'affaires ou des fils de ministre. Dominique Torrès, l'auteur de ce documentaire, est allé à la rencontre des auteurs, éditeurs et consommateurs de ces romans à l'eau de rose africains en portant sur eux un regard amical et dans l'idée de faire un film léger, aux antipodes des documents ethnologiques et des reportages misérabilistes.

LUNDI 1^{er} JUILLET

► Femmes en cage

14 h 55, Cineclassics

Jugée complice de son époux mort dans un casse, Marie Allen (Eleanor Parker) est emprisonnée. Parce qu'elle est enceinte de deux mois, elle peut espérer

une détention courte, à condition d'observer une bonne conduite. Mais l'environnement de prostituées, voleuses et criminelles la déprime. Surtout, le sadisme de la surveillante en chef Evelyn Harper (Hope Emerson) la détruit. Dans le film *Caged*, John Cromwell traite avec une précision documentaire le fonctionnement interne des pénitenciers de femmes, qui parvient à transformer une délinquante occasionnelle en une femme désespérée désormais vouée au mal.

► A la Clairefontaine

18 h 30, Canal+

Première émission d'une série documentaire de 16 épisodes de 26 mn (programmé tous les autres jours à 19 h 00) qui dépeint le quotidien de Clairefontaine (Yvelines), école-pilote de l'Institut national du football chargée de former de futurs footballeurs professionnels. Pendant trois ans, Bruno Sevaistre a suivi au quotidien une promotion d'adolescents rêvant de prendre un jour la relève de l'équipe de France. Produite par 2P2L, cette série est née d'une idée d'Aimé Jacquet et Stéphane Meunier. Ce dernier, après avoir réalisé *Les Yeux dans les Bleus*, avait trouvé « nécessaire de mettre en lumière l'extraordinaire travail de détection et de formation effectué par la Fédération ».

RADIO

DIMANCHE 30 JUIN

► Spéciale football

Mobilisation pour la finale de la Coupe du monde de football. France-Info dédie une journée entière à la compétition, à partir de 7 heures du matin. A 13 heures, RTL propose « On refait la Coupe du monde », une heure et demie d'édition spéciale.

► Vent d'ouest

11 h 00, France-Inter

Dans cette nouvelle émission d'été, Pierre-louis Castelli, spécialiste de la voile pour France-Inter et Radio France, suivra les compétitions maritimes de juillet et août (la Solitaire du Figaro, le Tour de France à la voile, les Grands Prix des multicoques et les Jeux mondiaux). Il brodera aussi des portraits d'aventuriers des mers, d'architectes de bateaux ou de jeunes régatiers.

► Radioscopie

17 h 00, France-Inter

France-Inter rediffuse, le samedi et le dimanche, des numéros de « Radioscopie », l'émission que Jacques Chancel présenta de 1968 à 1988. Aujourd'hui, un entretien avec Marguerite Yourcenar, réalisé en 1979, dans sa maison de l'île américaine des Monts-Déserts, où elle s'était exilée dès le début de la seconde guerre mondiale.

► Projection privée

22 h 00, France-Culture

Gros plan sur Marie-Jo et ses deux

amours, le film de Robert Guédiguian, présenté en compétition à Cannes. Le cinéaste y apparaît comme l'héritier de Marcel Pagnol. Avec son trio d'interprètes favoris (Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin et Gérard Meylan), il propose un mélodrame sans allusion au contexte politique.

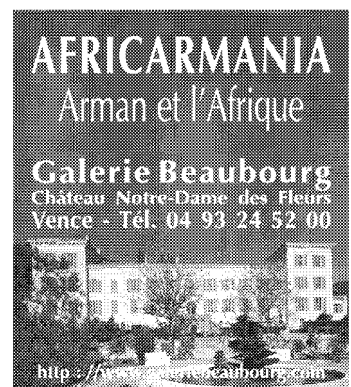
LUNDI 1^{er} JUILLET

► Les chemins

de la connaissance

8 h 30, France-Culture

La première de cinq émissions produites par Françoise Lebrun intitulées « A la poursuite du roman policier ». Ce genre littéraire, inventé par Edgar Allan Poe, y sera approché par grands types : le roman de mystère, le thriller, le roman noir...



RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 29 JUIN

TF1

13.00 Football Coupe du monde. Rencontre pour la 3^e place : Corée du Sud - Turquie. **15.00** Flipper Série **15.50** Angel Série **16.45** Sous le soleil Série **17.45** Le Maillon faible **18.45** Tous ensemble **19.55** Météo, Journal.



20.50 LES GROSSES TÊTES Divertissement présenté par Philippe Bouvard et Jean-Pierre Foucault. Invités : Laurence Boccolini, Amanda Lear, Darie Boutboul, Anne Roumanoff, Jean-Pierre Coffe, Vincent Perrot, Bernard Mabile, Carlos, Eric Augerias, Jacques Balutin, Jacques Mailhot, Didier Benureau, Jean-Claude Brialy, Jacques Perroni, Fabrice. 13303233

23.10 LES EXPERTS Un tyran dans les rangs **7240233**. Morceaux choisis **40769**. Série. Avec William L. Petersen, Jorja Fox, Marg Helgenberger, George Eads. **1.05** Les Coups d'humour. Magazine.

1.40 Reportages Les artisans de l'excellence **2.00** Très chaste **3.00** Enquêtes à l'italienne Série **3.50** Histoires naturelles **4.20** Musique **4.25** Aventures africaine, française et asiatique [1/2] (85 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.55 Luke la main froide ■■ Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1967, 125 min) **Cinétoile**
14.05 La Sentinelle ■■ Arnaud Desplechin (France, 1992, 145 min) **CineCinemas 1**
14.35 L'Aube de la Jamaïque ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1939, N., v.o., 95 min) **CineClassics**
16.00 La Garçonnère ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1960, N., 120 min) **Cinétoile**
16.10 Montparnasse-Pondichéry ■■ Yves Robert (France, 1994, 100 min) **Cinéstar 1**
22.20 La Terre des pharaons ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1955, v.m., 105 min). **TCM**
23.00 Bande à part ■■ Jean-Luc Godard (France, 1964, N., 95 min) **Cinétoile**
23.00 Full Metal Jacket ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1987, v.m., 115 min) **CineCinemas 1**
23.05 American History X ■■ Tony Kaye (Etats-Unis, 1998, 115 min) **Cinéstar 1**
23.05 X-Men ■■ B. Singer (EU, 2000) **Canal + Vert**
0.35 La mort n'était pas au rendez-vous ■■ Curtis Bernhardt (EU, 1945, N., v.o., 85 min) **CineClassics**
0.35 Les Teurs de la lune de miel ■■ Leonard Kastle (Etats-Unis, 1969, N., 105 min) **Cinéfraz**
0.45 Orange mécanique ■■ Stanley Kubrick (GB, 1971, v.m., 135 min) **CineCinemas 3**

FRANCE 2

15.15 Motocyclisme Grand Prix des Pays-Bas. La course des MotoGP **16.20** Athlétisme Golden League. Meeting d'Oslo (Norvège) **18.05** Waikiki Ouest Le complot. Série **18.55** Union libre **20.00** Journal, Météo.



20.55 FORT BOYARD Divertissement présenté par Cendrine Dominguez et Jean-Pierre Castaldi. Invités : Lorie, Stanick Janette, Billy Crawford, Cyrille Lemoine, David Dickens, David Leroy. 3518271 *L'équipe de Lorie jouée pour l'association Arc-en-ciel.*

22.45 TOUT LE MONDE EN PARLE Magazine présenté par Thierry Ardisson. 502436
1.05 Journal de la nuit, Météo **1.30** L'Irrésistible Jack Mac Laren et associés. Série.

1.55 Trois hommes sur le green Non pire ami. Série **2.15** Benben Show La relève. Série **2.35** Union libre **3.35** 24 heures d'info **4.00** Premier rendez-vous **4.35** Un ticket pour l'espace Les pionniers de l'espace (45 min).

FRANCE 3

16.55 Le Refuge : Le Cheval d'Alix Téléfilm. Jean-Claude Sussfeld (Fr., 1997) **18.20** Expression directe **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Euro millionnaire.



20.55 DOCTEUR SYLVESTRE Mémoire blanche. Série. Avec Jérôme Anger, Maria Pacôme, Bernard Alane, Anny Romand, Juan Antonio Crespillo. 392542 *Le docteur Sylvestre est confronté à un douloureux cas de conscience. Son ami et patient est atteint de la maladie d'Alzheimer...* **22.25** Météo **22.30** Soir 3.

22.55 BLEU BLANC ROSE Trente ans de vie homosexuelle en France. [2/2]. Les années noires 1983-1991 / Les années Rainbow 1992-2002. Documentaire. Yves Jeuland. 8389829

0.00 Clair de lune Série 78437 - 3446924 **1.40** Sorties de nuit Louis Armstrong : L'homme à la trompette **2.45** Soir 3 **3.10** Euro millionnaire **3.35** On ne peut pas plaire à tout le monde Magazine (120 min).

CANAL+

17.45 Making of « Cravate Club » **18.00** Triangle maudit Téléfilm. Lewis Teague. Avec Luke Perry (EU, 2001) **19.30** *En clair jusqu'à 21.00* **19.30** Journal **19.50** Le Zapping **19.55** En aparté **20.45** + de sport **20.55** Le Carnet d'Aimé.



21.00 SAMEDI COMÉDIE **21.00** A la demande générale Divertissement 20392
21.50 H Une histoire de curé **21.50** Série. Avec Laurence Colussi, Jean-Luc Bideau 333813
22.15 Bush, président Bush donne sa langue au chat **22.30** 349. Le président s'écstasy **22.30** 349. Série. Avec Timothy Bottoms, Carrie Quinn Dolin.

23.00 HIGH FIDELITY ■ Film. Stephen Frears. Avec John Cusack, Iben Hjejle, Todd Louiso, Jack Black, Lisa Bonet. *Comédie sentimentale* (EU, 2000) **0**. 2117707

0.50 Un aller simple Film. L. Heynemann (Fr., 2000) **0** **2.20** 10 bonnes raisons de se larguer Film. Gil Junger. *Comédie* (EU, 1999, v.o.) **0** **3.55** Le Tableau noir ■■ Film. S. Makhlambaf. *Drame* (Iran - Ita, 2000, v.o., 80 min) **0**.

FRANCE 5 / ARTE

17.25 Regards sur les docs **19.00** Le Forum des Européens Le Danemark **19.45** Arte info **20.10** Le Dessous des cartes Le Danemark **20.40** Météo **20.15** New York-Provence Le peintre Jean Miotte.



20.40 L'AVENTURE HUMAINE - SIR FRANCIS DRAKE, PIRATE DE SA MAJESTÉ Documentaire. Sylvio Heufelder et Jeanette Erazo-Heufelder (2000). 6091392 *L'épopée de Sir Francis Drake (1540 - 1596), pirate le plus célèbre de l'histoire.* **21.35** Metropolis Au sommaire : Daniel Buren ; Maurice Chappaz 1639078.

22.35 CUISINE ET DÉLINQUANCE Téléfilm. Udo Wachtveitl. Avec Dieter Pfaff, Hilmar Thate, Marie Bäumer, Hans-Joachim Grubel, Rosemarie Fendel (All., 1999). 43788

0.05 La Lucarne - Chico Téléfilm. Ibolya Fekete. Avec Eduardo Rózsa Flores, Sergio Hernández (Hongrie - Croatie - Chili - Allemagne, 2001, v.o.) 8271450 **2.00** The Stardreamer, le rêveur d'étoiles Documentaire (55 min) 4797943.

M6

16.45 Chapeau melon et bottes de cuir Série **17.45** Turbo **18.20** Warning **18.30** Caméra café Série **19.00** Loft Story **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Plus vite que la musique **20.40** CinéSix.



20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI **20.50** Charmed Echéec au roi. Série. Avec Alyssa Milano, Rose McGowan, Holly Marie Combs, Julian McMahon, Brian Krause 5874349
21.45 Le Caméléon Effets spéciaux **21.45** Série. Avec Michael T. Weiss, Andrea Parker 7204610

22.35 LE LOFT DU SAMEDI SOIR Divertissement présenté par Max et Séverine Ferrer. 2177097
0.20 Wolff, police criminelle Laboratoire **0**. Série 6945059.

1.05 Solidays Le grand bal. A l'occasion du 4^e festival Solidays 4794856 **2.00** Tour de France à la voile Magazine **2.04** Météo **2.05** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (380 min) 9559924.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Elektronophonie. Histoire d'ombres. **20.50** Mauvais genres. **22.10** Le Monde en soi. **0.05** Nocturnes. Georges Enesco.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Simon Boccanegra. Opéra Verdi. Par l'Orchestre du Mai musical, dir. Claudio Abbado, Carlo Guelfi (Simon Boccanegra). **23.00** Le Bel Aujourd'hui. Par le Jeune Chœur de Paris et l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre-André Valade : œuvres de Schoeller, Feldman, Messiaen, Harvey.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Jean-Jacques Rousseau. *Armida abbandonata* : ouverture, de Jommelli, par Les Talens Lyriques ; *La Servante Maîtresse* : fin de la 1^{re} partie, de Pergolèse, dir. S. Kuijken, P. Biccire (Serpina) ; Œuvres de Vivaldi, Hasse, Lully et d'Anglebert, Rameau, Rousseau, Rebel, Collin de Blamont, Durante, Gluck. **22.00** Da capo. Le pianiste Nikita Magaloff.

DÉBATS

12.10 ET **17.10** Le Monde des idées. Thème : Mémoires d'Algérie, 40 ans après l'Indépendance. Invités : Patrick Rotman, Benjamin Stora. LCI

MAGAZINES

17.00 Les Lumières du music-hall. Sylvie Vartan. Eddy Mitchell. Paris Première
17.00 Plaisir de France. Fanny Ardant. Match TV
18.15 Des racines et des ailes. A. Louxor. TV 5
18.55 Carnets de jour. Invités : David Douillet ; Elie Barnavi. Match TV
19.00 Explorer. Les oiseaux macareux. A l'affût de l'instant, un photographe aux frontières du Brésil. Le berger et la bergère. National Geographic
19.40 Open club. Alfred Hitchcock. CineClassics
20.40 i médias. Invités : Fred et Omar. i télévision
0.45 Pendant la pub, l'intégrale. Marcel Desailly. TMC

DOCUMENTAIRES

17.40 Robert Kennedy, fin d'un rêve américain. Histoire
18.05 Vietnam, les deux guerres. [1/2]. La Chaîne Histoire
18.30 Des grenouilles fragiles. National Geographic
19.00 Voyage pratique. Etats-Unis : Attractions en Floride, le pays imaginaire. Voyage
19.35 Sur les traces des ancêtres. [1 et 2/2]. Histoire

20.00 La Folie Buren. Paris Première
20.00 L'Album. Sophia Loren. Téva
20.20 Tête de mule. Odyssée
20.30 Nzou, l'éléphant. National Geographic
21.00 L'Affaire Aldo Moro : mort à Rome. Histoire
21.00 Les Grands Fleuves. Le Danube. Voyage
21.50 Cambodge sous Pol Pot. Se taire ou mourir. Odyssée
22.00 Les Tortues. National Geographic
22.45 Chambord secret. Odyssée
23.00 Pilot Guides. Sri Lanka et Maldives. Voyage
23.15 Fujimori et Montesinos, le dictateur et son double. Histoire
23.40 Les Vikings de Moesgaard. Odyssée
0.00 Paradis de la faune. Secrète Victoria. Nat. Geographic
0.30 Baden Powell, un vieil ami. Mezzo

COUPE DU MONDE 2002

13.00 Football. Coupe du monde (match pour la 3^e place) : Corée du Sud - Turquie. A Daegu (Corée-du-Sud). TF 1

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne (6^e jour). A Wimbledon. Pathé Sport
14.00 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix des Pays-Bas : courses des 250 cc. et des MotoGP. A Assen. Eurosport

DANSE

19.25 Chopiniana. Chorégraphie de Mikhail Fokine. Musique de Frédéric Chopin. Par le ballet du Kirov de Leningrad. Avec Altyнай Asylmuratova... Mezzo

MUSIQUE

21.00 Plâtée. Opéra de Jean-Philippe Rameau. Palais Garnier, 2002. Par l'Orchestre et les Chœurs des Musiciens du Louvre-Grenoble, dir. M. Minkowski. Mezzo

TÉLÉFILMS

17.50 La Nuit des fantômes. Jean-Daniel Verhaeghe. TMC
19.00 D'étranges voisins. Rusty Cundieff. Disney Channel
19.20 Antoine. Jérôme Foulon **0**. TPS Star
20.35 Le Lac Ontario. Donald Shebib **0**. CineCinemas 1
20.45 Tombé du nid. Edouard Molinaro **0**. TPS Star
20.50 La Cité d'Is. Michel Subiela. **0**. CineClassics
22.20 Emma Sorel. Arnaud Sélignac. 13^{me} RUE

SÉRIES

20.45 Quai n°1. Le Père Fouettard. 13^{me} RUE
20.55 David Lansky. L'Enfant américain **0** Monte-Carlo TMC
21.40 Les Mystères de l'Ouest. La nuit de la constitution. Série Club
22.50 Les Cinq Dernières Minutes. Les Cheveux en quatre **0**. Canal Jimmy

DIMANCHE 30 JUIN

TF1

12.30 Journal **12.45** Football Coupe du monde. Finale : Brésil - Allemagne. 13.00 Coup d'envoi en direct de Yokohama (Japon) **15.20** La Loi du fugitif Trahisons à répétition. Série **16.10** New York Unité Spéciale Justicier en herbe. Série **17.05** 7 à la maison Les malheurs d'Éric. Série **18.00** Vidéo gag **19.00** Tous ensemble Magazine **19.50** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.50 MA VIE EST UN ENFER ■ Film. Josiane Balasko. Avec Josiane Balasko, Daniel Auteuil, Richard Berry, Michael Lonsdale. *Comédie* (France, 1991) **0**. 152653 *Une jeune femme invoque le diable qui lui envoie un de ses serviteurs. Une comédie fantastique qui n'hésite pas à avoir recours aux gags les plus triviaux et les plus grossiers.*

22.55 LA LOI DE MURPHY ■ Film. Jack Lee-Thompson. Avec Charles Bronson, Kathleen Wilhoite, Carrie Snodgrass, Richard Romanus. *Policier* (EU, 1986) **0**. 920276 *Un policier alcoolique, flanqué d'une jeune voleuse de voitures, est traqué à la fois par ses collègues et la Mafia.* **0.50** La Vie des médias Magazine **1.05** Vas-y Maman Film. Nicole de Buron. Avec Annie Girardot, Pierre Mondy. *Comédie* (Fr., 1978).

2.40 Reportages La coiffeuse d'Aventignan **3.05** Très chaste Truites : des grands champions. Documentaire **4.00** Enquêtes à l'italienne Le secret de la tarte du chef. Série **4.55** Musique (15 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.40 Billy The Kid ■■ King Vidor (Etats-Unis, 1930, N., v.o., 95 min). **TCM**
16.50 Honkytonk Man ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1983, v.m., 120 min). **TCM**
18.00 Un monde parfait ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, 135 min) **0**. **TPS Star**
18.05 Un dimanche comme les autres ■■ John Schlesinger (GB, 1971, 110 min) **0**. **Cinéfraz**
19.20 Days of Glory ■■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 85 min) **0**. **CineClassics**
20.45 La Femme aux chimères ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1950, N., v.m., 115 min). **TCM**
20.50 Les Eaux printanières ■■ Jerzy Skolimowski (France - Italie, 1989, v.m., 100 min) **0**. **CineCinemas 1**
21.00 Madame Bovary ■■ Claude Chabrol (France, 1991, 135 min) **0**. **Paris Première**
22.15 Le Vent de la nuit ■■ Philippe Garrel (France - Suisse, 1999, 100 min) **0**. **CineCinemas 3**
22.20 L'Air de Paris ■■ Marcel Carné (France - Italie, 1954, N., 100 min) **0**. **CineClassics**
22.25 Les Leçons de la vie ■■ Mike Figgis (Grande-Bretagne, 1994, 95 min) **0**. **Cinéstar 1**
22.30 Barry Lyndon ■■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1975, v.m., 180 min). **CineCinemas 2**
22.40 Le Fantôme de Cat Dancing ■■ Richard C Sarafian (Etats-Unis, 1973, v.m., 125 min). **TCM**
0.25 Les Légions de Cléopâtre ■■ Vittorio Cottafavi (Italie - France - Espagne, 1959, 100 min) **0**. **Cinétoile**

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.25** L'île du retour Téléfilm. Marijan David Vajda. Avec Katharina Böhm (All., 2000) **15.00** Elle a l'âge de ma fille Téléfilm. Jacques Otmezguine. Avec Françoise Marthouret, Olivia Bonamy (Fr., 1997) **16.40** Nash Bridges Piège à ours. Série **17.30** Le Numéro gagnant **18.00** C'est ma tribu **18.05** Stade 2 Magazine **19.10** Spéciale Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.



20.55 LES SPÉCIALISTES ■ Film. Patrice Leconte. Avec Bernard Giraudeau, Gérard Lanvin, Christiane Jean, Maurice Barrier, Bertie Cortez. *Aventures* (France, 1985) **0**. 4469498 *Deux évadés de prison entreprennent un casse spectaculaire. Un renouvellement du film d'action à la française. Un grand succès en son temps.*

22.35 CONTRE-COURANT Cœurs piégés en Afrique. Documentaire. Dominique Torrès. Magazine présenté par Stéphane Paoli. 7392382

23.30 Journal de la nuit, Météo **23.50** Contre-courant Frères ennemis : Un catho chez les pacés 3514160 **0.20** Contre-courant Frères ennemis : La féministe et le macho **4.05** **0.50** Tracks Galapagos, paradis perdu **1.40** Campus, le magazine de l'écrivain **3.10** Savoir plus santé Questions de femmes **4.00** 24 heures d'info **4.20** Bhoutan, à la croisée des chemins **4.30** Stade 2 Magazine (70 min).

FRANCE 3

13.20 La Destinée de M^e Simpson Téléfilm. Joan Tewkesbury. Avec Faye Dunaway, Richard Widmark (EU, 1989) **15.00** Mel Téléfilm. Joey Travolta. Avec Ernest Borgnine, (EU, 1999) **16.30** Le Sport du dimanche Cyclisme : Championnats de France sur route. A Briançon **18.00** Dans les coulisses de... La vie de camping **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** Titeuf.



20.55 SISKA Le chemin de la vérité 4838011. Le témoin gênant 7993634. Série. Avec Peter Kremer, Matthias Freihof, Werner Schnitzer, Leslie Malton, Axel Milberg. *Dans Le Chemin de la vérité, un étudiant éconduit exerçant un chantage sur son professeur est retrouvé mort à son domicile.* **23.00** Météo **23.05** Soir 3.

23.20 LES COMÉDIES DE L'ÉTÉ - MADAME SANS-GÈNE Pièce d'Emile Moreau et de Victorien Sardou. Mise en scène par Michel Roux. Avec Jacqueline Maillan, Alain Mottet, William Sabatier, Gérard Barry, Roger Muni. 43901108 *Sous Napoléon, l'épouse d'un maréchal d'Empire fait triompher le bon sens et la générosité sur la mauveuse foi et les intrigues.*

1.30 Cinéma de minuit : Cycle « Aspects du patrimoine français » - Le Plaisir ■■ Film. Max Ophüls. Avec Claude Dauphin. *Sketches* (Fr., 1951, N.) 4743913 **3.10** Soir 3 **3.35** Thalassa Grand large (90 min).

CANAL+

15.00 Délicieux tourments d'amour Téléfilm. Sibylle Tafel. Avec Floriane Daniel (All., 2001) **0** **16.30** Surprises **16.40** H Une histoire de curé. Série **17.05** Kalahari, la danse du chasseur Documentaire **18.00** Pokémon 2, le pouvoir est en toi Film. Kunihiko Yuyama et Michael Haigney (EU - Jap., 2000) **0** *En clair jusqu'à 21.00* **19.35** Journal **19.55** Ça Cartoon **20.45** + de sport **20.55** Le Carnet d'Aimé.



21.00 X-MEN ■ Film. Bryan Singer. Avec Hugh Jackman, Patrick Stewart, Ian McKellen, Famke Janssen, James Marsden. *Fantastique* (EU, 2000) **0**. 3305498 *Des mutants dotés de super-pouvoirs s'affrontent pour le contrôle de l'humanité. Adaptation enlevée d'une célèbre bande dessinée.*

22.40 PERPÈTE ■ Film. Ted Demme. Avec Eddie Murphy, Martin Lawrence, Obba Babatundé, Nick Cassavetes, Anthony Anderson. *Comédie* (EU, 1999) **0**. 5191721 *Deux détenus condamnés à perpétuité deviennent amis. Une comédie grinçante sur un sujet grave.* **0.25** Un temps pour l'ivresse des chevaux ■ Film. Bahman Ghobadi. Avec Madi Ekhtiar-Dini. *Drame* (Iran, 2000, v.o.) **0** 1567623.

1.40 Le Deuxième Souffle ■■ Film. Jean-Pierre Melville. Avec Lino Ventura, Paul Meurisse. *Policier* (Fr., 1966) **0** 11836807 **4.15** Napoléon [2/2]. La chute d'un géant. Documentaire (70 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.35 Leonardo DiCaprio Documentaire **14.30** Les Chasseurs de volcans Documentaire **15.30** La Cinquième Dimension [4/10]. Le festin des requins **16.05** Spéciale monarchie britannique **19.00** Maestros Trois basses finlandaises conquièrent le monde **19.45** De Séoul à Yokohama, c'est pour demain **19.50** Arte info, Météo **20.15** Danse Rugas.



20.50 THEMA - LA VIE AU VILLAGE MARCHAND DE RÉVES Film. Giuseppe Tornatore. Avec Sergio Castellitto, Tiziana Lodato, Franco Scaldati, Leopoldo Trieste. *Comédie dramatique* (Italie, 1995) **0**. 100426740 *Un escroc fait passer, contre finances, de faux bouts d'essai pour le cinéma dans un village sicilien. Une chronique nostalgique du cinéma italien d'antan.*

22.40 THEMA (SUITE) - LA VIE AU VILLAGE FRIEDRICH PÖHLER, LE PHOTOGRA-PHE AMBULANT Documentaire. Klaus Armbruster (All., 2001). 4748672 *En 1909, Friedrich Pöhler réalise près de quatre cents plaques photographiques sur une communauté*

ALAIN LOMPECH

Un bisou à Christiane

EN RENDANT un p'tit coup de chapeau à Virginie Malingre pour son décryptage clair comme de l'eau de source de la présentation, un poil mensongère, faite par le gouvernement Raffarin de l'audit des finances publiques, nous ne doutions pas qu'il a été écrit en un tournemain. Mieux, que les deux pages ont été pensées, écrites, maquetées, éditées, corrigées en deux heures en tout et pour tout.

Lire, assimiler, débusquer les chausse-trapes, les chiffres fallacieusement présentés, faire son plan, écrire en partant d'un document qu'il a fallu aller chercher dès potron-minet à Matignon, en gardant, par-devers soi, son opinion personnelle, c'est plus difficile que se gratter la tête chaque matin pour écrire une chronique. Alors, un coup de chapeau aussi à Isabelle Mandraud, à Claire Guéland et à Jean-Baptiste de Montvalon, qui ont bossé comme des chefs !

Tant qu'on y est, donnons aussi un salut amical à nos confrères de *France Soir*, qui traversent une passe difficile sans abdiquer. Ils ont réalisé une infographie épatante. Des colonnes, des chiffres, rien que des chiffres : ceux de 1997, ceux de 2002. Bilan Juppé contre bilan Jospin. Et des coups de tampon. Le gouvernement Jospin ? « Mieux ! » partout.

Certes, au *Monde* et dans tous les quotidiens, le coup de presse est fréquent et, plus d'une fois, on a vu des collègues réagir au quart de tour, pris par une sorte de passion fébrile. C'est alors comme une décharge d'adrénaline qui, bien loin de paralyser, fait tout oublier à l'entour. Dans ces moments-là, plus aucun bruit ne dérange le journaliste seul face à son écran d'ordinateur. Sentiment curieux de se voir passer la cinquième et filer à toute vitesse, l'œil rivé à la pendule.

Etre à l'heure est une obligation qui ne vaut que rarement un compliment. Etre en retard, en revanche...

Ce matin, tristesse d'apprendre la mort de François Périer, immédiatement suivie d'un petit vent de panique. Deux heures pour rendre au grand comédien et acteur l'hommage qu'il mérite. Une vie résumée en deux heures et quelques malheureuses centaines de lignes. Au moment où l'on rédige cette chronique, Brigitte Salino écrit, ses clopes et la documentation à portée de main. Courage, « Bribré » !

Une amie a quitté le journal, vendredi soir, pour aller retrouver ses deux jardins, ses plantes. Chaque matin, elle arrivait sur son scooter. Hier soir, elle est repartie en voiture, chargée comme un bourricot. Christiane Tricoit est là, pas loin, en train d'enrichir le dictionnaire du *Monde*... Elle est venue ce matin, car elle tenait à terminer un travail inachevé. Correctrice au journal depuis bien longtemps, jardinière depuis plus longtemps encore, elle a connu les « Italiens », « Falguière », « Claude-Bernard », elle a connu le plomb, relu sur papier, sur écran. Toujours prête pour l'aventure, elle est allée prêter main-forte au *monde.fr*, apportant sa science modeste et souriante, son autorité syntaxique et orthographique à ses jeunes confrères journalistes du Quai de la Loire. Et elle est revenue pour participer à l'élaboration du *Livre de style*, qui consigne ce que l'on appelle ici la marche « Monde ». Et aussi répondre aux lecteurs tatillons qui recroquent le journal et tacent correcteurs et journalistes pour leurs fautes et leurs anglicismes.

Elle est partie sans partir, car, de ce journal, on ne part jamais vraiment.

QUELLE SEMAINE ! On avait cru, en décembre, que la faillite du courtier américain en énergie Enron était énorme, symptomatique mais isolée. Depuis, les scandales se sont additionnés. Le crime comptable s'est banalisé. Mais, cette fois-ci, c'est le bouquet : le numéro deux américain du téléphone, WorldCom, a avoué mercredi avoir truqué ses comptes de 3,8 milliards de dollars, pour éviter de reconnaître des pertes. Plus grande fraude de l'histoire ? Vendredi, Xerox, le géant du photocopieur, a déclaré que son chiffre d'affaires depuis cinq ans avait été artificiellement gonflé d'un total de 5 milliards de dollars. A qui le tour ? Qui ne truque pas ses ventes, ses amortissements, ses résultats ? A Wall Street, comme à Venise, on ne sort que maquillé.

Faisons un rêve : et si cette grande purge marquait la fin de la folie des années 1990 ? Celle de la suprématie des marchés financiers, de la polarisation sur la valeur boursière des entreprises, de l'emprise du court terme, du diktat d'arbitragistes de 22 ans, bref du modèle américain dit de « capitalisme patrimonial » ? Un rêve de retour en grâce des ingénieurs et des projets industriels, du bénéfice de long terme, de rapports équilibrés entre l'entreprise, son PDG et ses actionnaires, de comptabilité honnête et de banquiers prudents.

LA REVANCHE DES RENTIERS

Le *business model* américain, tel qu'il fonctionne, est récent. Il s'est imposé à partir du début des années 1980 et du recours aux politiques orthodoxes dites « libérales ». Peu à peu, le désendettement de l'Etat a libéré de l'argent pour le secteur privé. La victoire sur l'inflation a fait baisser les taux d'intérêt, donc le coût de cet argent disponible. Les entreprises ont pu se décrocher de l'orbite de leurs banques. Les dérèglementations ont fait sauter les barrières, donnant aux marchés financiers une surface et une activité sans précédent. Enfin, l'évolution démographique a redonné un statut privilégié à l'épargne, revanche des rentiers après des décennies de politique keynésienne destinée à les affaiblir. Hier maîtres à bord des entreprises, les managers se sont vus coiffés par l'actionnaire, roi de la fête. La liberté de manœuvre des PDG a été encadrée par des règles de « gouvernance », en clair par une exigence de rentabilité de plus en plus forte.

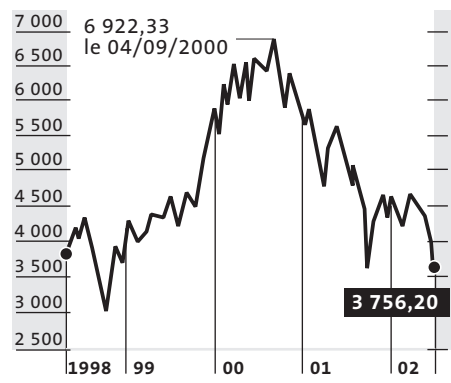
La fin des années 1990 a provoqué un nouveau

Le « business model » américain en crise

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

VINGT-DEUX MOIS DE BAISSÉ

Le CAC 40 en points à Paris



Source : Bloomberg

glissement : les nouvelles technologies ont rencontré l'engouement, provoquant une vive spéculation sur le marché de ces valeurs, puis sur l'ensemble des places. Les gestionnaires de fonds ont pris pour règle une élévation permanente du cours de Bourse. L'ensemble de la planète finance s'est comme droguée.

PATRONS PARACHUTÉS

Les actionnaires ont remplacé les équipes dirigeantes installées de longue date et parachuté des patrons de l'extérieur, recrutés à prix d'or, précédés d'une réputation de « visionnaires charismatiques ». Les analystes financiers se sont mis à croire que la hausse en Bourse était une « création de valeur ». La high-tech a décidé qu'il ne fallait plus comptabiliser le chiffre d'affaires mais la perspective de chiffre d'affaires.

Le ralentissement économique à partir de l'été 2000 a tout cassé. Profits et courbe de Bourse se sont inversés. Mais la pression des investisseurs ne s'est pas allégée pour autant, et elle a été relayée par les PDG dont les émoluments avaient été liés au cours de Bourse. Conséquence que l'on découvre aujourd'hui : de très nombreuses firmes se sont mises à manipuler leurs bilans avec une imagination à la hauteur de la complexité des nouveaux produits financiers et du flou des règles comptables américaines. Selon un rapport de la SEC (la

COB outre-Atlantique) d'août 2000, 70 % de ses contrôles de bilans ont abouti à des découvertes de trucages d'ampleur diverse.

Le public ouvre les yeux. Et découvre que les complexités sont généralisées : des banquiers aux analystes, des auditeurs au conseil d'administration... la loi du silence arrosé prévaut. « *Epouvantable* », a commenté George W. Bush à l'annonce des dissimulations de WorldCom. Pensez : il recevait Poutine au G8 pour lui faire la leçon sur les malversations des oligarques russes... Ce sont les PDG américains qu'il a tancés : « *Vous devez des comptes francs et honnêtes (...). Les entreprises américaines (Corporate American) doivent comprendre qu'elles ont une mission plus grande que d'essayer de truquer les chiffres et de planquer 1 milliard ici ou là, dans l'espoir que personne ne le remarquera.* » Le président américain a demandé au Congrès une loi qui punisse les PDG responsables de crime comptable.

DES TONNES D'ENQUÊTES

Sur quoi va déboucher cette crise du *business model* américain ? L'Amérique a pris conscience de l'ampleur du mal qui la ronge, et elle y remédie à sa façon : en déclenchant des tonnes d'enquêtes juridiques et parlementaires, de procès, d'articles, de conférences, d'études universitaires. Les excès de la période récente seront corrigés. Les PDG toucheront moins de stock-options, les auditeurs gagneront en indépendance, les analystes devront faire preuve de plus d'esprit critique.

Ira-t-on plus loin dans une remise en question du pouvoir des marchés financiers et une inversion du cours engagé il y a vingt ans ? Felix Rohatyn, ancien dirigeant de Lazard Frères, estimant que « *les Etats-Unis sont allés trop loin dans la dérégulation* », demande des mesures du type de celles prises pour discipliner les banques après la crise de 1929. Il souhaite un renforcement du pouvoir fédéral, de la SEC, de la banque centrale et une régulation forte. Mais il a peu de chances d'être entendu. Sans doute peut-on espérer un retour du bon sens, du moins momentanément (la prochaine bulle se gonfle dans l'immobilier). Il ne s'agit pas de redonner du pouvoir à l'Etat ou aux salariés. Les managers en gagneront un peu. Il s'agit d'abord de rétablir l'actionnaire sur son trône.

Eric Le Boucher

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Récital Jany Holt à la Renaissance

POUR LE SPECTACLE d'été de la Renaissance, je rêvais d'un parc autour du cher vieux théâtre. Il me sembla surprendre de lointains « *jeux sont faits..., rien ne va plus..., le 9* », comme dans les casinos où mon enfance heureuse s'initiait au « répertoire ». Qui m'eût dit que ce serait un Jean Cocteau qui me griserait de souvenirs ? *Le Bel Indifférent* est un monologue. La courageuse Jany Holt essaie de briser le silence d'un compagnon - Emile -

qui ne veut plus d'elle. On n'aperçoit guère pourquoi il est venu dans cette chambre d'hôtel, que sembla surprendre de lointains « *jeux sont faits..., rien ne va plus..., le 9* », comme dans les casinos où mon enfance heureuse s'initiait au « répertoire ». Qui m'eût dit que ce serait un Jean Cocteau qui me griserait de souvenirs ? *Le Bel Indifférent* est un monologue. La courageuse Jany Holt essaie de briser le silence d'un compagnon - Emile -

épuisée et sanglotante, cognant du poing contre la porte. Elle a traversé des défilés d'ironie, des plaines de désespoir, gravi des collines de menaces, plongé dans des vallées d'humilité. Elle a passé par tous les tons. C'est une prouesse. La jeune comédienne mérite d'autant plus de louanges que sa tâche est fort ingrate.

Robert Kemp
(1^{er} juillet 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Autour du Mondial.** Le photographe David Dare Parker a couvert l'événement pour *Le Monde*. Quinze images témoignent de l'effervescence provoquée en Asie par les matches.

[Lemonde.fr/mondial2002](http://lemonde.fr/mondial2002)
■ **Love Parade israélienne,** file d'attente au concert de Bowie, 850 kilos de résine de cannabis saisis à Toulouse... : la rubrique « Les images du jour » vous offre ses derniers clichés avant de s'interrompre pour l'été.

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F
► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 12
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>
► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemond
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-09-43-21
Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30
► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Sur la piste de Ben Laden ».

■ Tirage du *Monde* daté samedi 29 juin 2002 : 572 934 exemplaires. 1 - 3
Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « New York Times ».

Le Monde

www.lemonde.fr

La santé au travail nécessite des soins urgents

Scandale de l'amiante, patrons condamnés, médecins qui doutent, un prochain dossier pour le gouvernement.

Avec toutes les offres d'emploi du *Monde*Lundi 1^{er} avec *Le Monde* daté mardi 2 juillet 2002

ARGENT

ÉPARGNE

DIMANCHE 30 JUIN - LUNDI 1^{er} JUILLET 2002

PLACEMENTS

IMMOBILIER

La société foncière Peref dispose de 500 millions d'euros pour s'emparer de quatorze sociétés civiles de placement immobilier.

Cette initiative est mal perçue par les sociétés de gestion

p. IV



GALERIE RATON-HOURDE

MARCHÉ DE L'ART

La valeur de l'art baoulé de Côte d'Ivoire ne cesse d'augmenter. Les objets usuels – tabouret, marteau à musique, etc. –, plus accessibles, ou les statuettes ou les masques, très recherchés, atteignent des prix à six chiffres

p. IV

ACTION VIVENDI

En euros à Paris



Source : Bloomberg

BOURSE

L'action Vivendi Universal a perdu 10,51 % sur la semaine, après avoir enregistré lundi 24 juin un plongeon de 23,31 %. Depuis le début de l'année, le titre perd 64,42 %

p. VII



PORTRAIT

Lionel Stolérou, économiste et musicien

p. VIII

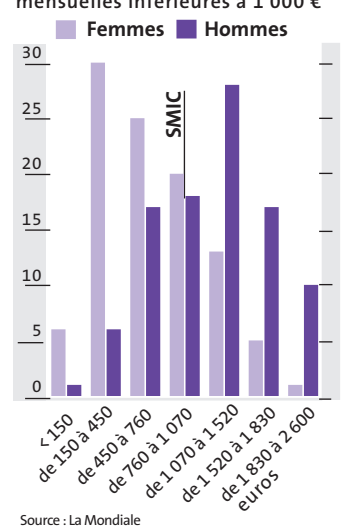
CETTE SEMAINE

► **Construction : le nombre d'autorisations de construire** délivrées en France en mars, avril et mai, et les mises en chantier ont baissé respectivement de 1,8 % et de 5,4 %, par rapport à la même période en 2001 a annoncé, le 25 juin, le ministère de l'équipement (80 464 autorisations accordées et 72 990 chantiers commencés). Les mises en chantier enregistrent un recul de 7,7 % dans le collectif contre - 2,6 % pour les maisons individuelles. Dans le secteur non résidentiel, les autorisations et les démarrages de chantiers baissent de 17,5 % et de 10,50 %.

► **Retraite des femmes : selon une étude de La Mondiale**, présentée mardi 25 juin et consacrée à la retraite des femmes, la parité est loin d'être acquise en ce domaine. Alors que seulement 40 % des hommes touchent une retraite mensuelle inférieure au smic, 80 % des femmes sont dans ce cas. Les hommes sont plus de 20 % à bénéficier d'une retraite comprise entre 1 600 et 2 600 euros par mois, contre moins de 5 % des femmes.

DES INÉGALITÉS

80 % des femmes ont des retraites mensuelles inférieures à 1 000 €



Source : La Mondiale

**LA BOURSE
ÇA NE S'IMPROVISE PAS**

➔ Voir page 3

Comment les gays gèrent leur patrimoine

DOSSIER. L'argent de la population homosexuelle intéresse de plus en plus entreprises, compagnies d'assurance et banques. Mais peu d'entre elles vont jusqu'à leur proposer une offre spécifique

Alors que ses organisateurs attendaient, samedi 29 juin, plusieurs dizaines de milliers de manifestants pour « la marche de la fierté », le nouveau nom de la « gay pride » qui réunit la communauté homosexuelle à Paris, « *Le Monde Argent* » a cherché à savoir si l'orientation sexuelle d'un individu pouvait avoir des conséquences sur la gestion de son patrimoine. La question peut paraître incongrue dans un pays où la tradition est de considérer les citoyens sans distinction de race, de sexe, de religion... Elle ne doit pas rester sans réponse. Entreprises et organismes financiers commencent eux-mêmes à élaborer des discours spécifiques destinés à la communauté homosexuelle.

L'évolution la plus visible s'observe au niveau des publicités. Il y a plusieurs années que le monde de la mode ou de la beauté a mis en place une communication spécifique, destinée à séduire cette clientèle. Plus récemment, c'est celui de la banque ou de l'assurance, à la réputation pourtant plus conservatrice, qui s'est mis – timidement – à s'intéresser à ces clients d'un nouveau type.

Tandis qu'il y a un an la mutuelle d'assurance MAIF faisait un clin d'œil à la communauté gay en lançant une campagne sur le thème « *Couples hétérosexuels, la MAIF vous assure aussi* », la Banque directe était le premier établissement financier à passer de la publicité dans le magazine gay *Têtu*, plus habitué à accueillir des annonces pour des sites ou des minitelles roses. D'autres organismes n'hésitent pas à apparaître sur des bannières publicitaires figurant sur



GAËLAN DORÉMUS

des sites Internet qui s'adressent à la communauté homosexuelle.

Cette présence traduit la disparition progressive de tabous qui freinaient les banquiers, par crainte d'être sanctionnés par une majorité de clients, à s'adresser à la clientèle homosexuelle. Mais elle n'est pas pour autant désintéressée. Il apparaît que les gays disposent de revenus et d'un patrimoine plus élevés que la moyenne : les couples gays ayant généralement deux revenus et pas d'enfants. Une enquête d'audience du site Citegay, réalisée en 2001 auprès de 2 000 utilisateurs, a montré qu'ils étaient plus nombreux que la moyenne des connectés au Web à bénéficier d'un revenu mensuel supérieur à 4 573 euros et qu'ils appartenaient à une catégorie sociale professionnelle élevée.

Certains gestionnaires ont bien compris qu'il pouvait être rémunérateur de se spécialiser dans le traitement des problèmes patrimoniaux des gays. En 2000, un conseiller « assurance » des AGF signait un partenariat avec le Syndicat national des entreprises gaies pour proposer des produits spécifiques à la communauté homosexuelle. Cette initiative n'a pas rencontré un grand succès.

Pourtant cette clientèle semble avoir des besoins spécifiques. Être gay conduit à faire des choix patrimoniaux qui ne sont pas les mêmes que ceux de la majorité des hétérosexuels. En instaurant le Pacte civil de solidarité (pacs) en 1999, le législateur a donné de nouveaux droits et devoirs aux personnes du même sexe qui choisissent ce nouveau contrat. Si la signature d'un pacs présente des intérêts d'un point de vue strictement financier, elle ne simplifie pas pour autant la gestion du patrimoine des pacés. Bien au contraire.

La question de la transmission du patrimoine des gays s'apprend également différemment de celle de la majorité des épargnants. Le niveau des droits de succession apparaît plus élevé lorsqu'il s'agit de favoriser son partenaire que pour une famille. Acheter un logement à deux est aussi une opération complexe qui nécessite le choix entre plusieurs formules juridiques.

Enfin, la disparition prématurée d'un compagnon peut conduire à des situations que l'instauration du pacs n'a pas toutes prévues. La question du sida ne doit pas non plus être ignorée. D'ailleurs, c'est dans le domaine de la prévoyance santé et la conception de produits destinés aux gays que les institutions financières sont le plus en pointe. Mais, trois ans après sa création, le pacs est loin d'avoir trouvé des prolongements concrets avec l'ouverture de droits aux conjointes et conjoints, dans les mutuelles, les organismes de retraite ou de prévoyance.

Joël Morio

Lire pages II et III

TENDANCE

Pas de panique ?

CERTAINS grands indices boursiers, comme le CAC 40, sont passés cette semaine sous leurs niveaux de l'immédiat après-11 septembre. Ils affichent un plongeon de 40 % à 45 % depuis leurs niveaux record de l'année 2000. Le premier semestre boursier est ainsi le plus morose depuis trente-deux ans. « *Faut-il vendre ?* », se demandent de nombreux actionnaires.

Dans sa dernière note, Jean-Pierre Hellebuyck, l'économiste d'Axa, est pour sa part catégorique. « *Il ne faut pas vendre dans la panique actuelle* », juge-t-il. M. Hellebuyck souligne que la reprise de l'activité et la politique monétaire relativement accommodante ne justifient pas les baisses actuelles. La correction boursière se nourrit de doutes sur la valorisation des entreprises – liée en partie à la fiabilité de leurs comptes – et à la psychologie des

re qui persistent à court terme – l'été pourrait être difficile –, est-il opportun de se désengager complètement et de faire une croix sur un rebond qui peut intervenir violemment, à tout moment ? » Avant de répondre : « *Nous ne le pensons pas, au moment où certains titres sont valorisés en dessous de leur actif comptable.* »

Derrière toutes ces explications techniques, les gestionnaires tentent de rassurer leurs clients désorientés. Le numéro mondial de la gestion d'actifs, Fidelity Investments, a lancé un appel au calme en « *recommandant aux investisseurs de ne pas sortir du marché et d'adopter un horizon d'investissement à long terme.* »

Certains pensent même qu'il faut mettre à profit cette période pour investir en Bourse. Le responsable de la stratégie boursière du CIC, Alain Sueur, estime que « *si la situation se stabilise, dans les*

Les gestionnaires tentent de rassurer des clients déboussolés par la chute de la Bourse. Pour eux, il ne faut pas vendre et investir sur le long terme

investisseurs. « *Plusieurs grandes entreprises américaines ont publié des comptes faux et le soupçon s'étend à toutes les sociétés cotées de la planète. Nous sommes persuadés que cette fraude n'est pas universelle* », explique-t-il. Après le nettoyage des comptes, les bénéfices d'exploitation des sociétés américaines ne semblent plus surévalués en comparaison des chiffres macro-économiques fournis par la comptabilité nationale, « *c'est même le contraire* », insiste M. Hellebuyck.

Les professionnels de la société de gestion Cardif ont fait écho aux propos rassurants de l'économiste d'Axa. Ils écrivent à leurs clients « *même si la tentation est grande de jeter l'éponge au vu des performances catastrophiques et des risques de baisse supplémentaires*

semaines ou les mois qui viennent, alors [cela signifie que] les marchés connaissent aujourd'hui un excès technique qu'il faut mettre à profit pour acheter les secteurs non sinistrés (éviter technologie, média et télécoms), domestiques (acquérir les moyennes valeurs en faisant attention à leur valorisation et à leur liquidité), et acheter les secteurs sensibles à la reprise cyclique (banques, pétrole, chimie, matières premières, industrie). »

Comme dit le dicton boursier : « *Il faut acheter au son du canon et vendre au son du violon.* » Déjà, en plein krach de 1987, l'ancien président du conseil Antoine Pinay lançait : « *Tant qu'on n'a pas vendu, on n'a pas perdu.* » Voici enfin quelques certitudes.

Adrien de Tricornot

A LIRE DANS LE MONDE DOSSIERS & DOCUMENTS

Deux grands dossiers...

...et

1 L'état des conflits dans le monde

2 Loi internationale : des règles à inventer

3 L'actualité du mois, dans les clés de l'info

NUMÉRO DE JUILLET-AOÛT - 16 PAGES - 2€



Les conséquences financières du pacs pour les homosexuels

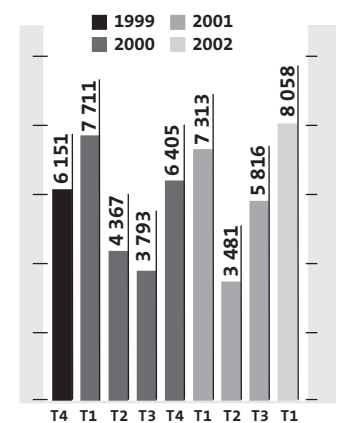
La signature de ce contrat, apparu sous le gouvernement de Lionel Jospin, peut être source de complications pour la gestion du patrimoine. Le recours à un conseil juridique permet d'éviter les mauvaises surprises

Avec l'arrivée du pacte civil de solidarité (pacs) en 1999, la France a franchi une nouvelle étape. A l'instar d'autres pays européens, elle reconnaît désormais les couples homosexuels. C'est une avancée pour la communauté gay, mais ce contrat ouvre plus de questions qu'il ne donne de réponses lorsqu'il s'agit de la gestion d'un patrimoine. « C'est une bonne réponse pour protéger des accidents de la vie, mais c'est un dispositif incomplet et obscur pour régler les problèmes de la vie quotidienne », résume M^e Benoît Renaud, notaire à Lunéville. Les conseillers se montrent unanimes : mieux vaut consulter un conseil juridique (avocat ou notaire) avant de signer un pacs pour éviter les déconvenues après.

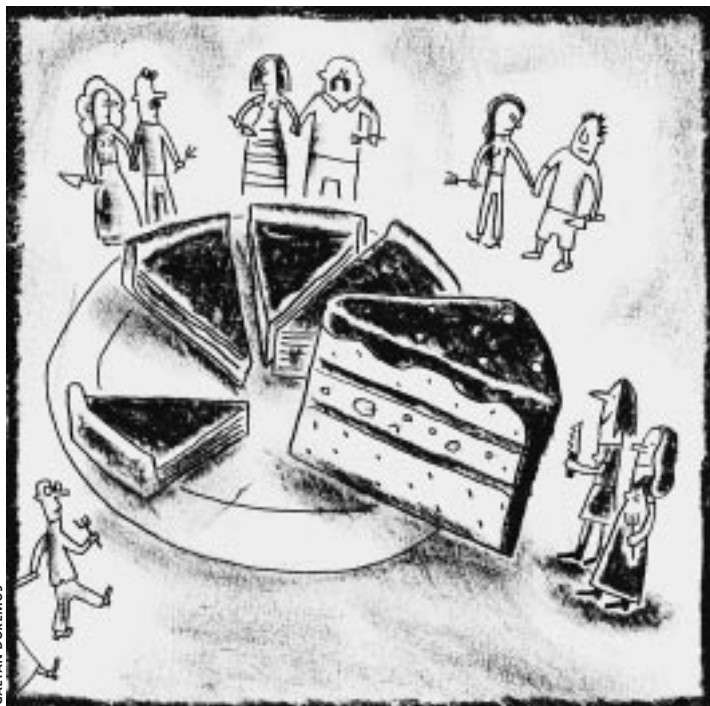
► **Qu'apporte le pacs au niveau des acquisitions communes ?** Il pose pour principe de base que tout ce qui a été acquis avant la signature appartient à celui ou à celle qui l'a acheté et que tout ce qui a été acquis après entre dans la propriété en commun, sauf preuve du contraire. Ce postulat est lourd de conséquences. A chaque acquisition, les pacsés devront décider du sort de la propriété du bien.

PLUS DE 56 000 CONTRATS

Nombre de Pacs enregistrés



Source : ministère de la justice



► **Qu'en est-il de l'indivision** (la propriété commune) ? Si l'on souhaite exclure les meubles de l'indivision, ce choix doit être inscrit dans le pacte lui-même. Pour ce qui concerne les autres biens, l'indivision ne pourra être exclue qu'au coup par coup, dans une clause figurant dans l'acte d'achat du bien lui-même. La décision du sort des biens acquis appartient en effet à l'acquéreur : soit il décide dans l'acte d'achat que ce bien lui appartient personnellement et ce bien sera exclu de l'indivision. Soit il ne mentionne rien de spécial lors de l'achat de ce bien, qui sera alors réputé indivis (il appartiendra pour moitié aux pacsés). Il est facile d'inscrire une clause de propriété lors de l'achat d'un bien immobilier dans le contrat de vente établi automatiquement par le notaire (lire p. 111). En revanche, il est facile d'« oublier » de prendre cette précaution lorsqu'on souscrit un placement.

« Les banquiers omettent souvent de faire préciser à leurs clients s'ils souhaitent avoir un compte person-

nel, lorsqu'ils ouvrent un plan d'épargne-logement, un plan d'épargne en actions ou un contrat d'assurance-vie », observe un gestionnaire de patrimoine qui s'est spécialisé dans la clientèle gay. Or, si l'un des pacsés ne mentionne pas clairement qu'il investit à titre personnel, ses économies seront divisées en deux à la rupture du pacs, même si son partenaire n'a pas participé directement à l'effort d'épargne. Dans le cas de l'acquisition d'un fonds de commerce, des parts d'une société commerciale ou d'une société civile, il est aussi indispensable de déterminer, dès l'acquisition ou la souscription, quel est celui des pacsés qui en sera propriétaire.

► **Les partenaires sont solidaires des dettes** qu'ils contractent, même solitairement, pour les besoins de la vie courante et des dépenses relatives au logement commun. Les notaires mettent en garde sur le fait que la loi sur le pacs n'a établi aucun garde-fou en ce qui concerne les dépenses que les juges peuvent considérer comme « manifestation » excessives

ou les achats à crédit. Ce qui n'est pas le cas dans le cadre du mariage, où l'article 220 du code civil prévoit que chacun des époux bénéficie d'une protection majeure au cas où l'un des conjoints effectuerait de tels achats.

► **Les emprunts conclus par les pacsés** pour d'autres besoins que ceux de la vie courante n'engagent que les biens personnels du partenaire qui les a contractés. Toutefois, lorsque la dette contractée résulte d'un emprunt ou d'un cautionnement souscrit par l'un des partenaires, aucune disposition de la loi n'empêchera un créancier de saisir et de faire vendre un bien indivis entre eux. Enfin, M^e Renaud, notaire à Lunéville, et qui a travaillé à la question du pacs, fait aussi remarquer que,

ils vont bénéficier de deux parts au lieu d'une alors que le revenu est le même ; les pacsés qui ont trois enfants vont bénéficier d'une demi-part supplémentaire ; enfin, les partenaires dont les revenus sont très différents bénéficieront, en choisissant l'imposition commune, des tranches d'imposition les plus basses, l'assiette de calcul de l'impôt étant élargie. Par ailleurs, s'ils doivent attendre trois ans pour bénéficier de l'imposition commune, les pacsés doivent s'acquitter de l'impôt sur la fortune dès la première année après la signature de leur contrat, lorsque leurs patrimoines ajoutés dépassent le niveau taxable.

► **Enfin, à la mort d'un des partenaires**, le pacs ne permet pas d'obtenir des pensions de reversion

UN CONTRAT FACILE À ROMPRE

Contrat privé, établi entre partenaires, de même sexe ou non, déclaré auprès du greffe du tribunal d'instance de leur résidence commune, le pacs peut être rompu facilement et unilatéralement, sous réserve d'un préavis de trois mois et d'une signification par huissier ou par le maire. Toutefois, les notaires rappellent que la responsabilité de celui qui a décidé de la rupture peut être engagée. Ainsi, dans le cadre du concubinage, les tribunaux ont été conduits à considérer fautive ou abusive les circonstances de la rupture, justifiant le versement d'une indemnité. Il peut en être de même pour un pacs ; c'est pourquoi il est prudent de consulter un conseil juridique pour aider au partage des biens détenus par deux pacsés et prévenir ainsi des contestations ultérieures. Cette étape délicate sera d'autant plus facile à franchir que le contrat a été rédigé au départ avec l'aide d'un professionnel. Par ailleurs, un pacs est rompu automatiquement si un des deux pacsés se marie ainsi qu'en cas de décès.

même si un des pacsés rembourse intégralement un prêt immobilier, l'autre partenaire pourra être en mesure de réclamer un dédommagement à la rupture du pacs proportionnel à son salaire et à la durée de vie commune pendant laquelle le prêt a été remboursé.

► **En ce qui concerne les conséquences fiscales**, les pacsés doivent attendre trois ans après la signature du pacs pour pouvoir bénéficier d'une imposition commune. Toutefois, il n'est pas toujours opportun d'opter pour cette possibilité. Les notaires notent trois catégories de couples pacsés qui peuvent tirer profit d'une imposition commune : ceux dont l'un des deux ne travaille pas car

après le décès de l'un d'eux. Cependant, une personne veuve qui signe un pacs ne perdra pas le bénéfice de la pension de son conjoint décédé alors que, si elle se remariait, cette pension serait perdue. Un pacsé ne peut pas, en revanche, prétendre à la rente versée par la Sécurité sociale en cas d'accident du travail, à la pension d'invalidité de veuf ou de veuve, à l'allocation de parent isolé, à l'allocation de soutien familial ou à l'allocation veuvage. Le manque de protection du pacsé survivant explique que l'assurance-vie est, comme pour les hétérosexuels, le placement le plus prisé des gays.

Joël Morio

PRATIQUE

Quelles sont les démarches à effectuer pour établir un pacs ?

Un dossier doit être déposé au greffe du tribunal d'instance du lieu où les futurs pacsés ont élu leur résidence commune. Ce dossier doit comprendre pour chacun des partenaires : une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ; une copie intégrale de l'extrait de naissance avec filiation ; une attestation signifiant que les pacsés respectent l'article 515-2, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni ascendants et descendants en ligne directe, frères et sœurs, neveux, nièces, tantes, oncles, ni engagés dans les liens du mariage, ni déjà pacsés.

Enfin, les deux partenaires ne doivent pas être placés sous tutelle ; ils doivent fournir un certificat délivré par le greffe du tribunal d'instance attestant qu'aucun des pacsés n'est déjà lié par un pacs ; une convention rédigée par écrit, en deux exemplaires originaux, signée par chacun des pacsés.

Que doit-on faire figurer dans un pacs ?

Il est nécessaire de rédiger une convention de pacs, où il est notamment conseillé de mentionner les modalités de l'aide mutuelle et matérielle, les conditions de disposition du logement des partenaires, la contribution de chacun aux charges du ménage en fonction de ses revenus, la participation de chacun à la direction morale et matérielle de la famille.

Combien coûte un pacs rédigé par un notaire ?

Les frais d'un acte notarié de

pacte civil de solidarité se situent entre 230 et 500 euros, dont 75 euros de frais de droit fixe d'enregistrement. S'il existe des biens importants et qu'il apparaît nécessaire de les énoncer dans le contrat, on peut demander un émolument qui est fixé selon un barème proportionnel au montant du patrimoine.

Le concubinage est-il reconnu ?

Jusqu'à une époque récente, les tribunaux refusaient aux concubins homosexuels les droits accordés aux concubins hétérosexuels, notamment en matière de bail d'habitat.

La loi du 15 novembre 1999 relative au pacte civil de solidarité définit le concubinage. Cette union de fait peut désormais exister entre deux personnes de sexe différent ou non. Le certificat de concubinage n'est qu'un moyen de preuve de la stabilité du couple mais ne constitue pas un contrat.

Le pacs permet-il à un partenaire étranger d'obtenir un titre de séjour en France ?

Le pacs ne donne pas droit à un titre de séjour. Tout au plus, il pourra en faciliter l'obtention. Le demandeur rapportera alors plus facilement la preuve de la réalité de sa communauté de vie en France.

Un partenaire est-il tenu aux obligations alimentaires ?

Non, aucun rapport d'alliance avec la famille de son partenaire n'est créé par la signature d'un pacs.

Les produits spécifiques sont rares

Des cabinets proposent des services patrimoniaux ou d'assurance

Il n'existe pas de produits bancaires spécifiquement destinés à la communauté gay. « Les placements sont souvent liés à des avantages fiscaux qui sont les mêmes que l'on soit homosexuel ou non », fait remarquer un gestionnaire de patrimoine. Certains établissements, comme Tribulis, y réfléchissent cependant. Cette société de conseil spécialisée dans l'approche communautaire dans le domaine de l'assurance a conçu, avec St Andrew's, DirectCourtiers, Assur e-business, Europ Assistance et la Société française de protection juridique, un service regroupant une complémentaire santé, une assistance et une protection juridique et prenant en compte les spécificités de la communauté gay en matière de santé et de style de vie.

DirectCourtiers commercialise depuis novembre 2001 ce nouveau produit via le site Internet citegay.com. Une des originalités de ce contrat est qu'aucun questionnaire médical n'est exigé à la souscription. Ce produit permet de prendre en charge de nouveaux traitements comme la chirurgie Newfill, réparatrice des troubles métaboliques et morphologiques

(injection de graisse sous la peau pratiquée par un dermatologue pour les personnes lipodystrophiques), ou encore le traitement par micronutriments et par l'acupuncture des altérations des terminaisons du système nerveux (neuropathie). Il répond particulièrement bien aux besoins des personnes séropositives.

En collaboration avec des sociétés d'assurances et dans le cadre d'un partenariat avec des éléments de la communauté, Tribulis prévoit de lancer en septembre de nouveaux produits à destination de la communauté gay, comme des contrats prévoyance (décès accidentel, arrêt de travail, emprunteur...). Le cabinet cherche également à proposer des produits d'épargne.

« PAS FACILE D'AVOUEUR... »

Pas concernés par les produits bancaires, les gays se voient en revanche proposer des services patrimoniaux. Une dizaine de sociétés de gestion se sont spécialisées sur cette clientèle. Cet engouement pour la clientèle gay s'explique par le profil des épargnants, qui appartiennent souvent à des catégories socioprofessionnelles élevées et qui disposent de reve-

nus plus importants que la moyenne. Mais il semble aussi répondre à un besoin. « Il n'est pas facile d'aller voir son banquier et de lui avouer son homosexualité. Il est plus aisé de parler avec quelqu'un dont on sait auparavant qu'il est habitué à recevoir des clients semblables », observe-t-on au cabinet Greco. Une analyse que reconnaît un ancien notaire, qui remarque qu'il est plus facile de comprendre les problèmes d'une catégorie socio-professionnelle lorsqu'on a l'habitude de travailler avec elle.

Le travail du conseiller ou du notaire reste néanmoins classique. Chez Greco, à chaque nouvelle rencontre, le conseiller établit un « bilan social » où le (la) client(e) dévoile son patrimoine, et aussi s'il (elle) vit seul(e) ou non, quelle disposition il (elle) a prise pour protéger son compagnon (sa compagne) en cas de décès. Lors du deuxième entretien, on lui propose des solutions.

Si de nouveaux arrivants font leur apparition sur le marché gay de l'épargne, il n'est pas sûr de voir fleurir des banques ou des sociétés de gestion de patrimoine uniquement dédiées aux gays, comme aux Etats-Unis. Si les homosexuels sont plus enclins à rencontrer des conseillers compréhensifs, ils ne souhaitent pas non plus être clients d'un établissement qui afficherait trop visiblement son « homophilie ». La Banque directe a, il y a quelques années, passé des publicités dans la presse gay dont le visuel avait été adapté à cette clientèle. Cette opération a été un échec commercial.

J. Mo.

3 QUESTIONS

À GÉRALD VUILLIEN
PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE
FRANÇAISE DE GESTION
DE PATRIMOINE, UNE SOCIÉTÉ
DE CONSEILS SPÉCIALISÉE
EN CLIENTÈLE HOMOSEXUELLE



1 Les gays disposent-ils d'un patrimoine plus élevé que la moyenne ?

C'est en partie un mythe. Il est vrai que dans les médias, les homosexuels qui ont réussi apparaissent plus facilement qu'il y a quelques années. Mais cela ne doit pas faire oublier qu'il existe aussi des gays serveurs, vendeuses... dont les revenus sont modestes.

Mais il est clair que cette population, qui n'a généralement pas la charge d'élever des enfants, est beaucoup plus disponible pour le travail et accepte plus facilement des réunions tardives, de bouger pour prendre de nouveaux postes... Elle a donc tendance à monter plus rapidement que la moyenne dans la hiérarchie et voit sa rémunération augmenter à des âges plus jeunes.

2 La clientèle gay a-t-elle vraiment des besoins spécifiques en matière de gestion de patrimoine ?

Dans la très grande majorité des cas, les homosexuels n'ont pas le souci de transmettre un patrimoine à leurs enfants mais de permettre, lorsqu'ils sont en couple, à celui qui leur survit de garder le même train de vie. Cela les conduit à privilégier des produits procurant des revenus tels les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), les fonds à coupons trimestriels et l'assurance-vie, qui permet de compléter ses revenus et de transmettre son patrimoine en bénéficiant d'une fiscalité réduite.

Les clients gays sont plus mobiles que la moyenne. Ils sont donc moins enclins à investir dans la pierre et préfèrent les placements plus liquides et très diversifiés. Ils placent également plus facilement leur argent dans les œuvres d'art que les épargnants hétérosexuels. Enfin, un couple pacsé est immédiatement soumis à l'impôt sur la fortune alors qu'il ne peut bénéficier d'allègements fiscaux sur l'impôt sur le revenu qu'au bout de la troisième année de vie commune.

3 Un nombre croissant de conseillers et de notaires, et même de banquiers, s'intéressent aux gays, comment jugez-vous cette évolution ?

Lorsque j'ai ouvert mon cabinet, en 1989, j'étais seul sur le marché du conseil en gestion et planification financière et patrimoniale. Je me félicite donc de cette nouvelle concurrence car elle répond à un vrai besoin. Même si l'attitude des banques a évolué, j'observe encore des comportements, sinon homophobes, du moins très tatillons, lorsqu'il s'agit d'accorder un prêt, par exemple.

Propos recueillis par J. Mo.

Acheter un logement à deux

L'acquisition d'un bien immobilier, sans être uni maritalement, peut prendre trois formes : l'indivision, la société civile immobilière et la tontine

Le droit de la famille et patrimonial, dont les principes remontent au code Napoléon de 1804, n'a pas été conçu pour les couples non mariés et, a fortiori, homosexuels. Mais que l'on soit marié, pacsé, concubin, hétérosexuel ou homosexuel, acheter un logement à deux implique d'envisager les conséquences d'une séparation ou d'un décès, d'examiner les problèmes pouvant se poser à ses héritiers et de veiller à l'aspect fiscal. Le cadre du mariage donne, pour le règlement de ces questions, un cadre juridique précis dont ne disposent pas les couples non mariés.

« Il est important que l'acte d'achat du bien reflète la réalité de

ment de leur parent décédé pourraient revendiquer la part de propriété correspondante. De son côté, le fisc considérerait qu'il y a, entre les deux acheteurs, une donation déguisée et réclamerait les droits de succession correspondants, quasi confiscatoires dans le cas de concubins non pacsés.

L'achat d'un logement à deux peut prendre trois formes juridiques : l'indivision, accompagnée ou non d'une convention, la société civile immobilière ou la tontine.

L'achat en indivision est la formule la plus classique et la plus simple, mais les partenaires non pacsés ne pourront réclamer l'attribution préférentielle du logement en cas de décès. Les partenaires pacsés peuvent, eux, réclamer la pro-



GAËTAN DOREMUS

somption d'indivision pour les biens meubles mais pas pour les immeubles.

Lorsque le bien est entièrement ou en partie financé par un emprunt, il est réputé être remboursé à part égale par les deux coemprunteurs, solidaires de fait de son paiement. « Même si un seul des membres du couple a souscrit l'emprunt, je considère que des partenaires pacsés sont solidaires de son paiement car il s'agit de dettes liées au logement », plaide Louis Girault, ancien notaire. En cas de mécontentement, un indivisaire peut provoquer le partage et donc obliger l'autre à lui racheter sa part ou à vendre le tout. Ce peut finalement être une sortie bien commode.

La société civile immobilière (SCI) présente trois avantages : si l'apport initial des deux acheteurs est déséquilibré, le moindre contributeur peut compenser ensuite, par le remboursement de l'emprunt ou des versements en compte courant, sa quote-part et retrouver la moitié de la propriété ; une clause d'agrément des nouveaux associés peut empêcher l'entrée dans la SCI d'une personne jugée indésirable, par exemple l'héritier ou l'ex-conjoint du partenaire décédé ; enfin, les parts de SCI peuvent

se céder ou se donner moyennant des droits de donation ou d'enregistrement calculés sur l'actif net (la valeur du bien, déduction faite des dettes), c'est-à-dire de l'emprunt restant à courir. Une SCI est, cependant, assez coûteuse à créer et elle instaure une solidarité entre ses associés à l'égard d'un prêteur.

RÉTROACTIVITÉ

La tontine ou pacte tontinier, est une disposition contractuelle qui prévoit que la part de propriété du défunt revient au survivant. C'est un moyen efficace pour conserver le logement face à des héritiers. Au moment du décès, le survivant dans le couple est en effet considéré comme étant propriétaire de la totalité et de façon rétroactive, au jour de l'acquisition : « Le bien immobilier objet d'un pacte tontinier ne tombe pas dans la succession et les héritiers n'ont aucun droit dessus », explique Sylviane Plantelin.

La tontine présente toutefois deux inconvénients : sorti de l'héritage, le bien n'en est pas moins assujéti aux droits grévant les donations, avec une exonération possible si le logement était affecté à l'habitation principale des deux acquéreurs et que sa valeur, au jour du décès, est inférieure à 76 000 euros, ce qui est plutôt rare en Ile-de-France ; la tontine est irréversible, même en cas de rupture, sauf accord entre les deux parties ou vente : « Pour son caractère quasi définitif, je conseille la tontine à des couples anciens et stables - et je remarque, d'ailleurs, que les filles sont, en général, plus fidèles que les garçons - ou dans le cas d'un investissement locatif qui, même si la mécontentement survient, continuera de produire des loyers », avertit Louis Girault.

Isabelle Rey-Lefebvre

Savoir transmettre ses biens

DES DROITS DE SUCCESSION ET DE DONATION ÉLEVÉS

Héritier ou donataire	ABATTEMENT		Fraction de part nette (après abattement)	Frais (%) par tranches
	Donation	Succession		
Partenaire d'un PACS	57 000 €	57 000 € (1)	Jusqu'à 15 000 € au-delà de 15 000 €	40 % 50 %
Parents jusqu'au 4 ^e degré (oncles, tantes, neveux, cousins germains)	Néant	1 500 €	Totalité	60 %
Parents au-delà du 4 ^e degré et non-parents	Néant	1 500 €	Totalité	55 %

Source : Conseil supérieur du notariat

(1) Sous réserve d'un pacs d'au moins deux ans.

La signature d'un pacs est loin de résoudre tous les problèmes de succession entre partenaires. Comme le simple concubin, celui ou celle qui a signé un pacs n'a pas de droit dans la succession. Les partenaires doivent donc établir un testament s'ils souhaitent que le survivant puisse recueillir totalement ou partiellement les biens de la personne décédée.

Il est fortement conseillé de rédiger son testament avec l'aide d'un conseil juridique (un notaire ou un avocat). Cette prestation coûte environ 75 euros - si le testament est rédigé à la main (testament olographe) - et entre 400 et 450 euros s'il s'agit d'un testament authentique écrit par un notaire et authentifié par deux témoins.

Un tel investissement est loin d'être inutile. D'abord parce qu'un testament rédigé seul risque d'être contesté par la famille du défunt après sa mort. Un document authentique ou rédigé avec l'aide d'un notaire présente, quant à lui, l'avantage d'être difficilement contestable et a le mérite d'être enregistré, évitant ainsi d'être perdu. Surtout, le recours à un conseil permet de prévenir certaines erreurs. « La rédaction d'un testament demande des compétences techniques, car la loi sur le pacs a laissé beaucoup de zones d'ombres », note M^{re} Benoît Renaud, notaire à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), qui conseille aussi de rédiger le testament en plusieurs exemplaires pour que les deux pacsés et le conseil juridique en possèdent un.

Un pacsé ne peut pas léguer ses biens sans respecter certaines règles. Il ne doit pas ignorer ses héritiers réservataires, qui sont ses ascendants et descendants directs (parents et enfants). La loi prévoit qu'une part minimum du patrimoine leur est automatiquement réservée. Un testament permettra aussi de favoriser un membre de la famille (neveu, cousin... ou toute autre personne). Enfin, il faut essayer de prévoir comment l'héritage touché par un des partenaires sera accepté par le reste de la famille. Celle-ci décou-

vre encore souvent l'homosexualité du pacsé décédé, ce qui peut conduire à des réactions brutales. Ainsi, les membres de la famille peuvent utiliser la saisine et prendre immédiatement possession des biens, ce qui va ralentir la succession.

ABATTEMENT FISCAL

Si le pacs n'implique pas que chaque partenaire hérite automatiquement de l'autre, il présente néanmoins quelques avantages. Le survivant bénéficie d'un abattement de 57 000 euros sur la part dont il hérite. Au-delà de cette somme, le taux d'imposition est de 40 % pour 15 000 euros supplémentaires et 50 % au-delà. Autre facilité accordée : il est possible de faire une donation d'un montant maximum de 57 000 euros à son partenaire et de bénéficier d'une exonération fiscale. Cette opération n'est possible qu'à partir du deuxième anniversaire du contrat. Toutefois, il faut être conscient que cette donation est irrévocable, même si son bénéficiaire rompt unilatéralement le pacs quelques mois ou plusieurs années plus tard...

Si le pacs a pour conséquence de diminuer l'imposition des héritiers, il n'est généralement pas suffisant pour que l'héritage se déroule dans les meilleures conditions. Pour faciliter la succession, le recours à l'assurance-vie est souhaitable. Ce dispositif permet de transmettre jusqu'à 152 000 euros en franchise fiscale sous certaines conditions. Attention toutefois à ne pas dépasser les normes acceptables, ce que les spécialistes appellent les « primes manifestement exagérées » qui peuvent être soumises à un redressement fiscal.

L'assurance-vie doit être maniée avec précaution car la jurisprudence est en train d'évoluer. Elle tend à intégrer les sommes héritées par ce moyen dans le montant total de la succession. Le bénéficiaire pourrait donc être obligé de partager les sommes épargnées avec les héritiers réservataires, même s'il était la seule personne mentionnée dans le contrat.

J. Mo.

LE PROBLÈME DU CRÉDIT POUR LES MALADES

Faute d'assurance-décès, les banques refusent souvent d'accorder un crédit immobilier à des personnes malades (cancer, sclérose en plaques, sida...). Pourtant, le 19 septembre 2001, une convention a été signée entre les banques et les associations de malades, qui facilite les crédits immobiliers de moins de 12 ans et de 200 000 euros. « Dans les faits, les banques ignorent cet accord et nous doutons de leur bonne foi », souligne Marc Morel, coordinateur juridique de Sida info-droit, qui reçoit un nombre important d'appels à ce sujet. Seule l'Association du cercle des assureurs risques aggravés et techniques (Acarat) accepte d'étudier les dossiers, avec d'importantes surprimes. La séropositivité est le premier motif de refus d'un crédit pour les homosexuels. « La seule solution pour les prêts de moins de 150 000 euros est de cacher sa séropositivité avec le risque que l'assurance ne joue pas en cas de décès consécutif à la maladie », conseille un juriste.

son financement, c'est-à-dire qui paye et comment, afin de bien identifier le ou les propriétaires », prévient M^{re} Sylviane Plantelin, notaire à Saint-Germain-en-Laye. Lorsque l'un des deux acheteurs apporte la majorité des fonds tandis que l'acte indique que la propriété est à parts égales entre eux, deux complications peuvent surgir.

Les héritiers qui apporteraient la preuve de la part réelle du finance-

ment de leur parent décédé pourraient revendiquer la part de propriété correspondante. De son côté, le fisc considérerait qu'il y a, entre les deux acheteurs, une donation déguisée et réclamerait les droits de succession correspondants, quasi confiscatoires dans le cas de concubins non pacsés.

Le sort des locataires homosexuels

Contrairement à la situation des couples mariés, où les deux époux sont automatiquement locataires en titre, même si un seul de leur nom est porté au bail, la situation du concubin et même du partenaire pacsé peut être délicate.

Lorsque les noms des deux concubins sont inscrits dans le contrat de location, ils sont alors cotitulaires du bail avec les droits et obligations qui y sont attachés. Ils bénéficient du droit au renouvellement du bail mais, revers de la médaille, ils sont chacun solidaires du paiement de l'intégralité des loyers et des charges. En cas de départ de l'un, l'autre peut rester locataire, mais le partant reste redevable du loyer et des charges jusqu'à la fin du contrat de location, voire jusqu'à la libération des lieux dans le cas des HLM, puisque que le bail est à durée indéterminée, comme en a décidé la Cour de cassation, dans un arrêt de la 3^e chambre civile du 8 novembre 1995.

Lorsqu'un seul nom est porté au bail, les concubins, mais aussi les pacsés, ne bénéficient pas de la cotitularité automatique du bail. Conséquence : en cas de congé du propriétaire ou du locataire en titre, celui qui n'est pas porté

au bail ne peut poursuivre la location à son nom, sauf accord express du bailleur.

RELATIONS CONTINUES

Toutefois, en cas de décès ou d'abandon de domicile du locataire en titre, le concubin vivant avec lui depuis au moins un an bénéficie du transfert de bail. Le concubinage doit être notoire, ce qui suppose des relations continues et stables que l'on peut prouver à l'aide de courriers, de quittances d'électricité ou de téléphone. La loi du 15 novembre 1999 a bien précisé que le concubinage « est une union de fait caractérisée par une vie commune présentant un caractère de stabilité et de continuité entre deux personnes de sexes différents ou de même sexe... », contredisant le point de vue de la Cour de cassation qui, dans un arrêt du 17 décembre 1997, avait refusé le transfert de bail à un couple d'hommes.

Le partenaire pacsé, qui reste dans les lieux après le départ ou le décès du locataire en titre, bénéficie du transfert du bail, sans avoir à démon-



GAËTAN DOREMUS

trer la cohabitation depuis plus d'un an. Il ne faut cependant pas assimiler l'abandon de domicile à un départ programmé comme la retraite ou une hospitalisation. Il doit s'agir d'un départ brusque et imprévisible sans laisser d'adresse.

Les droits locatifs des pacsés sont proches des concubins, tandis que leurs obligations sont plus fortes. Les partenaires pacsés, inscrits ou non au bail, sont tenus du paiement des loyers et des charges. Les meubles étant présumés communs, ils peuvent être saisis en cas d'impayé, quel que soit le véritable propriétaire. Cette solidarité prend fin à la résiliation du pacs, soit par déclaration au greffier, soit en cas de rupture unilatérale, trois mois après la signification au partenaire par huissier de la fin du pacs. Ultime avantage, les bailleurs engagés par un pacs peuvent donner congé à leur locataire pour reloger leur partenaire.

I. R.-L.

Emparez-vous du social pour agir sur l'économie

Au sommaire du numéro de juillet - août

N° 10
3,80 €
MENSUEL

Spécial été : Premier Tour de France social des régions

Marseille : La machine à intégrer Nord : Le salut par la solidarité ?

Bretagne : L'économie culturelle Charente-Poitou : La capacité d'invention

Alsace : Industrie et traditions Languedoc-Roussillon : Séduction et pauvreté

Les aléas de la démocratie participative

En vente le 4 juillet

Le Monde
initiatives
Le social en mouvement, la réalité est sociale.

1^{er} Tour de France social des régions

Paref se lance à l'assaut de 14 SCPI

IMMOBILIER. La société foncière a commencé à racheter des parts de sociétés civiles de placement immobilier. Cette opération provoque le mécontentement de leurs gérants

La société foncière Paref, fondée par Hubert Lévy-Lambert, a bien l'intention de devenir propriétaire d'une majorité ou de la totalité des parts de quatorze SCPI dites Méhaignerie. Elle a déjà commencé à acheter les parts de gré à gré auprès des associés qui souhaitent vendre, à un prix affiché sur son site Internet

(paref.com) et fera, dans un deuxième temps, une offre groupée d'achat. Cette opération habituelle dans le cas d'entreprises cotées en Bourse crée un précédent dans le monde des SCPI.

Hubert Lévy-Lambert et sa société Paref disposent d'une ligne de crédit de 500 millions d'euros pour s'emparer de quatorze d'entre elles, en offrant aux associés une

sortie immédiate, sans attendre la liquidation. Les associés peuvent aussi échanger leurs parts de SCPI contre des actions de Paref.

Mais cette initiative a été mal perçue par les gérants des sociétés concernées qui se sentent mis en cause par cet opérateur qui prétend vendre mieux qu'eux les patrimoines des SCPI dont il prend les rênes.

LA QUESTION DE L'AGRÈMENT

Certaines sociétés de gestion comme Sligéri, du Crédit lyonnais, ou Uniger, filiale du Crédit agricole, ont ainsi refusé de vendre des parts à Paref en se fondant sur une clause, insérée dans les statuts de leurs SCPI, qui impose l'agrément de nouveaux associés. La Commission des opérations de Bourse, interrogée par Paref, a validé la clause d'agrément mais en rappelant que le refus d'agrément par un gestionnaire se traduit par un refus de proposer, dans le mois, un autre acheteur. Les gestionnaires se montrent attachés à cet outil de contrôle. Antin Vendôme, filiale de BNP Paribas, et gestionnaire de 13 SCPI dont deux sont visées par Paref, a ainsi introduit cette clause dans leurs statuts en juin 2002.

Le marché des ventes de parts est en cours de réforme, sur la base de textes réglementaires désormais complets et applicables à l'automne 2002. Le nouveau marché secondaire sera alors organisé de façon harmonisée par les sociétés de gestion qui regrouperont et rapprocheront les ordres de ventes et d'achats. Mais cela n'interdit pas à des associés de céder leurs parts de gré à gré, une procédure que Paref utilise aujourd'hui.

La Commission des opérations de Bourse, consultée par Paref, refuse le cadre juridique de l'offre publique d'achat, comme pour des actions, et suggère la procédure de droit commun. L'émetteur inscrit, comme n'importe quel acheteur, ses ordres d'achats sur le registre tenu par les gestionnaires des SCPI qu'il convoite et peut y ajouter une condition d'exécution, ce que va faire Paref en exigeant de détenir 51 % des parts à l'issue de l'opération. Les sociétés de gestion et l'émetteur ont, en outre, une obligation de publicité auprès des associés et du public.

Isabelle Rey-Lefebvre

UNE SOIXANTAINÉ DE « SCPI MÉHAIGNERIE »

Entre 1985 et 1997 ont été créées une soixantaine de SCPI dite « SCPI Méhaignerie » (du nom du ministre du logement) permettant aux épargnants de profiter de réductions d'impôt. En contrepartie d'un investissement dans des logements neufs destinés à être loués pendant au moins six ans, les associés de ces SCPI pouvaient déduire de leur impôt, en deux ans, d'abord 3,75 % puis 7,5 %, 10 % et jusqu'à 15 % des sommes qu'ils avaient investies, ce pourcentage variant au gré de l'évolution du régime fiscal. Le Crédit agricole a ainsi créé neuf « SCPI Méhaignerie », baptisées Unidomo ; la Société générale en a lancé six, appelées Gènehabit ; la BNP, quatre, sous le nom de Natio Habitation ; le Crédit mutuel, deux, les Elysées résidences...

Les « SCPI Méhaignerie » ont été créées pour une durée limitée, de douze ou quinze ans, parfois vingt, et leur date d'expiration est déjà passée ou approche. A l'échéance, les porteurs de parts, réunis en assemblée générale, ont le choix de prononcer la liquidation de la société, ce qui entraîne la vente des immeubles avec la répartition du prix entre associés, ou de prolonger la vie de la SCPI. Aujourd'hui, une quinzaine de SCPI ont été dissoutes ou sont en cours de liquidation, tâchant de profiter de la vitalité du marché du logement.

La splendeur cachée des sculptures baoulées

MARCHÉ DE L'ART. Les prix des statuettes, des masques, mais aussi des objets usuels d'une des plus grandes ethnies ivoiriennes connaissent une forte augmentation

L'art baoulé de Côte d'Ivoire connaît un succès croissant sur le marché, comme en témoignent les ventes qui se sont dernièrement déroulées à Paris : proposé aux enchères, le 15 juin, chez Christie's, un couple de statuettes d'ancêtres

baoulés a vu son prix s'envoler à 349 557 euros (avec les frais), le triple de son estimation.

Comme ce couple d'ancêtres, la plupart des statues africaines ont été sculptées pour attirer la protection de puissances surnaturelles. Certaines d'entre elles visaient à accroître ses chances de succès,

d'autres à se protéger contre la jalousie ou encore à invoquer les forces invisibles avant d'entreprendre un voyage ou la culture d'un champ. Tous ces objets étaient cachés des regards indiscrets, dissimulés dans une chambre ou enveloppés dans un tissu de coton. « L'art au sens occidental du mot n'existe pas, explique Susan Mullin Vogel, conservatrice du département d'art africain du Metropolitan Museum. Les Baoulés s'attachaient à la présence spirituelle associée à l'objet et ne s'intéressaient qu'accessoirement à l'aspect matériel de l'objet. »



Statuette représentant un couple d'ancêtres baoulés, adjugée 349 557 euros le 15 juin à Paris.

INSTRUMENTS DE DIVINATION

Les Baoulés, qui regroupent environ un million d'individus, forment une des plus grandes ethnies de la Côte d'Ivoire. Leurs créations artistiques traduisent une sorte de concentration paisible. Outre les innombrables statuettes, cet art réunit un large choix de masques de danses de divertissement ou de cérémonies funéraires, mais aussi des objets usuels comme des chaises et tabourets, des instruments de musique ou de divination, des chasemouches et des ustensiles de cuisine.

Les prix des plus belles pièces n'ont cessé d'augmenter depuis quatre à cinq ans. Les plus chères d'entre elles sont les statues. Le record est détenu par une grande (73 cm de hauteur) et saisissante sculpture, mi-homme, mi-animal montrant ses crocs, et appelée « Singe mendiant ». Destinée à protéger les villages contre les mauvais esprits, la statuette a vu son estimation tripler, pour atteindre 564 000 euros en décembre 2001 à Paris. La provenance de l'objet – la célèbre collection Gaffé, écrivain et collectionneur ami des surréalistes – a sans doute contribué à générer cette enchère exceptionnelle.

La fourchette des prix demeure très large. On trouve encore des statuettes de qualité moyenne pour quelques milliers d'euros : ainsi de ce personnage debout, à la taille ornée d'un collier de perles, vendu à 1 600 euros en novembre 2001 à Drouot-Richelieu. Mais la plupart se négocient à plusieurs dizaines de milliers d'euros, comme cette figurine féminine au ventre bombé orné de scarifications, à 22 000 euros, lors de la vente de la collection Hubert Goldet, en juin 2001 à Paris. Les masques baoulés ont, eux aussi, considérablement enchéri ces vingt dernières années. En témoignent les 165 000 dollars obtenus en mai 2000 à New York chez Sotheby's par un masque gbagba issu de la collection

Baudouin de Grunne. Un prix dix fois plus élevé qu'au début des années 1980. Les élégants masques kpan qui portaient, il y a vingt ans, pour 295 000 francs (environ 45 000 euros) se négocient aujourd'hui souvent entre 150 000 et 250 000 euros. Les prix sont fonction de la beauté de l'objet, de son ancienneté et de sa rareté. Les moins chers d'entre eux partent autour de 10 000 euros.

Les objets usuels, plus accessibles, étaient généralement soigneusement décorés car ils permettaient aux artistes de démontrer tout leur talent et leur savoir-faire. La plupart reproduisent en miniature tout l'inventaire des motifs artistiques baoulés. Ainsi de ce tabouret agrémenté d'une poignée en demi-cercle et orné d'un motif géométrique ajouré (411 euros, chez Christie's à Paris le 15 juin), de ce marteau à musique dont le manche torsadé se termine par une tête de buffle à quatre cornes (600 euros, étude Ricqlès, 25 novembre 2001) ou encore de cet étrier de poulie de métier à tisser (5 300 euros, étude Ricqlès, 30 juin 2001) gravé de fins motifs de chevrons, de lignes d'eau et de figures.

Eric Tariant

● **A voir** : la galerie Ratton-Hourdé (10, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris, tél. : 01-46-33-32-02, du mardi au samedi) expose, jusqu'au 31 juillet, un bel ensemble d'objets baoulés (collection Marceau-Rivière) acquis auprès des meilleurs marchands parisiens. On remarquera une étonnante boîte à oracles (35 000 euros), un masque féminin yaouré kpan (50 000 euros) et une boîte à onguent reposant sur une sculpture en forme de cheval (18 000 euros). ● **A lire** : *L'Art baoulé du visible et de l'invisible*, Susan Mullin Vogel, chez Adam Biro, 2000, 65, 17€.

PRATIQUE

Rembourser un prêt par anticipation

Une rentrée d'argent imprévue ? C'est peut-être l'occasion d'en profiter pour solder ou alléger ses dettes.

S'il s'agit d'un crédit à la consommation – défini par le code de la consommation d'une durée supérieure à trois mois, et d'un montant inférieur à 21 500 euros destiné au financement de besoins d'ordre privé –, il est possible de le rembourser à tout moment et sans avoir à se justifier. La banque ne peut réclamer aucune indemnité : ni pénalité pour remboursement anticipé ni versement d'intérêts restant à courir sur la durée du prêt. Peu importe si le contrat de prêt mentionne ou non cette possibilité.

L'emprunteur a le choix entre un remboursement total, et un remboursement partiel s'il souhaite diminuer le montant de ses mensualités ou réduire la durée de remboursement. Toutefois, l'établissement financier peut refuser les remboursements d'un montant inférieur à trois fois celui de la prochaine échéance. Ces dispositions visent pratiquement tous les types de crédit à la consommation, qu'ils aient été accordés par une banque ou par un organisme spécialisé dans le crédit à la consommation : crédit lié à un achat ou à une prestation de services, prêt personnel accordé sans affectation préalable ou encore « crédit revolving » (renouvelable) attaché à l'utilisation d'une carte bancaire ou d'une carte privative délivrée par un grand magasin, par exemple.

Il existe une seule exception de taille à ce principe : les locations avec option d'achat, forme particulière de crédit à la consommation largement répandue pour le financement de biens d'une certaine valeur (voiture, caravanes, pianos, etc.). Avec cette formule, il est impossible de rembourser ses dettes par anticipation : le seul choix qui s'offre à l'emprunteur, s'il veut alléger ses charges de remboursement, est d'exercer par anticipation son option d'achat, si son contrat le prévoit.

Pour les crédits immobiliers accordés pour l'achat ou la construction d'un logement ou encore

pour le financement de travaux de réparation ou d'entretien lorsque leur montant dépasse 21 500 euros, l'emprunteur a aussi la possibilité de rembourser son crédit par anticipation, en totalité ou en partie. La banque ne peut pas lui refuser, sauf lorsqu'il s'agit d'un remboursement partiel représentant moins de 10 % du montant initial du prêt, à moins que ce remboursement constitue le solde du prêt. Mais elle est en droit de lui réclamer une indemnité de remboursement anticipé si elle a été prévue dans son contrat.

DEUX GARDE-FOUS

Toutefois, afin de protéger les emprunteurs, la loi a prévu deux types de garde-fous.

Le premier, pour les contrats de prêts conclus depuis le 30 juin 1999, suppose qu'aucune indemnité ne puisse être mise à la charge de l'emprunteur lorsque le remboursement du prêt est consécutif au décès de l'emprunteur ou de son conjoint, à leur perte d'emploi ou à la vente du logement pour des raisons liées au changement du lieu de travail.

Le second prévoit que le montant maximum de l'indemnité de remboursement anticipé ne puisse dépasser six mois d'intérêts, calculés sur le montant du capital remboursé par anticipation et au taux moyen du prêt lorsque celui-ci est à taux variable ou révisable (cotisation d'assurance décès invalidité non comprise). Et elle est plafonnée à 3 % du capital restant dû. A l'emprunteur donc de négocier sa suppression ou sa diminution lors de la signature du prêt et de le faire préciser dans un avenant au contrat de prêt. Difficile à obtenir en période de baisse des taux d'intérêt, la suppression ou la diminution de l'indemnité est souvent assortie d'une clause prévoyant qu'elle ne jouera pas si l'emprunteur rembourse son prêt par anticipation pour le faire racheter par une autre banque. En revanche, la suppression de l'indemnité de remboursement anticipé est le plus souvent prévue d'office pour les prêts à taux variable ou révisable.

Serge Nicolas

MOTS D'ARGENT

Prébendes et sinécures

LA FÊTE du cinéma vient de s'achever, mais, pour autant, ce n'est pas de « cure de ciné[ma] » que nous parlerons, mais de *sinécure* – du latin *sine cura*, abréviation de *beneficium sine cura* : « bénéfice ecclésiastique sans charge, sans travail ».

Par *beneficium*, il ne faut pas entendre strictement de l'argent, mais un avantage, un privilège dont bénéficie quelqu'un. Cet avantage comporte souvent, il est vrai, un patrimoine et – ou – des revenus... *Sinécure* est surtout employé, et compris, au sens d'« emploi où l'on est payé, rétribué, sans avoir rien à faire, ou presque ». D'où l'expression négative *ce n'est pas une sinécure*, qui équivaut à « ce n'est pas une situation de tout repos » !

Bénéfices *mineurs* et bénéfices *majeurs* ou *consistoriaux* allaient ainsi aux ecclésiastiques titulaires d'une cure, d'une chapellenie, d'un prieuré, etc. Parmi les termes désignant ces avantages, on connaît sans doute le mot *prébende*, qui, phonétiquement, peut lui aussi évoquer le milieu du cinéma, de la télévision, de la publicité : « pré-bande »...

Revenu fixe accordé à un ecclésiastique, la *prébende* doit son nom au latin d'Eglise *praebenda*, « ce qui doit être fourni ». Le vocable désigne aussi la charge, le titre qui donne droit à ce revenu, mais cette acception est d'emploi restreint dans la langue courante. Le prébendier jouit donc licite-

ment du revenu attaché à une tâche, mais, par extension péjorative inspirée soit à juste raison parfois ou souvent, soit par jalousie tout aussi souvent, le terme est devenu synonyme de *profiteur* : « Tous les régimes ont leurs sinécures et leurs prébendiers » (Duhamel, cité in Robert). De la même façon, *prébende* a pris généralement l'acception dépréciative de « revenu illicite, abusivement perçu ».

Point besoin de commandes à un *commendataire* pour lui assurer des revenus : ce mot désigne un ecclésiastique séculier – c'est-à-dire « qui vit dans le siècle, dans le monde », qui n'est pas assujéti à des règles au sein d'un monastère, d'une abbaye, d'un couvent – ou un laïque qui est titulaire d'une *commenda*. Attention, donc, à l'orthographe de ce dernier mot, issu du latin *commendare*, « confier », et qui désigne la concession d'un bénéfice. D'emploi rare, *commendataire* ne semble pas avoir souffert d'une dépréciation sémantique !

Le *boni* améliore une recette, mais n'allez pas croire qu'il est réservé aux maîtres queux et aux gourmets : il s'agit tout... bonnement du surplus d'une recette par rapport aux prévisions. C'est une heureuse surprise, un surplus de bénéfice ; le contraire d'un « coup de Trafalgar » financier, en quelque sorte.

Jean-Pierre Colignon

(Publicité)

SICAV - FCP

Ces informations sont données sous la responsabilité de l'émetteur

Une sélection. Cours relevés au 28 juin à 19 h 45

Code	Émetteurs	Date	Valeur de souscription	valeur de rachat	Devisé de cotation	Montant du coupon	Date du coupon
SICAV							
029614	CADENCE 1 D	27/06/02	156,13	154,59	EUR	11,48	09/04/01
029615	CADENCE 2 D	27/06/02	154,41	152,88	EUR	11,48	03/05/01
029616	CADENCE 3 D	27/06/02	152,57	151,07	EUR	8,86	07/03/02
028307	CONVERTIS C	28/06/02	212,23	208,07	EUR		
009577	INTEROBLIG C	27/06/02	59,97	59,38	EUR		
009543	INTERSELECTION F.D	27/06/02	65,05	63,77	EUR	8,33	25/01/01
028315	SELECT.DEFENSIF C	28/06/02	190,49	187,21	EUR		
028316	SELECT.DYNAMIQUE C	28/06/02	213,29	209,62	EUR		
028653	SELECT.EQUILIBRE 2	28/06/02	118,19	115,47	EUR		
094404	SELECT.PEA 1	27/06/02	180,21	177,11	EUR	28,67	01/02/01
094406	SELECT.PEA DYNAM.	28/06/02	122,45	120,34	EUR	17,65	01/02/01
029548	SG FRANCE OPPORT.C	27/06/02	394,32	386,59	EUR		
029713	SG FRANCE OPPORT.D	27/06/02	369,21	361,97	EUR	13,25	27/01/00
001099	SOGEFAVOR	28/06/02	85,71	82,41	EUR	63,17	01/09/00
029709	SOGENFRANCE C	27/06/02	379,30	371,86	EUR		
029549	SOGENFRANCE D	27/06/02	340,19	333,52	EUR	10,10	28/01/99
029408	SOGEOLIG C	27/06/02	116,12	114,97	EUR		
009524	SOGEPARGNE D	27/06/02	45,38	44,93	EUR	12,79	16/10/00
028520	SOGEPEA EUROPE	27/06/02	185,74	182,10	EUR	1,51	25/01/01
009545	SOGESECTOR IMMOB.D	28/06/02	23,79	23,32	EUR	2,49	28/06/00
009526	SOGINTER C	27/06/02	41,30	40,49	EUR		
Fonds communs de placements							
702074	DECLIC ACT.EURO	27/06/02	13,04	12,78	EUR		
747971	DECLIC ACT.FSES	27/06/02	44,09	43,23	EUR	0,26	07/09/00
747985	DECLIC ACT.INTILES	28/06/02	27,02	26,49	EUR	0,10	13/09/96
702304	DECLIC BOURSE EQ.	27/06/02	15,24	14,94	EUR		
703114	DECLIC BOURSE PEA	27/06/02	45,43	44,54	EUR		
747973	DECLIC OBLIG.EUROPE	27/06/02	17,01	16,84	EUR	0,87	05/01/01
702560	DECLIC PEA EUROPE	27/06/02	19,20	18,82	EUR	0,08	14/11/00
748493	DECLIC SOG.FR.TEMP	27/06/02	49,88	48,90	EUR	0,28	21/12/00
702744	SOGESECTOR FINANCE	27/06/02	470,56	456,72	EUR		
043136	SOGESECTOR SANTE	27/06/02	469,80	460,59	EUR		
043153	SOGESECTOR TECHNO.	27/06/02	331,25	324,75	EUR		
703304	SOGESTION C	27/06/02	44,33	43,46	EUR		
042303	SOGINDEX FRANCE	27/06/02	441,50	428,51	EUR		

08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

Code	Émetteurs	Date	Valeur de souscription	valeur de rachat	Devisé de cotation	Montant du coupon	Date du coupon
SICAV							
028818	ATOUT CROISSANCE	27/06/02	336,13	327,93	EUR	22,89	07/01/02
093707	ATOUT FCE ASIE	27/06/02	67,71	66,06	EUR	1,05	24/12/01
028581	ATOUT FRANCE C	27/06/02	167,50	163,41	EUR		
028582	ATOUT FRANCE D	27/06/02	148,95	145,32	EUR	21,25	24/12/01
028583	ATOUT FRANCE EUR.	27/06/02	145,82	142,26	EUR	17,91	25/03/02
028575	ATOUT FRANCE MONDE	27/06/02	37,86	36,94	EUR	6,03	15/04/02
028610	ATOUT MONDE	27/06/02	42,23	41,20	EUR		
028990	ATOUT SELECTION	27/06/02	86,64	84,53	EUR	15,28	24/12/01
028636	CAPITOP EUROBLIG C	27/06/02	104,06	103,03	EUR		
028637	CAPITOP EUROBLIG D	27/06/02	82,57	81,75	EUR	20,79	24/03/02
028612	CAPITOP REVENUS	17/06/02	172,63	170,92	EUR	13,12	16/04/02
Fonds communs de placements							
044668	ATOUT VALEUR	26/06/02	64,48	64,48	EUR	1,36	13/12/01
097265	CA AM ACT.FONC.EUR	27/06/02	98,28	95,88	EUR	3,48	15/04/02

GESTION COLLECTIVE

Prudence pour les fonds d'actions américaines

EUROFONDS.

Une expansion durable est envisageable au second semestre

Particulièrement active cette semaine (le 25 juin, l'indice S & P 500 affichait une baisse de 15 % par rapport à début janvier), la zone de turbulences que traverse le marché des actions américaines depuis plus d'un mois ne pousse guère à l'optimisme les spécialistes du secteur. « Il est plus que probable que, pour la troisième année consécutive, ce qui ne s'était pas vu depuis 1941, Wall Street affiche une année de baisse fin décembre 2002 », remarque Eric Tazé-Bernard, directeur général d'Invesco Gestion. Pourtant, tous les professionnels s'accrochent à la reprise économique est là. « Les indicateurs sont cohérents depuis un mois avec l'entrée de l'économie dans une phase de transition avant une expansion durable, envisageable au second semestre », constatent les experts de CDC Ixis Asset Management (filiale de la Caisse des dépôts et consignations) dans leur dernier scénario d'anticipations du mois de juin.

L'activité américaine, toujours soutenue par la consommation des ménages et un niveau des taux d'intérêt historiquement bas (la Banque fédérale américaine a maintenu ses taux directeurs, le 26 juin, à 1,75 %), devrait en effet rester bien orientée dans les prochains mois. Seulement, cela ne suffit pas à rassurer les investisseurs. « Trop de nuages pèsent sur l'horizon des Américains, qui vivent

dans une tension permanente », souligne François Roudet, responsable de la gestion américaine à la Compagnie financière Edmond de Rothschild.

Trois éléments contribuent à alimenter le pessimisme ambiant. Le premier, c'est bien sûr la méfiance qui prévaut désormais quant à la transparence des comptes des entreprises. La révélation cette semaine du maquillage de ses résultats par le géant des télécommunications WorldCom n'est sans doute pas la dernière. « Chaque jour, on découvre des artifices comptables, explique un gérant. Il va donc falloir digérer plus de deux ans de brouillage des pistes avant que les profits fondamentaux ne se reconstituent. »

Le deuxième, c'est le niveau même des bénéfices des entreprises qui, contrairement à ce que les analystes anticipaient en début de trimestre, pourrait se révéler nettement plus faible que prévu.

Le troisième élément, enfin, est la fragilité même de la reprise, qui non seulement repose sur des ménages et des entreprises au niveau d'endettement élevé, mais, en sus, demeure tributaire d'un contexte international plus qu'incertain plombé par les conflits israélo-palestinien et indo-pakistanaï et la crainte de nouveaux attentats terroristes.

Dans ce contexte troublé, les pronostics sont difficiles à établir. Prudence et attentisme dominent chez les gérants, qui souvent font le choix de rester proches de la composition sectorielle de leur indice de référence, tout en privilégiant dans leur choix d'actions certaines valeurs cycliques (biens de consommation notamment) et défensives (immobilier résidentiel, par exemple).

Laurence Delain

La sicav de la semaine

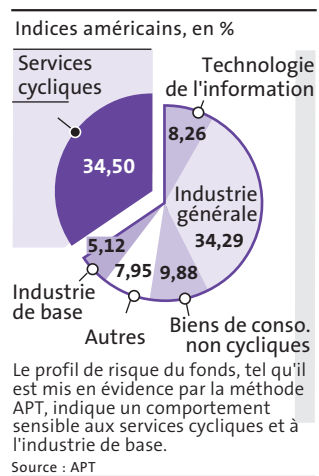
Partner Midcap US

AVEC UNE PERTE annuelle limitée à -4,76 % (rentabilité retraitée selon la méthode APT) à fin mai (contre une chute moyenne sur la même période de -23,65 % pour les 329 fonds référencés par Aptimum), la sicav Partner Midcap US se hisse en seconde position du classement des fonds d'actions américaines. Elle a pour spécificité de miser exclusivement sur les petites et moyennes capitalisations. Géré à New York par Rothschild Asset Management et commercialisé en France par Rothschild et Compagnie, en partenariat avec KBL France, ce fonds créé en 1991 s'adresse aux investisseurs prêts à prendre un minimum de risque. « Nous avons pour indice de référence le Russell Midcap TR et notre but est de surperformer ce benchmark en sélectionnant les valeurs qui offrent le meilleur potentiel de croissance tout en étant déjà suffisamment établies », précise Don Mac Loughling, gérant de

la sicav. Un pari apparemment réussi puisque, en 2001, Partner Midcap US affichait une hausse de 5,21 %, alors que son indice de référence perdait 0,62 % et que, à la fin du mois de mai, le fonds parvenait à atteindre +0,31 % depuis le début de l'année, alors que le Russell Midcap TR chutait de 4,44 %. « Les "midcap" américaines ont enregistré en moyenne des résultats nettement supérieurs à ceux des grandes valeurs depuis le 11 septembre. Mais elles ont commencé à souffrir au deuxième trimestre des prises de bénéfice de ces dernières », constate M. Mac Loughling. L'incertitude qui prévaut sur les marchés boursiers pourrait cependant de nouveau jouer en faveur des petites et moyennes capitalisations d'ici à la fin de l'année. Dans ce contexte, la stratégie du gérant consiste à trouver des valeurs suffisamment sous-évaluées pour offrir un beau potentiel de gain, tout en jouant la carte de la diversification sectorielle pour limiter le risque. A la fin mai, le portefeuille était investi en biens de consommation cycliques et durables à hauteur de plus d'un tiers, les deux autres tiers se répartissant entre les services financiers, les services publics et privés, la technologie et l'énergie, l'industrie, les matériaux de base et la communication. Récemment, Don Mac Loughling et son équipe ont privilégié des titres comme BeloCorp (média), Reader's Digest Corp (édition), Office Depot (opérateur spécialisé dans la gestion d'entrepôts), National Semiconductor ou Six Flag Inc. (parcs à thème).

L. D.

ANALYSE DU RISQUE



CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

▶▶▶ APT ▶▶▶

Code	Libellé	Promoteur	Pays	Perf. retraitée en %	Rang retr. 1 an	Perf. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perf. brute en %	Rang brut 1 an	Valeur liquid. en euros
------	---------	-----------	------	----------------------	-----------------	----------------	-----------------	------------------	----------------	-------------------------

Performance : Très bonne ★★★★★ Bonne ★★★★ Moyenne ★★★ Faible ★★ Très faible ★ Mauvaise ● Risque : Très peu ★★★★★ Peu ★★★★ Moyen ★★★ Important ★★ Très important ★ Comportement atypique ! Comportement très atypique !!
Les premières et les dernières de la catégorie

Actions américaines

Performance arrêtée le : 31/05/02

Performance moyenne sur un an : -23,65 %

DE973348	NORDEA I NORTH AM VALU	FRONTUNNER I SIC	DE	+2,13	1	★★★★★	*	+1,68	1	315,19
FR029552	PARTNER MIDCAP US	KBL	FR	-4,76	2	★★★★★	**	-4,09	2	6311,77
DS885487	FONDICRI SELEZIONE AM.	BIPIELLE FONDICRI	IT	-12,86	3	★★★★★	**	-11,06	3	7,51
DS899272	MRLY.EQ.CONV.VISION PR	MERRILL LYNCH	UK	-13,48	4	★★★★★	**	-11,20	4	31,83
DS885402	BBL L INVT.SHOPPING D	BBL	BL	-14,32	5	★★★★★	**	-13,48	8	4054,37
DS673071	BL EQUITIES NA.CAP	BQ DE LUXEMBOURG	LX	-14,63	6	★★★★★	**	-15,99	17	2490,48
DE976667	INVECO NORDAMERIKA AK	INVECO KAPITALAN	DE	-14,77	7	★★★★★	**	-17,07	27	99,89
UK790129	SCOTTISH AMICABLE AMER	SCOTTISH AMICABLE	UK	-14,99	8	★★★★★	**	-13,49	9	289,72
DE974358	FIDELITY DM GROWTH (GL	FIDELITY FUNDS SI	DE	-15,02	9	★★★★★	**	-17,58	34	12,19
UK707895	PRUDENTIAL NORTH AMERI	PRUDENTIAL UNIT T	UK	-15,29	10	★★★★★	**	-14,08	12	507,73
IT7218	ING-PL) IN.SHOPPING/US	ING INVEST. MANAG	IT	-15,38	11	★★★★★	**	-14,31	15	843,71
DE921814	INVECO GT GLOBAL LEIS	INVECO GT SICAV	DE	-15,92	12	★★★★★	**	-16,14	20	16,63
DE987135	MER LY EQ /CV S-BAS VA	MERRILL LYNCH EQU	DE	-16,06	13	★★★★★	**	-13,38	7	39,42
DE974035	INVECO GT LEISURE FUN	INVECO GT SICAV	DE	-16,27	14	★★★★★	**	-16,52	23	16,43
FR043218	HORIZON USA INDOCE	CIE FIN ROTHSCHIL	FR	-16,35	15	★★★★★	**	-13,30	6	79,22
DE971706	PIONEER MID CAP V	PIONEER MANAGEMEN	DE	-16,60	16	★★★★★	**	-12,49	5	22,24
AAAMF	ABN AMRO AMERICA FUND	ABN AMRO	NL	-16,72	17	★★★★★	**	-18,10	40	95,30
DE926239	VONTOBEL FUND U S EQUI	VONTOBEL FUND MAN	DE	-16,80	18	★★★★★	**	-17,40	31	90,03
DE973551	PRUMERICA WORLDWIDE UN	PRUMERICA WORLDWI	DE	-16,97	19	★★★★★	**	-13,70	10	45,65
UK57910	BAILLIE GIFFORD AMERIC	BAILLIE GIFFORD &	UK	-17,02	20	★★★★★	**	-16,31	22	218
DE976678	BWK AKT -STRAT AMERIKA	BADEN-WRTTMBERG	DE	-17,19	21	★★★★★	**	-18,15	42	102,56
IT371	SAI SAI AMERICA	SAI INVESTMENT.S	IT	-17,27	22	★★★★★	**	-14,01	11	13,68
DE847943	BB AMERIKA-INVEST	BB-INVESTMENT GMB	DE	-17,28	23	★★★★★	**	-16,09	19	84,02
DE986511	PRUMERICA WORLDWIDE US	PRUMERICA WORLDWI	DE	-17,41	24	★★★★★	**	-14,08	13	44,72
FR044780	AXA AMERIQUE ACTIONS	AXA	FR	-17,64	25	★★★★★	**	-16,77	25	38,63
DE987460	DAVIS FINANCIAL FUND	DAVIS FUNDS SICAV	DE	-17,70	26	★★★★★	**	-19,10	53	13,95
DE926151	MK LUXINVEST INDEX INV	MK LUXINVEST S.A.	DE	-17,72	27	★★★★★	**	-17,24	29	38,74
DE989391	PIONEER U S GROWTH	PIONEER MANAGEMEN	DE	-32,55	325	●	★★★★	-34,61	326	7,60
FR704383	AGF AMERIQUE US \$	AGF	FR	-32,78	326	●	★★★★	-32,82	322	60,75
FR044350	CREDIT MUTUEL UNIVERS	CREDIT MUTUEL	FR	-33,05	327	●	*	-40,59	329	3,44
UK846505	CHASE FLEMING AMERICAN	CHASE FLEMING ASS	UK	-34,23	328	●	★★★	-29,91	304	1062,57
DE976996	DWS PHARMAMED	DWS INVESTMENT GM	DE	-35,64	329	●	*	-28,49	285	49,96

▶ La méthode APT (Arbitrage Pricing Theory) permet d'analyser les fonds selon leur performance, mais aussi le risque pris par le gestionnaire. Elaborée par Steve Roos en 1976, elle repose sur un postulat simple : pour mesurer le risque, il faut s'intéresser aux prix. Aptimum, la société qui utilise la métho-

de APT, recueille les prix de plus de 30 000 actifs sur chaque marché, chaque région du monde. Elle mesure l'évolution de ces prix au cours du temps. Des calculs sophistiqués permettent, en fonction de ces prix, de décorriger la performance des fonds et d'en établir une performance retraitée.

LE MEILLEUR DE L'EUROPE DANS VOTRE PEA, PLUS FACILE A DIRE QU'A FAIRE ?

SHOPPING EUROPEEN 1^{er} CHOIX, POUR VOTRE PEA, AVEC NOS SICAV ET FCP* ET NOS 10 ANS D'EXPERTISE EUROPÉENNE.

- Le PEA s'ouvre aux actions européennes et son plafond passe à 120 000 €.
- C'est pour vous l'opportunité d'optimiser davantage votre fiscalité tout en dynamisant et diversifiant votre portefeuille boursier. Mais choisir entre plus de 6 500 valeurs européennes, ce n'est s'improviser pas.
- Avec Crédit Agricole Asset Management, le leader de gestion de portefeuille du Crédit Agricole, vous vous appuyez sur des spécialistes qui gèrent à ce jour le plus grand patrimoine des investisseurs institutionnels et particuliers européens, et dont le service client est reconnu pour sa qualité et son efficacité.
- Et vous bénéficiez ainsi d'une gamme complète de fonds de référence et de croissance qui vous permettent de bénéficier des opportunités de croissance des marchés européens et de la qualité de gestion et de la solidité financière du Crédit Agricole.
- Alors prenez dès aujourd'hui rendez-vous avec un de nos Conseillers.

LA BOURSE, ÇA NE S'IMPROVISE PAS



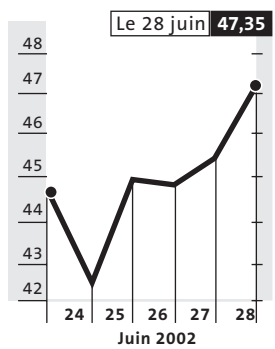
L'IMAGINATION DANS LE BON SENS

LES BOURSES EUROPÉENNES

DJ EUROSTOXX600 28/6 22h43

Place principale et devise de cotation	Cours	% var. heb.
3I GROUP GB/GBP	6,84	-2,98
A		
ABB LTD N CH/CHF	13,25	3,92
ABBIE NATIONAL GB/GBP	7,72	-0,58
ABN AMRO HOLDING NL/EUR	18,39	3,31
ACCIONA ES/EUR	44,19	1,59
ACCOR FR/EUR	41,07	3,84
ACEA IT/EUR	5,43	-0,91
ACERINOX ES/EUR	42,45	8,29
ACERSA ES/EUR	11,25	1,72
ACS ES/EUR	32,60	-1,24
ADECCO CH/CHF	88,40	-0,73
ADIDAS-SALOMON AG DE/EUR	83,20	-4,58
AEGIS GROUP GB/GBP	0,90	-2,96
AEGON NV NL/EUR	21,11	8,53
AEM IT/EUR	1,42	-2,41
AGF FR/EUR	46,52	0,43
AGFA-GEVAERT N.V. BE/EUR	18,44	0,00
AGGREGATE IND GB/GBP	0,89	4,09
AGGREKO GB/GBP	1,81	-24,82
AIR FRANCE FR/EUR	16,95	8,93
AIR LIQUIDE FR/EUR	155,80	6,49
AIXTRON DE/EUR	12,71	-4,79
AKZO NOBEL NV NL/EUR	44,09	-0,36
ALBA ES/EUR	21,91	3,40
ALCATEL A FR/EUR	7,04	-21,34
ALLEANZA ASS. IT/EUR	9,72	3,96
ALLIANCE & LEICEST GB/GBP	8,28	-0,54
ALLIANCE UNICHEM GB/GBP	6,20	3,08
ALLIANZ N DE/EUR	204,45	7,55
ALLIED DOMECO GB/GBP	4,30	1,42
ALLIED IRISH BANKS IR/EUR	13,34	0,15
ALMANU PS BE/EUR	41,15	3,60
ALPHA BANK GR/EUR	14,50	0,14
ALSTOM FR/EUR	10,71	2,00
ALTADIS ES/EUR	20,90	-8,69
ALTANA DE/EUR	54,94	12,12
ALTRAN TECHNOLOGIE FR/EUR	29,50	-16,90
AMADEUS GLOBAL A ES/EUR	6,48	-2,11
AMB GENERALI HOLDI DE/EUR	99,50	-1,49
AMEC PLC GB/GBP	4,18	-0,12
AMERSHAM GB/GBP	5,80	-1,19
AMEY GB/GBP	1,79	-17,32
AMVESCAP GB/GBP	5,34	-0,84
ANGLO AMERICAN GB/GBP	10,91	-5,05
ANGLA-IRISH BANK IR/EUR	6,53	1,24
ARCELOR LU/EUR	14,37	0,98
ARM HOLDINGS GB/GBP	1,46	1,39
ARNOLDO MONDADORI IT/EUR	6,71	-2,04
ARRIVA PLC GB/GBP	3,28	-5,75
ASF FR/EUR	27,50	2,04
ASM INTERNATIONAL NL/EUR	17,91	21,42
ASML HOLDING NL/EUR	16,03	11,63
ASSA ABLOY B SE/SEK	129,50	3,60
ASSOC BRITISH FOODS GB/GBP	5,97	-0,42
ASSOCIATED BRITISH GB/GBP	4,50	4,65
ASTRAZENECA GB/GBP	27,16	0,97
ATLAS COPCO A SE/SEK	220,00	4,51
ATOS ORIGIN FR/EUR	64,50	6,44
AUREA CONCESIONES ES/EUR	23,25	2,79
AUTOGRILL IT/EUR	11,77	3,98
AUTOLIV SDR SE/SEK	224,00	7,18
AUTOSTRADA CONCESS IT/EUR	8,39	-0,36
AVENTIS FR/EUR	71,75	5,51
AWG GB/GBP	5,50	-1,79
AXA FR/EUR	18,52	2,95
B		
B SKY B GROUP GB/GBP	6,29	-0,32
B.P.C.INDUSTRIA IT/EUR	8,75	-4,99
B.P.SONDRIO IT/EUR	10,25	-2,38
BAA PLC GB/GBP	5,99	-0,83
BAE SYSTEMS GB/GBP	3,35	-3,25
BALFOUR BEATTY GB/GBP	2,34	6,24
BALOISE-HOLD. NOM. CH/CHF	120,00	8,11
BANCA ANTONVENETA IT/EUR	18,20	0,72
BANCA DI ROMA IT/EUR	1,89	0,83
BANCA ESPIRITO PT/EUR	11,55	0,87
BANCA FIDEURAM IT/EUR	6,31	0,32
BANCA LOMBARDA PIE IT/EUR	9,74	-4,04
BANCA POP DELL'EMI IT/EUR	33,00	-0,90
BANCA POPOLARE DI IT/EUR	4,12	3,00
BANCO COMERC. PORTU PT/EUR	3,51	-2,23
BANK OF IRELAND IR/EUR	12,58	0,00
BANK OF PIRAEUS GR/EUR	7,30	4,29
BANKINTER ES/EUR	30,10	-1,47
BARCLAYS GB/GBP	5,52	2,03
BARRATT DEV PLC GB/GBP	4,20	3,19
BASF AG DE/EUR	47,15	2,28
BAYER DE/EUR	32,45	1,37
BAYR.HYP.U.VERBK DE/EUR	33,00	5,40
BB BIOTECH CH/CHF	65,00	-1,07
BBA GROUP PLC GB/GBP	2,75	0,55
BBVA ES/EUR	11,45	0,26
BCA P.BERG IT/EUR	19,94	0,71
BCA POP DI LODI IT/EUR	9,92	-0,80
BCA POP VERONA NOV IT/EUR	13,13	0,00
BCO POPULAR ESP ES/EUR	44,77	-0,49
BCO SABADELL ES/EUR	15,08	-3,95
BEIERSDORF AG DE/EUR	123,00	6,80
BENETTON GROUP SPA IT/EUR	11,84	-4,52
BERKELEY GROUP PLC GB/GBP	7,25	8,90
BG GROUP GB/GBP	2,85	2,98
BHP BILLITON GB/GBP	3,58	1,42
BIC FR/EUR	40,50	-2,36
BIPOF CARIERE IT/EUR	1,36	-0,73
BMW DE/EUR	41,11	7,67
BNL IT/EUR	1,76	-6,38
BNP PARIBAS FR/EUR	56,00	2,28
BOC GROUP GB/GBP	10,19	-1,92
BODYCOTE INTL GB/GBP	2,12	-0,04
BOOTS CO PLC GB/GBP	6,50	4,00
BOLYUGUES FR/EUR	28,29	4,82
BP GB/GBP	5,51	3,57
BPB PLC GB/GBP	3,50	0,72
BPI-SGPS SA PT/EUR	2,46	1,23
BRADFORD & BINGLEY GB/GBP	3,23	-0,62
BRAMBLES INDUSTRIE GB/GBP	3,28	4,46
BRISA NOM.(PRIVAT) PT/EUR	5,70	-0,35
BRITANNIC GROUP GB/GBP	4,67	-7,80
BRITISH AIRWAYS GB/GBP	1,86	-2,49
BRITISH AM.TOBACCO GB/GBP	7,05	-8,97
BRITISH ENERGY GB/GBP	1,32	-4,00
BRITISH LAND CO GB/GBP	5,57	-1,68
BSCH ES/EUR	8,04	0,50
BT GROUP GB/GBP	2,52	1,72
BTG PLC GB/GBP	3,40	3,98
BUDERUS DE/EUR	22,90	-0,87
BULGARIT IT/EUR	6,39	0,95
BUNZLI PLC GB/GBP	5,19	5,49
BUSINESS OBJECTS FR/EUR	29,65	21,27
C		
CABLE WIRELESS UK GB/GBP	1,67	-0,45
CADBURY SCHWEPES GB/GBP	4,92	6,38
CALEDONIA INVST. GB/GBP	7,92	-1,74
CAMBRIDGE ANTIBODY GB/GBP	10,35	2,37
CANARY WHARF GROUP GB/GBP	4,45	3,79
CAP GEMINI FR/EUR	40,25	-8,52
CAPITA GRP GB/GBP	3,12	-3,11
CAPITAL RADIO GB/GBP	6,30	-3,82
CARLTON COMMUNICATGB/GBP	2,10	-7,08
CARREFOUR ES/EUR	12,71	0,00
CARREFOUR FR/EUR	54,80	3,98

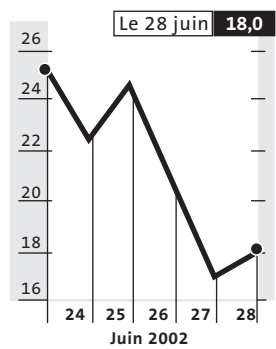
en euros à Paris



■ RENAULT EN HAUSSE

Louis Schweitzer, PDG du groupe automobile français, s'est déclaré, mercredi 26 juin, confiant concernant les objectifs d'une marge opérationnelle positive pour 2002, « à la veille de la présentation de la nouvelle Mégane, lancée à l'automne ». Le courtier Lehman Brothers pense que le marché sous-estime les perspectives de hausse des bénéfices. En cinq jours, le titre gagne 6,26 %, à 47,35 euros.

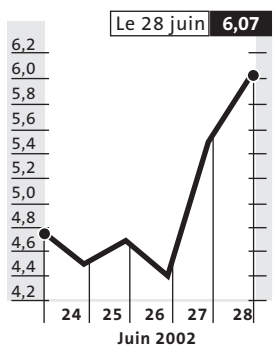
en euros à Paris



■ UBI SOFT PLONGE

L'éditeur de jeux vidéo a dit tabler sur une croissance interne de 17 % à 22 % en 2002-2003, alors que les analystes s'attendaient à une progression de 25 %, et à un bénéfice d'exploitation de 30 à 35 millions, au lieu des 40 millions anticipés. En cinq jours, le titre, sur lequel la banque Goldman Sachs a abaissé sa recommandation de « sur-performance » à « performance » le 27 juin, perd 27,97 %, à 18 euros.

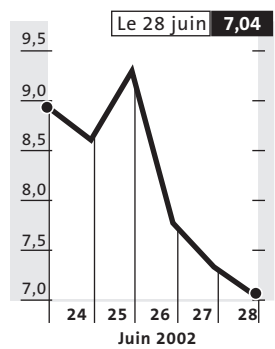
en euros à Paris



■ EQUANT S'ENVOLE

Le titre de la filiale de France Télécom, spécialiste des communications globales pour les multinationales, s'est envolé le 27 juin. Les investisseurs espèrent que le risque de faillite de son principal concurrent, l'Américain WorldCom, après la découverte d'importantes irrégularités comptables, permettra d'assainir le marché des services aux entreprises. En cinq jours, l'action gagne 27,79 %, à 6,07 euros.

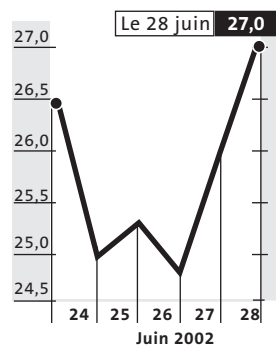
en euros à Paris



■ ALCATEL EN PLEINE RESTRUCTURATION

Le cinquième équipementier télécoms mondial a décidé de mettre en œuvre un plan de restructuration qui le conduit à passer au total 1,2 milliard d'euros de charges en 2002, soit le double des 600 millions initialement prévus. Il accusera une perte opérationnelle sur l'exercice 2002, au lieu du résultat équilibré sur lequel il tablait encore en avril. Sur la semaine, le titre perd 21,34 %, à 7,04 euros.

en euros à Paris



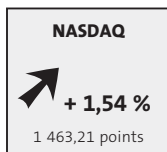
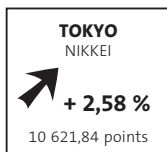
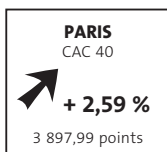
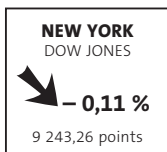
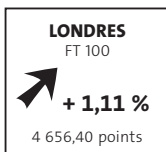
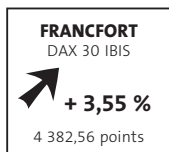
■ SUEZ PROVISIONNE

Le groupe de services collectifs, qui réalise 2,5 % de son chiffre d'affaires en Argentine, passera 500 millions d'euros de provisions supplémentaires sur ce pays cette année, une somme qui vient s'ajouter aux 135 millions passés dans les comptes en 2001. Cela devrait ramener à zéro le risque du groupe sur la deuxième puissance économique de l'Amérique latine. En cinq jours, l'action gagne 1,89 %, à 27 euros.

CASINO GUICHARD FR/EUR	85,75	-1,27
CASTORAMA DUBOIS I FR/EUR	65,00	-1,74
CATTLES GB/GBP	3,33	0,35
CATTOLICA ASSICUR. IT/EUR	25,74	7,47
CELANESE DE/EUR	23,61	7,17
CELTECH GROUP GB/GBP	5,20	-7,14
CENTERPULSE CH/CHF	248,25	0,00
CENTRICA GB/GBP	2,03	-1,69
CEPSA ES/EUR	17,36	0,58
CGIP FR/EUR	24,60	-5,35
CGNU GB/GBP	5,28	3,53
CHRISTIAN DIOR FR/EUR	39,00	5,15
CHUBB GB/GBP	1,57	-1,88
CIBA SC HLDG CH/CHF	119,25	1,49
CIMPOR-CIMENTOS DE PT/EUR	19,66	-0,15
CLARIANT (NAMEN) CH/CHF	35,40	12,38
CLOSE BROS GRP GB/GBP	6,25	-5,30
CMG PLC GB/GBP	1,01	-4,94
CNP ASSURANCES FR/EUR	41,50	0,48
COBHAM GB/GBP	10,25	-2,38
COCA COLA HBC GR/EUR	17,14	2,15
COLOPLAST B DK/DKK	610,00	6,64
COLRUYT BE/EUR	47,50	3,22
COMM BK OF GREECE GR/EUR	21,80	0,46
COMMERZBANK DE/EUR	15,20	-4,88
COMPASS GROUP GB/GBP	3,98	0,76
CONTINENTAL AG DE/EUR	18,00	1,58
CONVERIUM HOLDING CH/CHF	76,90	-3,03
COOKSON GROUP GB/GBP	0,48	-18,64
CORIO NL/EUR	25,54	0,39
CORUS GROUP GB/GBP	0,84	1,82
CREDIT AGRICOLE SA FR/EUR	22,50	-3,02
CREDIT LYONNAIS FR/EUR	43,40	0,81
CRH PLC IR/EUR	16,95	-1,74
CS GROUP N CH/CHF	47,25	0,53
CSM NV CI NL/EUR	24,33	-2,41
D		
D/S SVENBORG B DK/DKK	7400,00	9,47
DAIMLERCHRYSLER N DE/EUR	49,14	9,30
DAIRY CREST GROUP GB/GBP	4,89	0,00
DAMPKSIKS B DK/DKK	56500,00	11,22
DANISCO DK/DKK	275,00	0,00
DANONE FR/EUR	139,20	0,36
DANSKE BANK DK/DKK	138,50	-2,46
DASSAULT SYSTEMES FR/EUR	46,25	10,12
DAVIE SERVICE GRP GB/GBP	4,09	-1,45
DE LA RUE GB/GBP	5,02	-0,10
DEBENHAMS GB/GBP	3,35	0,98
DEGUSSA DE/EUR	35,71	-0,53
DEPFA BANK IR/EUR	55,00	-2,65
DEPFA-BANK DE/EUR	62,00	-1,59
DEUTSCHE BANK AG DE/EUR	70,40	0,50
DEUTSCHE BOERSE DE/EUR	43,10	1,77
DEUTSCHE LUFTHANSA DE/EUR	14,40	1,77
DEUTSCHE POST DE/EUR	13,09	0,69
DEUTSCHE TELEKOM DE/EUR	9,50	4,97
DEXIA BE/EUR	15,67	10,82
DIAGEO PLC GB/GBP	8,52	3,90
DIMENSION DATA HLD GB/GBP	0,41	-1,20
DISETRONIC BURGDOR CH/CHF	820,00	2,50
DIXONS GROUP GB/GBP	1,91	-4,98
DLY MAIL&GEN TST A GB/GBP	6,27	-4,35
DNB HOLDING NO/NOK	40,90	3,28
DRING.F.PORSCHER DE/EUR	480,00	1,48
DROTT AB -B- SE/SEK	106,00	2,91
DSM NV NL/EUR	46,99	2,60
E		
E.ON DE/EUR	58,75	2,16
EADS NL/EUR	15,57	3,46
EDP EL DE PORTUGAL PT/EUR	1,96	-5,77
EGF EUROBANK ERGAS GR/EUR	14,20	2,75
ELAN CORP PLC IR/EUR	5,85	-25,48
ELECTRABEL BE/EUR	234,00	0,86
ELECTROCOMPONENTS GB/GBP	3,67	-2,91
ELECTROLUX B SE/SEK	185,50	5,40
ELISA COMM A FI/EUR	7,25	-1,23
EMAP PLC GB/GBP	8,18	-0,61
EMI GROUP GB/GBP	2,49	2,05
ENSA-CHEMIE HOLDING CH/CHF	6325,00	0,00
ENDESA ES/EUR	14,71	-2,26
ENEL IT/EUR	5,80	-6,90
ENI SPA IT/EUR	16,10	0,63
ENIRO SE/SEK	70,50	1,44
ENTERPRISE INNS GB/GBP	5,15	-6,74
EPICOS N DE/EUR	33,10	-2,70
EQUANT NL/EUR	6,07	27,79
ERICSSON B SE/SEK	13,90	-9,74
ERSTE BK OSTEREICH AT/EUR	72,35	0,14
ESSILOR INTERNAT FR/EUR	41,17	0,93
EURAZEO FR/EUR	46,30	-0,62
EURONEXT N.V. NL/EUR	19,00	-3,06
EUROTUNNEL FR/EUR	0,89	-1,11
EXEL GB/GBP	8,36	1,95
F		
FERROVIAL ES/EUR	27,61	11,02
FIAT IT/EUR	12,71	2,91
FINAXA FR/EUR	63,80	-17,14
FINMECCANICA SPA IT/EUR	0,77	6,94
FIRSTGROUP GB/GBP	2,52	-4,91
FKI PLC GB/GBP	1,57	2,28
FOERENINGSPARBA. SE/SEK	116,50	3,10
FOM CON CONTRATAS ES/EUR	24,70	-1,20
FONDIARIA ASSICUR. IT/EUR	3,96	0,25

FORTIS BE/EUR	21,68	2,90
FORTUM CORPORATION FI/EUR	5,84	1,39
FOX KIDS EUROPE NL/EUR	11,50	2,68
FRANCE TELECOM FR/EUR	9,43	-24,01
FRESENIUS MED.CARE DE/EUR	45,25	-6,31
FRESENIUS VORZ. DE/EUR	54,00	-9,15
FRIENDS PROVIDENT GB/GBP	1,45	6,81
G		
G WIMPEY PLC GB/GBP	2,68	1,52
GALEN HOLDINGS PLC GB/GBP	4,71	3,06
GALERIES LAFAYETTE FR/EUR	12,19	-1,24
GALLAHER GROUP PLC GB/GBP	6,75	-1,60
G		

Frissons et rebond sur les places financières



Les grands indices boursiers mondiaux ont terminé la semaine en hausse, après cinq semaines consécutives de baisses en Europe et aux Etats-Unis, et quatre au Japon. La progression hebdomadaire a cependant été obtenue à l'issue d'un nouvel accès de panique sur les valeurs de technologie, de médias et de télécommunications avec des opérations massives de spéculation à la baisse, une forte volatilité des cours et dans un contexte d'habillage des bilans de fin de semestre pour les gestionnaires.

A Paris, la semaine a commencé par l'effondrement de l'action Vivendi Universal, dont le cours a fondu de 23,31 % lors de la séance du lundi 24 mai, à l'annonce d'une série de mauvaises nouvelles : possible remise en question de la cession du bouquet de télévision par satellite Telepiù en Italie, lourdement déficitaire ; réticences de British Tele-

com à revendre sa participation dans Cegetel, ce qui devait améliorer la capacité d'autofinancement de Vivendi Universal ; annonce maladroite des modalités du désengagement partiel de la filiale de services collectifs Vivendi Environnement.

Le même jour, l'action France Télécom a reculé de 16,20 %, sous l'effet d'un abaissement de sa note de solvabilité financière par l'agence de notation Moody's, et d'une étude défavorable du courtier CDC Ixis, estimant une augmentation de capital inéluctable. Sa filiale Orange a aussi décroché de 10,78 %. Cependant, les valeurs « massacrées » la veille se sont reprises. Un conseil d'administration de Vivendi Universal a maintenu son président, Jean-Marie Messier, à la tête du groupe.

Puis, mardi soir après la fermeture de Wall Street, l'opérateur de télécommunications en difficulté WorldCom a reconnu une fraude

comptable de près de 4 milliards de dollars. Mercredi matin, l'équipementier de télécommunications Alcatel a lancé un avertissement sur ses résultats et annoncé 10 000 suppressions d'emplois supplémentaires. Nombre de valeurs se sont effondrées en matinée, à Paris.

La résistance de Wall Street a cependant permis à ces chutes de s'atténuer, et Vivendi Universal a même terminé en hausse de 7,78 %, les fonds spéculatifs changeant leur fusil d'épaule à l'annonce d'une conférence téléphonique pour les analystes financiers, le soir même. Jeudi, la société de services informatiques Cap Gemini a annoncé une restructuration mettant en jeu 5 500 emplois.

Cette annonce a accru le pessimisme sur les valeurs technologiques mais, l'après-midi, la révision en hausse du chiffre de la croissance américaine au premier trimestre, à 6,1 % en rythme annuel, a rassuré les investisseurs. Les places financi-

res ont repris de l'altitude. Vendredi, le rebond s'est amplifié. Vivendi Universal a bénéficié de la cession de sa participation dans Vinci - qui va lui permettre de dégager de nouvelles liquidités - et de rumeurs de ramassage de titres par des actionnaires mécontents, lui permettant de progresser de 10,45 %.

VALEURS DÉFENSIVES

A Wall Street, un nouveau scandale comptable concernant Xerox, qui reconnaît 1,4 milliard de dollars de bénéfices fictifs au cours des cinq dernières années, n'a pas empêché les indices boursiers de se reprendre. Pour les marchés américains, la semaine se solde par une légère baisse du Dow Jones de 0,11 %, à 9 243,26 points et une hausse de 1,54 % du Nasdaq, à 1 463,21 points.

A Paris, l'indice CAC 40 a progressé de 2,59 %, à 3 897,99 points. Au final, l'action France Télécom affiche une baisse de 24,01 % sur la

semaine, à 9,43 euros, plombée par les craintes sur son endettement, suivie par Alcatel (-21,34 %, à 7,04 euros), Vivendi Universal (-10,51 %, à 21,88 euros), Orange (-8,63 %, à 4,66 euros), Cap Gemini (-8,52 %, à 40,25 euros) et Vivendi Environnement (-2,62 %, à 31,25 euros).

Les principales hausses ont été enregistrées par des valeurs jugées défensives comme le groupe de restauration collective Sodexo Alliance (+12,28 %, à 38,40 euros), Dexia (+10,47 %, à 15,61 euros), qui a annoncé n'avoir aucun engagement sur WorldCom, et par des valeurs de TMT choisies sélectivement, comme l'éditeur de logiciels Dassault Systèmes (+10,12 %, à 46,25 euros) ou le fabricant de semi-conducteurs ST Microelectronics (+6,63 %, à 25,25 euros). Schneider (+8,36 %, à 54,45 euros), qui a mis sur les rails la cession de sa filiale Legrand, a aussi progressé. Les autres indices européens se sont

aussi inscrits en hausse : +1,11 %, à Londres, pour le Footsie, à 4 656,40 points ; +3,55 %, à Francfort, pour le Dax, à 4 382,56 points. L'Euro Stoxx des 50 premières valeurs de la zone euro a gagné 3,20 %, à 3 133,39 points.

A Tokyo, l'indice Nikkei a progressé de 2,58 % sur la semaine, à 10 621,84 points. Il a suivi au jour le jour les phases de panique et de rebond du marché américain, chutant de 4,02 % mercredi, mais rebondissant de 3,51 % vendredi. L'annonce d'une hausse de 3,9 % de la production industrielle, en mai, a aussi soutenu le marché pour la dernière séance de la semaine. La hausse du yen, qui a atteint cette semaine son plus haut niveau face au billet vert depuis sept mois et demi malgré les interventions de la Banque centrale, a cependant pesé sur les valeurs exportatrices.

Adrien de Tricornot

L'euro a frôlé la parité avec le dollar

S'il satisfait l'Europe, l'affaiblissement du billet vert risque de porter préjudice au Japon, dont la Banque centrale a tenté cette semaine de faire baisser sa monnaie

L'instabilité des places boursières a continué à peser sur l'évolution des marchés des taux et des changes au cours de la semaine du 24 juin. La découverte d'un nouveau scandale comptable à Wall Street - celui du géant américain des télécommunications WorldCom - a accru la défiance des investisseurs envers les actions américaines, ce qui a profité à l'euro et aux marchés d'obligations. Ces derniers ont continué à bénéficier de l'afflux de capitaux en provenance de la Bourse et le dollar a poursuivi sa chute, assujettie aux interrogations des investisseurs sur le financement des comptes américains et leur dépendance vis-à-vis des marchés financiers. La monnaie unique a franchi, pour la première fois depuis le début de l'année 2000, le seuil de 0,99 dollar, mercredi 26 juin. Vendredi, elle était montée jusqu'à 0,9988 dollar, tout près de la parité avec le billet vert.

Les investisseurs, même européens, sont de plus en plus prudents. Ils préfèrent augmenter la part des liquidités dans leur portefeuille, comme le montre l'évolution de la masse monétaire M3 en Europe, qui a crû de 7,8 % sur un an en mai. Ce gonflement n'est dû qu'au transfert des capitaux de la Bourse vers les placements de court terme car M3 rassemble les pièces, les billets en circulation et les placements financiers à court terme, mais ne prend pas en compte les placements en actions.

Le billet vert a perdu du terrain contre l'euro mais aussi contre le yen, obligeant la Banque du Japon à acheter des dollars plusieurs fois dans la semaine pour limiter la hausse de sa monnaie. Mais sans grand succès : vendredi, la devise nipponne était montée jusqu'à 119 yens pour 1 dollar (contre 122,75 lundi). N'étant pas parvenue seule à freiner l'élan du yen, elle a eu recours à l'aide de la Banque centrale européenne (BCE) et

de la Réserve fédérale américaine (Fed). Le dollar est revenu autour de 120 yens contre 118,4 au plus bas dans la journée. Le Japon avait laissé entrevoir cette possibilité la veille. Le secrétaire général du gouvernement, Yasuo Fukuda, avait déclaré que Tokyo « pourrait envisager » une intervention conjointe avec les Etats-Unis et l'Europe sur le marché des changes si la situation l'exige.

PRÉSENT INAPERÇU

Autre coup porté au dollar, durant la semaine, la confirmation implicite par le président des Etats-Unis, George W. Bush, de l'abandon de la politique de dollar fort adoptée depuis 1994. Les experts économiques sont de plus en plus convaincus que, sous la pression des industriels et de la faiblesse de la reprise économique, les Etats-Unis ont décidé de mettre fin à cette politique, qui limite les exportations. « Ma position, c'est que le dollar trouvera son niveau sur la base des forces du marché et sur la capacité ou non de notre pays à maîtriser ses dépenses, à se reprendre [économiquement] et à revitaliser sa base industrielle », a déclaré mardi M. Bush.

La hausse de la devise unique satisfait, en tout cas, les autorités monétaires européennes. La progression de l'euro face au dollar « contribue à contenir les pressions inflationnistes », a déclaré mercredi le chef économiste de la Banque centrale européenne, Otmar Issing, lors d'une conférence à Lon-

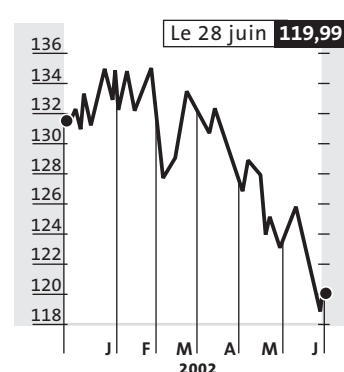
LE TRÉSOR AMÉRICAIN PEUT EMPRUNTER PLUS

La Chambre des représentants américaine a voté en extremis, jeudi 27 juin, un projet de loi prévoyant d'augmenter de 450 milliards de dollars (455 milliards d'euros) le plafond de la dette fédérale, actuellement fixé à 950 milliards de dollars. Ce projet était nécessaire afin de permettre au gouvernement d'emprunter au-delà des seuils actuels.

L'agence de notation financière Moody's avait renouvelé, jeudi, ses mises en garde au sujet du niveau de la dette fédérale américaine, expliquant que, si le Congrès ne votait pas le relèvement de son plafond, elle pourrait placer sous surveillance avec implication négative certaines obligations de l'Etat américain.

INTERVENTION

Dollar contre yen



La Banque centrale européenne et la réserve fédérale américaine sont intervenues vendredi pour aider la Banque du Japon à freiner la hausse du yen, qui était revenu à son niveau de septembre 2001.

Source : Bloomberg

dres. La BCE ne se fixe pas d'objectif pour les taux de change mais, a-t-il ajouté, « nous prenons en considération les développements qui pèsent sur [eux] ».

D'après Pascal Blanqué, directeur des études économiques au Crédit agricole, 1 euro à 1,05 dollar dans un horizon de six mois ne poserait pas de problème économique majeur. Le célèbre financier George Soros estime que le dollar pourrait encore chuter d'un tiers dans les prochaines années, selon ses propos rapportés par le *Wall Street Journal* dans son édition datée 28-30 juin.

Dans ce contexte plutôt agité, la réunion de la Fed est presque passée inaperçue. Les membres du comité de politique monétaire ont décidé, à l'issue de deux jours de réunion, mardi et mercredi, de ne pas modifier les taux directeurs aux Etats-Unis. La Banque centrale a motivé sa décision, votée à l'unanimité, par le fait que l'économie continuait certes à progresser mais qu'un tassement du rebond était apparu, lié à la reconstitution des stocks des sociétés et à une modération de la croissance de la demande finale. « Le comité s'attend que le taux d'accroissement de la demande finale reprenne dans les trimestres qui viennent, mais le degré de ce raffermissement reste incertain », indique le communiqué de la Fed.

L'évolution rapide des marchés a conduit les experts de BNP Paribas à modifier quelque peu leur scénario économique et financier. « La tempête WorldCom a durement secoué les marchés. L'inquiétude de quant à la fiabilité des comptes des entreprises est la principale menace qui pèse sur la reprise économique », estiment-ils dans leur étude hebdomadaire. *Nous ne croyons pas que cette dernière avorte, mais les esprits sont nerveux et du coup les Banques centrales ont un devoir de prudence.*

Dans ce contexte, il leur paraît difficile d'imaginer que la Fed relèver ses taux avant novembre, et plus probablement en décembre. « Nos prévisions pour le billet vert ont été atteintes plus tôt que prévu, ajoutent-ils, et nous avons opté pour un nouvel objectif de 1 euro à 1,02 dollar au troisième trimestre. Le change fait ainsi, pour la BCE, une partie du travail de durcissement monétaire. Ajouté à l'incertitude ambiante, cela implique un report de la date de relèvement des taux à la rentrée. Sauf retour rapide à un schéma de franche reprise, la hausse est plutôt pour octobre. »

Cécile Prudhomme

MARCHÉS DES CAPITAUX

De rares transactions dans un climat pesant

LE NOUVEAU SCANDALE américain de la société WorldCom a eu un effet désastreux sur le marché des titres à revenu fixe. Son impact s'est ressenti bien au-delà du compartiment des obligations d'entreprises industrielles et commerciales, éblouissant même les meilleurs débiteurs américains. Les rumeurs qui s'étaient insinuées dans le sillage de l'affaire Enron ont recommencé à se propager ces jours-ci. D'aucuns se sont inquiétés de la façon dont sont comptabilisées les opérations hors bilans des principales institutions de crédit hypothécaire des Etats-Unis.

On a notamment cité les noms de Fannie Mae et de Freddie Mac, deux agences fédérales qui accordent leur garantie aux produits hypothécaires et dont les signatures sont normalement tenues en très haute estime. Elles se situent en général sur le même plan que les établissements publics euro-

offrir un rendement dépassant de 3 centièmes de pourcentage le rapport que procuraient des titres en circulation du même emprunteur et de durée quasi identique. Le montant élevé de la prime s'explique à la fois par la taille de l'opération et par le niveau actuel de l'intérêt, les taux étant à leur plus bas niveau de l'année.

A son prix de vente initial, la transaction espagnole procurait à peine plus de 5,33 % l'an. Bien des compagnies d'assurances ou des caisses de retraite, qui font travailler leur argent, souhaiteraient attendre que les taux remontent un peu. Une telle évolution, si elle se produisait bientôt, serait la bienvenue en France où de très grosses sommes vont être disponibles. Le 12 juillet, par exemple, 20 milliards d'euros provenant de bons du Trésor français arrivent à échéance et seront remboursés.

Dans l'immédiat, l'attention se porte naturellement sur les rares

Les rumeurs qui s'étaient insinuées dans le sillage de l'affaire Enron ont recommencé à se propager ces jours-ci

peus à caractère quasi souverains. Freddie Mac, bien représenté sur le marché des titres en euros, a notamment mis en circulation des obligations d'une durée de dix ans dont le rendement, jeudi 27 juin, dépassait de 0,12 à 0,13 point de pourcentage celui des titres européens de premier plan (la Banque européenne d'investissement et KfW, une banque de développement allemand dont la dette est garantie par la République fédérale).

Dans ces conditions, pourtant caractérisées par la prudence et par la recherche, de la part les investisseurs, de la plus haute qualité, nos grands émetteurs européens n'ont guère cherché à tirer partie de la situation. Aucun n'a ajouté son nom, ni au calendrier des nouveaux emprunts de la fin juin ni à la liste des affaires prévues pour juillet. Il y a eu, certes, une très importante opération, de qualité irréprochable, lancée pour le compte d'une série de caisses d'épargne espagnoles qui ont émis des *cedulas hipotecarias* (des titres privilégiés comparables aux obligations foncières françaises) pour un montant de 3,5 milliards d'euros et une durée de dix ans. Mais l'affaire était préparée de longue date et, pour allécher les investisseurs, il a fallu

transactions dont le sort ne dépend guère des niveaux actuels de rendement. C'est pourquoi le projet de la société Alis retient tant l'attention. Elle devrait être la première société privée à offrir des obligations dont le revenu dépendra de l'indice français des prix à la consommation. Son emprunt de 460 millions d'euros servira au financement de la construction du tronçon autoroutier Rouen-Alençon, pour lequel elle a obtenu une concession de soixante-deux ans.

La banque CDC Ixis Capital Markets dirige l'opération, qui devrait voir le jour le 3 juillet. Trois tranches sont prévues, bénéficiant de la garantie d'un assureur spécialisé, FSA, dont l'intervention permet à l'emprunt d'obtenir les meilleures notes (les fameux trois A) des principales agences de notation. En taux réels, hors inflation, la tranche de quinze ans (80 millions d'euros) devrait rapporter 3,80 %, celle de vingt-cinq ans (180 millions) 4,10 %, et celle de trente ans (200 millions) environ 4,15 %. Les investisseurs seront en majorité français mais un certain appétit s'est déjà manifesté en Belgique, en Autriche, en Allemagne et en Finlande.

Christophe Vetter

MARCHÉ DES CHANGES

28/6, 22h43

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,83510	0,98985	1,52780	0,67365
TOKYO (¥)	119,73000		118,56000	183,00195	80,66690
PARIS (€)	1,00960	0,84310		1,54305	0,68010
LONDRES (£)	0,65435	0,54645	0,64820		0,44080
ZURICH (FR. S.)	1,48530	1,24050	1,47035	2,26910	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4275	7,4280
COURONNE NORVÈGE	7,4320	7,4407
COURONNE SUÉDOISE	9,0748	9,0845
COURONNE TCHÈQUE	29,1791	29,3034
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7579	1,7602
DOLLAR CANADIEN	1,5047	1,5060
DOLLAR HONGKONG	7,7309	7,7319
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0349	2,0380
FORINT HONGROIS	244,4302	245,0492
LEU ROUMAIN	33375,0000	33441,0000
ROUBLE	31,2314	31,2570

MARCHÉS A TERME LE 28/6, 22h43

	Echéance	Premier prix	Dernier Contrats pris ouverts
PARIS			
CAC 40 TER.	6/2	3816,50	3840,50 641088
EURO NOTIO.	9/2	0,00	88,71 1
EURO ST. 50	9/2	3097,00	3165,00 1413
FRANCFORT			
BUND 10 ANS	9/2	107,46	107,44 725022
LONDRES			
EURIBOR 3M.	9/2	96,45	96,49 415855
NEW YORK			
DOW JONES	9/2	9260,00	9226,00 27588
S. & POORS	9/2	990,20	989,00

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 28/6

	Taux 12 mois	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,35	3,44	5,01	5,32
ROYAUME-UNI	3,35	4,15	5,01	4,89
ITALIE	3,35	3,44	5,18	5,51
ALLEMAGNE	3,35	3,44	4,94	5,32
JAPON	0,05	0,07	1,19	1,95
ÉTATS-UNIS	2,03	1,86	4,81	5,69
SUISSE	1,13	1,24	3,21	3,81

OR

VENDEDI 28 JUIN 22h43

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	10280,00	-0,58
OR FIN LINGOT	10280,00	-1,44
ONCE D'OR EN DOLLAR	318,50	-0,09
PIÈCE 20 FR. FRANÇAIS	57,10	-3,87
PIÈCE 20 FR. SUISSE	58,80	-1,01
PIÈCE UNION LAT. 20	58,80	-1,01
PIÈCE 10 US\$	193,25	-0,00
PIÈCE 20 US\$	370,25	-4,08
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	380,25	-0,07

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du Monde
Vous êtes attaché à l'indépendance du Monde. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action le 28 juin 2002 : 22 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdi@lemonde.fr

L'économiste musicien

Connu de tous, et perdu de vue par la plupart, l'ancien secrétaire d'Etat Lionel Stoléro tient aujourd'hui une place discrète sur les scènes à la fois politique, économique et artistique

Un ordinateur, des dossiers éparpillés... Il n'y a qu'à tendre le bras pour atteindre la machine à café ou un livre de la bibliothèque... Ici, des photos de famille. Là, à l'autre bout de la pièce, des affiches, un canapé d'angle et une radiocassette. Au centre, une table encombrée de partitions... Ces pièces de puzzle ébauchent le portrait de Lionel Stoléro. « En 1981, je me suis retrouvé du jour au lendemain chez moi, sans bureau ni secrétaire. J'ai pris cet appartement et créé l'Association de recherches internationales économiques et sociales, l'Aries, pour exercer une activité de consulting », avoue cet ancien secrétaire d'Etat, ancien président de la Chambre de commerce France-Israël et ancien professeur d'économie. Connue de tous, et perdue de vue par la plupart, Lionel Stoléro tient aujourd'hui une place discrète sur les scènes à la fois politique, économique et artistique.

Secrétaire national du Parti radical de gauche depuis 1998, cet homme-orchestre a traversé trente-trois ans de vie politique, d'un bord à l'autre, en passant par Génération écologie. Jean-Pierre Raffarin ? « C'est moi qui ai découvert ses mérites, en le prenant à mon cabinet de secrétaire d'Etat au travail de 1976 à 1981 », note Lionel Stoléro. En 1978, il adhère au Parti républicain. Dix ans plus tard, l'ancien conseiller économique de Valéry Giscard d'Estaing participe au gouvernement de Michel Rocard comme secrétaire d'Etat chargé du Plan. Ami de Simone Veil et membre du Club Vauban, Lionel Stoléro prône l'ouverture. « La frontière droite-gauche ne sépare pas les bons et les méchants. Les méchants, ce sont les intolérants », plaide-t-il. Pour preuves, sa démission de l'UDF en 1986 (l'attitude à adopter envers la candidature de Jean-Marie Le Pen divise alors la majorité) et sa pression sur Lionel Jospin lors de la dernière élection présidentielle : il demande à son candi-

dat une position ferme contre la cohabitation, car « lorsque les électeurs sont mécontents, qu'il n'y a plus d'alternative, ils risquent d'aller vers les extrêmes », tranche-t-il.

« LE PLUS JEUNE PROFESSEUR »

Lionel Stoléro est avant tout économiste. De *L'Equilibre* et *la Croissance économique*, réédité quatre fois depuis 1967, à *L'Economie, comprendre l'avenir* (1999), ses livres font référence. Titulaire de la chaire d'économie de l'Ecole polytechnique depuis 1968 (« le plus jeune professeur jamais nommé », aime-t-il rappeler), il prend sa retraite anticipée à 64 ans pour rejoindre Bertrand Delanoë en mars 2002. Sa mission : « Stopper l'hémorragie d'emplois sur Paris, la seule capitale européenne à en perdre depuis dix ans. » Nommé au Conseil économique et social six mois auparavant, il est convaincu que « l'économie conduit la politique et non l'inverse ». Avec le revenu minimum d'insertion (RMI) et la prime pour l'emploi, ses doctrines restent d'actualité.



« J'avais proposé le RMI à Giscard en 1974. C'est Mitterrand qui m'a permis de le mettre en place avec Rocard. La loi a été votée à l'unanimité en 1988 », souligne-t-il. Dans la presse, il revient aussi sur la nécessité d'une « écotaxe » depuis le débat sur l'effet de serre ouvert à Kyoto en 1997. Et ne se gêne pas pour critiquer la politique européenne. « L'Europe a besoin d'un homme fort pour insuffler sa politique monétaire ainsi que d'une ligne budgétaire cohérente. Maintenir quinze politiques nationales de budget n'a pas de sens », insiste-t-il.

Européen convaincu, engagé dans le passage de l'ancien bloc de l'Est à l'économie de marché, Lionel Stoléro quitte la scène française en 1991. Il accepte un poste de rédacteur en chef économie à *The European*, l'hebdomadaire de Robert Maxwell, et de conseiller économique auprès du premier ministre roumain, Petre Roman. L'épisode dure six mois. « Participer à un véritable journal européen était très excitant, mais sa publication a cessé avec la mort de son fondateur », raconte-t-il sans autre commentaire. « C'était un plaisir de travailler avec Robert Maxwell (...). Il m'avait soutenu (...) parce qu'il croyait en l'Europe », écrit-il lors de la disparition du sulfureux magnat de la presse britannique, d'origine roumaine comme lui. Lionel Stoléro devient conseiller économique du président ukrainien Kravtchouk pendant cinq ans. « L'Ukraine avait tous les atouts pour réussir, mais le système est pourri de l'intérieur. Par son racket, la mafia empêche le développement d'entreprises privées », analyse-t-il.

UN LIVRE ET UNE BAGUETTE

Lionel Stoléro revient en France et à ses premières amours, la musique : il a étudié le piano puis la direction d'orchestre à Stanford. « En 1991, sur un plateau de télévision, la directrice de l'Orchestre de Rueil-Malmaison m'a tendu un livret et une baguette. J'ai battu quelques mesures sur une bande-son... Le lendemain, elle m'a proposé d'intégrer son école », se souvient Lionel Stoléro. « J'ai travaillé la symphonie de César Franck, mon œuvre fétiche depuis quarante ans. J'ai toujours eu un regret d'avoir choisi l'économie après mes études », avoue-t-il. Invité à diriger en France et dans les pays de l'Est, il fonde l'Orchestre romantique européen en 1998 pour devenir professionnel. « J'ai redécouvert des œuvres romantiques du XIX^e siècle, comme la symphonie n° 2 de Gounod, pour les mêler à la poésie et au chant dans des soirées thématiques », explique le chef d'orchestre. « C'est un grand amateur, mais il ne sait pas toujours tenir son orchestre », affirment certains.

Lionel Stoléro

- 1937 : 22 novembre, naissance à Nantes (Loire-Atlantique)
- 1958 : sort deuxième de l'Ecole polytechnique, corps des Mines
- 1962 : doctor of philosophy (économie) de l'université de Stanford, Californie
- 1969-1974 : conseiller technique au ministère de l'économie et des finances
- 1974-1976 : conseiller économique à l'Elysée
- 1978-1981 : secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation (chargé des travailleurs manuels et des immigrés)
- 1986 : président de la Chambre de commerce franco-israélienne
- 1988-1991 : secrétaire d'Etat au Plan (X^e et dernier Plan « La France, l'Europe »)
- 1998 : création de l'Orchestre romantique européen
- 2001 : nomination au Conseil économique et social
- 2002 : président du Conseil de développement durable à la Mairie de Paris

Lionel Stoléro semble pourtant heureux sur scène, et a fière allure en habit. Il gère le budget de son orchestre (300 000 euros l'an) au plus juste : des cachets raisonnables et trois répétitions pour chacune des six représentations annuelles, toujours programmées le mardi car « c'est le jour où la presse annonce les concerts. On n'a pas les moyens de faire de la pub ! » ironise-t-il. Saint-Saëns, Brahms, Schubert, Malher : son prochain concert aura lieu à Gaveau le 22 octobre. Lorsque, le 9 avril, le pianiste Cyprien Katsaris revient sur scène et propose un morceau de Chopin pour « adresser un message de sérénité au Proche-Orient », Lionel Stoléro, président de la chambre de commerce France-Israël pendant treize ans, applaudit. Après les accords d'Oslo, il a cru à un « marché commun » Israël-Palestine-Jordanie. « Il a suffi qu'un fanatique assassine Rabin pour que tout s'écroule », constate-t-il.

Aujourd'hui, il croit à la nouvelle économie pour assurer l'avenir tant d'Israël, qui compte « autant de start-up que les Etats-Unis », que de l'Europe, « si elle se met à l'heure des nouvelles technologies ». Lionel Stoléro a lui-même investi dans Egg Solution, une start-up créée par les frères Gianchandani, rencontrés à la chambre de commerce franco-israélienne. Une fois encore, il est passé de la théorie à la pratique.

Sylvie Guyony

POUR VOUS, NOUS CULTIVONS LES LAURIERS

Gestion SICAV actions et obligations



Gestion SICAV actions et obligations



Gestion FCP actions et obligations



Gestion FCP actions et obligations



Gestion FCP actions et obligations



Gestion FCP actions et obligations



Crédit Lyonnais Asset Management a été récompensé 6 fois au cours des quatre dernières années par Investir Magazine : 2 Lauriers d'Or* pour la gestion de ses Sicav et 4 Lauriers d'Or* pour la gestion de ses FCP dont les derniers lui ont été décernés en juin 2002. Ces distinctions récompensent la qualité de gestion et la régularité des performances de Crédit Lyonnais Asset Management.

* catégorie banques à réseau.

www.creditlyonnais.com
www.clamdirect.com



CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT

Société de gestion de portefeuille. Agrément COB n° GP 9823. SIREN 672 003 308 RCS PARIS. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

BRUITS DES MARCHÉS

■ SICAV : Merrill Lynch Investment Managers devait lancer lundi 1^{er} juillet Merrill Lynch International Investment Funds, qui regroupe trois gammes de fonds existantes et permet aux investisseurs d'accéder à plus de 60 fonds sous la marque Merrill Lynch. Cette sicav de droit luxembourgeois est issue de la fusion des fonds Mercury Selected Trust, Merrill Lynch Equity Convertible Series et Merrill Lynch Global Currency Bond Series. Enregistrée à la vente dans vingt-sept pays, la nouvelle gamme, qui compte plus de 14,5 milliards de dollars d'actifs

sous gestion, offre des fonds investis en actions et en obligations.

■ ENCHÈRES : *Le Nu au Collier de Picasso* a atteint 15,96 millions de livres sterling, le 25 juin, lors d'une vente aux enchères Christie's à Londres. Ce tableau, qui représente Marie-Thérèse Walter, l'une des maîtresses du peintre, bat le record de la toile la plus chère vendue aux enchères cette année établi la veille à Londres par une *Nymphéas* de Claude Monet, partie chez Sotheby's pour 13,5 millions de livres.

Le Mondial

DIMANCHE 30 - LUNDI 1^{er} JUILLET 2002

2002

www.lemonde.fr/mondial2002

Pour une étoile de plus

■ Une cinquième victoire en Coupe du monde, dimanche à Yokohama, placerait le Brésil loin devant toutes les autres nations de football

■ Si c'est l'Allemagne qui s'impose, elle obtiendra son quatrième titre mondial et rejoindra son adversaire du jour dans les palmarès



La route de Miroslav Klose, l'attaquant de la Mannschaft, va croiser, dimanche, à Yokohama, celle du défenseur emblématique de la Selecao, Roberto Carlos.

TEMPS FORTS

Business

► La finale du Mondial 2002 Brésil-Allemagne, c'est aussi un match entre les équipementiers Nike et Adidas, la revanche de 1998. p. III

Le Monde
DE LA COUPE
Europe I

Retrouvez chaque jour les journalistes du « Monde » sur l'antenne d'Europe 1

8h40 : nos envoyés spéciaux en direct du Japon et de la Corée du Sud

12h15 : un autre regard sur le Mondial

20h-22h30 : spécial Europe Sport

Yokohama

► Cette cité portuaire, située à 50 kilomètres de Tokyo, fut l'une des premières à s'ouvrir à l'Occident au XIX^e siècle. Dimanche, elle accueille la finale de la Coupe du monde. p. III

Photo

► Une photographie prise le 22 juin 1986 au stade Azteca de Mexico prouve que l'Argentin Diego Maradona a marqué un but de la main contre l'Angleterre, en quarts de finale de la Coupe du monde. p. VII

LA CHRONIQUE

JACQUES BUOB

Du réalisme allemand

Le football allemand se prête volontiers aux clichés : réalisme froid, manque d'imagination, discipline rigoureuse, orgueil et haine de la défaite. Les Français ont eu l'occasion, plusieurs fois au cours de l'histoire, de se heurter à ces poncifs (nous ne parlons ici que de football), qui ont culminé un soir de juillet 1982, au stade de Séville, sous une chaleur équatoriale. Vingt ans ont passé, depuis cette demi-finale de Coupe du monde, et rien n'est venu effacer la déception engendrée par cette partie de feu et de larmes, qui nous laissa abattus après avoir touché du doigt la plus inattendue des victoires.

L'image du gardien allemand « Toni » Schumacher se livrant à des mouvements d'assouplissement pendant que Patrick Battiston, qu'il venait de charger violemment,

gisait blessé et inconscient dans l'herbe, est longtemps restée dans les mémoires comme le symbole même de l'arrogance.

Les années ont passé depuis ces temps déjà lointains, ceux de Michel Platini, et ce match qui est devenu l'un des épisodes les plus marquants de notre geste footballistique. Depuis, nous avons pris des revanches. Mais notre différence est là : nous ne détestons pas les revers quand ils sont héroïques. Pour les Allemands, perdre, quelle qu'en soit la manière, est détestable.

Depuis quatre ans cependant, la Mannschaft ne s'aimait plus. Le Mondial 1998, l'Euro 2000, semblaient avoir marqué, pour elle, le temps de la décadence. L'équipe, vaincue chaque fois sans gloire, s'était mise à douter, et le pays avec elle. La voilà qui revient aujourd'hui au premier plan ; il était

impossible qu'il en fût autrement. Seul le discours a changé, emprunt d'une modestie que lui ont enseignée ses revers. Se méfier d'autant plus. Sur le terrain, ne pas compter sur un subit accès de timidité des Jeremies, Bode, Klose, Neuville, Ramelow... même si leurs noms ne procurent pas ce frisson de plaisir qu'on ressent à évoquer ceux des meilleurs Brésiliens. Leur star, Michael Ballack, suspendu, ne sera pas de la finale, c'est dommage. Mais leur idole, Oliver Kahn, sera solide au poste. Un gardien de but d'exception, qui a mérité le titre de meilleur goal du monde. L'idée de se trouver face à l'imprévisible trio magique, les trois « R » (Ronaldo, Ronaldinho, Rivaldo), le laisse froid. Il en voit d'autres, dit-il, chaque semaine en Bundesliga, le championnat national. L'Allemagne a retrouvé ses valeurs.

Et si on pariait ?

www.sfr.fr

PARIES SUR LES SCORES DES MATCHS EN ENVOYANT LE MOT PARI AU 3668*

ACCUMULEZ VOS POINTS JUSQU'AU 30 JUIN

1^{er} PRIX : UN PASS D'UN AN POUR ALLER VOIR LES BLEUS SUR LEUR TERRAIN**

*Taux d'envoi en texte - 0,20€
**Gagné du jeu au AGSO (appel gratuit)
bonnes accumulées aux abonnés SFR et Clients

groupe capital



DÉPÊCHES

Platini juge Rivaldo

► Michel Platini juge Rivaldo à la fois « extraordinaire » et « énervant ». « Rivaldo a un jeu un peu spécial, a expliqué l'ancien sélectionneur des Bleus. Il a fait une première période brillante contre la Turquie en demi-finale. Mais il a été égoïste lors la seconde ». « Il a un côté individualiste qui, par moments, doit exaspérer ses coéquipiers. Devant le but, c'est pas forcément l'homme de la passe, c'est l'homme qui la met au fond », a-t-il poursuivi en insistant sur les « qualités exceptionnelles » du n° 10 brésilien.

Le Brésil n°1

► Quel que soit le résultat de la finale face à l'Allemagne, le Brésil passera en tête du classement de la FIFA. Les Auriverde avaient laissé leur place à la France en avril 2001. L'Allemagne, qui était 11^e, gagnera également des places tout comme la Corée du Sud (40^e le 15 mai) et le Sénégal (42^e) qui prendront la tête de leurs confédérations respectives.

LES BUTEURS DU MONDIAL

Noms	Buts
1 Ronaldo (Bre, 6 m.)	6
2 Rivaldo (Bre, 6 m.) Klose (All, 6 m.)	5
4 Tomasson (Dan, 4 m.) Vieri (Ita, 4 m.)	4
6 Wilmots (Bel, 4 m.) Keane (Eir, 4 m.) Pauleta (Por, 3 m.) Bouba Diop (Sen, 4 m.) Raul (Esp, 4 m.) Larsson (Sue, 4 m.) Morientes (Esp, 5 m.) Ballack (All, 6 m.)	3
14 Gomez (Costa Rica, 3 m.) Inamoto (Jap, 4 m.) Borgetti (Mex, 4 m.) Cuevas (Par, 2 m.) Camara (Sen, 3 m.) Hierro (Esp, 4 m.) Hasan Sas (Tur, 6 m.) Umit Davala (Tur, 6 m.) McBride (Etats-Unis, 5 m.) Donovan (Etats-Unis, 5 m.) Ahn Jung-hwan (Corée, 6 m.) Ronaldinho (Bre, 5 m.) Owen (Ang, 5 m.)	2

81 joueurs ont marqué 1 but
3 joueurs ont marqué contre leur camp
Note : en gras, les joueurs toujours en compétition

LE TÉLÉMÈTRE

CARAT SPORT, EUROPE 1, LE MONDE

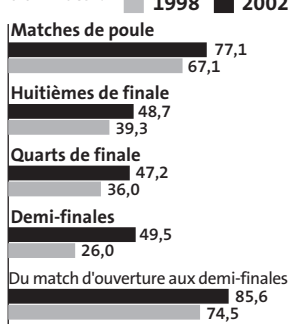
5,3

Le nombre de téléspectateurs français (en millions) qui n'ont pas encore suivi les matches de la Coupe du monde 2002.

Source : Médiamétrie.
Traitement : Carat World Cup Monitor

AUDIENCE CUMULÉE

Pourcentage de Français âgés de 4 ans et plus ayant regardé au moins 15 minutes consécutives d'un match.



Source : Médiamétrie/Traitement Carat World Cup Monitor

Allemagne-Brésil, finale unique

■ Après plus de quatre semaines de compétition, la 17^e Coupe du monde s'achève, dimanche 30 juin, à Yokohama (Japon), avec la finale Allemagne-Brésil

■ Ces deux géants du football, qui ont connu bien des malheurs avant de se qualifier, ne s'étaient jamais rencontrés auparavant en phase finale de Coupe du monde

Une finale de Coupe du monde n'est jamais, au départ, un match comme un autre. C'est une évidence, même s'il arrive parfois, voire souvent, qu'une rencontre ordinaire conclue un mois de compétition acharnée. Parce que le rayonnement de l'épreuve imaginée par Jules Rimet n'a pas d'égal aujourd'hui, ce genre de match vaut plus, généralement, par son « après » que par son « pendant ». Une finale de Coupe du monde change beaucoup de choses chez ceux qui la jouent. Pas leur manière de s'entraîner, de marcher dans la rue ou de se brosser les

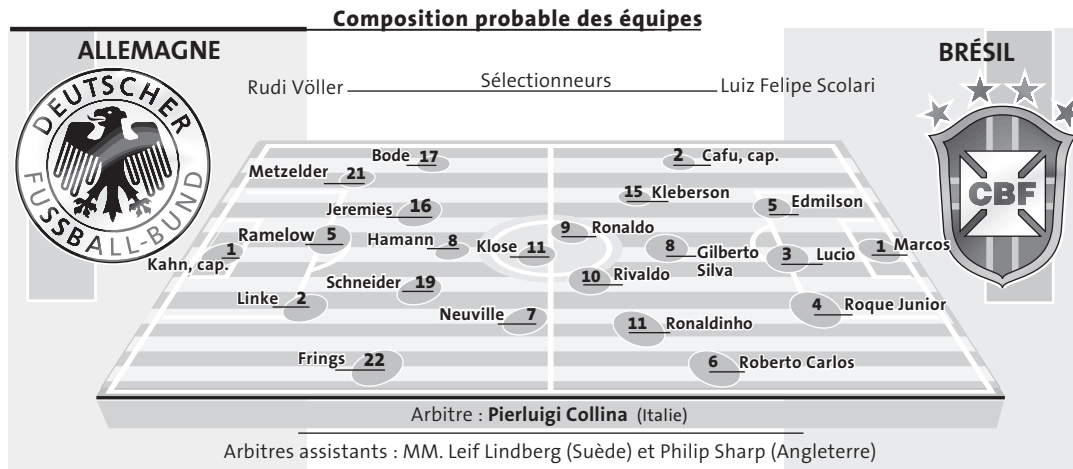
Même s'il n'est pas toujours apparu rayonnant depuis le début, le Brésil reste le grand favori

dents. Elle change leur vie, tout simplement. Cette 17^e finale de Coupe du monde, dimanche 30 juin, à Yokohama, entre le Brésil et l'Allemagne exhale un parfum unique. Avec l'Italie, ces deux équipes sont les plus grandes nations de football de l'histoire. Le Brésil a été quatre fois champion du monde (1958, 1962, 1970, 1994) et a perdu deux finales, dont celle de 1998 contre la France. L'Allemagne a aussi disputé six finales et compte trois succès (1954, 1974, 1990). Bizarrie des destins qui s'escortent : ces deux géants ne se sont jamais rencontrés en phase finale de Coupe du monde, du moins dans leurs frontières actuelles.

En 1974, à Hanovre, le Brésil avait battu la RDA (1-0) grâce à un but de Rivelino. Pelé avait arrêté sa carrière internationale quelques mois plus tôt et Franz Beckenbauer était le capitaine de l'« autre » Allemagne. Le football entrainait de plain-pied dans son ère commerciale. L'affiche tant rêvée ne serait pas pour de tout de suite.

Peu s'en fallut pour qu'elle ne soit pas pour cette année, non plus. La finale de dimanche tient du miracle. Le Brésil faillit ne pas se quali-

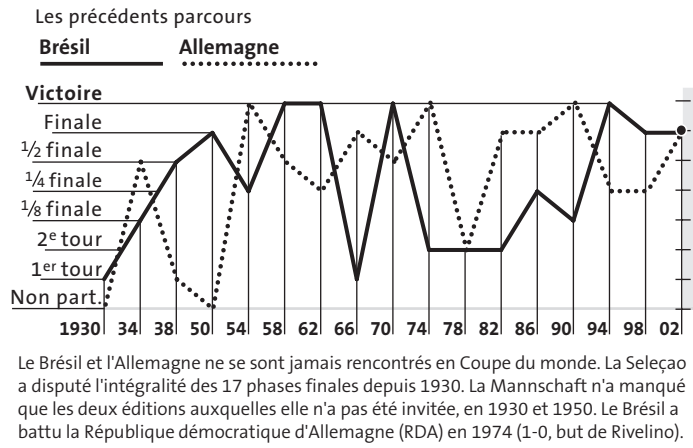
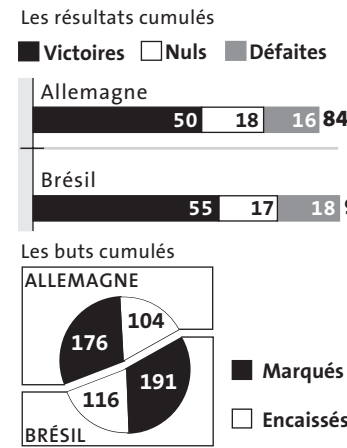
FINALE : ALLEMAGNE - BRÉSIL (dimanche 30 juin, 13 heures à Yokohama, Japon)



Le parcours l'Allemagne, 1^{er} tour groupe E : Allemagne - Arabie S. : 8-0 ; Allemagne - Eire : 1-1 ; Cameroun - Allemagne : 0-2. Huitièmes de finale : Allemagne - Paraguay : 1-0. Quarts de finale : Allemagne - Etats-Unis : 1-0. Demi-finales : Allemagne - Corée du Sud : 1-0.

Le parcours du Brésil, 1^{er} tour groupe C : Brésil - Turquie : 2-1 ; Brésil - Chine : 4-0. Costa Rica - Brésil : 2-5. Huitièmes de finale : Brésil - Belgique : 2-0. Quarts de finale : Brésil - Angleterre : 2-1. Demi-finales : Brésil - Turquie : 1-0.

Leur histoire en Coupes du monde



Le Brésil et l'Allemagne ne se sont jamais rencontrés en Coupe du monde. La Seleçao a disputé l'intégralité des 17 phases finales depuis 1930. La Mannschaft n'a manqué que les deux éditions auxquelles elle n'a pas été invitée, en 1930 et 1950. Le Brésil a battu la République démocratique d'Allemagne (RDA) en 1974 (1-0, but de Rivelino).

fier pour la Coupe du monde 2002, ce qui aurait plongé dans le désarroi un pays de 170 millions d'habitants mais aussi une Fédération internationale (FIFA) aux reins fragiles.

L'Allemagne a elle aussi connu des moments difficiles pendant sa phase éliminatoire. Le point d'orgue fut ce camouflet contre l'Angleterre (1-5), à Munich, il y a dix mois jour pour jour, autant dire une éternité. Depuis, l'Angleterre a quitté la Coupe du monde, battue par le Brésil en quarts de finale (0-1). L'Allemagne, elle, est toujours là. Et elle veut croire en sa bonne étoile qui, depuis la fin du premier tour, a placé sur son chemin des outsiders

plus valeureux que redoutables (Paraguay, Etats-Unis, Corée du Sud).

Même s'il n'est pas toujours apparu rayonnant depuis le début, le Brésil reste le grand favori de cette finale. Ronaldinho, qui avait été expulsé contre l'Angleterre, va retrouver sa place alors que l'Allemagne va devoir se passer de son meneur de jeu, Michael Ballack, suspendu. En dépit d'errements chroniques et passagers, les Brésiliens ont produit le meilleur football de la Coupe du monde. Alors que tous les autres favoris (France, Argentine, Italie, Espagne) sont tombés sous le coup de la fatigue due à une saison interminable, la vitalité des trois « R » a

soufflé comme un vent de fraîcheur.

Rivaldo, Ronaldinho et Ronaldo ne sont pas « en jantes » par hasard. Tous ont peu joué cette année : le premier car il a été blessé au genou ; le deuxième pour avoir été au cœur d'un conflit juridique entre le Paris-SG et son ancien club, Gremio ; quant au troisième, il s'est sorti d'un tunnel qu'on croyait sans fin.

Dimanche, Ronaldo va être confronté à un défi à plusieurs équations. Il peut rester en tête du classement des buteurs (6 buts), à condition de tenir à distance son compatriote Rivaldo et l'Allemand Miroslav Klose (5 buts chacun). Et s'il mar-

que deux fois, il égalera le nombre de buts inscrits par Pelé en Coupe du monde (12, entre 1958 et 1970).

Le seul problème de Ronaldo, c'est qu'en face de lui sera campé, droit sur ses ergots, un gardien à la stature de colosse et aux gants aimantés. Oliver Kahn n'a pris qu'un seul but en Asie, et encore : ce fut à la 92^e minute du match contre l'Eire (1-1). Oliver Kahn est actuellement le meilleur gardien du monde, mais pas seulement. Il peut devenir aussi le meilleur joueur du Mondial. On parle déjà de lui, également, pour le Ballon d'or, un trophée qu'un seul gardien a reçu, le Soviétique Lev Yachine, en 1963.

Les consignes de Rudi Völler : tenir derrière, jouer la contre-attaque et, au besoin, balancer des ballons devant

Autant d'honneur pour un joueur dont le rôle est d'abord d'empêcher les buts de rentrer illustre certes le recul de cette Coupe du monde sur le plan offensif (2,48 buts par match en 2002, contre 2,66 en 1998). Mais sa réussite en dit long, aussi, sur la manière de jouer des Allemands. Les hommes de Rudi Völler préfèrent « subir » le jeu plutôt que le créer. Cette tendance fait régulièrement hurler de rage quelques nostalgiques de la Mannschaft conquérante d'hier, Beckenbauer en tête. Mais ce choix est guidé par l'efficacité. Michael Ballack l'expliquait, l'autre jour : le « beau jeu » pratiqué par son club, le Bayer Leverkusen, ne l'a pas empêché d'échouer au pied de la Ligue des champions, du championnat d'Allemagne (deux fois) et de la Coupe d'Allemagne.

Au moins, avec Rudi Völler, les consignes ont le mérite d'être simples : tenir derrière, jouer la contre-attaque et, au besoin, balancer de grands ballons devant. L'opposition de styles sera totale, dimanche à Yokohama. Voilà au moins une certitude. Quant à savoir si l'on verra une grande finale...

Frédéric Potet (à Tokyo)

Les quatre titres de la Seleçao

1958 : BRÉSIL-SUÈDE 5-2

Le 29 juin 1958, à Stockholm, le Brésil obtient sa première consécration en affichant une indiscutable supériorité sur la Suède, pays organisateur. Le duo Garrincha-Vava permet à la Seleçao de prendre les commandes, malgré l'ouverture du score par les Suédois, avant d'assister à l'avènement du plus grand joueur de tous les temps. Au terme de deux exploits techniques, le jeune Pelé marque à la 55^e puis à la 90^e pour devenir le meilleur buteur brésilien avec 6 réalisations, avant de s'effondrer en larmes au coup de sifflet final. Une étoile est née, âgée de 17 ans seulement.

1962 : BRÉSIL-TCHÉCOSLOVAQUIE 3-1

C'est sans Pelé, son maître à jouer, blessé dès le premier tour, que la Seleçao participe à sa troisième finale, face à la Tchécoslovaquie. Menés d'entrée, les Brésiliens vont rapidement mettre en route la machine offensive pour offrir une véritable démonstration. Après l'égalisation d'Amarildo, Zito reprend un centre précis de la gauche de Zagallo (69^e), puis Vava boucle le score en profitant d'une erreur du gardien tchécoslovaque (79^e). Le Brésil rejoignait l'Italie et l'Uruguay avec deux titres mondiaux.

1970 : BRÉSIL-ITALIE 4-1

Le 115 000 spectateurs du Stade Azteca de Mexico assistent, ce

21 juin 1970, à ce qui apparaît encore aujourd'hui encore comme la plus belle finale de l'histoire de la Coupe du monde. Dès la 17^e minute, Rivelino, côté gauche, adresse un centre parfait pour la tête de Pelé, qui s'élève plus haut que Burgnich et trompe Albertosi. Oberto Boninsegna égalise, mais les buts de Gerson et Jairzinho sonnent le glas pour les Italiens, avant que Carlos Alberto ne parachève le succès brésilien (4-1). A trois minutes de la fin, en pleine course, le capitaine auriverde reprend une passe « aveugle » d'un Pelé au sommet de son art. Le trophée Jules-Rimet est désormais la propriété du Brésil.

1994 : BRÉSIL-ITALIE 0-0 (3 TIRS AU BUT À 2)

Vingt-quatre ans après son troisième titre, le Brésil retrouve le sommet. Le Rose Bowl de Pasadena, (Etats-Unis) accueille le Brésil et l'Italie pour une pâle réplique de la finale de 1970. Le duel des buteurs Romario-Baggio n'a pas lieu. Deux équipes crispées dès leur entrée sur la pelouse montrent un jeu qui ne se débridera jamais. Pour la première fois, la Coupe du monde se joue aux tirs au but. Les Italiens craquent : Baresi, Baggio et Massaro échouent devant Taffarel. Le Brésil remporte le « tetra », son quatrième titre, et s'impose comme la plus grande nation de la planète football.

Régis Lamanna-Rodat



DIRECTION TECHNIQUE

AIMÉ JACQUET

Je me souviens...

Je n'oublierai pas de sitôt ce pays que je ne connaissais pas, la Corée du Sud

La Coupe du monde s'achève ce dimanche et, déjà, les souvenirs me rattrapent. Bien sûr, comme pour tous les supporters de l'équipe de France, mon Mondial a été perturbé par l'élimination prématurée des Bleus. Il n'empêche : je garderai une excellente impression de cette compétition ; et je n'oublierai pas de sitôt ce pays que je ne connaissais pas, la Corée du Sud.

Je me souviens de ces immeubles à perte de vue, de ces grands ensembles numérotés au pied desquels des rizières sont cultivées. Je me souviens de ces femmes pliées en deux, les genoux dans l'eau, avec leurs grands bonnets sur la tête, travaillant inlassablement. Je me souviens des gestes millimétrés des vendeurs au marché devant leurs étals de fruits et de légumes.

Je me souviens d'Ulsan, la ville de Hyundai, avec ces bateaux gigantesques dans le port et ces enfilades interminables de voitures neuves sortant des usines, sur des kilomètres et des kilomètres.

Je me souviens de la gentillesse des gens, du temps qu'ils consacrent à vous aider dans la rue quand vous avez perdu votre chemin, vous prenant par la main, s'il le faut, pour vous emmener où vous le souhaitez.

Je me souviens de leur fierté de communiquer avec des étrangers, et qu'importe si, comme moi,

ils n'ont dans leur vocabulaire que deux mots d'anglais. Je me souviens de ce moine bouddhiste qui nous a expliqué combien il faisait froid l'hiver dans son temple, sur les hauteurs de Séoul.

Je me souviens de sa surprise lorsque des touristes japonais, qui avaient reconnu en moi l'ancien entraîneur de l'équipe de France, ont voulu me prendre en photo avec eux. Je me souviens de leur embarras, ce jour-là, car ils craignaient de me déranger. Je me souviens des pêcheurs de Busan avec qui nous avons partagé du poisson sur un modeste banc en discutant de foot.

Je me souviens de la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde qui racontait l'histoire de la Corée. Je me souviens de la défaite des Français face au Sénégal.

Je me souviens de l'ambiance formidable pendant le match entre la Corée et la Pologne, avec ces supporters habillés en rouge qui n'arrêtaient pas de taper dans leurs mains. Je me souviens qu'ils n'ont pas sifflé l'hymne polonais.

Je me souviens de ces stades fantastiques, tous dotés d'un terrain d'entraînement avec des projecteurs et des tribunes autour comme un vrai petit stade. Je me souviens de la beauté des pelouses, de vraies moquettes, que j'avais honte de fouler avec mes souliers de ville.

Je me souviens de cette atmosphère paisible pendant les matches, sans la moindre agressivité. Je me souviens avoir vu des matches de base-ball, le sport le plus populaire en Corée avant la Coupe du monde. Je me souviens m'être dit à moi-même que le football allait bientôt dépasser le base-ball, si ce n'est pas déjà fait.

Je me souviens avoir vu de bons matches et de bons joueurs. Je me souviens d'une belle Coupe du monde.

Yokohama, ville cosmopolite des « longs nez »

■ A 50 kilomètres de Tokyo, la deuxième cité du Japon accueillera la finale de la Coupe du monde. Ce grand port fut façonné par la rencontre avec l'Occident, au XIX^e siècle, et en garde de nombreuses marques

De la « colline d'où l'on voit le port », ce n'est pas tant la mer qui saute aux yeux qu'un entrelacs d'autoroutes aériennes, que des terminaux de conteneurs, des grues et de gigantesques ponts roulants. A gauche, on aperçoit les gratte-ciel élançés du quartier neuf de Minato Mirai 21 et l'élégant pont suspendu de 860 mètres qui traverse la baie. Colorée et active, Yokohama, premier port du Japon, est l'une des villes les plus cosmopolites de l'Archipel, avec Kobe, qui faisait aussi partie des quatre ports ouverts à l'étranger au milieu du XIX^e siècle, sous la menace des « bateaux noirs » du commodore américain William Perry, après près de trois siècles de quasi-fermeture de l'Archipel.

Non loin du site panoramique, se trouve l'un des lieux les plus émouvants de la ville : le cimetière des étrangers, où reposent 4 200 personnes venues de 41 pays (dont 200 Français). Marins, hommes d'affaires, diplomates ; chrétiens, juifs, orthodoxes ou bouddhistes, ils avaient en commun d'avoir choisi de vivre en terre nipponne. La plupart n'ont pas de descendants, mais les tombes sont entretenues par reconnaissance pour ceux et celles qui « donnèrent tant à leur terre d'adoption », peut-on lire sur la plaque à l'entrée du cimetière.

Cosmopolite, Yokohama l'est par l'ombre de ces disparus qui semble planer sur la ville ainsi que par les traces du passé. Mais elle l'est aussi en esprit parce que cette cité, qui n'était en 1859 qu'une bourgade de pêcheurs, a prospéré grâce à ces « longs nez » (c'est-à-dire les Occidentaux) représentés dans un genre particulier d'estampes (*Yokohama-e*).

Que la finale de la Coupe du monde ait lieu en cette ville est symbolique : ce premier Mondial en Asie, qui aura conforté le statut du football dans l'Archipel, où il est un sport encore jeune, s'achève dans la ville par laquelle arrivèrent au Japon bien des inventions de l'Occident. L'Anglais Edmund Morel aida à la construction de la première voie ferrée reliant Yokohama à Tokyo, l'Allemand A. J. C. Geers y fit construire les premiers égouts, le Français Henri Pélégryn y introduisit les becs de gaz, deux ans avant qu'ils n'apparaissent à Ginza. L'un d'eux brille toujours dans une petite rue du quartier populaire de Noge, à la mémoire de ce « maître des lumières », comme le nomme Christian Polak dans un joli livre sur les premiers Français du Japon, *Soie et lumières*, dans lequel il évoque d'autres figures étonnantes, comme celle d'Alfred Gérard, tour à tour marchand d'eau, boucher et fabricant de tuiles.

C'est à Yokohama que naquit, en 1871, le premier quotidien, *Yokohama Mainichi*, que fut édité le pre-

mier dictionnaire japonais-anglais par le missionnaire et médecin américain James Hepburn et que furent introduits le savon, la bière et le dessin humoristique, grâce notamment au Français George Bigot, qui épinglea avec un talent éblouissant les traits et les travers des Japonais. En raison du meurtre d'un marchand anglais en 1862, une garnison britannique et une garnison française stationnaient en permanence dans la Concession étrangère de Yokohama. Les Japonais appelaient déjà les Français les « bleus » en raison de leur tenue, pour les distinguer des « rouges » anglais.

Deuxième ville du Japon, située à une cinquantaine de kilomètres au sud de la capitale, Yokohama fait partie de l'immense flaque urbaine de 150 kilomètres de rayon formant la mégalopole de 30 millions d'habitants du Grand Tokyo. De part et d'autre de l'autoroute intérieure (une autre passe par la baie) qui relie la capitale à Yokohama s'étend sans discontinuer un paysage urbanisé typique de la concentration industrielle intense de la période de haute croissance sur les zones littorales.

UNE VILLE AVENANTE

Lorsque l'on arrive à Yokohama apparaît une ville avenante. Au quartier moderne de Minato Mirai, sur le front de mer, où les tours reliées entre elles par des passerelles couvertes équipées de tapis roulants abritent des hôtels, des bureaux et des *shopping malls*, et à ceux, résidentiels, autour du stade, font pendant des quartiers plus traditionnels. Comme dans toutes les villes japonaises, le passé disparaît vite, mais certains bars ont une longue histoire, comme le vieux Chigusa, avec sa fabuleuse collection de 33-tours de jazz, qui date de 1933.

Au lendemain de la guerre, dans une ville détruite par les bombardements américains, Noge devint un immense marché noir, théâtre de rixes quotidiennes. C'est sur les docks de Yokohama que naquirent les bandes de truands qui allaient constituer l'un des grands syndicats du crime du Japon contemporain. La ville sent encore un peu le soufre : la drogue et les policiers ripoux défraient régulièrement la chronique locale.

Tokyo a hérité d'Edo, la cité des shoguns. Osaka, de l'esprit commerçant d'une ville surnommée la « cuisine de l'empire », tant les affaires y étaient florissantes. Et Yokohama ? Son histoire, plus brève, est si liée à l'étranger que la ville a consacré un musée à cette relation. On y trouve un nombre étonnant de documents, d'affiches et de livres ayant trait à la Commune de Paris ou à l'affaire Dreyfus, rassemblés par l'écrivain Jiro Osaragi. Ce dandy francophile (mort en 1973) écrivit abondamment sur le XIX^e siècle français, mais aussi des

romans sur Yokohama, dont le plus célèbre, *Corne de brume*, raconte la vie tragique de la servante d'un étranger.

Jiro Osaragi est associé à un haut lieu du Yokohama d'autrefois : le New Grand Hotel. C'est dans cet hôtel au style Art déco, qui donnait sur le quai où accostaient les vapeurs des Messageries maritimes et d'autres compagnies internationales, qu'il trouvait son inspiration. Comme le New Grand, dont la partie ancienne date de 1927, fut le seul bâtiment qui échappa miraculeusement aux bombardements américains, la légende veut que MacArthur ait demandé de l'épargner en souvenir de son voyage de noces bien des années avant ce 29 mai 1945, où la moitié de la ville fut réduite en cendres.

Non loin, c'est le quartier chinois. Autant que les Occidentaux, les Chinois, arrivés sur les brisées de ces derniers, ont fait la prospérité de la ville. Avec ses 500 restaurants et boutiques colorés, le quartier, qui ne fait guère que 800 mètres de long sur une centaine de large, attire 19 millions de visiteurs par an. A dix minutes des lumières de China



Répétition de la cérémonie de clôture au Stade international de Yokohama. Inauguré en 1997, il peut accueillir 72 370 spectateurs. Un système de canalisations d'eau chaude permet de réguler la température de la pelouse.

Town et de Motomachi, c'est Koyobuki-cho, le quartier des journalistes et des sans-abris...

En dépit de son prestigieux passé, Yokohama cherche son identi-

té. La ville a été victime de la surpopulation et de la centralisation du pouvoir à Tokyo, qui ont tendu à en faire une cité-dortoir. Ses efforts modernistes ont sans doute

contribué à la distinguer de Tokyo, mais ils ont ruiné les finances locales.

Philippe Pons (à Yokohama)

Le plus grand stade du Mondial 2002

La Corée du Sud et le Japon auront chacun leur finale. Si le match pour la troisième place, souvent qualifié de « petite finale », sera disputé à Taegu, la finale se jouera, elle, au Japon, à Yokohama, près de Tokyo. D'une capacité de 72 370 places, le Stade international est le plus grand stade construit pour ce Mondial. Situé à six kilomètres du centre-ville de Yokohama, il est desservi par cinq gares situées à environ quinze minutes à pied.

Construit spécialement pour la Coupe du monde, le stade a été achevé il y a cinq ans. Son inauguration officielle a eu lieu en octobre 1997. La première rencontre de football s'y est déroulée le 1^{er} mars 1998, quelques semaines après l'inauguration du Stade de France. Outre le football, le Stade international de Yokohama accueille des matches de rugby et de football américain, ainsi que des concerts et des manifestations culturelles. Dans le cadre du championnat japonais, la J-League, le club de Yokohama F. Marinos y dispute toutes ses

rencontres à domicile. Au total, plus de 3 millions de spectateurs y ont pris place en l'espace de cinq ans.

Ceinte d'une piste d'athlétisme, la pelouse mesure 107 mètres de long et 73 de large. A 80 centimètres sous le terrain, un système de ravinement a été installé, et des canalisations d'eau chaude ont été placées à 30 centimètres de profondeur afin de réguler la température de la pelouse. Voilà qui explique la bonne tenue du terrain.

Trois matches du premier tour se sont déroulés à Yokohama depuis le coup d'envoi du Mondial : Japon-Russie (1-0), Émirats arabes saoudites (3-0) et Croatie-Équateur (0-1). Dimanche, pour la finale Allemagne-Brésil, nul doute que le Stade international de Yokohama sera archicomble pour assister à ce premier face-à-face entre les deux nations en Coupe du monde. Un cadre idéal pour une rencontre inédite.

Mickaël Caron

Dès qu'il y a but, l'info est sur votre mobile

Vous serez toujours plus qu'un simple supporter

groupe pegeot

*Prix d'un appel normal +0,30€/min. Service accessible aux abonnés SFR et Clients

www.sfr.fr



LA REVUE DE PRESSE

DE MICHEL GROSSIORD, EUROPE 1

Durs retours

Oubliions un instant les deux équipes finalistes, déjà héroïques en leurs pays, pour évoquer celles qui ont subi critiques et quolibets à leur retour. Les Bleus en témoignent : il n'est pas toujours doux de regagner prématurément la maison quand on a porté les espoirs de tout un peuple... Prenez les joueurs russes : la presse du pays a réclamé du « *sang neuf* » après leur élimination rapide, mais de là à craindre une effusion de sang ! Les journaux ont pourtant rapporté que les joueurs et leurs familles avaient été placés sous protection, « afin d'éviter toute mauvaise surprise » (la police anti-émeutes avait été déployée autour de l'aéroport au retour de l'équipe). Les autorités ont confirmé craindre des incidents isolés de la part de groupes extrémistes, mais, heureusement, ils ne se sont pas produits. Pas de craintes particulières en Arabie saoudite, premier pays à avoir dû faire ses valises, et qui avait encaissé huit buts face à l'Allemagne lors de son premier match... Les choses sont allées decrescendo, jusqu'à une simple « *frustration* » (l'élimination) a suivi une « *humiliation* », a commenté *Arab News*. Un reproche à l'équipe nationale ? « *Un manque d'instinct de tueur...* » Au Portugal, le président Sampaio a tenté de convaincre qu'il ne s'agissait pas d'un « *drame national* », mais les journaux ont laminé l'équipe nationale, s'inspirant des films gore. Le journal *Record* a comparé la défaite à un « *film d'horreur* »... « *Horrible* », a titré le journal sportif *O Jogo*. Effondrement encore en Pologne, où la presse a passé en revue tous les défauts de l'équipe nationale : « *Sans vitesse, sans idées, sans espoir.* » Et ajouté : « *Tactique primitive, manque de vitesse et d'endurance.* » Le « *douloureux retour sur terre* » évoqué à la « *une* » fut doublé d'un douloureux retour au pays avec cette appréciation qui résume tout : « *grand nul* ». L'histoire retiendra que cette Coupe du monde aura été ternie par des erreurs d'arbitrage, ces dernières permettent de trouver quelques excuses aux équipes, et, en Belgique, d'apaiser utilement le clivage linguistique apparu entre la presse flamande et l'entraîneur Robert Waseige. La consolation après une défaite est rarement offerte par les journaux. David Beckham a pu retrouver le sourire grâce à celui de son fils Brooklyn, 3 ans. Le *Sun* a recueilli les confidences du capitaine anglais ; son épouse et ex-Spice Girl Victoria l'a aussi réconforté... Comme la famille Beckham va s'agrandir en septembre, les tabloïds anglais ont leur happy end.

BRÈVE DE MICRO

EUROPE 1 (20 H-22 H 30) EN DIRECT

« Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas eu de grands joueurs qu'on n'a pas eu une belle Coupe du monde »

Philippe Redon, instructeur à la Fédération internationale de football, vendredi 28 juin, 21 h 25

Ronaldo, lors de la demi-finale, entouré des Turcs Emre Belozoglu et Yildiray Basturk. En 2000, un médecin italien, constatant une grave blessure au genou, estimait à seulement 50 % les chances du Brésilien de rejouer un jour au football.

Nous sommes le 12 juillet 1998, à quelques heures de la finale de la seizième édition de la Coupe du monde. Un soleil de saison, beau mais clément, réchauffe les tribunes encore désertes du Stade de France. Emmenés par un Zinedine Zidane en net regain de forme sur ses deux derniers matches, les Bleus d'Aimé Jacquet vont affronter, à 21 heures tapantes, la glorieuse Seleçao, tenante du titre et quadruple championne du monde. Les préliminaires ont généreusement accouché de l'affiche rêvée par tous les supporters de la France « black, blanc, beur ». Tout est donc paré pour le grand duel au sommet entre les représentants de l'auto-proclamé « pays du football » et leurs challengers, décidés à créer l'exploit devant leur public.

Vers 14 heures, au château de la Grande Romaine, camp de base des Brésiliens situé à Lésigny, en Seine-et-Marne, les troupes de l'entraîneur Mario Zagallo ont regagné leurs chambres pour le traditionnel repos préparant la bataille. Soudain, des hurlements retentissent au deuxième étage. Roberto Carlos vient de sonner le tocsin : inconscient, la bave aux lèvres, Ronaldo, son compagnon de chambre, se débat frénétiquement sur son lit. Avant même le début des hostilités, la France a gagné la partie par KO technique, car l'adversaire est déjà groggy.

On connaît la suite. Deux coups de tête de Zinedine Zidane sur corners en première période précèdent le coup de grâce signé Emmanuel Petit dans les dernières secondes du temps additionnel. S'étant étrangement abstenus (on saura pourquoi plus tard) de s'échauffer sur la pelouse, les Brésiliens donnent l'impression d'avoir chaussé des crampons à semelles de plomb tant ils ont été facilement débordés par les vagues tricolores. Inscrit à la stupeur générale sur la liste des remplaçants jusqu'à l'édition de la dernière feuille de match, diffusée à 20 h 18, soit à quarante-deux minutes du coup d'envoi, Ronaldo, élu à l'époque meilleur joueur du monde par la Fédération internationale de football (FIFA), n'a pu armer qu'un seul tir durant toute la rencontre, qui plus est à la faveur d'un mauvais dégagement de la défense française. Il n'a en outre touché que seize ballons et en a gaspillé exactement la moitié sur des contrôles ratés ou des passes données à l'adversaire. Bref, « le Phénomène » a étonné son monde par son indolence.

Dès la sortie des vestiaires, les langues se délient. Réputé en son pays pour son incontinence verbale autant que pour ses boulets de canon du gauche, Roberto Carlos fait aussitôt savoir aux journalistes brésiliens que Ronaldo « *a jauni* », autrement dit qu'il a eu la trouille à l'idée d'entrer dans l'arène avec l'écrasante responsabilité de conduire les siens à la conquête du « *penta* » (le cinquième titre).

On ne tarde pas à apprendre que, après sa « *crise convulsive* », l'attaquant de l'Inter Milan (D1 italienne) s'est soumis à une batterie d'examen à la clinique des Lilas, dans le 20^e arrondissement. Interrogé par *Le Monde*, le radiologue Bernard Roger estime que, selon l'hypothèse la plus probable, « *la conjonction de plusieurs facteurs, une grosse fatigue et un grand stress, ont abouti à ce que l'on appelle un malaise vagal* ». « *A priori, précise-t-il, rien ne permet de penser que Ronaldo ait fait une crise de tétanie ou d'épilepsie. Rien ne permet, non plus, de l'écarter formellement dans la mesure où l'on ne sait pas dans quel état clinique précis se trouvait Ronaldo au moment de son malaise ni quel traitement lui fut alors administré. Il n'est pas non plus possible, faute d'information précise, d'écarter un surdosage en produits dopants ou antalgiques.* »

Pour les Brésiliens, aligner en finale de Coupe du monde un joueur frappé quelques heures auparavant de « *malaise vagal* » relevait, peu ou prou, du crime de



Ronaldo, le miraculé

Son malaise avant la finale de 1998, perdue face aux Bleus, fut pour l'attaquant brésilien le début d'une longue descente aux enfers. Blessé au genou droit, « le Phénomène » n'a presque pas joué pendant quatre ans. Avant de connaître un retour en forme inespéré

haute trahison. Pour certains élus de gauche, l'affaire sentait forcément le « *délit d'ingérence* » de Nike, sponsor officiel de la Seleçao, qu'ils soupçonnaient très fort – sans que rien soit prouvé par la suite – d'avoir fait pression sur Zagallo pour titulariser Ronaldo face aux Bleus parrainés par le rival Adidas. En octobre 2000, une commission d'enquête parlementaire ad hoc a d'ailleurs été constituée au nom de la « *sauegarde du patrimoine national* ». Entre-temps, un chroniqueur sportif

Et voilà Ronaldo en tête du classement des buteurs de ce Mondial asiatique, avec six réalisations en six matches

fameux d'*O Globo* a écrit que Ronaldo a reçu, peu avant la finale, des injections à base de corticoïdes pour calmer sa tendinite chronique aux genoux. Ses prétendus déboires amoureux – sa petite amie d'alors, la starlette du petit écran Susana Werner, aurait eu une torride aventure pendant le Mondial avec un fringant envoyé spécial de TV Globo – seront également évoqués pour expliquer sa soudaine « *jaunisse* » carabinée.

Pour Ronaldo, le naufrage du

Stade de France n'est hélas que la première station d'un interminable calvaire. Médiatiquement béatifié en « *nouveau Pelé* » lors de sa convocation pour le Mondial 1994 aux Etats-Unis (où il sera sacré champion du monde à dix-sept ans sans quitter le banc de touche), le même de Bento Ribeiro, dans les faubourgs de Rio, n'a pas fini, en effet, d'endurer le martyre. Sa tendinite, source d'indisponibilités de plus en plus fréquentes, finit par expéser les supporters de l'Inter Milan, qui bombardent sa voiture de cailloux.

La plongée aux enfers s'accéléra à partir du 21 novembre 1999, à la suite de la rupture partielle du tendon rotulien droit, survenue lors d'un match de championnat, à Lecce. Le sort s'acharne avec une rare cruauté 143 jours plus tard, lors de son retour en compétition officielle, au stade Olympique de Rome, à l'occasion de la finale aller de la Coupe d'Italie contre la Lazio. Le tendon suturé cède à nouveau, totalement cette fois, alors que Ronaldo est entré sur le terrain depuis moins de 400 secondes. « *Je suis malheureusement convaincu qu'il n'a que 50 % de chances de rejouer au football* », déclare, à la fin du match, Andrea Campi, médecin chef de la Lazio et directeur des services orthopédiques d'un hôpital romain.

Opéré deux fois par le professeur Gérard Saillant à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, Ronaldo entame une course contre la montre au purgatoire des salles de rééducation. D'abord à Rio, dans

la clinique de son kinésithérapeute particulier, Nilton Petrone, puis, sous la pression de Nike, au Vail Valley Medical Center, dans le Colorado. Enfin, au Centre européen de rééducation du sportif (CERS) de Capbreton, dans les Landes.

Parallèlement, la « *surcharge musculaire* » systématiquement avancée pour justifier ses malheurs en série suscite des commentaires explosifs chez certains spécialistes. Auteur de plusieurs ouvrages de référence sur le dopage, le docteur Jean-Pierre de Mondenard met les pieds dans le plat dans les colonnes du *Figaro*, trois jours après la spectaculaire rechute. « *Lorsqu'un athlète, écrit-il, développe son corps de façon naturelle, les tendons prennent de la force en même temps que les muscles. S'il y a un déséquilibre entre la force des uns et la résistance des autres, c'est que, probablement, les muscles ont été gonflés aux engrais chimiques.* »

Cahin-caha, toujours contraint à des repos forcés en raison de ses « *fatigues musculaires* », Ronaldo reprend pourtant du poil de la bête et marque, le 9 décembre 2001, son premier but en championnat, à Brescia, mettant ainsi fin à une période de stérilité de 749 jours en match officiel. Cependant, une autre désillusion majeure l'attend, avant le Mondial, au stade Olympique de Rome pour la dernière journée de la Serie A : l'Inter succombe face à la Lazio (2-4) et perd le titre sur le fil au bénéfice de la Juventus Turin.

Peu après, la condition physique

de Ronaldo chancelle à nouveau. Remis sur pied au pas de charge par l'équipe médicale de la Seleçao, l'attaquant obtient en extremis son visa pour le Mondial. Les spéculations vont forcément bon train sur son hypothétique récupération. Les *torcedores* (supporteurs) sont tout de suite rassurés. Lors du premier tour, Ronaldo égale contre les Turcs, réussit un double face au Costa Rica, marque son but contre les Chinois, assomme les vaillants Diables rouges belges en fin de match, puis élimine les Turcs sur un pointu « à la Romario » en demi-finales. Et voilà le miraculé en tête du classement des buteurs, avec six réalisations en six matches, à deux longueurs du roi Pelé (10 contre 12) au compteur des Coupes du monde disputées par les deux joueurs.

« *Je ne vais pas m'asseoir et vous raconter, confiait Ronaldo au lendemain de la qualification pour le dernier round, les années de souffrance par lesquelles je suis passé, mais, aujourd'hui, chaque but que je marque est une victoire. A chaque fois que j'entre sur le terrain, c'est une joie, un honneur. Je peux dire que le cauchemar est terminé.* » A quatre ans d'intervalle, le flashback est inévitable. « *Je ne veux même pas, précisait-il, me souvenir de 1998. Je n'y pense absolument pas. Nous voulons certes une finale différente, avec un résultat différent. Nous allons jouer notre football, et, je l'espère, gagner.* »

Jean-Jacques Sévilla (à Yokohama)

Oliver Kahn, le miraculeux

On connaît des oreillers dans des hôtels américains et français qui ont mal vécu le passage d'Oliver Kahn lors des Coupes du monde 1994 et 1998. L'actuel incontestable meilleur gardien du monde n'y était que troisième, puis second choix de l'entraîneur et passait sa rage afférente à grands coups de morsures contre les malheureux coussins de sa chambre, avant de s'en retourner auprès de ses coéquipiers, qui ne remarquaient rien. L'anecdote, racontée par l'intéressé lui-même, en dit assez long sur l'esprit de la seule véritable vedette que la « Nationalmannschaft » présentera au monde dimanche 30 juin à Yokohama, contre le Brésil, en finale de la compétition asiatique.

On ne voit guère en effet d'autres joueurs de cette équipe et de ce Mondial aussi habités, dévorés, hantés pour tout dire par cette quête du succès que le gardien du Bayern Munich et capitaine de la sélection. Résultats à l'appui, s'entend : car, avec un unique but encaissé contre d'héroïques Irlandais dans le tout dernier virage du temps additionnel au premier tour, Oliver Kahn est en passe de battre le record historique établi par le Français Fabien Barthez en 1998, qui dut par deux fois seulement extirper le cuir de ses filets. La comparaison est cependant un tantinet osée puisque l'Allemagne 2002 n'atteint pas, question potentiel offensif, la France championne de 1998 et le blond Kahn a au fond beaucoup plus souvent sauvé les siens que le chauve Barthez. Comme le reconnaît sans fard Rudi Völler, le sélectionneur allemand : « Parfois, seuls la chance et Oli Kahn nous ont tirés d'affaire. »

Pas un match en effet où le portier allemand n'ait fait valoir son talent hors norme, sur sa ligne comme dans les airs, truant les « unes » de la presse allemande. Extraits du *laudatorio* : « Gengis Kahn », « Kahn le Titan », « Le pompier d'Ulsan », « Meilleur gardien de l'Univers »... Même le grand quotidien *Süddeutsche Zeitung*, pourtant modèle de distance ironique, a fini par succomber au lendemain de la demi-finale remportée contre la Corée du Sud : « On pensait avoir vu tant de choses impossibles de lui que l'on croyait son réservoir de parades de luxe épuisé pour les quatorze prochaines années. Mais la manière dont il a détourné le tir puissant de Lee Chun-soo, alors que cette frappe n'était pas atteignable selon les canons humains, a créé un nouveau précédent. »

Demi-Dieu ? Dieu tout court ? Dans l'imaginaire allemand, Oliver Kahn plane en tout cas au-dessus des hommes, plusieurs étages au-dessus des ex-chouchous du tennis Boris Becker et Steffi Graf, car il a finalement, au bout de ses gants, le destin du pays tout entier. Il est vrai, aussi, que la tradition des grands gardiens allemands est solidement établie et que l'on acquiert à ce poste, ici plus qu'ailleurs, un statut de choix. Hans Tilkowski, Sepp Maier, Bodo Illner, « Toni » Schumacher ou Andreas Köpke en sont les dépositaires les plus reconnus. Le Brésil, lui, brille plutôt par la qualité de ses attaquants, et l'on peinait à citer les noms des portiers de la Seleção.

Mais pourquoi Kahn ? Pourquoi ce goal-là fascine-t-il tant les foules et terrorise à ce point ses adversaires, comme le pauvre attaquant camerounais Salomon Olembé, que l'on vit perdre tous ses moyens devant lui alors qu'il avait au bout des crampons une balle décisive ? La réponse est d'une décevante banalité : « C'est un professionnel absolu qui veut gagner. Toujours ! Même au golf : quand il perd, il pas-

A force d'ambition, d'orgueil et de perfectionnisme, le goal et capitaine de la Mannschaft est devenu quasi invincible.

Il n'a encaissé qu'un seul but au cours de ce Mondial, et toute l'Allemagne compte sur lui pour résister à l'attaque brésilienne

se immédiatement deux heures sur le practice. Le coup doit redevenir immédiatement parfait. A l'entraînement, c'est la même chose. Il dit toujours : je veux être un gardien parfait. Même si cela n'existe pas. » Le jugement est signé Sepp Maier, gardien mythique du grand Bayern des années 1970 et polisueur du talent d'Oliver Kahn en équipe nationale comme en Bavière, depuis 1994.

On croit sans mal Sepp Maier quand refont surface les images de la dernière journée du championnat d'Allemagne 2000-2001. Sur le terrain hostile de Hambourg, le Bayern encaissa à la 88^e minute un but qui le privait du titre. On vit alors le gardien se précipiter vers son défenseur Sammy Kuffour, en pleurs le nez dans la pelouse hantésatique, puis relever ce grand gaillard et le projeter vers l'avant en hurlant, mâchoire déformée : « Continuer ! Il faut continuer ! » Trois minutes plus tard, dans les arrêts de jeu, le Bayern égalisait et retrouvait son titre. Oliver Kahn, une fois de plus, avait triomphé. A la limite de l'insupportable.

On ne donnait pourtant pas très cher des chances du jeune portier, à ses débuts à Karlsruhe à la fin des années 1980. Trop petit, pas assez costaud, moyen dans l'ensemble. « De ces humiliations, j'ai tiré ma motivation », affirme-t-il. L'humiliation comme ressort : le scénario est usé jusqu'à la corde. Dans le cas d'Oliver Kahn, il se double d'une histoire de famille. Son père, Rolf,

était aussi professionnel à 18 ans dans le club badois. Dès 15 ans, Oliver décide de l'imiter. « Devenir pro, c'était son unique objectif. Ce n'est pas moi qui le sortait du lit, mais lui qui me réveillait tôt le matin pour que nous nous entraînions ensemble », raconte Rolf Kahn, qui accompagne sa vedette de fiston sur ce Mondial, avec sa femme et l'épouse d'Oli ». Kahn Junior entreprend alors de pousser de la fonte, épingle des slogans donnant courage aux murs de sa chambre,

« Parfois, seuls la chance et Oli Kahn nous ont tirés d'affaire »

RUDI VÖLLER

donne tout à l'entraînement. Mais deux gardiens, pas manchots de surcroît, lui barrent l'accès à la Bundesliga : Alexander Famulla, international polonais, et Stefan Wimmer, fils d'une légende locale. Il les poussera vers la sortie, gagnant progressivement les faveurs de l'entraîneur Winfried Schäfer, actuel sélectionneur du Cameroun. « Oli a toujours considéré comme ennemi toute personne portant des gants de gardien », affirmera Stefan Wimmer. L'ex-numéro deux n'a jamais digéré le fait d'avoir été délogé par

Kahn et y voit encore un complot de Schäfer contre son père, que la rumeur donnait un temps entraîneur de Karlsruhe. Stefan Wimmer, dont la trace vient d'être retrouvée par l'hebdomadaire *Der Spiegel*, raconte aussi comment Alexander Famulla « refusait de partager sa chambre d'hôtel avec Kahn, de peur que celui-ci ne l'étouffe avec un coussin durant la nuit ». Et Alexander Famulla, rétrogradé définitivement numéro deux à la mi-temps d'une défaite contre Bochum, de rajouter : « Il ne voulait plus me laisser entrer dans les buts à l'entraînement. J'avais huit ans de plus que lui, mais il m'a laissé comme ça, comme un gamin. »

Ces larmoiements d'un autre temps, évidemment, n'affectent pas Oliver Kahn : « J'en voulais simplement plus. » C'est cette même volonté qui a fait craquer son frère Axel, professionnel une saison à Karlsruhe avant d'être écarté : « Je n'ai, au fond, pas soutenu la comparaison avec mon petit frère. » Mieux vaut donc ne pas croiser le chemin de l'ambitieux, devenu le plus gros salaire de la Bundesliga. Des joutes verbales opposèrent ainsi voilà trois ans Oliver Kahn à Jens Lehmann, goal du Borussia Dortmund, qui se voyait bien numéro un à sa place. « Le fait qu'il soit venu saluer ma performance à l'issue du quart de finale contre les Etats-Unis témoigne de l'excellent état d'esprit dans cette équipe », a d'ailleurs bien noté le capitaine de l'équipe nationale allemande, qui

ne cesse d'affirmer que, « sans les dix autres sur le terrain, je ne suis rien ». Même s'il a bien du mal à supporter les étourderies défensives de ses collègues de travail. Il ne se priva pas pour tomber publiquement sur le râble de l'innocent Oliver Bierhoff en début de tournoi, qu'il accusa d'avoir provoqué le but irlandais par une relance malheureuse. Il faut sans doute voir là quelque mauvais réflexe hérité d'une période révolue où sa hargne tendait à dépasser les bornes.

Comme en 1999, lorsqu'on le vit saisir au cou un attaquant de Dortmund. Depuis, rassuré car enfin incontesté dans sa suprématie, ratisant les trophées avec le Bayern, il s'est assagi. La naissance de sa fille Katharina-Maria a aussi de son propre aveu changé la donne et « le football n'est plus la chose la plus importante de [sa] vie ».

Oliver Kahn, ou l'histoire simple d'un sportif d'exception, invité désormais dans les talks-shows les plus courus du pays, sapé Prada et portant rouflaquettes branchées. De ce costume-là, il glissera peut-être, après 2006 et le Mondial allemand, dans celui du manager général du Bayern Munich. Le poste lui est promis, mais il n'entend pas l'honorer sans entreprendre une solide formation en gestion. Histoire de limiter l'espace laissé au risque. Car « celui qui parvient à mettre sa peur au profit de la performance a toutes les chances de réussir ».

Louis Rigal



Oliver Kahn sauve son but face à l'Américain Landon Donovan, en quarts de finale. A 33 ans, il fait partie de la lignée des grands goals allemands.

FOOT BUSINESS

MICHEL DESBORDES

Nike-Adidas, la revanche

La finale de la Coupe du monde 2002 est la revanche de celle de 1998. Une fois encore, le match opposera Nike à Adidas. Il y a quatre ans, c'est la marque aux trois bandes qui s'était imposée grâce à la France. Cette fois-ci, c'est l'Allemagne qui défendra ses couleurs, tandis que le Brésil tentera de faire triompher celles de l'équipementier américain. Les deux firmes avaient toutes les chances d'atteindre la finale de l'épreuve puisqu'elles équipent 18 des 32 équipes qualifiées.

En 1998, Nike avait tout misé sur l'équipe du Brésil dans ses campagnes de publicité et avait perdu. En 2002, elle semble avoir retenu la leçon et a appliqué un principe de grand-mère : « Mieux vaut ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. » Sa publicité met en scène toutes ses stars autour d'Eric Cantona : avec une telle brochette de talents de nationalités diverses (Francesco Totti, Thierry Henry, Ronaldo, Luis Figo), Nike était pratiquement sûr de compter un champion du monde dans ses rangs.

Adidas, lui, a lancé sa campagne, qualifiée d'« arrogante et mégalomaniacque » par le magazine spécialisé *CB News*, à trois semaines du début du Mondial. De surcroît, la sophistication du message utilisant des vers de Kipling (« Tu seras un homme, mon fils... ») rend le message difficilement compréhensible. Pourtant, la marque n'avait pas ménagé ses moyens financiers : on estime l'investissement commercial d'Adidas à 6 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 15 millions d'euros pour la conception et la diffusion des spots. En 1998, la campagne « La victoire est en nous », qui avait obtenu des scores de mémorisation spontanée inégalés, semble bien loin, d'autant plus que les Bleus ont réalisé un Mondial calamiteux.

Tout était pourtant bien parti puisque 260 000 maillots de l'équipe de France avaient été vendus avant le début de la compétition, contre 150 000 en 1998. En revanche, il sera difficile de dépasser le total des 400 000 Replicas écoulés. Comment Adidas peut-il gérer une telle crise dans sa communication ? En France, c'est une mission difficile, car les Bleus n'ont rien fait pour l'aider avec leur dérobade à leur arrivée à Roissy, qui a terni considérablement leur blason.

On peut tirer un certain nombre d'enseignements de ces deux expériences malheureuses (Nike 1998, Adidas 2002). Tout d'abord, il n'y a plus d'intérêt à payer les droits pour être sponsor officiel de la Fédération internationale de football (FIFA) : ce sont les équipes et les joueurs qui donnent de la visibilité aux marques. Ensuite, comme le soulignent les manuels de marketing, le sponsoring d'équipes reste un exercice risqué, car il doit composer avec la « glorieuse incertitude du sport ». Des annonceurs prestigieux comme Perrier-Vittel refusent de prendre ce risque en ne sponsorisant que des événements ou des fédérations. Comme le disent les responsables du Crédit lyonnais, partenaire important du Tour de France cycliste : « En sponsorisant le maillot jaune, on est toujours les premiers à Paris. »

Michel Desbordes est maître de conférences à l'université Paris-Sud-XI (Centre de recherche en sciences du sport). Il est l'auteur de « Marketing du sport » (Economica, 2001).



DÉPÊCHES

Roger Lemerre se ressource en Tunisie

► Roger Lemerre a suivi la demi-finale Turquie-Brésil en compagnie de Slim Chiboub, président du club de l'Espérance de Tunis, que le sélectionneur français a entraîné en 1984. Il se trouve depuis quelques jours en Tunisie, dans la station balnéaire de Hammamet, à 70 kilomètres au sud de Tunis. « *Le temps de prendre des moments de répit et de calme* », a-t-il déclaré, avant un retour à Paris qui devrait intervenir dimanche 30 juin, selon le journal tunisien *Le Temps*.

Les fans du Brésil en quête de billets

► Des centaines de Brésiliens, la plupart d'ascendance japonaise, ont fait la queue, vendredi 28 juin, pour acheter un billet pour la finale. Certains étaient présents devant la billetterie principale du Mondial depuis la soirée de jeudi et ont dormi à même le sol pour être parmi les premiers à obtenir un billet. La Fédération internationale de football (FIFA) avait déclaré que des billets à 300, 500 ou 750 euros seraient mis à disposition des personnes disposant d'un passeport brésilien, dans la limite de deux billets par personne.

Diego Maradona est arrivé au Japon

► L'ancien footballeur argentin Diego Maradona est arrivé vendredi 28 juin à Tokyo pour assister à la finale de la Coupe du monde. Accueilli par une centaine de personnes brandissant des drapeaux bleu et blanc, l'ancien n°10 argentin, champion du monde en 1986, a déclaré « *être en forme* » et se trouver dans « *un état d'esprit calme parce que je n'ai tué personne* ». Le Japon avait dans un premier temps refusé de délivrer un visa à Diego Maradona, en raison de ses démêlés avec la justice pour usage de stupéfiants. Un visa lui a finalement été accordé au titre d'émissaire spécial du gouvernement argentin pour le tourisme et le sport.

Kim Dae-jung fier des Diables rouges

► Le président de la République de Corée, Kim Dae-jung, est très satisfait de la performance des Diables rouges, éliminés en demi-finales par l'Allemagne (0-1). « *L'image de la nation coréenne, qui a été redorée grâce à la Coupe du monde, nous donnera une formidable occasion de progresser pour devenir un pays économiquement développé* », a-t-il déclaré en conseil des ministres, mercredi 26 juin.

Un séchoir pour M. Collina

► Les journaux allemands viennent de révéler que, il y a quelques années, les dirigeants allemands avaient offert comme cadeau à l'arbitre italien Pierluigi Collina un séchoir à cheveux ! Or celui qui doit diriger la finale entre l'Allemagne, justement, et le Brésil doit sa célébrité tant à la qualité de son arbitrage qu'à sa calvitie. Le quotidien allemand *Die Welt*, dans son édition du vendredi 28 juin, souhaitait que l'Italien ne s'en souvienne pas et ne tienne pas rigueur aux joueurs allemands de l'erreur de la fédération allemande.

TOSTAO, membre de l'équipe brésilienne championne du monde en 1970

« Le Brésil reste le pays du football »

► Devenu chroniqueur, l'ancien joueur explique la présence de la Seleçao en finale par le talent du duo Rivaldo-Ronaldo et par le « poids de l'histoire » qui fait qu'« une équipe se bat davantage pour faire honneur à son passé ». Comme l'Allemagne...

Sacré champion du monde en 1970 à Mexico avec la grande équipe du Brésil – au côté de Pelé, Jairzinho, Rivelino, Gerson, Carlos Alberto –, Tostao avait été contraint d'arrêter prématurément sa carrière, trois ans plus tard, à l'âge de 26 ans, à cause d'un décollement de la rétine. Après avoir pratiqué et enseigné la médecine pendant près de vingt ans, il est devenu un chroniqueur sportif renommé. Avant Brésil-Allemagne, il a livré au *Monde* ses impressions sur le Mondial.

Le Brésil en finale, c'est quand même une surprise ?

Pas pour moi. Je n'ai cessé d'écrire – et cela m'a valu des tas de critiques de la part de lecteurs – que le Brésil avait les moyens de lutter pour le titre, malgré sa pénible qualification, à condition que Ronaldo et Rivaldo retrouvent la forme avant le début du tournoi. C'est ce qui s'est produit. Il y a eu un autre facteur favorable : l'élimination précoce des principaux favoris. L'Argentine a eu la malchance de tomber dans le « groupe de la mort » où tout pouvait arriver ; la France a été handicapée par la blessure de Zidane ; l'Italie et l'Espagne ont été victimes de l'arbitrage.

Quel rôle a joué le sélectionneur Luiz Felipe Scolari dans cette campagne ?

Pendant les éliminatoires, les journalistes brésiliens se sont souvent étonnés de ses choix. On les comprend mieux maintenant, sur le long terme. Contrairement à une idée répandue, il n'est pas un adepte de la défense renforcée, mais du marquage serré, constant, à tous les niveaux. Pour les premiers matches, il a d'ailleurs aligné quatre véritables attaquants, mais il s'est vite rendu compte que ces joueurs ne parti-



La Seleçao à l'entraînement : de gauche à droite Luizao, Kaka, Juninho Paulista, Vampeta et Ronaldinho. « *Le Brésil a gardé sa capacité à produire des joueurs hors série* », affirme Tostao.

cipaient pas à la reconquête du ballon. A partir des quarts, il a judicieusement remplacé Juninho Paulista par le milieu défensif Kleberon. D'autre part, Edmilson a avancé d'un cran pour étoffer le milieu du terrain, qui était le point faible de l'équipe. Il convient également de noter que Scolari a toujours remplacé un attaquant par un autre attaquant en cours de partie.

Le Brésil n'a-t-il pas tiré profit de la faiblesse des adversaires ?

Le football pratiqué a été incon-

testablement médiocre, pire qu'en 1998. Ce qui n'est pas peu dire. On assiste à un nivellement des valeurs, à une uniformisation des systèmes de jeu. Aujourd'hui, de nombreuses équipes sont dirigées par des entraîneurs étrangers, les joueurs se connaissent – pratiquement tous les Sénégalais jouent dans des clubs français, par exemple. Le football n'échappe pas à une certaine forme de mondialisation. Même les Américains ont appris la technique de base. Quant aux Japonais et aux

Coréens, ils se sont surpassés parce qu'il jouaient devant leur public.

Qu'est-ce qui fait encore la différence entre les équipes ?

C'est l'habileté, qui s'ajoute à la technique, à la créativité, à l'intuition. Si le Brésil se retrouve en finale, il le doit à ses cracks, Ronaldo, Rivaldo, qui sont déjà parmi les meilleurs joueurs de l'histoire du football brésilien, et, dans une moindre mesure, Ronaldinho, qui n'a été décisif que face aux Anglais et a joué deux matches de moins. Si la

France avait eu un deuxième Zidane, elle n'aurait pas été éliminée au premier tour. D'autre part, il ne faut pas négliger ce que l'on appelle au Brésil la tradition, à savoir le poids de l'histoire, le palmarès. Une équipe qui a déjà remporté plusieurs titres se bat davantage pour faire honneur à son passé, parce qu'elle sait qu'on va lui demander des comptes en cas de défaite. Voyez l'Allemagne, dont certains prévoient l'élimination rapide. La vraie surprise du Mondial, c'est elle. Certes, elle n'a affronté que des équipes réputées modestes, mais elle est en finale. C'est ce qui compte à l'heure du bilan. La tradition, qui est une source de motivation collective essentielle, a sauvé la Coupe.

Grâce surtout au Brésil ?

Après les éliminatoires sud-américaines, bien des gens ont cru que l'enchantement du football brésilien était mort pour de bon. Après coup, ces gens-là sont bien obligés de reconnaître, sans préjuger du résultat de la finale, qu'ils ont eu tort. Le Brésil reste le pays du football grâce à sa capacité à produire des joueurs hors série. L'attaquant Kaka, qui est entré en fin de match contre la Chine, n'a que 20 ans, mais il est déjà prêt à assurer la relève. Ronaldinho a, lui, un talent de crack qui ne demande qu'à s'affirmer.

Pourquoi le Brésil reste-t-il le « pays du football » ?

Je crois que cela tient au fait que le Brésil est un pays multiracial, qui a su, en ce qui concerne le football, valoriser les qualités de ses diverses composantes ethniques. Et aussi à une longue tradition.

Propos recueillis par Jean-Jacques Sevilla (à Yokohama)

AMBIANCE BRÉSILIENNE

LA COUPE DU MONDE VUE DE RIO DE JANEIRO

A Copacabana, une Seleçao de sable

Les onze joueurs de l'équipe du Brésil sont devenus l'attraction des six kilomètres de plage de Copacabana. Ou plutôt leurs sosies de sable, des statues en short et crampons, assises au soleil tropical, là où les thermomètres affichent 26 degrés. Mais Leopoldo Pereira est là pour remédier à ce coup de chaud, aspergeant de temps à autre les personnages en maillot jaune et vert. Adossés à un muret de sable, les finalistes sont là, avec leur entraîneur à la fine moustache grise, Luiz Felipe Scolari, en tenue blanche, casquette bleue, un sifflet autour du cou.

Les statues sont en couleur, et l'artiste ne se lasse pas d'expliquer sa technique aux curieux. D'abord, il a sculpté les corps puis passé une fine pellicule de ciment, pour fixer l'œuvre et la peindre avec une chaux qu'il teint lui-même. « *J'ai été élevé à la plage, et je fais des châteaux depuis l'âge de 4 ans. Aujourd'hui, je perfectionne ma technique.* »

Leopoldo a déjà travaillé le sable de presque toutes les stations balnéaires des 8 000 kilomètres de côtes brésiliennes. King Kong, Elvis Presley, Bob Marley, la Cène... mais c'est la première fois qu'il s'inspire du football. Résident à Porto Seguro (Etat de Bahia), il est à Rio depuis trois semaines, avec sa femme et leur fille de 18 mois, pour profiter du tourisme européen. Il avait d'abord sculpté Ronaldo et le Christ rédempteur qui domine Rio, avant de se laisser porter par la victoire face aux Anglais, et de rendre hommage à tous les titulaires. Deux pinceaux coincés derrière l'oreille, l'artiste quadragénaire et son aide, chargé la nuit d'éloigner les vandales, surveillent : pour les photos et les films, ils demandent une participation. « *Les étrangers n'aiment pas, râle Leopoldo, mais je ne vis que de ça !* » La saison n'est pas très bonne, il ramasse quotidiennement une soixantaine de reais (25 euros) ; en plein été, il gagne

jusqu'à mille reais. « *J'épargne pour que ma fille puisse faire des études. Car artiste, c'est bien, mais ça ne rapporte pas.* » Les éloges sont nombreux, mais il y a aussi des critiques : « *C'est bien ! Mais les visages ne sont pas ressemblants.* » Leopoldo explique : « *Ici, le sable est trop gros, mais, avec un grain plus fin, les traits seraient mieux.* » Ronaldo fait l'unanimité parce qu'il est immédiatement reconnaissable grâce au toupet. Bloqué sur la plage de l'aube à minuit, Leopoldo n'a pu assister aux matches : « *Quand j'entends les cris puis les pétards, je cours au kiosque à côté pour voir le ralenti.* » Pour la finale, Leopoldo prévoit une victoire 2-1 pour le Brésil. « *Depuis le début, je ne me suis pas trompé* », dit-il avec malice. Et il étudie déjà la photo de la Coupe du monde, près à l'édifier à côté des champions.

Annie Gasnier (à Rio de Janeiro)



LA PHOTOGRAPHIE DE

DAVID DARE PARKER

Tête de Ronaldo

Ce jeune footballeur japonais a adopté la nouvelle coupe de cheveux de son joueur favori : très court devant, rasé derrière. Un souvenir de ce Mondial qui durera ce que durent les coupes...



22 JUIN 1986 (stade Azteca de Mexico), quart de finale Argentine-Angleterre (2-1). Les plaies de la guerre des Malouines ne sont pas cicatrisées quand l'Argentine retrouve l'Angleterre en quarts de finale de la Coupe du monde. La première période de la partie est fade et se termine sans

but. La seconde débute par un coup de théâtre : à la 50^e minute, dans une lutte aérienne, le meneur de jeu argentin Diego Maradona devance la sortie du gardien anglais Peter Shilton et propulse de la main le ballon dans les filets. Les protestations des joueurs anglais seront vaines, l'arbitre

tunisien de la rencontre, M. Benaceur, n'a rien vu. Il accorde le but, Maradona exulte. Quelques minutes plus tard, il passe en revue six joueurs anglais avant d'inscrire l'un des plus beaux buts de l'histoire de la Coupe du monde. (Légendes : Mickaël Caron et Christophe Gattuso.)

Y A PAS PÉNO

JEAN-MICHEL NORMAND

But par but

Les services d'information à la carte utilisant la technologie désormais bien établie des SMS (short-message services), ces mini-messages écrits que les adolescents ne cessent de s'envoyer sur leur portable y compris pendant les heures de cours, sont l'une des révélations de cette Coupe du monde. Pour quelques euros par mois, l'abonné reçoit directement sur l'écran de son mobile le résultat des matches ou suit leur déroulement but par but. Pendant cette fêlée réunion qui s'éternise alors qu'à Séoul se déroule un duel au sommet, il suffit de brancher le vibreur pour se tenir discrètement informé de l'évolution du score. Pratique, non ?

Chez Orange, on indique avoir enregistré de 50 000 à 90 000 connexions par match. Par ailleurs, 10 000 abonnés ont choisi de recevoir les résultats en direct et 5 000 ont souscrit au suivi intégral du parcours de l'équipe de France. Las ! ils n'ont reçu que de mauvaises nouvelles. La blessure de Zinedine Zidane, d'abord, puis les buts encaissés contre le Sénégal et le Danemark. Beau joueur, Orange a proposé aux supporters des Bleus qui avaient payé 7 euros pour un service valable pendant toute la compétition de se choisir une équipe de substitution. Quelques-uns ont reporté leur affection sur le Sénégal, mais la très grande majorité a décliné l'offre. La déconfiture tricolore a également sabordé une expérience-pilote d'Orange. Il s'agissait d'adresser à certains clients équipés de portables de dernière génération la photo de chaque but français. On sait ce qu'il advint...

Pour les majors des télécoms, la Coupe du monde offre l'occasion de se poser en complément ou en concurrent des télévisions et radios en diffusant en temps réel des informations d'autant plus attendues que les rencontres étaient diffusées à des horaires atypiques. Ces prestations visent aussi et surtout à promouvoir les équipements en devenir qui transformeront les portables en mini-télévisions et engendreront de nouvelles activités pour les opérateurs.

Dès la prochaine saison, le but par but par SMS devrait prendre une ampleur nouvelle. Orange, qui s'apprête à devenir le sponsor officiel du championnat de France (la division 1 sera baptisée Ligue 1 Orange) proposera aux supporters de visionner le but que vient tout juste d'inscrire leur équipe favorite, sans doute à partir de la saison 2004-2005.

Les télécommunications offrent de vastes perspectives au ballon rond. Ainsi, on pourrait inventer – c'est aujourd'hui techniquement possible – le « coaching » par SMS. Principe de base : le public vote via son portable pour déterminer la composition de l'équipe puis pour dicter les changements de joueurs en cours de partie. Il est pourtant impossible de s'enthousiasmer pour cette vision interactive du football. Associer les spectateurs à la gestion de l'équipe, ce serait transformer l'entraîneur en marionnette et un match de football en épisode de « Loft story ». Quel horreur !

1 DIEGO MARADONA (né le 30 octobre 1960). Aussi appelé El pibe de oro « le gamin en or », Diego Armando Maradona a connu une carrière chaotique dans de grands clubs (Boca Junior, FC Barcelone, Naples, FC Séville, etc.). Champion du monde avec l'Argentine en 1986, il a alterné le meilleur – deux buts contre la Belgique en demi-finales au Mondial 86 – et le pire avec de nombreux problèmes liés à sa toxicomanie. Contrôlé positif à trois reprises dans sa carrière, il a été exclu du Mondial américain en 1994 (usage d'éphédrine). Le Ballon d'or 1996, généralement considéré comme le seul rival de Pelé pour le titre de meilleur joueur de l'histoire, devant Di Stefano, Cruyff ou Platini, a fêté son jubilé le 10 novembre 2001 et continue à souffrir de sérieux problèmes de santé.

2 PETER SHILTON (né le 18 septembre 1949). Gardien légendaire, il débute sa carrière à 16 ans à Leicester City, avant de rejoindre Nottingham Forest, Southampton, Derby County. Il détient le record de matches joués en division 1 (1 005) et de sélections (125) de son pays. Après trois Coupes du monde (1982-1986-1990), il tire sa révérence au Mondiale italien. Désormais, Peter Shilton participe à des dîners mondains où il raconte les anecdotes de sa vie sportive.

3 JORGE BURRUCHAGA (né le 9 octobre 1962). Ce remarquable international argentin a débuté à l'âge de 20 ans sa carrière à Independiente Buenos Aires, en 1982. Il se révèle lors de la victoire de sa sélection à la Coupe du monde 1986. Milieu de terrain, il évolue à Nantes de 1985 à 1992, puis à Valenciennes (1993), et termine sa carrière à Independiente en 1998.

Emotion et information :

« Dieguito » est le Gavroche de l'Argentine, qu'il mène au titre.

Il défie les objectifs de la presse britannique et efface en filou,

face à l'Angleterre, une part de l'humiliation subie aux Malouines

Maradona en 1986

Peu de photographies de but sont inscrites dans la mémoire collective. Peu de buts cruciaux, aussi, sont inscrits de la main. Et peu de « gestes techniques » ont la chance de gagner un nom. Ainsi, la « main de Dieu », plus prosaïquement celle de Diego Maradona, même si la position s'apparente à une offrande, a permis à l'Argentine de battre l'Angleterre en quarts de finale du Mondial 1986, au Mexique. Des joueurs anglais ont vu la triche mais n'ont pas été entendus par l'arbitre. Les télévisions aussi ont vu, qui n'ont cessé de diffuser le délit au ralenti. Le peuple argentin enfin n'a pu que reconnaître le fait mais, pour laver le péché, l'a assimilé à une intervention divine avec pour messager le meilleur joueur de la planète.

Et les photographes ? « Un seul était parvenu à saisir, sous le meilleur angle, l'instant précis où l'on voit la main de Maradona collée au ballon. Aujourd'hui, il y en aurait d'autres parce que le nombre de photographes autour du terrain a explosé », affirme Jacques Guez, photographe de L'Equipe. Pour Jacques Deydier, directeur du département photographie à L'Equipe, il s'agit bien d'« une des photos de foot les plus importantes. Elle fait partie de l'histoire, car elle est d'abord la preuve que Maradona a triché ». Ce dernier pointe aussi l'évolution du travail des reporters : « Les photographes sont loin de l'action, derrière les panneaux publicitaires. Le téléobjectif est systématique. La photo est en plan large, travaillée à l'agrandisseur et recadrée. La couleur s'est généralisée depuis le milieu des années 1970. »

Michel Deschamps, responsable des photographes à L'Equipe, dit que cette Coupe du monde 1986 voit arriver l'objectif 300 mm, avec des perspectives écrasées. « C'est une très belle photo de sport, très difficile à prendre. Pas seulement pour avoir la main sur le ballon. Il faut aussi tenir compte de la luminosité intense lors d'un match joué sous le soleil d'un début d'après-midi, qui donne ce grand contraste. En noir et

blanc, il est toujours possible de rattraper des images surexposées ou sous-exposées. Avec la couleur, c'est plus difficile. D'où la disparition des photos de football en contre-jour. » Gérard Vandystadt lui aussi préfère les rencontres diurnes. « C'est plus difficile, on risque le contre-jour, surtout quand un coin du terrain est à l'ombre et l'autre au soleil, ce qui provoque des différences de lumière jusqu'à trois diaphragmes, mais les possibilités sont plus grandes. » Cette photo de Maradona est rare parce que difficile à capter. Elle est atypique aussi parce que nombre de photographes de sport, devant leur double cahier des charges – informer et émouvoir – ont eu tendance à privilégier le second point. Gérard Vandystadt est un des responsables de cette évolution, au début des années 1980 : « Les amoureux du foot veu-

« Une des photos de foot les plus importantes. Elle fait partie de l'histoire car elle est d'abord la preuve que Maradona a triché »

lent du concret. Nous devons donc montrer les moments-clés. Mais, s'il n'y avait que l'action à photographier, j'aurais arrêté. Je cherche la beauté du mouvement, l'émotion dramatique. Les mouvements de joie et de détresse après le match sont pour moi aussi importants que l'instant du but. L'humain vaut la technique. Dans les photos du passé, le suivi de la rencontre primait. L'AFP et les autres agences filaires ont longtemps poursuivi cette tradition en faisant ce que j'appelle des « compte-rendus de police ». A l'agence Vandystadt, nous avons cherché à rendre l'événement le plus photogénique possible en nous servant d'un matériel sophistiqué. Nous avons multiplié les fonds flous filés, au 15^e ou au 30^e de seconde, afin de traduire la beauté d'un

geste. Le sport permet les plus belles images. » L'album Plein cadre, les plus belles photos du foot, que viennent de publier Gérard Vandystadt, Rodolphe Baudeau et Cyril Toulet (éd. Hors Collection, 20 €) est exemplaire de cette esthétisation du ballon rond. Le phénomène de concentration que connaît l'industrie des agences de photos depuis quatre ans ainsi que l'évolution de la presse illustrée ont, selon Gérard Vandystadt, une influence sur l'esthétique même des photos de sport. « Toutes les agences cherchent à placer des images partout. L'AFP démarche, au-delà des quotidiens, les magazines en couleur. La forme, l'esthétique, la belle lumière prennent le pas sur l'information. » Ce n'est pourtant pas dans le football que l'on trouve les photos de sport les plus fortes. Il suffit de consulter l'album Cent ans de sport, publié en 2000 par L'Equipe. « Le football est le sport le plus médiatisé, celui où il y a le plus de photographes, où il peut se passer des choses extraordinaires et pourtant l'exercice est photographiquement frustrant, explique Gérard Vandystadt. Le lieu est limité, on a vite fait le tour, on répète les mêmes images, sous des angles étroits, avec la même lumière. La créativité est faible, conditionnée par le matériel et les téléobjectifs, à cause des placements stricts. On ne peut que rarement provoquer l'image ou la scénariser. On tourne en rectangle. »

Il reste trois solutions. Etre un chasseur hors pair. Tomber sur un imprévu providentiel, comme la « main de Dieu ». Trouver un point de vue inédit. Pour le match amical France-Algérie, Gérard Vandystadt a obtenu l'autorisation de placer un appareil sur le toit du Stade de France, à Saint-Denis. Il se trouve que des supporters algériens sont descendus sur la pelouse avant le coup de sifflet final. La vue « cartographique » a fait le tour du monde.

Michel Guerrin (avec Amélie Cordonnier, Thomas Portier et Christophe Jacquet)

Le Monde DE LA COUPE Europe

Retrouvez tous les soirs de 20 heures à 22 h 30 dans l'émission « Europe Sport spécial Coupe du monde », autour de Pierre-Louis Basse et Olivier Biffaud, Laurent Blanc, Robert Pires, Guy Roux ainsi que les envoyés spéciaux et les invités d'Europe 1 et du « Monde »

Soleil-Levant et Matin-Calme

PAR PHILIPPE PONS

Les charmes retrouvés de la « japonicité »

Avec les premières chaleurs sont réapparues les ombrelles. Et si, pour l'instant, elles sont délaissées au profit de prosaïques parapluies, pour cause d'intempéries de la saison des pluies, elles réapparaîtront, n'en doutons pas, avec la canicule de l'été. Quant aux fabricants de cosmétiques, ils font plus que jamais recette en vendant des produits blanchissant la peau. Finis les visages noirs (*ganguro*), bronzés le plus souvent aux rayons, des adolescentes des quartiers branchés. La mode est au teint blanc : une blancheur qui était autrefois un canon de la beauté féminine nipponne.

Ce retournement tient certes aux phénomènes de mode qui connaissent au Japon des rotations vertigineuses – le mouvement pourrait très bien repartir l'année prochaine dans l'autre sens. Mais ce retour à un critère de beauté traditionnelle s'inscrit peut-être aussi dans une tendance plus large. La jeune génération s'emballer pour tout ce qui a une saveur nipponne : les textures et les saveurs d'autrefois, les produits ou les atmosphères que l'on qualifie de traditionnelles. Le « nouveau wa » (« wa » est un des noms anciens pour désigner le Japon) est sur toutes les lèvres et figure en bonne place dans les guides et magazines traitant des lieux branchés.

Le phénomène « wa » n'est pas nouveau en matière vestimentaire. Sur les brisées d'Issey Miyake et de Jurgen Lehl, l'Allemand installé au Japon, beaucoup de créateurs nippons se sont inspirés de motifs et de matières japonisantes. Mais, aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les stylistes qui jouent du « wa ». Dans l'éclectisme de styles qui caractérise la mode de la rue, les déclinaisons de ce nouveau « japonisme » composent

L'engouement des jeunes Japonais pour l'Occident, et l'Amérique en particulier, semble avoir atteint un seuil

un large inventaire : tenue de bonze (*samuré*), *yukata* (peignoirs de coton en forme de kimono portés en été), accessoires vendus dans les boutiques de quartier branchés, tels qu'Harajuku ou Daikanyama, sacs et trousse de maquillage en tissus de kimono anciens, chemises et tee-shirts aux textures et aux teintes

traditionnelles telles que l'indigo (autrefois la couleur des vêtements portés par les paysans)...

Souvent, les boutiques elles-mêmes ont une touche « wa » : elles occupent de vieilles maisons retapées et bannissent le conditionnement d'air. Le « wa » recoupe les préoccupations « écolo » du magazine *Sotokoto*. D'autres, tel *Waraku*, mettent également l'accent sur ses charmes.

L'engouement n'en est pas resté aux vêtements : il s'est étendu à la musique, avec l'étonnant succès des frères Yoshida, deux jeunes à la chevelure décolorée très mode mais revêtus de kimonos, qui jouent du *tsugaru shamisen* (luth traditionnel à trois cordes et à long manche) comme s'il s'agissait de guitare rock.

Le goût « wa » a aussi gagné les restaurants. Les établissements proposant de la cuisine traditionnelle sont souvent hors de prix et guindés. Et, au cours des années 1980, sont apparus des restaurants servant des plats japonais dans une atmosphère détendue et un décor raffiné alliant le moderne au traditionnel tant pour les matériaux (le bambou, la brique et le béton) que les éclairages (abat-jour en papier). Aujourd'hui, ce genre d'établissements n'est plus réservé à une élite jeune et argentée.

L'atmosphère « nouveau wa » est à la portée de toutes les bour-



Deux jeunes Japonaises, vêtues de kimonos traditionnels, dans les tribunes du stade de Shizuoka. La jeunesse nipponne, férue de mode, remet au goût du jour des usages longtemps délaissés.

ses, et en particulier des jeunes. Les guides qui leur sont destinés pullulent. Le plus souvent de bon goût, ces « *restaurants-fusion* », selon l'expression de Yoshiharu Matsushita, gérant d'une chaîne d'établissements de ce style, servent une cuisine qui allie avec bonheur des saveurs japonaises et occidentales et servent du vin avec des plats accompagnés autrefois de saké, toujours présentés avec la sophistication nipponne. Parallèlement, des magazines consacrent de plus en plus d'articles aux vieilles maisons, à ce qui reste des anciens quartiers, aux auberges

de style traditionnel et à ce que l'on nomme d'une manière générale les lieux « cachés », c'est à dire peu connus.

L'engouement des jeunes Japonais pour l'Occident, et l'Amérique en particulier, semble avoir atteint un seuil. Et ils redécouvrent, réinventent et refaçonnent des traditions nipponnes. Ils ne sont pas hostiles à l'étranger, mais ils regardent désormais ses produits et ses modes comme une option parmi d'autres et vont vers ce qui les attire, quelle qu'en soit l'origine.

Le Japon traditionnel est souvent une terre inconnue pour les

jeunes Japonais. Combien ont vu une pièce de style traditionnel ailleurs qu'à la télévision ou en visitant des temples avec leur lycée ? Combien de jeunes femmes savent mettre un kimono ? Les esprits chagrins diront que les jeunes Nippons découvrent la beauté des « choses japonaises » à travers le regard exotique que portent les étrangers sur celles-ci. Ce n'est pas entièrement faux. Mais, au-delà d'une illusoire quête de l'authentique, qui, de toute façon, est attachée à une époque révolue, le plus significatif du phénomène du « nouveau wa » est peut-être qu'il est créatif.

Vers un aménagement des calendriers

L'élimination précoce de grandes nations de football (Argentine, Italie, France), dont les joueurs évoluent dans les championnats européens, a incité les instances de la Fédération internationale de football (FIFA) à réagir. Le président de la FIFA, Joseph Blatter, a ainsi déclaré, vendredi 28 juin, que la Fédération interviendrait si aucun allègement des calendriers n'était prévu par les Européens. « La plupart des grands championnats européens mettent aux prises vingt équipes. Il n'en faudrait pas plus de seize », a expliqué Joseph Blatter, concédant qu'il y avait « beaucoup trop de matches ». Il a en outre rajouté que la FIFA le ferait « pour le football et pour les joueurs ».

Ces propos vont dans le sens des interventions du Brésilien Pelé et de l'Allemand Franz Beckenbauer. Depuis le début de la compétition en Asie, ils fustigent les cadences imposées aux joueurs évoluant en Europe, qui disputent, pour certains, jusqu'à quatre-vingts matches par saison. « Il faut un calendrier différent les années de Coupe du monde », a affirmé l'ancien numéro 10 de la Seleção, rappelant que, dans les années 1950, 1960 et 1970, le Brésil avait plusieurs mois pour préparer les phases finales de Coupe du monde.

Les partisans d'une période de battement d'un mois entre la fin des championnats nationaux et le début de la Coupe du monde s'appuient sur les derniers rapports de l'équipe médicale de la FIFA. Il ressort une nette augmentation des blessures « sans contact », probablement causées par la fatigue. – (AFP et Reuters.)

Joseph Blatter veut « rétablir l'ordre » à la FIFA

■ Changement d'hommes, adaptation des statuts et réformes de l'arbitrage sont notamment au programme du président suisse fraîchement réélu à la tête de la Fédération internationale de football

Joseph Blatter, le président suisse de la Fédération internationale de football (FIFA), veut affermir son pouvoir sur une organisation profondément divisée à son sommet et qui a licencié son secrétaire général, Michel Zen-Ruffinen, suisse lui aussi, après ses révélations sur des soupçons de détournements de fonds, qui font toujours l'objet d'une enquête du parquet de Zurich.

Fort d'une réélection triomphale – il l'avait emporté, le 29 mai, par 139 voix contre 56 au repré-

sentant de l'« opposition interne », le Camerounais Issa Hayatou –, Joseph Blatter a demandé au nouveau comité exécutif, vendredi 28 juin, une « période de grâce » de cent jours afin de présenter une série de « mesures » et de « rétablir l'ordre et la tranquillité » à la FIFA.

La FIFA envisage de créer sa propre structure pour la vente des droits de retransmission télévisée

Selon son conseiller particulier, le diplomate français Jérôme Champagne, il s'agit en premier lieu d'« adapter les statuts, qui datent à la nouvelle réalité du football international ». Association de droit suisse à but non lucratif,

la FIFA a ainsi créé dans l'urgence sa propre structure de marketing après la faillite de son prestataire ISL (filiale du groupe Adidas) et pourrait être amenée à faire de même à l'avenir pour la vente des droits de retransmission télévisée.

Il s'agit aussi de modifier les règles de fonctionnement, afin de « donner au président les moyens de sa politique ». Autrement dit, de mettre fin à la contestation.

« Dans trois mois, avec discipline, l'ordre et le calme seront rétablis dans la FIFA », a indiqué Joseph Blatter lors d'une conférence de presse, annonçant à mots couverts un « ménage » dans l'administration, où les contestataires ne sauraient rester.

Un journaliste britannique lui ayant posé une question sur Jack Warner, président de la confédération Nord et centre-américaine (Concacaf) et objet de fortes suspicions de corruption dans le passé, qui a bénéficié de 100 places pour la finale alors que les membres de la commission exécutive n'en ont droit qu'à cinq, Joseph Blatter a répondu « ne pas être au courant ».

Ces billets – vendus 300, 500 et 750 dollars – se négocient au marché noir, à Tokyo, jusqu'à quatre fois leur prix.

Vendredi, le comité exécutif a désigné un secrétaire général intérimaire, le banquier suisse Urs Linsi, lancé une étude sur la billetterie (la FIFA ayant été très critiquée par les organisateurs nippons et coréens) et avalisé les

dates de ses compétitions pour les deux ans à venir. La France est ainsi, avec l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Afrique du Sud, candidate (en coopération avec la Suisse) à l'organisation de la Coupe des confédérations, en juin 2003.

Joseph Blatter est par ailleurs revenu sur sa proposition pour améliorer l'arbitrage, lui aussi

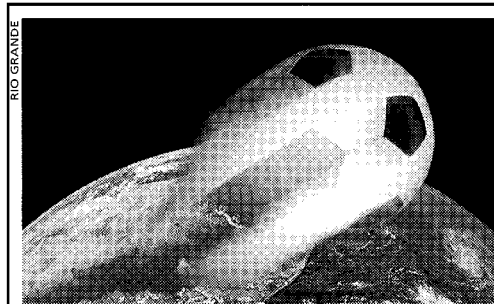
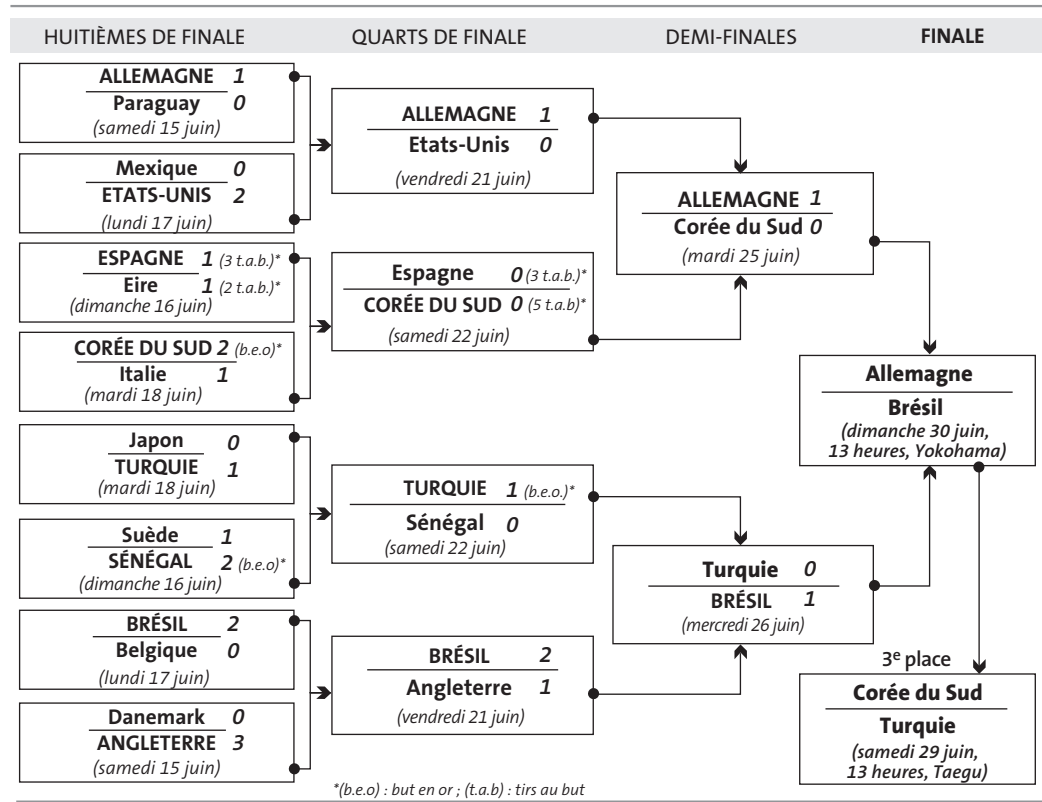
très critiqué durant ce tournoi. Alors qu'il s'était prononcé pour que la Coupe du monde soit à l'avenir « arbitrée par les meilleurs, même s'ils ne viennent que d'un petit nombre de pays », il s'est déclaré cette fois partisan de « trios d'arbitres mieux formés et habitués à travailler ensemble » mais qui resteraient « issus de toutes les confédérations ». Au récent

congrès, les « petits pays » avaient massivement voté pour Joseph Blatter.

Les 24 et 25 septembre, le comité exécutif de la FIFA sera appelé à ratifier les propositions que présentera Joseph Blatter et à se prononcer sur un rapport concernant l'arbitrage.

Sylvain Cypel (à Tokyo)

LE TABLEAU FINAL



Europe Sport Spécial Coupe du Monde

20h00 - 22h30

Tous les jours avec
Pierre-Louis Basse,
Olivier Biffaud et leurs invités